UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT D'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Monographies Sud-Nord
Collection de documents scientifiques
pour la valorisation des recherches sur les transformations sociétales aux Suds
ISSN 2554-3687

Monographie n° 1, février 2017

# Capital social, migration et développement

# Ouagadougou (Burkina Faso)

Daniel Delaunay, Florence Boyer

La collection Monographies Sud-Nord est éditée par l'IEDES, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94 736, Nogent-sur-Marne : https://www.univ-paris1.fr/ufr/iedes/
Les documents sont consultables à l'adresse (http://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord).
Les propositions de publication dans la collection doivent être soumises à monog@univ-paris1.fr.
Les textes peuvent être diffusés à condition de préserver leur intégralité. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est interdite.
Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les Monographies Sud-Nord, en aucun cas elles ne relaient une position officielle de l'IEDES ou de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

# Capital social, migration et développement

# Ouagadougou (Burkina Faso)

Daniel Delaunay[1], Florence Boyer[2]

**Mots-clés :**

Ouagadougou, Burkina Faso, Afrique subsaharienne, Sahel

Capital social, Réseau social, Mobilité sociale, Migration, Parenté, Mobilités

Inégalités, rapports de genre, relations intergénérationnelles, Éducation, Développement

Les monographies de cette étude sont consultables à l'adresse suivante : http://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord

Pour citer cette étude : DELAUNAY Daniel, BOYER Florence. *Capital social, migration et développement. Ouagadougou (Burkina Faso)* [En ligne]. Paris : IEDES - Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne, 2017. 84 p. (coll. Monographies Sud-Nord, n°1). Disponible sur : < http://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord >

L'enquête « Ouaga 2009 » a été financée par Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Burkina Faso en 2008-2009, complété par le projet MOBOUA, programme ANR, « les Suds Aujourd'hui » (2008-2011).

L'étude est réalisée dans le cadre de l'UMR 201 « Société et Développement » (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Institut de Recherche pour le Développement – IRD). Les superviseurs du passage du questionnaire étaient Arthur Benao, Guillaume Leroux et Seydou Sere.

[1] Démographe, Directeur de Recherche émérite à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), UMR 201 : Sociétés et développement (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IRD) (daniel.delaunay@ird.fr)

[2] Géographe, chargée de recherche à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), UMR 205 « Migrations et société » (Université Paris-Diderot, CNRS, IRD) florence.boyer@ird.fr

Résumé :

Cette étude propose une évaluation du capital social des habitants de Ouagadougou en 2009. Est décrit comment il est mobilisé pour soutenir leurs actions économiques : l'accès à l'éducation, le logement, l'emploi et autres contributions au développement, abordé du point de vue des citadins. L'accent est mis sur deux entourages : la fratrie et les migrants connus de chaque habitant, estimant l'ampleur réelle de leur contribution. En suivant chaque rubrique des dons et soutiens, en considérant les caractéristiques des donateurs et des bénéficiaires, l'analyse suit la construction du capital social, en partie hérité de la parenté, mais aussi acquis en propre au cours les parcours professionnels, dans la vie urbaine, durant la migration. Est questionnée la « légendaire solidarité africaine », insistant sur les différences (ou compensations) entre les genres, les générations, les écarts dans la capacité à construire un réseau de relations potentiellement utiles. L'analyse est statistique et la méthode privilégie la démographie pour montrer les équilibres numériques en présence, leur évolution surtout dans le contexte de la transition démographique qui change la composition des familles et de la parenté, les rapports entre les générations.

*Abstract:*

*This study aims to evaluate the social capital of the inhabitants of Ouagadougou in 2009. It describes how it is mobilized to support their economic actions: access to education, housing, employment and other social contributions to development. The emphasis is on two groups: siblings and migrants known by Ego, estimating the true scale of their contribution. By studying the characteristics of donors and beneficiaries, analysis follows the construction of social capital, partly inherited from kinship, but also acquired through professional life course, urban environment and migration. The "legendary African solidarity" is questioned, revealing the differences between gender, generations and the gap in the capacity to build a network of potentially useful social ties. The analysis is statistical and the method uses a demographic point of view to demonstrate the impact of equilibriums, their evolution especially in the context of the demographic transition, which changes the composition of families and kinship and relationships between generations.*

*Resumen:*

*El estudio propone una aproximación al capital social de los habitantes de Ouagadougou (Burkina Faso). Describe la forma en que estos lo movilizan para conducir sus acciones económicas: el acceso a la educación, a la vivienda, al empleo y otras contribuciones al desarrollo, desde el punto de vista individual. La atención se focaliza en dos círculos: él de la fratría y él de los migrantes conocidos, evaluando el alcance de su contribución. Considerando cada aporte y apoyo, teniendo en cuenta las características de los donantes y receptores, el análisis sigue la construcción del capital social, en parte heredado de los familiares, sino también adquirido durante las trayectorias profesionales, en el marco de la vida urbana, de la migración. Se cuestiona la "legendaria solidaridad africana", enfatizando las diferencias (o compensaciones) entre géneros y generaciones, así que las desigualdades cuento en la capacidad para construir relaciones sociales potencialmente útiles. El análisis estadístico y el método favorecen una perspectiva demográfica para integrar los equilibrios numéricos, especialmente de su evolución en el contexto de la transición demográfica que modifica tanto la composición de la familia y el parentesco, como las relaciones intergeneracionales.*

Depuis la fin des années 1990, les études sur le développement s'intéressent aux transferts d'argent qui doublent les mouvements migratoires au bénéfice de la communauté de départ, en compensation de la perte des actifs qu'elle a formé (Ammassari, 2004 ; Lachaud, 1999 ; Monsutti, 2008). Quand ils franchissent les frontières, ces retours monétaires composent un élément de la « transnationalisation » des espaces de vie et sociaux (Razy et Baby-Collin, 2011 ; Waldinger, Pinel, et Waldinger, 2006). Avec le lacis ainsi créé d'interconnaissance, ils contribuent à l'extension territoriale du réseau social, qui à son tour facilite la mobilité par le biais des filières, le partage de l'information et les aides à l'insertion. Le réseau social est associé au réseau migratoire, en s'inscrivant dans la circulation des personnes et des biens et services.

Or c'est surtout dans sa dimension internationale que cette convergence entre les deux réseaux justifie les attentions académiques et des agences de développement, alors qu'elle existe probablement aussi à l'intérieur des frontières, où l'essentiel des mobilités résidentielles se développent. L'extension du réseau ou le déploiement de l'espace de vie se construit aussi par l'exode rural vers la capitale, une destination en concurrence avec la mise en valeur des cultures de rente côtières. Cette association est historique au Burkina Faso et dans les pays sahéliens. Mais il n'est pas vérifié que les migrations hors du continent génèrent globalement (elles sont plus rares) plus de lien social ou de transferts économiques que celles vers la côte ou vers la capitale. Les groupes domestiques – qui assument la charge de la formation des migrants – ont été amenés à organiser la circulation de leur force de travail, adossée à une économie des échanges et des obligations dans ces espaces complexes et étendus de la circulation. En arrière-plan, la question d'une réactualisation des solidarités par la migration internationale est posée, surtout dans un contexte urbain qui tendrait à affaiblir les formes traditionnelles de ces entraides (Lalou et Ndione, 2005). Cette conclusion serait à nuancer à Ouagadougou, par rapport à Dakar ou Niamey, du fait d'une migration historique vers la côte limitée aux espaces ruraux, des campagnes vers l'économie de plantation ivoirienne. Les transferts d'argent vers les Ouagalais auraient peu contribué à l'économie urbaine, surtout en situation de crise migratoire ivoirienne qui a provoqué le retour de nombreux migrants burkinabé ou de leurs enfants (Bredeloup, 2006).

Les transferts monétaires générés par la circulation des travailleurs internationaux sont l'objet d'une attention particulière dans les problématiques du développement mais l'on sait peu de chose de la même redistribution au sein des familles dispersées dans l'espace national ou même urbain. La mobilité résidentielle nationale crée-t-elle ou non les mêmes obligations d'aide que celle orientée vers le reste du continent ou en dehors ? Les citadins se sentent-ils obligés envers les parents restés au village, d'une génération à l'autre ? Et pour que la réponse soit convaincante, il conviendrait de mettre ces transferts migratoires en perspective de l'économie des échanges entre les autres membres d'une communauté, d'un cercle de relations amicales ou professionnelles. Sont-ils plus impératifs ou généreux que les obligations liées à la seule réussite sociale, compensent-ils les rapports de domination entre les générations ou les genres ? Si de telles restitutions ou solidarités existent. Pour répondre à ces questions, le protocole de l'enquête a évolué vers un questionnement plus large du réseau social, au-delà de sa composante migratoire qui reste néanmoins centrale.

Une première intention de cette étude est de prendre la mesure de la « mythique solidarité africaine » (Vidal, 1994), en contournant ses connotations culturalistes. Au-delà de la seule générosité supposée des migrants internationaux, peut-on produire une évaluation chiffrée des dons et aides que pratiquent les Ouagalais ? Cette solidarité n'est-elle pas qu'une redistribution plus ou moins contrainte par les normes, à son tour mise en échec par la distanciation urbaine et la dilution des appartenances communautaires ? Les observations mettent aussi en avant des rapports de réciprocité, qui pourraient surtout profiter à ceux qui ont les moyens de se montrer généreux en retour. Doit-on plutôt y voir une compensation nécessaire aux formes de dominations propres à l'économie domestique : travail non rémunéré des femmes au foyer et des jeunes en attente de l'autonomie contrôlée par les aînés ? Il convient aussi de donner la mesure des dons au-delà de la famille nucléaire, puis hors du cercle de la parenté qui régit les relations sociales ? Car il se peut que l'urbanisation, le travail rémunéré, la migration offrent des possibilités d'amplification du lien social hors du réseau hérité par filiation ou alliance. Du point de vue de la migration, on pourrait même pousser cette hypothèse à sa limite en se demandant s'il y aurait un avantage à la sédentarité quand les dons ou soutiens provenant des migrants sont préférables aux aléas d'une aventure à l'étranger.

Au fur et à mesure de sa conception, cette étude est devenue une tentative d'évaluation chiffrée du capital social d'Ego, de sa composition. La référence à la notion de capital social (Ponthieux, 2006) s'est peu à peu justifiée au regard de la manière dont il est quantitativement estimé, soit à partir des aides en argent ou en service pour des fonctions économiques élémentaires(Millán et Gordon, 2004). Cette définition économique du capital social se rapproche de la notion de Ronald Burt qui conçoit un « encastrement » des actions économiques dans les relations sociales (Burt, 2005). En Afrique cependant, c'est moins l'information qui est le fondement de l'accès à ces ressources que la parenté, ce qui justifie l'importance attribuée à ce lien dans l'analyse des échanges. L'approche ici privilégiée prend une certaine distance avec la conception de P. Bourdieu qui s'inscrit dans des rapports de classe et de domination (Bourdieu, 1980). L'observation empirique vérifie néanmoins la canalisation des dons par les rapports de genre ou intergénérationnels, qui dans les sociétés étudiées sont probablement plus prégnants et structurants que les rapports de

classe. Cette nature présumée du réseau social des Ouagalais se rapproche de la conception anglo-saxonne d'une socialisation plus communautaire, du réseau social hérité de la famille mais aussi acquis par le travail ou les pratiques urbaines. Ce que l'on observe ici prend de la distance avec la conception de R. Putman, élaborée en termes de coopération et confiance enrichissantes pour privilégier une analyse plus démographique, même si cet auteur entreprend de quantifier le capital social (Putnam, 2001 ; Thiébault, 2003).

Car *in fine* c'est aussi le constat du peu d'études quantitatives sur le réseau social en Afrique sahélienne qui a inspiré ce projet de mettre la démographie à contribution d'un objet normalement étudié par d'autres disciplines, selon d'autres approches (Meagher, 2005 ; Rose, 1997 ; Widner et Mundt, 1998). L'intérêt heuristique est pluriel. Tout d'abord décrire la composition par âge et par sexe, l'éducation, le statut occupationnel, l'origine des personnes qui composent le capital social. Savoir qui aide et qui reçoit revient à dresser le sens des transferts, entre les générations, les hommes et les femmes, les parents ou les amis, les migrants et les sédentaires. Cette cartographie démo-économique permet de qualifier ces échanges en solidarité, compensation ou réciprocité. Un second apport de la démographie est de donner des clés structurelles sur les évolutions envisageables. Le questionnaire a été construit pour tenter d'appréhender la construction du capital social à partir du réseau hérité des parents proches et lointains, notamment de la fratrie. Or l'actuelle transition démographique change la taille et la composition du groupe domestique. Un couple a aujourd'hui moins d'enfants, puis la fécondité se stabilisera à terme autour du seuil de reproduction, la fratrie se réduira durablement. Les parents vivent plus longtemps, les ascendants seront progressivement plus nombreux et plus susceptibles de cohabiter avec de jeunes générations au sein de la même unité familiale. Au regard d'une urbanisation rapide et intense, il convient de se demander si change également la part du réseau social construit dans le cadre d'une vie urbaine plus autonome.

Enfin, les motivations économiques essentielles de ces échanges recensés touchent aux questions du développement : l'accès à l'école (Pasquier-Doumer, 2009), au logement, à l'investissement productif, à l'emploi. Il ne s'agit donc pas seulement de donner une mesure du capital social mais aussi de voir en quoi le réseau d'entraide contribue à ces fondamentaux du développement économique, à l'échelle des Ouagalais. En même temps, ces activités contribuent à renouveler les liens sociaux au-delà de la parenté. La construction de liens hors de la famille est considérée constitutive de la contribution du capital social au développement (Baudassé et Montalieu, 2005). L'étude statistique ne se limite pas à la problématique des relations entre la migration et le développement, mais embrasse un spectre plus large qui associe plusieurs aspects du capital social, différentes formes de mobilités dont les migrations internationales et le développement économique dans le contexte de cette société urbaine particulière. Car l'exode rural vers la capitale est aussi susceptible de changer le périmètre social des individus, vers des formes moins familiales, ou introduire une différenciation économique dans les capacités à étendre ce réseau.

Revenons en deux mots sur l'historique de cette étude qui n'est qu'un élément d'une enquête plus étendue, Ouaga « 2009 »[3]. Elle a été conçue à partir de préoccupations à la fois pragmatiques et académiques, nées de trois constats. Tout d'abord celui du déficit statistique sur les mobilités et migrations dans des espaces urbains du Sahel en pleine mutation du fait de la transition démographique, et en particulier de sa composante migratoire. Un autre pourrait être qualifié de « démographie intra-urbaine » en cela qu'elle a pour objet les variations fines des caractéristiques de la population urbaine dans l'espace qu'elle habite et qu'elle fabrique. Le territoire intra-urbain est une sorte de *terra incognita* pour beaucoup d'aspects oubliés par la recherche disciplinaire ou les acteurs institutionnels. Enfin, le protocole est au service de questions qui relèvent d'un champ plus académique sur la nature et les dynamiques des systèmes résidentiels, soit l'articulation qui unit chaque forme de mobilité. Il cherche également à approfondir les interactions que celles-ci entretiennent, dans leur diversité, avec le développement urbain.

L'intention originale du recensement de la fratrie, qui a initié celui du capital social, était de porter un regard sur le passé migratoire du groupe de parenté proche formé par les parents d'Ego. En localisant ses frères et sœurs entre leurs origines et leur lieu de résidence actuel, il est possible de reconstituer leur dispersion territoriale et donc améliorer notre mesure des migrations. En effet, le lien fort qui lie les collatéraux est utilisé pour retrouver les départs anciens et donc donner une perspective rétrospective à la pratique migratoire de la génération d'Ego. Ce qui est intéressant pour la problématique sociale, c'est qu'il nous est donné de comparer (à grands traits) la situation économique de ceux qui sont restés et celle de ceux qui ont migré, à partir d'une même origine. Cette connaissance de la fratrie d'Ego autorise de tester le lien entre la mobilité sociale et la mobilité territoriale. Cela amène à une autre hypothèse centrale dans la problématique du réseau social que l'on peut formuler ainsi : les proches d'Ego l'aident-t-ils parce que c'est une obligation inscrite dans les règles de la parenté, parce qu'ils ont réussi ou par obligation du migrant envers ceux qui restent ? L'effort porte sur une estimation statistique au sein du groupe restreint des frères et sœurs, que d'autres statistiques viennent compléter (auprès des migrants

[3] Et dont la méthodologie est présentée en annexe. L'échantillon compte 3758 parcelles, 1966 logements effectivement recensés et 10480 individus. Le sondage aréolaire assure la représentativité de l'espace et de la population urbaine, résidente permanente ou de passage.

connus par exemple). Il s'agit d'une estimation contrôlée des motivations de l'entraide.

⁂

Il ne faudrait pas minimiser les difficultés méthodologiques de l'entreprise et inévitablement les limites des choix réalisés ; les unes et les autres sont indispensables à la compréhension de l'analyse et des résultats. La méthode est détaillée en annexe, mais doit être résumée en exergue[4].

Quatre groupes sont définis et analysés avec des finalités différentes. Le premier est la population-cible des individus dont on dresse le capital social, Ego. Deux le sont indépendamment du circuit des dons pour calculer des probabilités de soutien de manière indépendante : la fratrie et les migrants connus d'Ego. Le dernier est formé par les personnes qui aident Ego ou on reçu un soutien de sa part ; ils définissent son capital social. Des frères et des migrants peuvent appartenir à ce dernier groupe.

1. Ego est l'individu de référence de la reconstruction du capital social, en même temps que la personne auprès de qui l'analyse biographique est relevée[5]. Sont dont connues ses trajectoires résidentielles, matrimoniales, professionnelles, ici peu utilisées. Il est tiré au sort à raison d'un adulte sur deux par logement, âgé de 18 ans et plus.
2. Sa fratrie est composée de ses frères et sœurs vivants de même père et de même mère. Cette reconstitution vise d'abord à retrouver les absents, c'est-à-dire les migrations passées grâce à ce lien de parenté tangible. Comme signalé, est testée la relation entre leurs mobilités territoriale et sociale, qui est aussi un aspect du lien entre migration et développement. Enfin, cette parenté proche peut impliquer ou pas une aide dont on modélise la probabilité, en distinguant la mobilité sociale (obligation de la réussite) et la migration (le devoir des migrants).
3. L'autre groupe recensé indépendamment des dons (aussi pour en estimer la probabilité) est celui des migrants avec qui Ego est en relation régulière. Un premier rapprochement de la générosité des frères/sœurs et des migrants est donc possible, de manière raisonnablement exhaustive. La forme de la migration (interne, internationale, temporaire, définitive) est laissée à son appréciation, mais le migrant n'est retenu que s'il est en contact répété avec lui ou l'a aidé. Cette déclaration est en soi révélatrice de la manière de tisser des liens avec ce qui s'approche de la notion de diaspora, en tout cas de personnes-ressources par leur expérience migratoire.
4. Le dernier groupe est reconstruit par la méthode du générateur de noms sur la base des échanges réels, selon une demi-douzaine de rubriques, à plusieurs échelles de temps. Existent plusieurs dimensions dans cette reconstitution. D'abord la définition du capital social au sens défini de l'appui économique obtenu du réseau des proches. L'autre dimension est économique, en rapport avec la réalisation individuelle d'Ego, sur la base de la contribution des différents soutiens.

L'inventaire des échanges est délicat car il exige de se donner une limite de temps, avec des risques d'omissions, pudeurs ou refus. Cependant, l'important n'est pas tant de repérer tous les échanges (ce qui est impossible) mais d'identifier les aidants sur les mêmes critères, sans biais d'un individu à l'autre, pour fonder les comparaisons qui forment le corps de cette étude. Chaque notification de soutien désigne un membre présumé du réseau social, en dehors du couple de ses parents. Les rubriques retenues couvrent un champ assez large de dépenses essentielles, notamment pour les trajectoires biographiques et donc la réalisation économique d'Ego, son développement personnel. Le détail des vocations est présenté en annexe, nous invitons le lecteur à en prendre connaissance avant d'aborder leur description car les échelles de temps, les populations de référence, le sens et la nature des dons ne sont pas identiques. Voici un résumé des six modalités retenues :

1. Pour les Ouagalais scolarisés, sont identifiées les personnes qui ont aidé Ego pour ses études. Le soutien peut être ancien et plusieurs modalités sont envisagées, dont le paiement des frais, l'hébergement, etc.
2. Les aides ponctuelles pour l'organisation de cérémonie, fête religieuse, pour surmonter un problème de santé ou une difficulté à payer une dépense courante. Le renseignement est limité aux douze derniers mois et chaque motif est différencié. Si connu, le montant est renseigné, tout comme la nature individuelle ou collective de l'aide.
3. Sur une durée identique de 12 mois, les mêmes questions sont posées pour les aides procurées par Ego à d'autres personnes. Il s'agit donc d'un transfert inverse aux précédents. Pour aider la mémorisation, plusieurs motifs ou occasions sont proposés, dans le but aussi de normaliser les comparaisons. L'intérêt est de saisir la solidarité qui émane des habitants de la capitale, sur la même durée de référence.

[4] Laure Pasquier-Doumer (Institut de Recherche pour le Développement, IRD) a contribué à la conception du module relatif au capital social.

[5] Le lien entre le capital social et les trajectoires biographiques d'Ego n'est pas abordé dans cette restitution, pour ne pas l'alourdir par une complexité difficile à maîtriser (voir Pasquier-Doumer L., 2009).

4. Le logement étant un investissement important, il est envisageable que l'entourage soit intervenu. Une batterie de questions tente de retrouver les appuis, soit une dizaine d'items déclinés selon le statut d'occupation du logement. Les temporalités d'accession au logement changeant avec les statuts, il a fallu opérer des choix de traitement détaillés en annexe.
5. Deux questions tentent de retrouver les soutiens à l'emploi, en distinguant le statut occupationnel d'Ego. Il est envisagé que les travailleurs indépendants et les employeurs reçoivent un appui pour le moyen de transport, le bien foncier, l'équipement ou le stock de marchandises. Pour les employés, journaliers et apprentis l'aide n'est pas monétaire, elle consiste en conseil, information sur les opportunités, recommandation ou même une embauche ferme. La question est posée pour le dernier emploi. Ici encore les résultats sont conditionnés à la population de référence.
6. Enfin, l'aide de la part des migrants du troisième groupe est notifiée. Ego renseigne alors une éventuelle contribution pour différents postes de dépense. Ainsi l'intensité de leur aide est évaluée et si elle existe, le migrant est intégré au capital social d'Ego.

Quelque soit la rubrique, le montant des aides pécuniaires est demandé, mais pas toujours renseigné ni correctement déclaré, pour des raisons de réserve, parce les dons répartis dans le temps sont faiblement mémorisés (certains sont de faible valeur numéraire). Aussi, au vu du manque de fiabilité de cette information, elle est restituée avec parcimonie, à titre indicatif.

Pour tous les individus ainsi identifiés, frère ou sœur d'Ego, personne-ressource les caractéristiques élémentaires sont relevées : sexe, âge, statut occupationnel simplifié, localisation et origine, cercle de parenté. La dispersion territoriale du capital social est reconstituée en demandant les lieux de naissance et de résidence des membres. Leur situation socio-économique est documentée par le niveau de scolarité, l'occupation professionnelle, son statut dans le travail et le type d'entreprise. Ces trois composantes ont été rassemblées, en s'aidant de l'activité décrite en clair, pour reconstruire des catégories socio-professionnelles, incluant plusieurs formes d'inactivité. Elles sont comparables aux catégories élaborées dans l'enquête transversale, bien sûr avec moins de précision. La méthode de leur reconstruction est expliquée en annexe. Inévitablement, le détail et la fiabilité de cette information sont fragilisés par l'éloignement dans le temps et l'espace. L'intensité du lien avec les sœurs est plus ténue car elles quittent le logement familial pour rejoindre la famille ou la résidence de leur mari[6].

L'analyse associe deux niveaux d'observation — Ego et chaque membre de son entourage — dans une hiérarchie qui oblige à quelques précautions statistiques et analytiques. Ou bien ces unités sont traitées séparément, ou bien elles sont associées dans le même modèle, une régression par exemple, mais avec des méthodes adaptées (modèles multiniveaux à composantes aléatoires). Dans le cas où Ego est l'unité d'analyse, des mesures agrégées de son entourage peuvent être associées à ses caractéristiques propres, très détaillées par les modules transversaux et biographiques[7].

Tout au long des développements à suivre, il convient de garder à l'esprit que ces différents cercles de l'entourage selon la parenté (aussi enregistrée) peuvent faire référence à des temporalités distinctes et des espaces changeants. Quand Ego est jeune, les frères et sœurs sont plus proches et plus souvent survivants. En prenant de l'âge, la dispersion territoriale augmente, notamment pour les sœurs, les collatéraux décèdent. Le réseau social construit au-delà de la parenté devrait quant à lui s'étendre, puisqu'on peut penser qu'il se construit dans le temps (ce qui n'est pas avéré). En effet, certaines rubriques font référence à des événements anciens : aide pour la scolarité, pour la construction du logement ou l'acquisition du dernier emploi. La frontière entre le réseau hérité et le réseau acquis change au cours du cycle de vie. Des échanges exceptionnels sont consignés pour un passé récent, l'année. En même temps, on doit s'attendre à ce que l'assistance varie avec l'âge.

En toute rigueur, le capital social étant défini par les aides effectives, on ne peut calculer la probabilité de son occurrence et donc l'intensité du soutien des proches. L'estimer supposerait de recenser la totalité de l'entourage d'Ego, tous les parents, collègues ou amis, puis de pointer ceux qui l'ont soutenu par un don ou un service. Cette entreprise fastidieuse et peu sûre était inenvisageable. Néanmoins, comme signalé, le protocole réalise cet inventaire préalable pour deux groupes, restreints mais faciles à reconstituer. Ce sont les groupes 2 et 3, à savoir les frères et sœurs (de même père, même mère) et les migrants avec qui Ego a un contact régulier. La modélisation

[6] Ce biais n'est néanmoins pas rédhibitoire : les effectifs sont équilibrés, le lieu de naissance des femmes est un peu moins bien renseigné ; le lieu de résidence des hommes est au contraire un peu moins précisément notifié (au regard des valeurs manquantes), probablement du fait des migrations. Cette faiblesse de l'information est néanmoins contenue car pour construire le réseau social, un contact régulier ou un don est requis.

[7] Ego, rappelons-le, est sélectionné pour restituer ses trajectoires et retrouver son capital social.

de la solidarité est donc conduite sur ces deux sous-ensembles de l'entourage. L'étude séparée du capital social dessine le profil des véritables aidants et aidés du point de vue d'Ego. L'accent est alors mis sur la configuration des transferts avec une fonction économique précise. Bien entendu des frères et sœurs ainsi que des migrants qui ont aidé appartiennent à ce capital social.

En dépit de l'intérêt que cela pourrait représenter (Morrisson, 2006) (Ancey, 1974), les échanges entre les membres de la cellule domestique ne sont pas enregistrés. Néanmoins, certaines aides mémorisées par Ego pour un propos spécifique (aide scolaire par exemple) ont pu provenir d'un frère ou sœur à un moment où il était présent dans le logement.

On perçoit bien que la complexe imbrication des groupes de référence, que l'entrelacement des aides aux temporalités différentes produisent une multitude de résultats pas toujours comparables. Sans compter que beaucoup de questions sont posées à ces statistiques.

⁂

L'organisation de la restitution des résultats tente de segmenter cette complexité en suivant la formation des groupes. Les deux reconstitués indépendamment des dons (la fratrie et les migrants proches) sont décrits en premier. Ensuite, la mécanique des aides est exposée dans le détail de chacune des six rubriques économiques qui ont servi à reconstruire le capital social. Cet ensemble d'aidants/aidés est enfin décrit comme un tout pour analyser les relations entre Ego (ses caractéristiques) et les membres du capital social également caractérisés par un éventail de traits. La démarche est essentiellement descriptive, avec une modélisation des probabilités de soutien, confrontées à ce que sont les individus et leurs motivations supposées.

Les thèmes transversaux à chaque objet sont introduits en fonction du questionnement et de ce que permettent les données. C'est d'abord la qualification démo-économique des groupes et des échanges qui est systématiquement introduite avec les descripteurs élémentaires : âge, sexe, occupation, niveau d'étude, activité parfois. Cette information est de moindre intérêt pour la fratrie, sinon pour renseigner ceux qui aident. Elle est en revanche instructive pour la population des migrants que l'on peut percevoir comme une expression de la diaspora burkinabè : les lieux de sa dispersion, sa structure par âge et surtout par sexe, l'intensité de son activité. Même s'il ne s'agit que des personnes ayant à la fois une expérience migratoire et un lien avec les Ouagalais, leur profil exprime l'histoire migratoire du pays et de sa capitale. L'essentiel des descriptions démo-économiques se rapporte néanmoins à chaque type d'aide, puis à l'ensemble des donateurs/bénéficiaires ; quelques redites sont alors possibles, mais seuls les facteurs les plus significatifs sont décrits. Ce détail permet d'envisager les conséquences de la transition démographique sur la taille du capital social, sa composition, l'importance du réseau hérité. Un autre angle de l'analyse démographique concerne la fratrie issue d'un même couple de géniteurs : on s'interroge sur la ressemblance des frères et sœurs pour quelques critères comme la scolarisation, l'activité. L'homogénéité mesurée de la fratrie est un point d'appui pour modéliser la réussite sociale de chacun en fonction de sa dispersion géographique ; puis finalement ces deux influences sur la décision d'aider Ego. En annexe est expliquée la méthode utilisée pour chiffrer cette réalisation sociale.

Une autre ligne de force des descriptions à venir est la parenté qui trace une limite entre le réseau social hérité et celui qu'Ego acquiert par lui-même. Il reçoit un entourage de parents, dont sa fratrie, puis est amené à fréquenter d'autres cercles, par alliance notamment. Peu à peu, l'entourage s'élargit grâce à de nouvelles bases relationnelles : celles construites au cours des études et du travail, lors de migrations, dans le voisinage renouvelé par les mobilités résidentielles. On peut s'attendre à ce que le nombre de parents survivants se réduise au cours du cycle de vie d'Ego, mais le réseau acquis susceptible d'augmenter viendrait compenser l'amenuisement du capital social de nature parentale. Cet élargissement peut être conditionné à la réussite économique, l'âge, le sexe, la localisation dans la ville, ce qui est examiné. Le facteur parental est considéré à propos de certaines rubriques de dons, mais surtout pour comprendre la construction du capital social en fonction des caractéristiques d'Ego.

L'impact de la pratique migratoire – le troisième thème– est d'emblée examiné en détaillant la dispersion géographique de la fratrie, ce qui était la raison initiale de son recensement. La matrice des origines et destinations est déjà représentative du passé migratoire de la ville, en montrant notamment combien Ouagadougou n'était qu'une destination parmi d'autres. Pour notre propos, ce groupe est un test sur la part des obligations parentales, sociales (la réussite), migratoire (devoir propre à cette pratique ?). Mais les relations entre les mobilités, le réseau social et le développement sont plus clairement décortiquées avec le second groupe, l'ensemble des migrants connus d'Ego, pour estimer la contribution économique de la diaspora. Il convient aussi de s'interroger sur la capacité d'Ego à construire ce réseau, dont l'étendue compte autant que la générosité des migrants. Les lieux d'origine et de résidence actuelle de tous les aidants complètent ce tableau pour l'ensemble du capital social et dans le détail des soutiens, quand la situation géographique se révèle opérante. Mais il s'agit moins de l'influence de la migration que de celle de la localisation.

Les vocations économiques de l'aide renseignent une partie de la contribution collective au développement économique individuel, le dernier thème transversal. C'est dans la section consacrée à chaque rubrique que cette problématique est plus

présente. Elle est documentée par ce que l'on connaît des donateurs et du bénéficiaire. Savoir si le soutien à l'éducation par exemple est plutôt pris en charge par la parenté proche, si les amis ou relations aident plus souvent à trouver un travail. Le profil d'Ego est également envisagé comme influent, bien sûr pour les dons qui émanent de lui, mais pas seulement. Le niveau de vie de son logement peut indiquer si la « solidarité » se dirige vers les personnes les plus aisées ou celles qui sont dans le besoin. L'économie intervient aussi dans les capacités individuelles à élargir, conforter le capital social. Avoir des ressources aide à connaître et fréquenter les autres, éventuellement les obliger. Ce qui ramène à la question des obligations réciproques que l'on pourrait prendre pour de la solidarité. L'existence d'une obligation morale est aussi testée pour ceux qui réussissent dans leur vie professionnelle ou par la migration. Est-ce que le migrant doit quelque chose à ses proches, au-delà de sa réussite sociale, en dépit de son éloignement ?

Le protocole de l'enquête « Ouaga 2009 » est présenté en annexe, avec les formulaires du module ad hoc. Le présent exposé a choisi de privilégier l'expression graphique des résultats, plutôt que les tableaux moins immédiats à lire ou interpréter. L'information est ainsi visualisée plus efficacement, pour le lecteur comme pour l'analyse ; les tendances et contrastes se dégagent mieux, autorisant dans bien des cas à ne pas s'étendre sur la description. L'usage de régressions plus fines[8] est restitué de la manière la plus simple, en commentant les résultats sans rentrer dans le détail technique car ces rapports veulent rester accessibles à un plus large lectorat. Leur but est de poser le maximum de questions avec les données disponibles. Les traitements statistiques et graphiques sont réalisés avec le progiciel Stata, version 14[9].

[8] Comme les modèles mixtes pour l'analyse multiniveau ou le traitement des modèles de durée en temps discret par des modèles logistiques, plutôt que des régressions de Cox.

[9] StataCorp. 2015. *Stata Statistical Software: Release 14*. College Station, TX: StataCorp LP

## MIGRATION, SOUTIEN ET RÉUSSITE SOCIALE DANS LA FRATRIE

La fratrie a été recensée car le lien fort qui unit ses membres est un moyen de retrouver les migrations anciennes, avec le recul historique d'une génération. Comme ils partagent une même origine parentale et souvent géographique, sociale, il est intéressant de modéliser leur réussite professionnelle pour la mettre en perspective de la dispersion territoriale. Ce qui est l'objet des développements qui suivent pour tenter de distinguer ce qui de l'un ou l'autre motive le soutien. Cette description est instructive de la contribution de l'histoire migratoire des Ouagalais à la construction du réseau social.

La démonstration statistique est donc construite sur l'évaluation de l'ascension sociale, avec des indices simples et discriminants. Leur construction est détaillée et commentée en annexe. Le principe est d'attribuer un niveau de réalisation socio-économique aux différentes catégories occupationnelles, elles-mêmes reconstruites à partir des indications sur l'occupation, le statut du travail, le type d'entreprise. Les options correspondent à un dosage de la perception sociale des statuts, différentes méthodes de calcul, introduire ou pas le niveau d'éducation ou le niveau de vie/confort du logement. Ils sont utilisés indépendamment ou lissés en une moyenne.

### La mesure de l'héritage familial et du contexte régional

La réalisation professionnelle des collatéraux par la migration est mesurée à partir de l'héritage commun familial qui fait qu'ils se ressemblent un peu. Cet effet contextuel donne plus de précision à la comparaison des migrants et des sédentaires, dès lors qu'on la mesure avec les modèles multiniveaux appropriés[10]. Est confirmée une ressemblance significative entre les membres d'une même fratrie, incluant Ego, pour tous les indices[11]. Le coefficient de corrélation intra-fratrie est de 0,3 pour la moyenne des différents calculs proposés. Cela signifie que la disparité entre tous les individus de la population étudiée se partage pour un peu plus des deux-tiers par les inégalités entre membres d'une même fratrie et pour moins un tiers par les écarts entre les fratries. La similitude est la plus forte pour l'indice associant les catégories socioprofessionnelles et le niveau d'éducation des collatéraux, atteignant la valeur de 0,42. Cela s'explique par le fait que cet indice privilégie la situation en début de vie active (niveau des études), soit peu de temps après l'émancipation de la famille, à un moment où l'héritage familial est plus prégnant. Compte tenu de la forte contribution de l'éducation au calcul de l'indice, il est probable que la ressemblance traduit les chances partagées entre les membres d'une même famille. Ensuite, au cours de l'activité, la part d'autoréalisation augmente, contribuant à la différenciation des frères et sœurs. Pour l'indice qui en tient compte, la corrélation n'est plus que de 0,26. Elle tombe encore pour l'indice attribué manuellement aux CSP qui traduit mieux la perception sociale de la réussite socio-économique, insistant sur la réalisation personnelle.

Existerait-il un effet contextuel des régions ? Le même modèle avec un niveau géographique supplémentaire permet d'y répondre, tant pour les provinces de naissance que de résidence. Il est très faible en général, à peine significatif. Il est plus élevé (corrélation intra-région de 0,1) pour un indice[12], pratiquement négligeable pour les autres. Néanmoins, l'incidence économique régionale est plus élevée pour ceux qui y restent que ceux qui en partent. Une conclusion qui vaut aussi pour l'effet contextuel des parents identiques, car la migration diversifie les réalisations personnelles.

En réalité, le contraste régional et le contexte du lieu importent, mais à une autre échelle mise en évidence dans le graphique suivant qui témoigne du niveau socio-économique des sédentaires, ceux restés dans leurs régions de naissance. Toutes les provinces sont défavorables avec des partitions selon des grands ensembles (le découpage provincial plus fin est peu discriminant). Ainsi le Sud-Ouest, le Centre-Sud et le Centre et le Centre-Est réservent des conditions défavorables mais similaires à leurs natifs qui n'ont pas migré. Ouagadougou apporte un environnement similaire à la Côte d'Ivoire ; le reste du continent et du monde étant bien plus propices. Notons

[10] Cette ressemblance des frères et sœurs ayant les mêmes parents est estimée par les modèles mixtes (ou multiniveau) qui décomposent la variance totale du niveau socio-économique individuel. Le modèle utilisé est inconditionnel – sans variable explicative –, il est estimé par la commande «mixed » du logiciel Stata 14. La variance totale est décomposée entre l'hétérogénéité des individus au sein de la fratrie et celle entre les fratries. Un coefficient de corrélation intra fratrie est calculé qui mesure ce degré de ressemblance des collatéraux en rapportant la variance entre les fratries à la variance totale. Plus ce coefficient est élevé, plus les frères et sœurs se ressemblent pour la variable testée.

[11] Les frères et sœurs de moins de 12 ans sont de fait exclus de ces calculs car considérés comme inactifs il était exclu d'évaluer leur niveau économique. Ils ne comptent que pour moins de 5% des effectifs des frères et sœurs.

[12] Celui qui exprime le score de l'analyse factorielle.

que les sédentaires subissent tous (sauf les Ouagalais) des écarts négatifs par rapport à la moyenne de leur fratrie, du fait de l'avantage retiré de la migration. Ce sera l'objet de la section suivante, mais déjà la comparaison régionale est édifiante : tous ceux qui partent font mieux que le reste des frères et sœurs sédentaires, même ceux qui partent de Côte d'Ivoire.

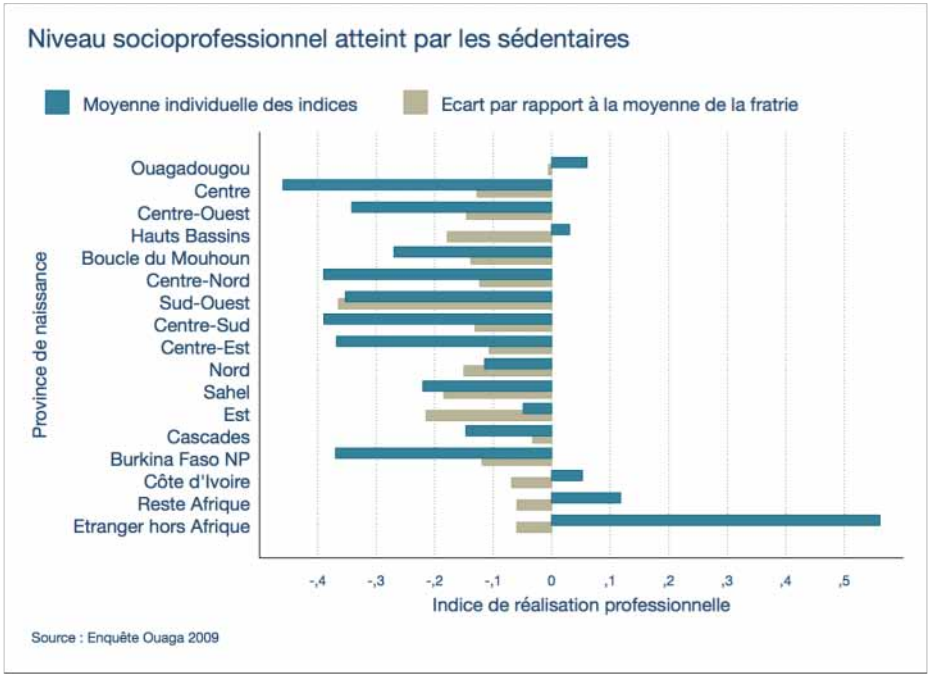


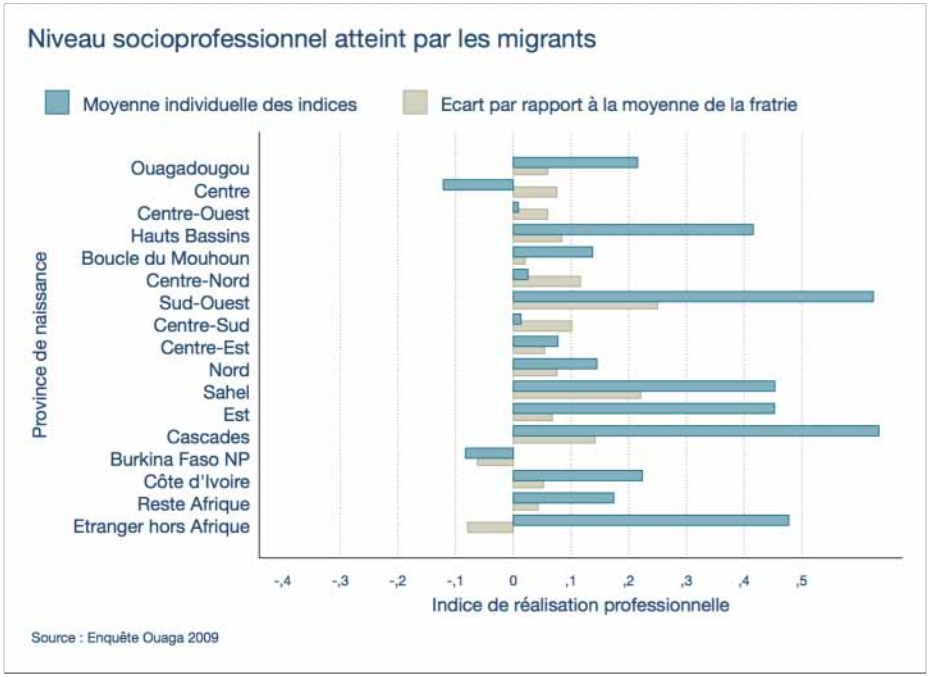


## La dispersion territoriale de la fratrie

Avant d'aborder la composante socio-économique de l'histoire de la fratrie, une brève description de la configuration de la matrice des origines et destinations donne le sens des flux qui ont contribué au peuplement de la capitale. Ego est Ouagalais en 2009, la localisation de ses frères et sœurs et de lui-même témoigne des choix résidentiels réalisés par sa génération. Le sens des mouvements confirme une configuration triangulaire entre la province (notamment le plateau mossi), Ouagadougou et essentiellement la Côte d'Ivoire. Cette dernière ayant détourné jusqu'aux années de crise un flux qui sinon aurait contribué au développement urbain.

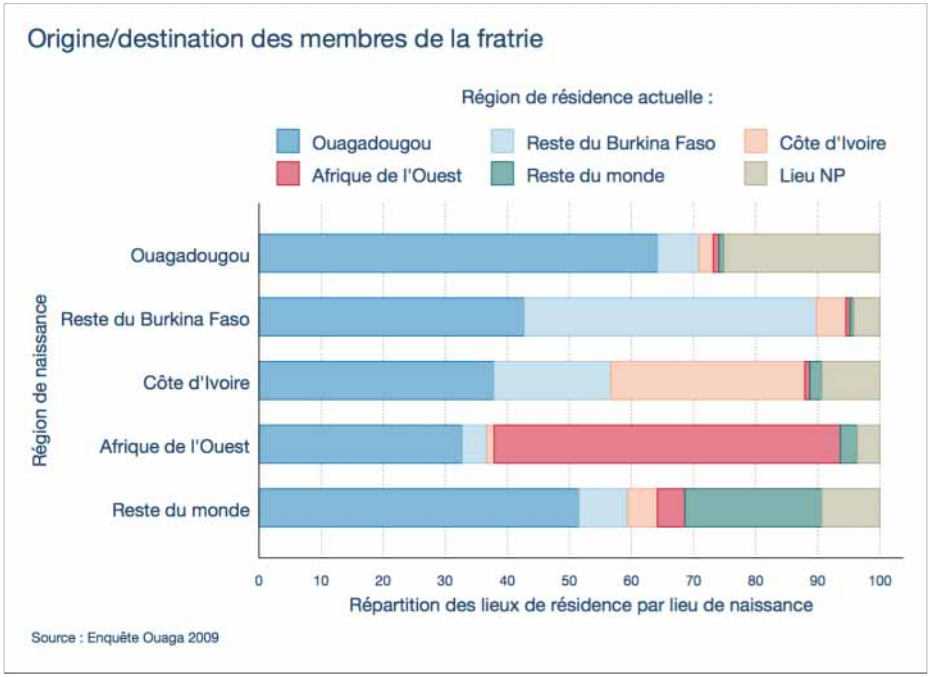


Le premier graphique met en correspondance les lieux de naissance et de résidence de toute la population observée, migrante et sédentaire. On y voit par exemple que 64% des Ouagalais de naissance vivent encore dans la ville en 2009. Justement, la part des sédentaires est la première information sur les capacités de rétention de la région, suivie par la distribution des destinations selon l'endroit de la naissance. Le second graphique illustre la même information, mais pour les seuls migrants[13]. L'autre information qui fait la différence tient au calcul des pourcentages, pour l'ensemble des migrants dans ce cas. Est ainsi mieux restituée l'importance des effectifs de la mobilité selon l'origine. Se confirme l'origine provinciale et rurale de la migration : 58% des membres de la fratrie, incluant Ego, y sont nés et 66% des seuls migrants. En revanche, la capitale prévaut pour la résidence actuelle (48%). Un chiffre à rapprocher des 28% qui y sont nés pour mesurer la part de la migration dans le peuplement de la ville.

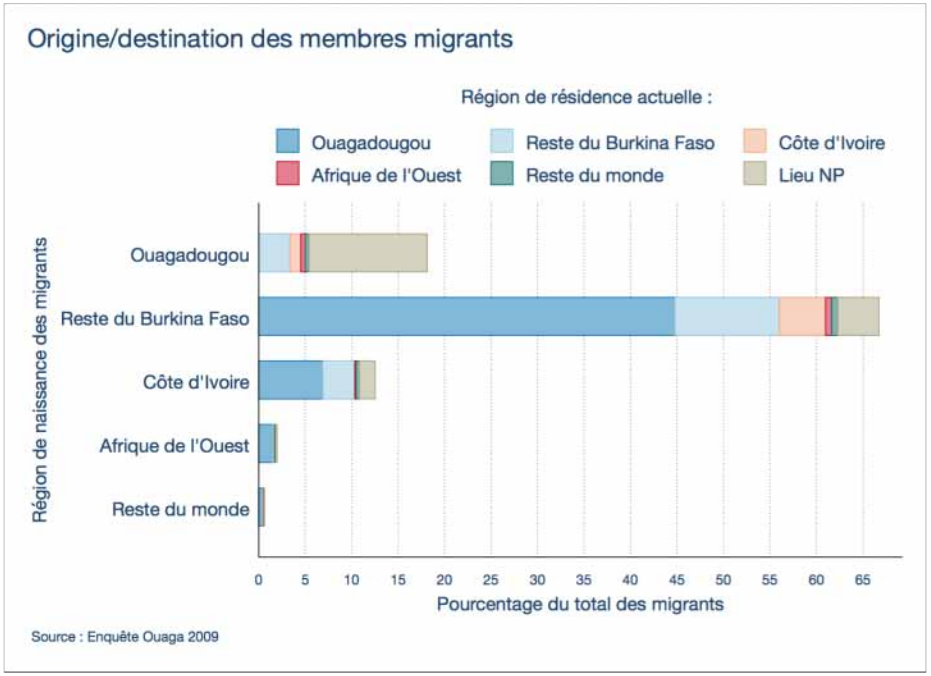


Revenons au premier graphique qui donne la double distribution spatiale des frères et sœurs des Ouagalais en 2009. Si elle ne reflète pas exactement l'histoire migratoire du pays, elle rappelle le choix des destinations par la génération d'Ego et la mise en concurrence de Ouagadougou par rapport aux autres options. La première est bien sûr de ne pas quitter sa région de naissance. Ainsi 64% des natifs de Ouagadougou y résident encore en 2009, alors que cette proportion est de 47% pour les membres de la fratrie nés dans le reste du pays, seulement 31% pour les personnes nées en Côte d'Ivoire. La majorité d'entre eux se trouvent dans la capitale, soit le double environ de ceux qui se sont installés dans le reste du Burkina. Les événements ivoiriens ont contribué à disperser la seconde génération d'une migration ancienne qui avait détourné l'exode rural au détriment de la capitale. Leurs enfants corrigent cela en partie, certains revenant au « village » (19% des natifs de Côte d'Ivoire) la majorité se dirigeant vers la capitale (38%). Ce retour est à mettre en perspective de la situation dans le reste de l'Afrique qui a mieux fixé les descendants de migrants : 56% y résident encore (mais pour des effectifs plus faibles et moins fiables). Près de 43% des

[13] Le découpage retenu pour le graphique n'est pas toujours le même que celui utilisé pour définir le migrant. Il est identique pour la capitale mais pas pour le reste du pays, une seule grande région pour le graphique alors que les migrants sont définis par le changement de province. Ce qui explique que sont comptés des migrants au sein du pays, mais pas à l'intérieur de la capitale.

individus nés en province vivent à Ouagadougou, soit un peu moins que la proportion de « sédentaires » en 2009, certains y étant retournés après un parcours migratoire. Les autres destinations sont marginales, mis à part les 5% qui se retrouvent en Côte d'Ivoire. Ouagadougou est une destination bien plus attractive, du moins quand un des collatéraux y réside.

Le second graphique donne la mesure de la contribution provinciale à la population des migrants, dont ils composent les deux tiers. Parmi ces migrants ruraux, 67% résident à Ouagadougou, un chiffre à rapprocher des 51% de résidents en 2009 originaires du pays ; soit la moitié de la fratrie. Un sur cinq environ des membres (17%) a changé pour une autre province de l'intérieur, 7% pour la Côte d'Ivoire. Le second trait marquant des origines est la place des natifs de Côte d'Ivoire (12%) et du reste de l'Afrique (2%). Cette importance rappelle celle de l'émigration ancienne vers la République de Côte d'Ivoire principalement où les Burkinabé ont fondé une famille. Au point que les individus qui y sont nés sont aussi nombreux que les natifs du Centre-Ouest qui a fortement contribué au peuplement de la capitale.

La surprise vient peut-être de la haute proportion de migrants natifs de Ouagadougou dont Ego ignore où ils se trouvent. Ils représentent un quart des natifs, 70% des migrants. Cette perte de contact est inattendue dans une société dont on suppose, peut-être à tort, qu'elle est structurée par les liens de parenté. A l'examen, il s'avère que ce sont principalement de jeunes migrants, souvent en situation précaire (Cf. infra) dont les aînés ne se préoccupent pas. Est-ce l'expression d'une négligence de ceux-ci, une rupture des cadets avec la société de départ ?

## Les changements de l'activité et l'ascension sociale par la migration

Si le migrant économique délaisse un environnement auquel il ne fait plus confiance, le départ devrait améliorer son statut socioprofessionnel. Au-delà du simple constat des modifications qui reflètent le marché de l'emploi et l'économie des régions, il est difficile d'établir la preuve d'une ascension sociale due à la migration. C'est pourtant un préalable au diagnostic sur les motivations de l'aide, selon qu'elles sont obligées par la parenté, en compensation de la réussite économique ou associée au statut migratoire.

Les analyses qui suivent s'intéressent aux membres de la fratrie en âge d'activité et d'une migration autonome, soit de 16 à 64 ans. Le migrant, rappelons-le, est défini par la résidence dans une province burkinabè ou région/pays différente de celle de la naissance[14]. Une première description de la variation des catégories entre les sédentaires et les migrants est présentée. Cependant, des techniques statistiques plus fines sont requises pour dégager et contrôler les facteurs de l'accomplissement professionnel et mieux identifier les déterminants d'une aide de la part des membres de la fratrie. Les facteurs de la réalisation sociale ont des calendriers différents : l'éducation est précoce, l'accumulation du patrimoine et des dépendants plus tardive. Il importe donc de contrôler ces temporalités différentes puisque l'on observe des frères et sœurs à tous les âges, selon une coupe transversale[15]. De surcroît, les hommes et les femmes n'ont pas le même calendrier professionnel. Pour les premières, l'activité rémunérée est en partie oblitérée durant la période de reproduction. Ce qui suggère d'introduire cette influence par l'interaction entre l'âge et le sexe car les variations du cycle de vie ne sont pas linéaires. Une autre évidence analytique se dégagera des configurations territoriales de l'emploi : il n'existe pas une migration professionnelle générique mais autant de profils et de possibilités que de couples de lieux. La migration met en relation les spécialisations économiques régionales, notamment agricoles ou commerciales, autant que les inégalités scolaires du territoire. Pour la même raison, les mouvements entre les lieux ne sont pas symétriques : aller de la province à la capitale (agriculteurs, étudiants) n'est pas le contraire que s'installer en région quand on naît dans la capitale, un déplacement qui touche plus souvent les fonctionnaires. Pour une part, il s'agit d'un processus sélectif : des personnes sont plus aptes à la mobilité du fait de leur niveau scolaire, capacités et pratiques professionnelles ou leur âge, sexe. Le filtre opéré par la migration joue également sur les capacités d'installation dans le lieu choisi. Par ce double processus, les migrants peuvent apparaître gagnants sans que l'on puisse le mettre au crédit d'un meilleur environnement. Dit autrement, les caractéristiques individuelles (l'âge, le sexe, l'éducation...) et contextuelles (les lieux de naissance et résidence) infléchissent tant la décision de migrer que la réalisation professionnelle sur le lieu d'installation. Une partie de ces difficultés peuvent être contournées par une analyse multiniveau, s'appuyant sur la part de ressemblance entre les enfants d'un même couple qui héritent des conditions sociales et géographiques proches.

[14] L'importance des lieux méconnus, essentiellement pour la résidence, introduit un doute sur la définition du migrant. La définition considère que si le lieu de résidence est ignoré alors que la région de naissance est connue, le frère ou sœur d'Ego a probablement migré. Quand l'un et l'autre lieu sont inconnus, l'individu est retiré de l'analyse.

[15] Seul un suivi biographique des trajectoires résidentielles et professionnelles permettrait d'associer la migration à un changement de statut professionnel (ce qui est fait à une autre occasion). C'est pour cette raison que l'on se limite à envisager le gain à être un migrant au moment de l'enquête, et non pas celui de la migration proprement dite, ce qui est différent.

Une première série d'observations graphiques détaille en quoi les catégories occupationnelles diffèrent entre les sédentaires et les migrants, selon les lieux de naissance et de résidence ; lesquels traduisent le contexte économique local que le migrant décide de changer.

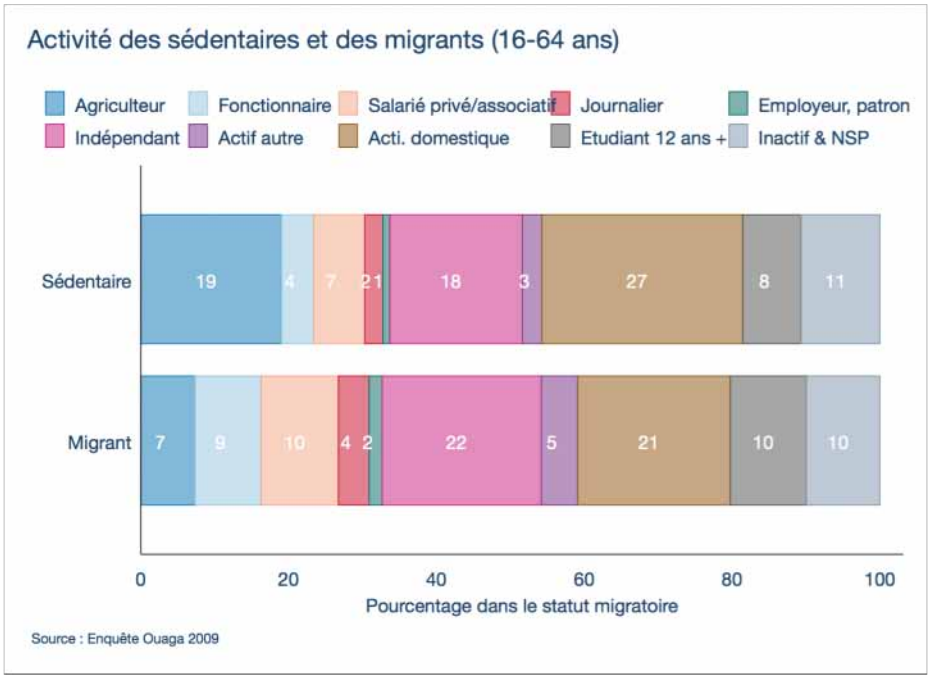


Ce graphique visualise le croisement entre le statut migratoire et le statut occupationnel [16]. Il montre de manière directement lisible les changements professionnels associés au fait de quitter sa région de naissance. Les pourcentages sont calculés dans la catégorie migratoire, indiquant l'importance de chaque activité au sein de cette population de référence (les sédentaires, les migrants).

Les activités en recul sont celles des agriculteurs (de 19 à 7%) et des activités domestiques exclusives (de 27 à 21%), les deux sont plus dépendants du travail familial non rémunéré. Une interprétation alternative est de penser que ces tâches liées à la reproduction de la famille sédentarisent ceux qui en ont la charge ; ils forment cette ressource que sont les hommes prêts à migrer. Le départ favorise le passage vers les activités rétribuées, salariées avec une augmentation très nette du fonctionnariat. Il s'agit d'une catégorie particulière car le salarié public est tenu à une certaine mobilité professionnelle. La scolarité motive certaines migrations, de même que celles-ci améliorent le capital humain. Quitter sa région de naissance est favorable à l'émergence l'entreprenariat, mais aussi à des statuts précaires comme le travail à la tâche (un peu).

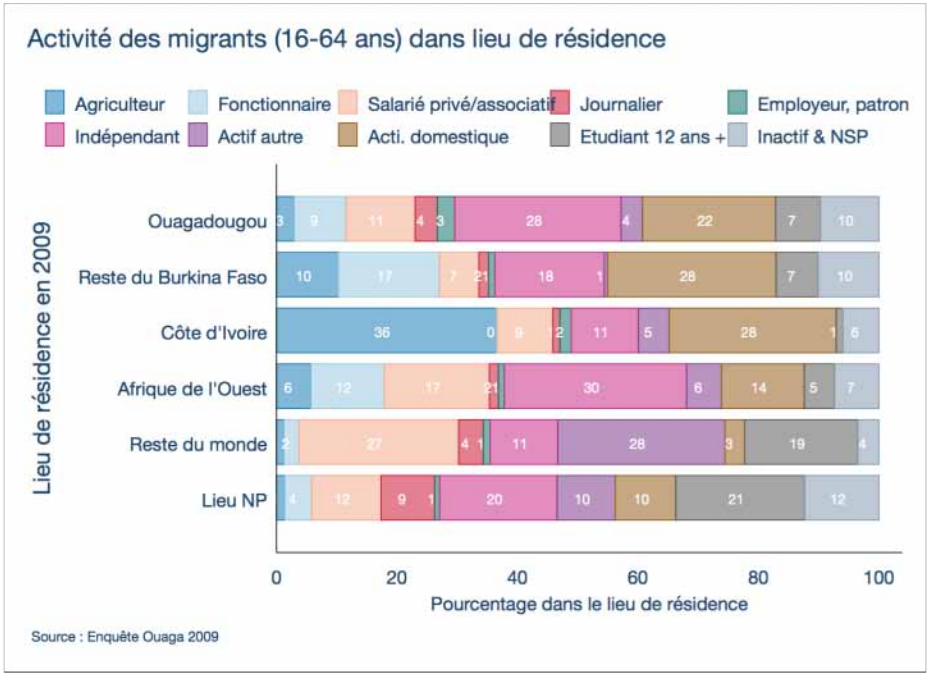


Le graphique précédent et l'analyse factorielle (non reproduite) se complètent pour montrer les spécialisations professionnelles selon le lieu de résidence des seuls migrants. Se précise notamment le profil des frères et sœurs dont Ego ignore précisément où ils se trouvent. Ils sont aides familiaux, étudiants ou journaliers, des jeunes pour la plupart, dont on peut penser qu'ils ont rompu le contact avec leur famille, au moins momentanément. Or cette part de précarité est forte pour les natifs de la capitale qui ont migré. Les indépendants (ou travailleurs informels) sont relativement plus nombreux à Ouagadougou, une caractéristique des migrants anciens et âgés qui, peu ou pas scolarisés, ont dû développer leur propre activité. Ce statut est aussi caractéristique de l'Afrique de l'Ouest (hors Côte d'Ivoire), avec le salariat,

[16] Les catégories avec de très faibles effectifs ont été exclues, dont les aides familiaux.

deux facettes du travail des migrants dans le continent. Les fonctionnaires sont surreprésentés parmi ceux qui se sont dirigés vers la province, par affectation pour une bonne part, que l'on retrouve aussi dans le reste de l'Afrique (mais qui dans ce cas sont très peu nombreux). Les activités domestiques exclusives, en fait le premier statut en importance absolue, signalent les femmes au foyer et donc les migrations matrimoniales. Le salariat privé est une caractéristique de la mobilité vers le reste du monde (sans garantie statistique), il concerne peu les migrants vers la province où ces opportunités sont plus inhabituelles. Le salariat bénéficie aux migrants qui résident dans la capitale et le reste du continent. Les agriculteurs sont majoritaires parmi ceux qui ont migré en Côte d'Ivoire, comme le travail domestique féminin qui en est le pendant.

Pour compléter ce tableau, considérons les configurations professionnelles selon les lieux de départ, en distinguant les sédentaires qui s'y maintiennent et les migrants qui les quittent. Les premiers définissent le profil économique des régions, le travail qui s'y développe ; les seconds montrent la sélection opérée par la migration et les opportunités offertes par les nouvelles installations. Cette simple comparaison des personnes actives (de 16 à 65 ans) annonce l'étude à suivre de la promotion sociale associée à la migration.

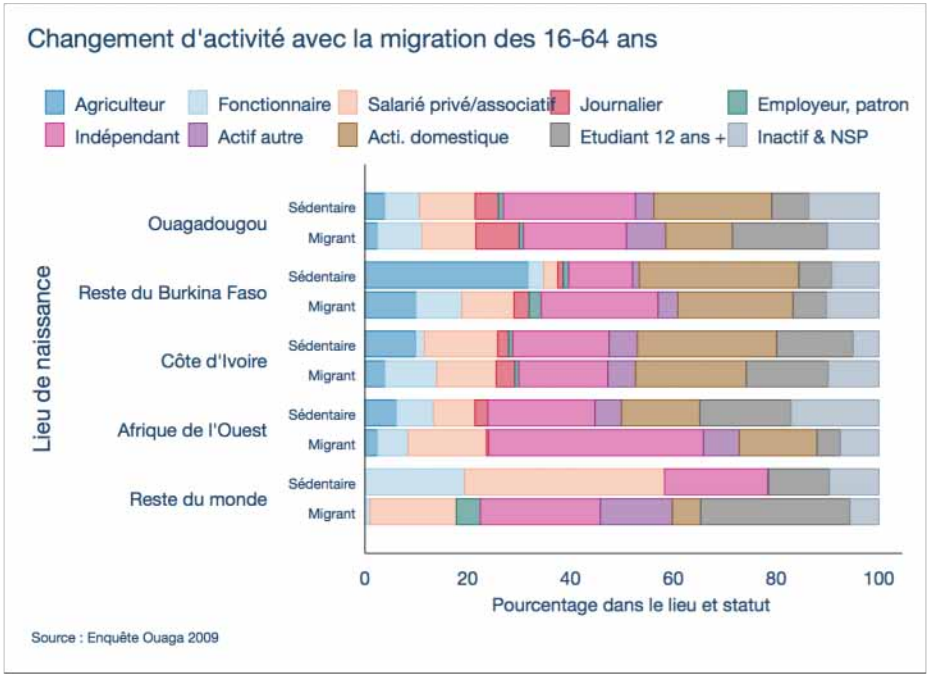


C'est une question d'appréciation, mais les changements sont contenus : si les contextes changent, les individus ne voient pas leurs qualités se modifier radicalement ; opère surtout une sélection de ceux qui partent. La modification la plus notable est le recul du métier d'agriculteur (sans considération du statut, indépendant ou aide/salarié). Cette preuve de l'exode rural est plus ample en province, son occurrence est divisée par trois, mais s'observe partout. Partir de Côte d'Ivoire implique aussi l'abandon du secteur primaire. Le recul des activités domestiques exclusives suit une tendance parallèle qui signifie une meilleure participation des femmes à une activité rémunérée. Le changement est particulièrement notable pour les migrants nés à Ouagadougou (de 23% à 13%), ce qui s'explique par la jeunesse de ceux qui partent, souvent pour l'école. Cette motivation est particulièrement notable pour les quelques frères et sœurs nés hors du continent. L'autre caractéristique professionnelle des départs de la capitale est l'augmentation du travail à la tâche, des activités indéfinies, exprimant une précarisation qui peut être due à la difficulté d'insertion économique dans la ville, des jeunes principalement (dont on ignore souvent la localisation). Le travail informel est associé au départ de la province, qui accompagne l'abandon de l'agriculture qui n'a pas favorisé la scolarité, mais

l'informalité est aussi l'expression urbaine des formes domestiques du travail. La fonction publique est intrinsèquement liée à la mobilité, une confirmation pour tous les lieux de l'observation générale précédente. Est toutefois remarquable le cas des natifs de Côte d'Ivoire qui ont su profiter de l'offre universitaire burkinabé comme tremplin vers le fonctionnariat (la fonction publique ne leur était pas accessible en Côte d'Ivoire). Enfin, la migration favorise le salariat mais surtout à partir de la province et un peu (sans garantie statistique) à partir de l'Afrique de l'Ouest. Au final, le changement est de peu d'impact considérant la faiblesse de cette pratique (10% des migrants originaires du reste du pays). Dans la plupart des cas, sauf de la Côte d'Ivoire, l'inactivité ou le chômage semble reculer.

L'appréciation qualifiée des gains de la migration est confirmée, pour tous les indices, en tenant compte de l'homogénéité des membres de la fratrie. Plus de la moitié (53%) d'entre eux, de 16-64 ans, ont quitté leur région de naissance. Ce seul fait amène une amélioration socio-économique significative et statistiquement robuste, mais elle est d'ampleur relativement modérée. Pour la moyenne des indices centrés et réduits, le gain est d'un quart d'écart-type, ce qui n'est pas un saut qualitatif radical, considérant que 95% de la population se distribue entre -2 et +2 écarts-types. Pour se repérer sur l'échelle plus concrète de l'indice manuel, cela correspond à un gain équivalant à la moitié du passage de salarié à fonctionnaire. L'avantage se réduit pour l'indice qui intègre le niveau de vie du référent-logement, qui est un acquis du cycle de vie sur une longue période susceptible d'atténuer le gain migratoire. En revanche, les chances de faire mieux que le reste de la fratrie augmentent de 80% pour les migrants, par rapport à ceux qui restent.

La nette mais modeste ascension sociale est-elle expliquée par l'âge des migrants, les différences de trajectoire occupationnelle entre les sexes, par la dommageable situation économique des zones de départ, notamment rurales[17]. Disons en simplifiant les résultats des modèles testés que le gain socio-économique de la migration est parfois renforcé par le contrôle des facteurs de variation retenus, selon les indices choisis. Mais l'impact des couples de lieux est mal interprétable car ils définissent aussi le migrant, certains étant éliminés pour colinéarité. La seule introduction du sexe et de l'âge, de leur interaction, ne change pas radicalement l'estimation du gain d'un départ de la région de naissance. Notons surtout que l'ascension sociale devient très modeste quand les fonctionnaires et étudiants sont écartés de la population analysée, c'est-à-dire quand on ne prend plus en compte la mobilité scolaire et celle professionnelle des personnes avec un niveau socio-économique plus élevé. Une autre évidence enfin : à aucun âge une femme migrante n'obtient un score supérieur ou égal à un homme sédentaire, beaucoup s'en faut. La situation économique des femmes âgées de plus de 60 ans est la plus désavantagée, pour des quantités de raisons scolaires, reproductives (la baise historique de la fécondité facilite l'insertion professionnelle) et matrimoniales puisque la différence d'âge avec leur époux les expose très tôt aux conséquences de son décès.

[17] Ce serait un non-sens d'introduire l'éducation dans les variables explicatives car le niveau scolaire est pris en compte par les indices, explicitement ou à travers les CSP.

## Qui aide dans la fratrie ?

Ce long préambule ramène à la question initiale des incitations parentales, économiques ou statutaires de l'aide des frères et sœurs. L'hypothèse est avant tout de tester une éventuelle obligation des migrants envers ceux qui restent, en réalité envers Ego qui est citadin et pour cette raison probablement moins en demande d'un soutien, du point de vue de sa fratrie. Est ensuite posée la même question de l'aide réciproque apportée par Ego. Seuls les membres âgées de vingt ans et plus sont considérés comme susceptibles de rentrer dans le jeu des solidarités, à l'exclusion d'Ego, évidemment.

Le premier constat est que les frères et sœurs n'aident que très rarement les Ouagalais représentés par Ego : six sur cent, ce qui reflète une solidarité très étroite pour des besoins en partie exceptionnels mais qui portent surtout sur une longue durée. Si le frère ou la sœur est migrant, les chances d'un soutien augmentent de 80%. Une origine provinciale est défavorable, elle réduit de 40% les chances d'Ego, en partie parce qu'il est urbain. Les autres origines ne font pas la différence. En revanche, le lieu de la résidence actuelle est décisif : l'aide se fait deux fois plus rare (par rapport à une résidence ouagalaise) si elle est provinciale, près de quatre fois plus élevée pour les frères ou sœurs hors du continent. La résidence ivoirienne ou africaine est faiblement favorable, mais sans garantie statistique nette avec notre échantillon. Parmi les provinces moins propices, notons dans un ordre décroissant mais significatif le Centre, la Boucle du Mouhoun, Sahel et Cascades. Les sœurs d'Ego contribuent moins souvent (les chances baissent de 40%) et les jeunes adultes, disons avant 30 ans, moins que leur aînés qui interviennent deux fois et demi plus souvent, grâce probablement à leur consolidation économique. Or justement, la probabilité d'une aide est nettement infléchie par le statut professionnel, que l'on peut exprimer par la moyenne des indices construits. Les fonctionnaires ont les ressources qui les désignent comme meilleurs donateurs, à l'égal des patrons et employeurs, beaucoup mieux que les agriculteurs ou les actifs non rémunérés, pour ne conserver que les

différences statistiquement significatives, parce qu'importantes. Ces écarts exprimés en écart-type de l'indice résumé se traduisent par une réduction de moitié des chances d'un soutien, à sexe et âge égaux. L'avantage du migrant est alors un peu réduit (à 55% de chances supplémentaires par rapport à 80% sans ces variables explicatives ; ce qui tend à prouver que la réussite n'explique qu'une partie de l'obligation des migrants. Il est intéressant de remarquer que le niveau d'éducation est le meilleur incitateur à l'entraide des frères et sœurs, mais il est associé à la réussite professionnelle dont l'influence n'est alors plus effective[18]. L'achèvement scolaire à partir du collège multiplie par 2,5 et plus les chances d'un soutien à Ego. L'éducation reçue crée une obligation forte envers le reste de la fratrie, au-delà de solidarités que l'on présumerait traditionnelles. Le modèle complet (avec les informations à notre disposition) inclut les lieux de résidence et de naissance, l'âge et le sexe, l'éducation. L'incitation à l'entraide de la part des migrants se maintient (chances augmentées de 48% *ceteris paribus*) expression d'une obligation morale par rapport à ceux qui sont restés. Les contributions de la maturité sont renforcées, tous les niveaux d'éducation par rapport à ceux qui n'ont pas été scolarisés incitent à une augmentation de l'entraide fraternelle. Autre fait notable dans cette formulation plus complète des influences croisées : la Côte d'Ivoire se dégage comme favorable à l'aide en tant que pays de résidence (augmentation de 2,5 fois les chances d'une contribution d'un membre de la fratrie) mais avec un effet négatif (moins 45%) quand le même membre y est né. Renvoyant à une forme singulière de migration, l'installation et la fondation de la famille dans ce pays tendraient vers un effritement des liens.

## LES MIGRANTS-RESSOURCES

Le second groupe-témoin, qui autorise une mesure de la probabilité de venir en aide à Ego, est constitué de l'ensemble des migrants avec qui celui-ci entretient des contacts réguliers. Des migrants qui présentent, nous venons de le monter au sein de la fratrie, une meilleure prédisposition à aider, au-delà de leur réussite sociale, elle-même incitative. Sauf que cette fois-ci, on ne se limite pas à la fratrie ni même à la parentèle. Ces personnes-ressources présentent une autre particularité intéressante, celle d'approcher la définition d'une diaspora[19] ; en cela qu'elles ont connu une expérience migratoire et qu'elles conservent des relations avec les Ouagalais. Toutes ne sont cependant pas expatriées ou en migration au moment de l'enquête, certaines se trouvant même dans la capitale. La composition de cette population perçue migrante est une autre manière de décrire la pratique avec un peu de recul historique, selon une perception conforme à la notion de réseau social. Car cette perception du statut migratoire par Ego exprime une attente sociale. Elle amène autant la question de la générosité du migrant que celle de l'étendue et de la composition de cette ressource potentielle pour chaque citadin. Les résultats qui suivent tendent à montrer que connaître plus ou moins de migrants importe plus que les obligations morales auxquelles ceux-ci se conforment. Un autre avantage à étudier ce groupe-témoin est qu'il réunit un éventail diversifié de parentés, ce qui amène à mieux dégager la graduation de ce lien dans la construction du réseau social.

### La composition de l'entourage d'Ego avec une expérience migratoire

La composition démo-économique de cet entourage particulier des Ouagalais apporte un éclairage sur la pratique migratoire burkinabè. Cette communauté des migrants en lien avec capitale, qui s'en sont en partie détournés ; exprime le peuplement de la ville et son contrepoint vers la Côte d'Ivoire. Le migrant en lien avec un Ouagalais constitue un prolongement de la socialisation sur laquelle ce dernier peut compter. D'où l'intérêt de connaître la structure par âge et par sexe de l'ensemble des migrants, leur localisation et leurs activités. Ce n'est qu'un chiffre très approximatif[20], mais pour donner la mesure de cette pratique, avançons une estimation de plus de 600 000 personnes qui auraient eu une expérience migratoire, ou qui seraient perçues comme tel, soit l'équivalent d'un tiers de la population ouagalaise.

[18] Ce qui est inévitable puisque le niveau d'étude est une des composantes de l'un des indices, en même temps que de l'achèvement socio-économique.

[19] Dans le sens strict de la notion de diaspora, cette désignation est dans la situation présente abusive ; cependant, à l'échelle de l'individu elle évoque bien ce qui est mesuré.

[20] Approximatif du fait de la définition subjective du migrant et du décompte à partir des déclarations des adultes interrogés sur leur biographie.

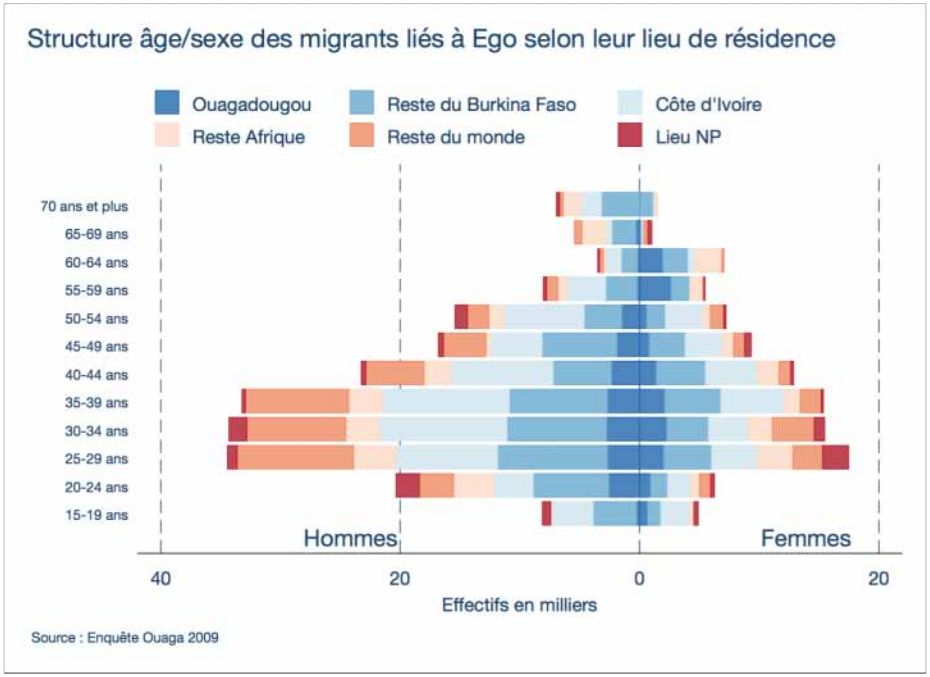


La pyramide des âges par sexe et lieu de résidence en 2009 précise cette importance et donne la mesure de leur dispersion. Certains se trouvent dans la capitale au moment de l'enquête, soit 10% (un peu plus pour les femmes : 13%), de retour probablement. La majorité réside en Côte d'Ivoire (29%, un peu moins pour les femmes), rappelant le passé migratoire des Burkinabè, mais aussi l'actualité de cette destination. Plus étonnante est l'importance du reste du monde, hors Afrique donc, qui vient en seconde position avec 18% de la diaspora, plus masculine. Cette destination est plus caractéristique des jeunes générations (disons 25-34 ans) pour lesquelles cette migration internationale dépasse en importance la localisation ivoirienne qui concerne des individus plus âgés. On peut y voir une preuve de la réorientation des flux migratoires. Le reste du continent africain offre plus d'opportunités aux femmes, probablement matrimoniales (13% des migrantes pour 10% chez les hommes). Notons la relative portée des lieux non précisés, quand le migrant est mal localisé par ses proches. Le phénomène plus fréquent chez les jeunes et plus féminin (5% chez les femmes), ce qui peut être un signe d'une autonomisation plus achevée par rapport à sa famille. Le reste du pays accueille 27% des migrants, probablement de retour.

La prédominance de jeunes hommes, entre 25 et 40 ans est l'indicateur d'une plus forte mobilité résidentielle masculine à ces âges, en particulier vers le reste du monde. Les retours vers Ouagadougou seraient plus notables pour les femmes âgées. La présence en Côte d'Ivoire est relativement plus nette pour les âges de la maturité féminine, du fait des motifs matrimoniaux probablement.

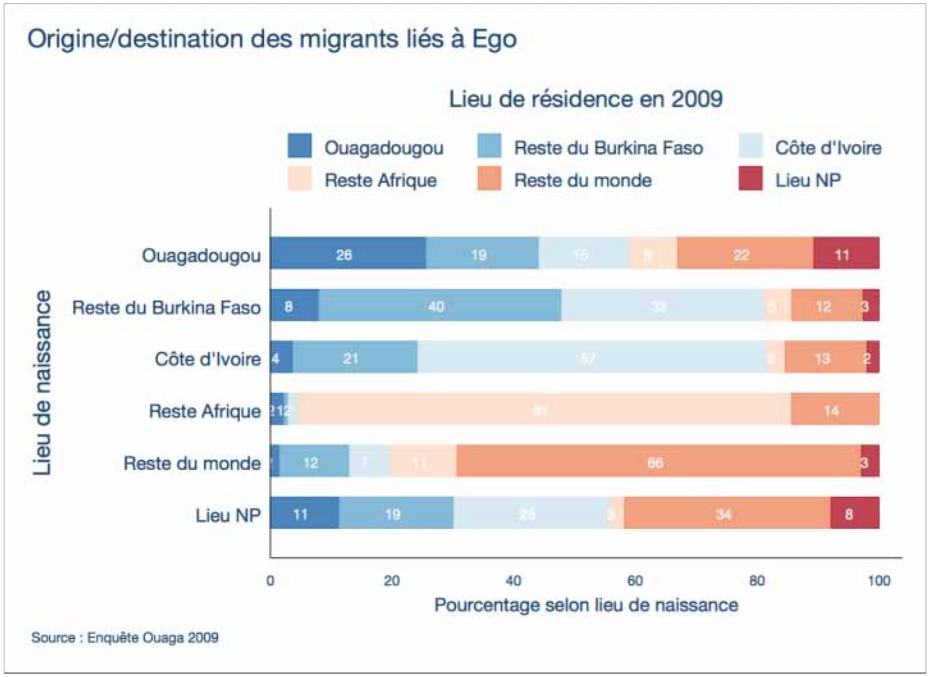


Pour compléter ce tableau par une indication des origines/destinations migratoires, ce graphique représente la répartition des migrants en fonction de leur lieu de naissance (en colonne) et de résidence au moment de l'enquête (en ligne) ; soit une image de la matrice des déplacements. Pour faciliter la lecture, ce sont les pourcentages qui sont représentés, selon la destination. En effectifs absolus, les migrants nés dans le reste du monde sont peu nombreux (2,3% du total), les provinciaux sont majoritaires (49%), les Burkinabè nés en Côte d'Ivoire 14%. En règle générale, les migrants ont tendance à se retrouver en 2009 dans leur région de naissance, vers laquelle ils retournent[21].

[21] Ce peut être aussi la part de la circulation dans les grandes régions définies, dans le reste de l'Afrique par exemple, mais pas à Ouagadougou.

Cela vaut surtout pour ceux qui sont nés à l'étranger, très nettement dans le reste du continent (hors la Côte d'Ivoire). Parmi eux, l'installation à Ouagadougou est rare, la capitale apparaissant peu attractive. Les migrants natifs de la capitale se retrouvent pour un quart dans leur ville, pour un même quart dans le reste du monde, pour 8% Ego ignore leur localisation (probablement lointaine). Selon ces mesures, leur émigration à l'étranger (reste du monde) serait la plus importante, sensiblement supérieure en termes relatifs que pour les Burkinabè du reste du pays et de Côte d'Ivoire. Le reste du continent, comme les lieux méconnus sont des destinations importantes, suggérant une internationalisation de leur mobilité. La Côte d'Ivoire est une destination privilégiée par les migrants originaires du reste du pays (33% y résident), finalement peu attirés par la capitale qui semble avoir pâti de meilleures opportunités à l'étranger. Il s'agit aussi de la perception du statut de migrant par Ego, qui ne doit pas considérer comme tel un originaire du monde rural installé dans la capitale.

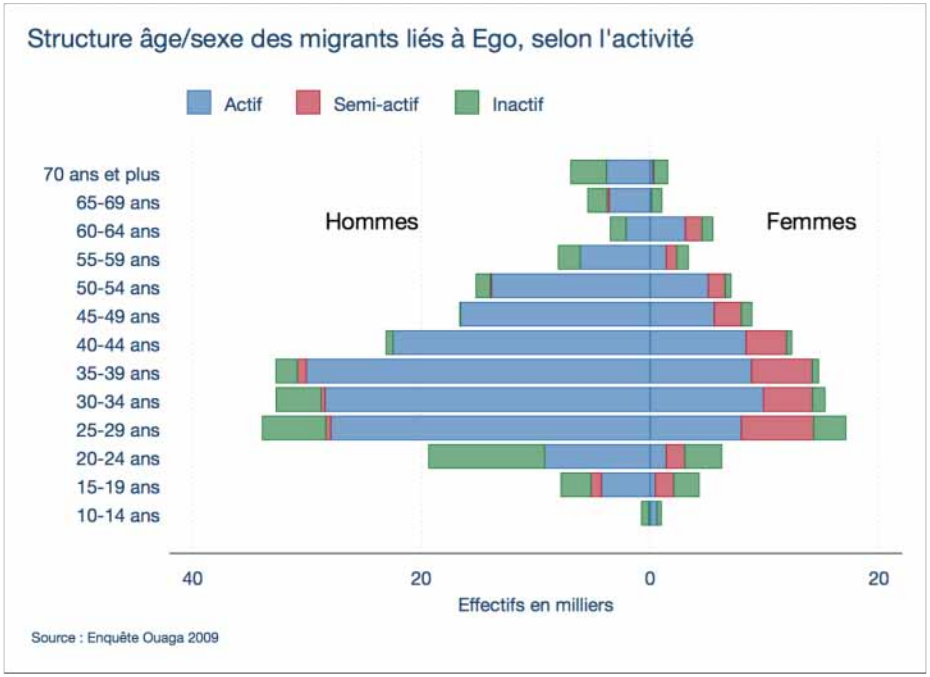


La même pyramide selon l'activité montre indirectement la place du motif matrimonial de la migration pour les femmes « semi-actives », ce qui correspond au travail non rémunéré consacré notamment aux tâches domestiques ou à l'apprentissage. Son importance diminue progressivement avec l'âge, avec le recul des charges de la reproduction et souvent des situations de veuvage ou séparation. Se remarque que l'inactivité totale est un peu plus importante chez les jeunes hommes, avec un motif scolaire qui se réduit après disons 25 ans, laissant une grande place à des formes diverses de sous-emploi. Ce n'est que durant la quarantaine qu'une activité rémunératrice est pleinement obtenue (ou déclarée). Cette graduation est un élément des capacités de don de la part des migrants, notamment au moment de comparer les âges et le sexe. L'analyse des correspondances entre le statut occupationnel et le lieu de résidence précise les activités associées à la migration selon les destinations. Les migrants qui résident en Côte d'Ivoire se distinguent par l'agriculture, très nettement, les activités domestiques féminines et le travail à la tâche (faiblement). Le reste de l'Afrique et du monde accueille plus spécifiquement les étudiants et les salariés. Les travailleurs indépendants sont répartis de manière indifférenciée. La province se démarque par la présence de fonctionnaires en affectation professionnelle et d'inactifs, informant probablement le retour des migrants âgés.

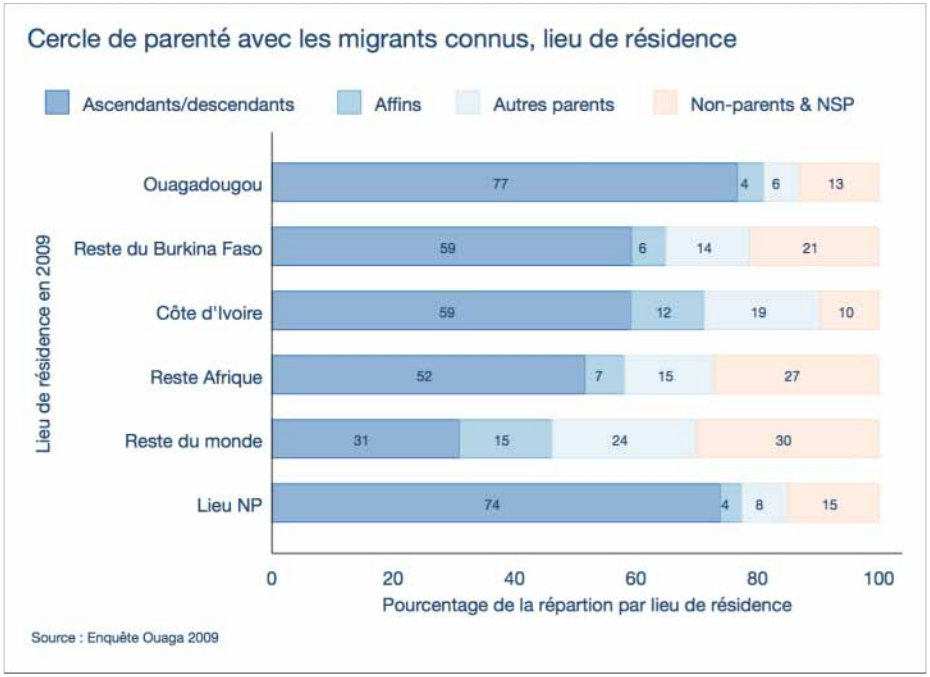


Ce dernier graphique montre que l'éloignement parental va avec la distance physique. La majorité des migrants sont attachés à Ego par une parenté proche, 56% pour

l'ensemble de la diaspora. Ils sont des frères et sœurs en grande majorité (44%), des conjoints, fils/filles, pères/mères. Ce cercle proche tend à se réduire avec l'éloignement géographique. La première raison à cela est que le lieu de naissance des migrants connus est corrélé à leur lieu de résidence, comme montré auparavant. Il existe de fortes chances pour que ceux qui sont très proches d'Ego le soient également dans l'espace. Si Ego connaît un migrant qui réside loin, disons en Afrique, les probabilités sont plus grandes qu'il l'ait connu à d'autres occasions, par alliance du fait de l'ancienneté de la migration burkinabè dans le pays côtier ou lors de sa propre histoire migratoire. Cette configuration des parentés reflète ainsi le processus de construction des liens avec les personnes étrangères, plus laissé au hasard des rencontres avec les non-parents ou les parentés lointaines.

## Inégalités de la ressource migratoire

Plaçons-nous du point de vue d'Ego et comptabilisons le nombre de migrants de sa connaissance pour se demander s'il existe des inégalités dans cette ressource potentiellement profitable. L'hypothèse, à être testée avec l'intensité des soutiens, est que l'étendue du réseau de migrants ferait la différence, plus que leurs largesses. Les graphiques suivants sont très explicites sur l'ampleur de ces inégalités pour trois caractéristiques de référence, auxquelles l'on pourrait ajouter les niveaux d'études ou les catégories socioprofessionnelles qui confortent ces tendances. Ainsi le nombre moyen de migrants connus est plus que doublé entre les habitants sans éducation et ceux qui ont suivi des études supérieures ; surtout, la progression est régulière entre ces deux extrêmes. Les professions et catégories occupationnelles aident à cerner les ressorts de ce qui pour partie relève de la mobilité d'Ego et de l'entourage. Dans un ordre qu'il ne faut pas prendre au chiffre près, les étudiants viennent en tête car les études supérieures motivent déjà cette mobilité. Les employeurs et patrons comprennent également une proportion d'étrangers qui, on l'a vu, bénéficient d'un réseau plus cosmopolite. Viennent ensuite les salariés et fonctionnaires plus scolarisés que les travailleurs indépendants ou les agriculteurs. Mais le constat à retenir est que les individus plus en lien avec des migrants sont plus nettement en situation de réussite économique, mieux éduqués et vivent plus souvent dans le centre de la capitale.

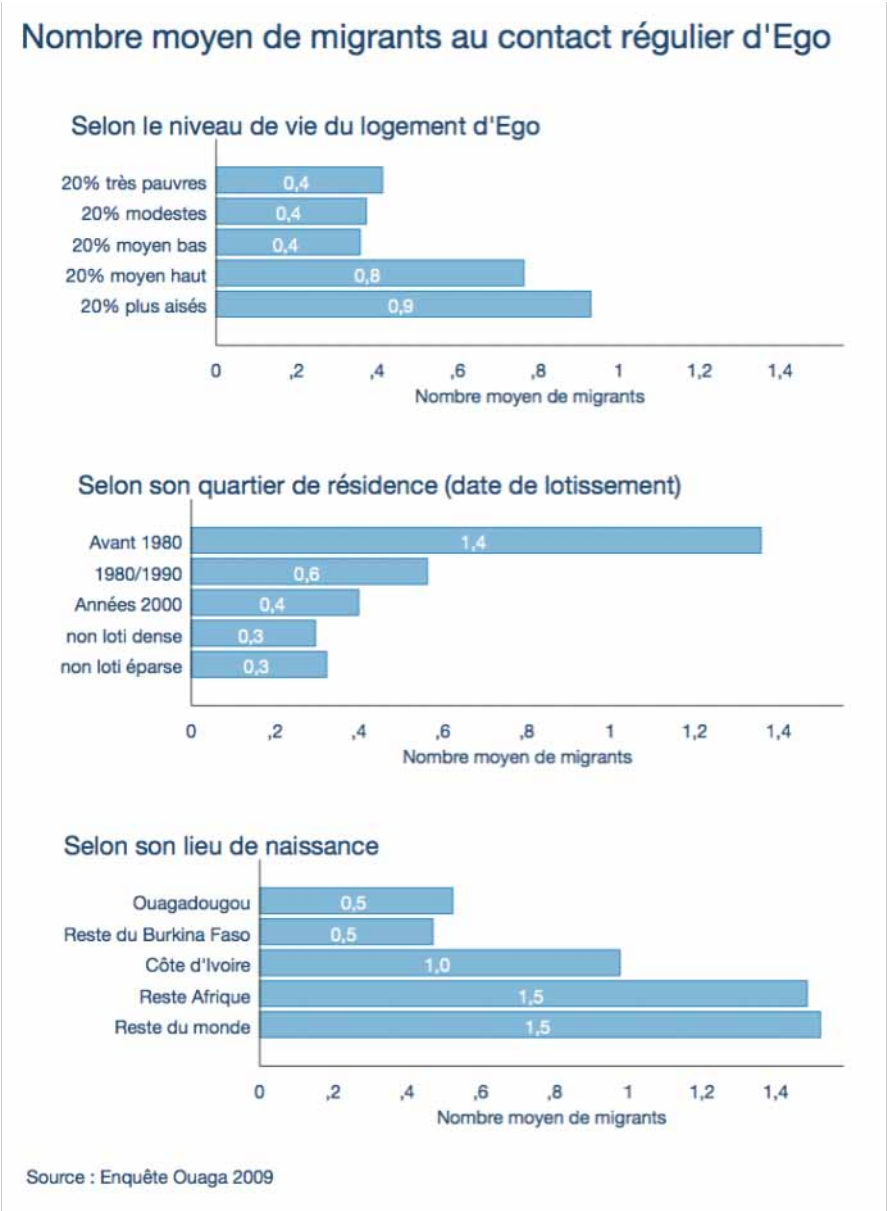

Cette rapide description fait donc état d'une inégalité face à ce que l'on pourrait qualifier de capital migratoire d'Ego, par analogie avec le capital social dont il est une composante. Ce groupe exprime l'expérience de mobilité de son entourage, alors que ce sont des personnes qu'il connaît largement pour d'autres raisons. Ce qui revient à dire que la mobilité des proches représente une opportunité pour Ego, soit par les dons qu'il peut en retirer, soit par la connaissance des filières, aussi des lieux qui offrent des opportunités migratoires pour lui ou sa famille.

## Les chances de se faire aider par un migrant de ses connaissances

Le soutien fournit par les migrants est décrit en détail dans une section dédiée aux transferts. Dès maintenant, cherchons à savoir quelles sont les caractéristiques-clés qui déclenchent l'aide de la part du migrant avec qui Ego est en contact. L'idée est d'établir un parallèle avec les membres de l'autre groupe-témoin, la fratrie. Pour rester dans la même comparaison, ne sont considérés que les individus de vingt ans et plus. Parmi ceux-ci, quatre sur dix ont aidé un Ouagalais représenté par Ego. Une proportion six fois plus élevée que chez les frères et sœurs.

D'après nos mesures, le sexe ne différencie pas la probabilité d'un soutien de manière probante, sauf que les hommes sont plus nombreux. L'âge est plus décisif : les 30-50 ans ont deux fois plus de chances d'intervenir que les 20-29 ans, car ils sont à l'âge de la maturité sociale comme économique ; en revanche les personnes âgées de 60 ans et plus ne se distinguent pas. Le lieu de naissance a une incidence faible, du moins statistiquement peu significative : en négatif pour les provinciaux, en positif pour le reste du monde. La probabilité d'un soutien chute significativement pour les migrants résidents actuels dans le reste du pays (par rapport aux Ouagalais), elle est divisée par deux (à 90% de certitude), elle est probablement meilleure (sans être confirmée) pour les résidents à l'étranger[22] ; les Burkinabè de Côte d'Ivoire seraient même moins enclins à apporter un soutien (nombreux sont agriculteurs). Cette faible influence géographique de la probabilité d'aider ne change pas (un peu sur les intervalles de confiance) quand on contrôle pour l'âge et le sexe. Une conclusion dans ce sens vaut pour le niveau d'éducation, le statut professionnel et les indices recalculés de niveau socio-économique. Des différences se dégagent pour les plus éduqués (à partir du lycée, surtout au niveau supérieur), les employeurs et les patrons et la qualité de l'activité dans le sens d'une aide plus probable ; mais les différences sont faibles et rarement significatives à plus de 90%[23]. Elles disparaissent dans le modèle qui introduit les inégalités du soutien entre les lieux de résidence, qui sont également gommées par l'âge, le sexe et le niveau social. Bref, ne se dégage aucune influence décisive parmi ces facteurs.

Ces résultats amènent l'hypothèse d'une obligation canalisée par la parenté, plus morale qu'économique. Le détail fin de ces liens comporte des effectifs vides ou peu significatifs, qu'il convient donc de regrouper selon un premier cercle de la famille nucléaire et des descendants/ascendants, puis un second des affins (demi-frères et beaux-parents), les autres parents et les non-parents avec ceux pour qui le lien est méconnu. Le premier cercle est le plus susceptible d'aider, mais les affins viennent en seconde position avec seulement une réduction de 35% des chances d'un soutien à Ego. Les autres parents réduisent cette attention de moitié, mais les amis et autres ne sont pas significativement en retrait. Dans le détail des relations, après le contrôle des autres facteurs déjà examinés, ce sont les conjoints qui se dégagent : les chances d'une aide à Ego sont multipliées par sept par rapport aux frères et sœurs. Viennent ensuite les propres enfants d'Ego (quatre fois plus de chances que les membres de la fratrie). Toutes les autres relations, notamment amicales sont en retrait, mais moins que certaines parentés. Finalement, et toutes choses égales par ailleurs, les migrants soutiennent en priorité leur famille proche : le conjoint, leurs père et mère, les frères et sœurs mais moins souvent. Globalement, les autres parentés justifient moins une assistance qu'une relation amicale voire occasionnelle ou non définie. Hors de la sphère domestique stricte, comptent les rencontres qui relèvent plus du hasard que du travail, d'un réseau social construit plus qu'hérité.

[22] Des chances 25% plus élevées, mais sans confirmation statistique du fait de leur faible nombre.

[23] Pour un échantillon de 1300 migrants de 20 ans et plus.

## LES AIDES PAR DESTINATION : RÉSEAU SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT

Le troisième ensemble est composé des personnes qui ont effectivement aidé Ego, ou reçu de lui dans l'année qui a précédé l'enquête. Ces personnes-ressources forment son capital social au sens retenu du support économique obtenu de son réseau de relations. Chacune de ces contributions a une vocation particulière, la plupart participent au développement personnel d'Ego : formation de son capital humain, l'acquisition de l'autonomie résidentielle par le logement, recherche d'un emploi. D'autres soutiens ont un caractère exceptionnel, pour surmonter un moment difficile, une nécessité ponctuelle. Chaque don ou service rendu suit sa propre économie et implique des personnes susceptibles d'en révéler la socialisation singulière. Certaines aides surviennent dans le passé, sans datation précise, d'autres sont récentes. Il convient donc de les examiner dans le détail, une par une. La démo-économie des échanges au sein du réseau social est décrite dans ce chapitre, tant du point de vue des donateurs que celui des bénéficiaires.

Rappelons-nous que le choix de procéder par rubrique de transfert (pour retrouver le capital social) visait, dans le protocole d'enquête, à canaliser la mémoire des échanges anciens et normaliser autant que faire se peut le champ social des solidarités. Chaque rubrique met en relation un jeu réduit de personnes. Bien évidemment, l'inventaire ne peut être exhaustif, surtout sur la durée d'une vie. Les montants déclarés par Ego sont trop indicatifs et incomplets pour tenter d'établir le bilan économique des échanges. Et d'autant que le soutien est parfois dispensé sous la forme d'une information, d'une embauche, d'une aide physique. La valeur-clé des mesures décrites est la fréquence de l'aide, qui traduit l'intensité du lien social, au-delà de la valeur pécuniaire du transfert.

Pour systématiser les descriptions qui suivent, un même protocole d'analyse est appliqué à chaque modalité de l'échange, passant en revue les caractéristiques qui décrivent Ego et les donateurs/bénéficiaires. Cependant, ne sont conservés que les résultats les plus significatifs, notamment sous forme de graphiques. A l'évidence la répartition des rôles économiques entre les hommes et les femmes se retrouve dans les dons et leur dosage est susceptible de changer au cours du cycle de vie[24], en conformité avec la structuration sociale des rapports de genre et de génération. Après le sexe, l'âge est une variable qui reflète les rapports intergénérationnels dans ces échanges extra-quotidiens. La relation de parenté ou amicale entre le donateur et Ego constitue une autre clé de la formation du réseau social. Ou bien il passe par la configuration héritée de la parenté[25] ou par un renouvellement plus individuel, issu du travail ou des proximités amicales. La nature économique de l'aide suggère d'interroger la catégorie socioprofessionnelle du donateur, son niveau d'éducation, éventuellement en rapport avec les mêmes qualités chez Ego. La localisation géographique de l'aidant est rapidement rappelée pour l'échange examiné, pour affiner les généralités du chapitre précédent sur le rôle de la migration comme ressource potentielle.

Une précaution est requise à l'interprétation des résultats par rubrique d'aide. Certaines ne sont enregistrées que parmi une population particulière, les personnes scolarisées, par exemple, ou selon un statut occupationnel particulier. D'autres motifs concernent tout le mode (Ego sélectionné par les individus de plus de 18 ans). En cela, ce chapitre diffère du suivant qui étudie le capital social dans son ensemble, alors utilisé comme population de référence. Mais pour les rubriques prises une à une, les personnes qui apportent un soutien sont comparées à l'ensemble du capital social pour préciser la particularité de chaque contribution économique.

[24] Cette dimension est évidemment simplifiée par la prise en considération de l'âge d'Ego et du donateur. On ne dispose pas d'un suivi biographique des échanges, qui pourrait distinguer l'effet d'âge et celui de génération, l'évolution historique. Les précautions à l'interprétation sont indispensables car l'âge au moment de l'enquête ne correspond pas, pour certaines rubriques, à l'âge au moment de l'échange.

[25] Rappelons que les parents, au sens de géniteurs ou parents adoptifs, sont exclus de la construction du réseau social. Pour chaque échange, le lien avec Ego est demandé ainsi que sa position éventuelle dans le logement.

## Le soutien scolaire

La population susceptible de recevoir cette aide a suivi une éducation scolaire ou religieuse formelle. La statistique du nombre moyen d'aides est donc calculée en référence aux personnes qui ont été scolarisées. Un choix susceptible d'être discuté car le manque de soutien extérieur à la famille peut contribuer à l'analphabétisme.

Quatre individus sur cinq scolarisés n'ont bénéficié d'aucun support en dehors de celui de leurs père et mère. Pour l'ensemble des personnes interrogées, toutes situations scolaires confondues, 90% n'ont dû compter que sur les ressources de leurs parents, certains ne sont peut-être pas allés à l'école faute de ce soutien extérieur[26]. Pour 9% des scolarisés, cette aide n'est survenue qu'une seule fois, pour le reste (environ la même proportion), elle s'est répétée au moins deux fois, sous différentes formes (argent, hébergement). Toutes les personnes qui ont fréquenté l'école ont été soutenues en moyenne 0,35 fois ; les individus aidés l'ont été en moyenne 2 fois.

Pour 12% des écoliers, il s'agit d'une contribution aux frais de scolarité, pour 6% d'une contribution à l'achat de matériel, pour 3% un hébergement, pour 7% l'hébergement se double d'une contribution aux frais. Cette pratique d'une aide par l'accueil, qui s'applique souvent aux enfants migrants, est étudiée en détail dans l'étude dédiée à l'éducation car ce statut contribue à une relative discrimination scolaire.

Pour les frais scolaires, et non pour l'hébergement, les garçons sont aidés un peu moins souvent que les filles. Les jeunes adultes ont bénéficié d'une aide beaucoup plus importante que leurs aînés scolarisés ; mais l'oubli avec le temps, comme l'absence d'informations données à l'enfant peuvent biaiser cette appréciation ; surtout les études, qui étaient alors moins suivies et moins poussées, étaient moins coûteuses en regard du développement contemporain de l'enseignement privé[27]. Par exemple, entre 18 et 29 ans, s'il a été scolarisé, Ego a bénéficié de 0,43 aides, la génération précédente (45-59 ans) seulement 0,26.

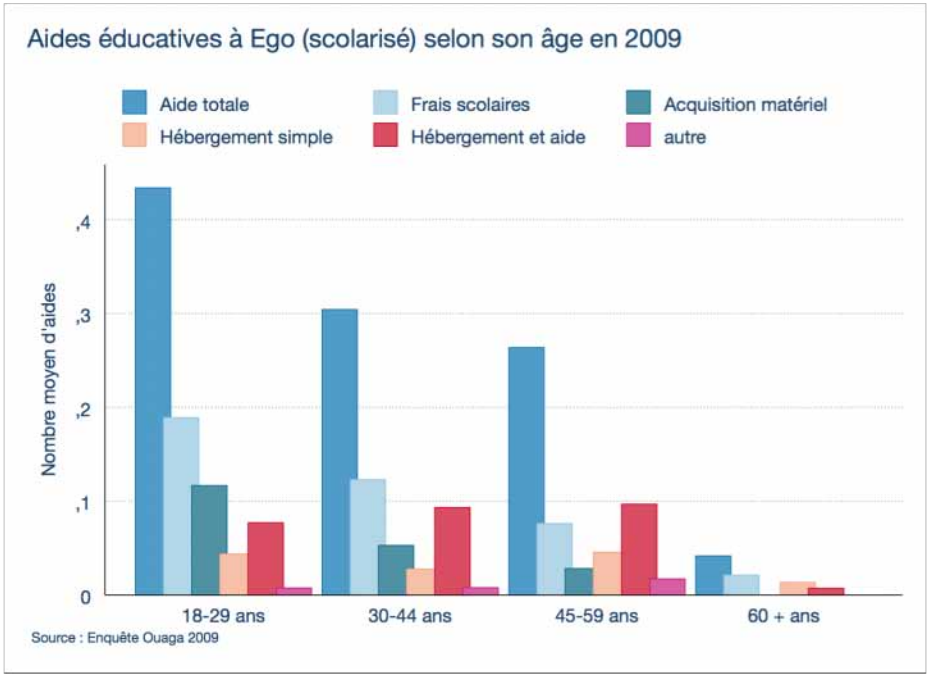


L'appui des proches croît avec le niveau des études d'Ego, qui en s'élevant exige plus de moyens pendant plus longtemps. Pour obtenir le bac, Ego a reçu près de 0,8 aides. Se confirme également la montée de l'hébergement avec le niveau scolaire, en lien avec la disponibilité et la qualité des établissements sur le territoire burkinabè. L'étendue du réseau social est donc décisive au-delà de l'éducation élémentaire. Le soutien est modulé selon l'aisance du logement qui accueille Ego ; même si l'aide est obtenue en dehors, les résidents des logements aisés reçoivent en moyenne plus, en partie parce que l'effort scolaire y est plus intense. Cela exprime un investissement en capital humain plus collectif, en dehors des parents proches. S'observe néanmoins un sensible décrochement pour le quantile supérieur qui semble être un peu en retrait en termes du nombre de soutiens, ce qui peut exprimer de meilleures capacités en propre. Cela vaut également pour l'hébergement, ce qui introduit un doute relatif à l'argument antérieur. En réalité, joue aussi le fait que les personnes aujourd'hui plus à l'aise ont été favorisées par des études plus longues, dont on vient de voir qu'elles suscitent plus de soutien. D'ailleurs la simple exposition à celui-ci augmente avec la durée des études, par individu évidemment.

[26] Les jeunes de moins de 18 ans exclus de l'échantillon (on ne leur demande pas leur biographies ni leur réseau social) sont plus scolarisés que leurs aînés. Les aides décrites sont donc anciennes et surtout les pratiques actuelles ne sont pas relevées car elles concernent surtout les moins de 18 ans.

[27] Selon nos mesures, au moins la moitié des élèves scolarisés du primaire au secondaire en 2009 l'étaient dans le secteur privé.

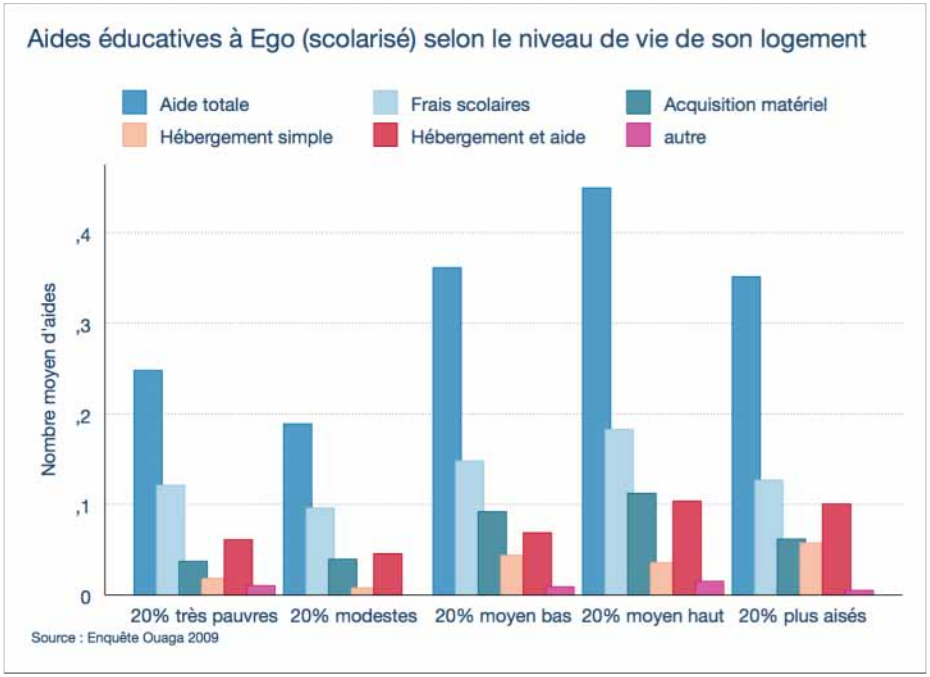


Le lieu de naissance, et la migration d'Ego, influent sur les types d'aide à la scolarité. Assez logiquement, les individus nés à Ouagadougou sont moins souvent soutenus que les provinciaux et que les natifs de Côte d'Ivoire, surtout pour les frais de scolarité. L'hébergement augmente avec l'éloignement du lieu de naissance et donc le statut de migrant du bénéficiaire. L'accès à certains établissements (les lycées par exemple, rares dans le pays dans les années 70-80) ou le simple rapprochement de lieux de scolarisation dans la capitale qui s'étend peuvent requérir un accueil hors de la famille nucléaire. Les arrivées de Côte d'Ivoire dans les années 1980-90, motivées par une scolarisation plus accessible au Burkina, ont eu le même résultat.

Il est attendu de trouver une aide plus importante au bénéficie des fonctionnaires, mieux scolarisés ; avec à l'opposé un désavantage chez les journaliers, travailleurs informels. L'était moins de constater que les aides familiaux et les apprentis sont épaulés par qui probablement les accueille pour d'autres tâches ; une aide complémentaire à la fréquentation de l'école.

Plaçons-nous maintenant du point de vue des personnes potentiellement aidantes –les membres du capital social[28] – afin de savoir si l'aide aux études est plus personnalisé.

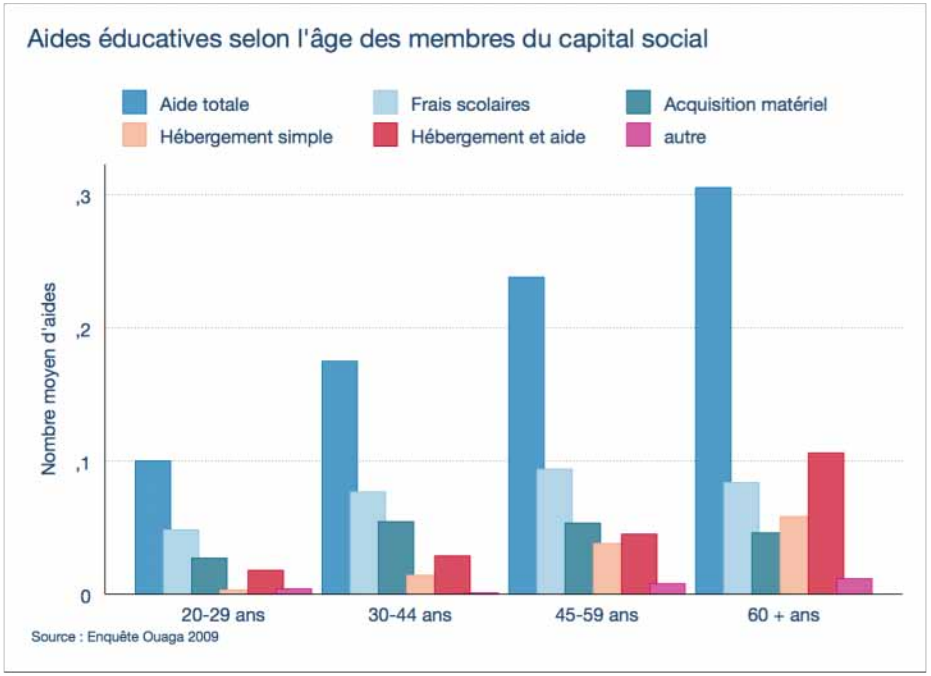


L'aide à l'éducation augmente avec l'âge du donateur, régulièrement pour approcher 0,3 soutiens pour les plus de 60 ans. Cela signifie que dans l'ensemble du capital social, les générations anciennes contribuent relativement plus à l'effort éducatif. Un retour des générations anciennes qu'il convient de nuancer par leur petit nombre. Leur participation est moins pour les frais monétaires que par l'hébergement simple, et surtout s'il est assorti d'une aide. Avec le départ de leurs enfants, leurs capacités d'accueil augmentent et la localisation centrale dans la ville des personnes âgées peut constituer un attrait supplémentaire pour se rapprocher des écoles. Parmi les hébergeurs, se distinguent les grands-parents et les oncles/tantes d'Ego. Étant les plus

[28] Rappelons que pour cette rubrique, comme par la suite, la population de référence est formée par l'ensemble des membres du capital social, qui ont donc aidé Ego pour l'une ou l'autre raison. Les moyennes (nombre moyen d'aides) et les proportions sont calculées en rapportant le nombre d'aides scolaires à cette population de référence.

proches des géniteurs, ils viennent suppléer leur manquement éventuel lors du contrat générationnel qui dicte que les parents assurent l'éducation des enfants. Sans compter que les jeunes élèves peuvent apporter une présence réconfortante aux personnes âgées.

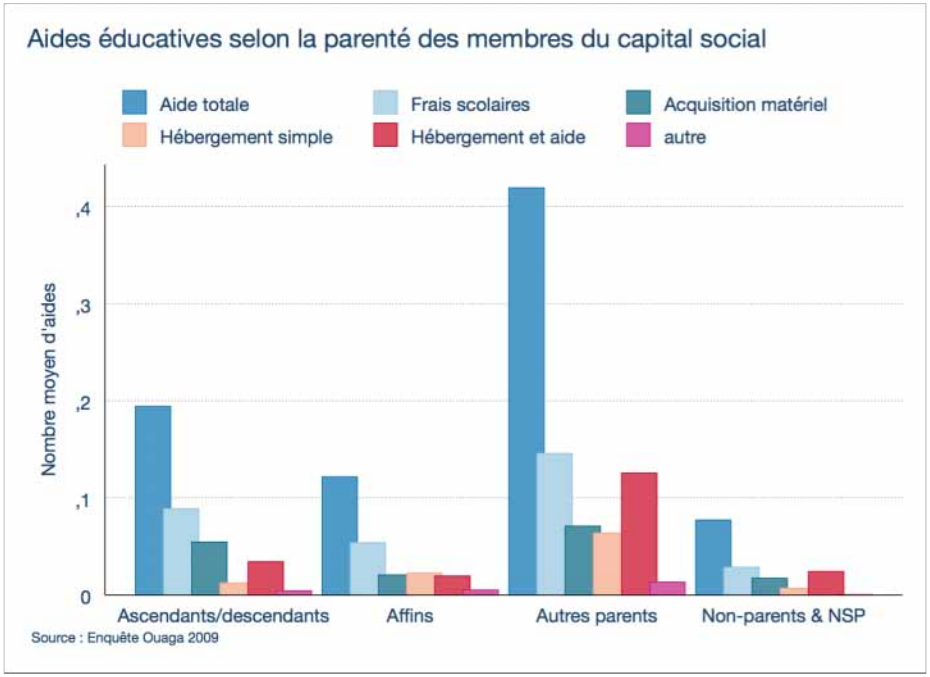


A ce propos, mérite d'être soulignée la contribution des autres parents à la scolarité d'Ego, au-delà donc des ascendants et des parents par alliance. Ce sont des oncles/tantes principalement qui viennent juste après les grands-parents en termes d'intensité de l'aide. Seulement, étant plus nombreux (un quart du capital social), leur contribution est plus décisive. Ils épaulent leurs frères et sœurs dans un rôle de tuteur ou mentor, assez souvent mentionné dans les entretiens. Le décès d'un ou des deux parents déclenche aussi le transfert de l'autorité et des obligations vers cette paternité de substitution.

Les chiffres montrent que la personne-ressource qui a suivi un cycle secondaire ou supérieur contribue plus souvent à la scolarisation d'Ego. Ses études lui en donnent les moyens, une prédisposition et probablement le devoir, ainsi que sa localisation urbaine. D'ailleurs, l'ampleur du soutien se conforme bien à la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles, les fonctionnaires en premier, les employeurs, les indépendants et les salariés du privé dans l'ordre. Les inactifs se distinguent également du fait de la contribution des grands-parents et des oncles. En revanche, le soutien à la scolarité perd en fréquence quand le bienfaiteur habite loin, les provinciaux de la fratrie sont sans doute moins aisés, mais c'est surtout l'hébergement qui fait la différence : il est plus rare en dehors de Ouagadougou.

## Aide à l'activité des entrepreneurs et indépendants

La nature « entrepreneuriale » de cette assistance la limite aux travailleurs indépendants (informels pour beaucoup) et aux employeurs, incluant les agriculteurs. L'analyse et le calcul des proportions ne portent donc que sur les personnes qui déclarent cette occupation. L'échantillon porte sur peu d'individus[29], obligeant à interpréter les résultats avec prudence.

Toutes motivations confondues, l'aide à l'investissement bénéficie à 15% des employeurs ou indépendants ; 11% ne la recevant qu'une seule fois. L'acquisition d'un moyen de transport ou une opération foncière, ne concerne que 2% d'entre eux. L'achat de marchandises est plus fréquent, soit 6% des personnes concernées, autant pour l'acquisition d'équipement. Seuls 2% font un usage collectif de l'aide. Quand les sommes sont déclarées, elles sont relativement plus importantes que pour les autres postes, soit un peu plus de 75 000 FCFA.

Ce sont plutôt les jeunes entrepreneurs ou indépendants que l'entourage soutient ; entre 20 et 45 ans, Ego reçoit environ 0,24 aides en moyenne. Leur fréquence diminue de plus de moitié après 45 ans[30]. Le soutien profite plus aux femmes (0,27 contre 0,17 pour les hommes), tout particulièrement pour l'achat de marchandises. Cela résulte du poids particulier des activités de petit commerce pour celles qui sont impliquées dans une activité indépendante ; laquelle étant peu lucrative rend difficile le maintien[31] d'un stock régulier. Selon le montant (rarement) déclaré, les hommes recevraient le double du montant accordé à leurs compagnes.

[29] Malheureusement, peu d'individus (Ego) rentrent dans cette catégorie, une centaine et demi, ce qui fragilise les résultats et justifie que l'analyse écarte le détail peu significatif.

[30] Sachant que ce sont les âges au moment de l'enquête et non pas quand la dotation est reçue, cela peut traduire un effet de génération, les plus jeunes en bénéficiant plus que leur aînés au même âge.

[31] Notons que les aides obtenues auprès du conjoint ne sont pas comprises dans les statistiques du réseau social, or ces femmes sont souvent aidées par leur mari.

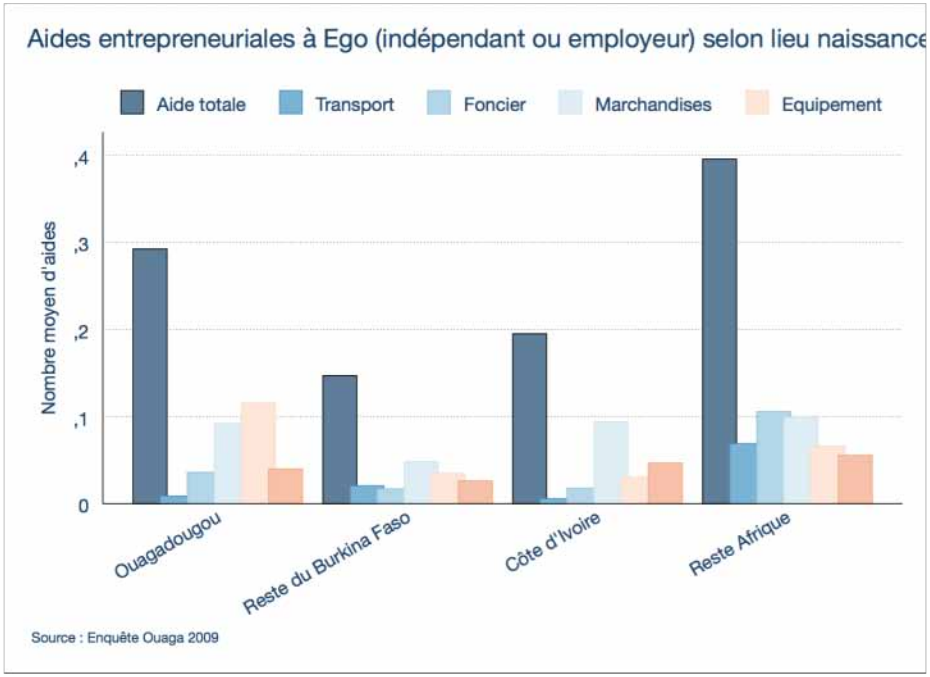


Les Ouagalais de naissance en bénéficient deux fois plus souvent que les provinciaux, du fait de leur jeunesse et de l'implication économique des citadines mais ce ne sont probablement pas les seules raisons. L'engagement entrepreneurial pourrait être plus intense, à l'égal des migrants du reste de l'Afrique qui se distinguent dans cette catégorie socioprofessionnelle. Les scolarisés de niveau moyen (collège complet et lycée incomplet) reçoivent plus souvent, revoyant probablement à un même profil entrepreneurial (le fonctionnariat s'adressant plus aux diplômés du secondaire et supérieur). Quand Ego réside dans un logement plus aisé (les deux quantiles supérieurs), il en bénéficie deux fois plus souvent, mais c'est alors l'investissement en équipement qui fait la différence. Les travailleurs indépendants sont plus soutenus que les employeurs et patrons, mais l'écart est modéré ; la situation des travailleurs informels semble plus incertaine.

Les montants touchés, mal connus mais plus significatifs de l'économie des dons, doublent pour les hommes qui peut-être investissent globalement plus. Plus étonnamment, les travailleurs indépendants qui travaillent dans la rue recevraient des sommes bien plus élevées, ce qui peut être en relation avec le stock de marchandises de la composante commerciale de cette catégorie. Résider dans un logement aisé (toujours les deux quantiles supérieurs) apparaît décisif : les sommes réunies auprès de l'entourage seraient bien plus considérables. Cette remarque vaut également pour les entrepreneurs/indépendants nés dans la capitale, dans des proportions importantes si elles étaient confirmées.

⌘

Du côté des donataires, ce motif entreprenarial n'implique que 6% des membres du capital social. Les hommes contribuent presque deux fois plus que les femmes en fréquence et en sommes versées, ce qui montre leur implication en matière économique. S'observe également une croissance régulière des contributions versées en fonction de l'âge, radicale quand le donateur a entre 45 et 60 ans, lorsque la vie professionnelle est réalisée, suivie d'une inflexion à la baisse passé 60 ans, quand les mêmes ressources baissent. Ce sont les parents proches qui aident plus intensément : le conjoint d'Ego, le père et la mère, et marginalement les collatéraux. Ce qui distingue cette rubrique, c'est la présence des amis et collègues à la hauteur des très proches, deux fois plus que les affins et autres parents. L'aide professionnelle est donc plus extravertie, vers les liens sociaux nés dans la vie professionnelle. Le niveau d'éducation de l'aidant ne semble pas faire la différence de manière probante, du moins dans le sens d'une graduation régulière. Une explication se trouve dans le fait que ce sont les travailleurs indépendants, peu scolarisés chez les plus âgés, qui contribuent le plus. Néanmoins, les salariés, en particulier du secteur public sont également présents, dans une moindre mesure, du fait de leur position sociale plus élevée. Enfin, cette aide est plutôt de proximité, le fait de personnes résidant à Ouagadougou ou y étant nées. Font exception les proches résidant dans le reste du monde, ayant peut-être une capacité et une volonté d'investissement dans des activités économiques locales.

## L'aide à l'emploi

Un salarié, employé, apprenti, journalier[32] sur quatre environ a été aidé pour la recherche de son dernier emploi. Cela prend la forme d'un conseil pour 5% d'entre eux, d'une aide informative pour 10%, d'une recommandation pour 8% et pour 7% une embauche a été obtenue. Ce simple constat donne la mesure du recours aux réseaux sociaux pour accéder au travail salarié, même précaire.

A peu de chose près, les hommes et les femmes reçoivent la même assistance pour le dernier emploi, quand ils travaillent sous ces statuts ; il en serait autrement pour l'ensemble des femmes en âge d'activité. La symétrie n'est cependant pas exacte par motif : elles reçoivent deux fois plus de recommandations, quatre fois moins d'embauche de la part de leur entourage. Cette différence de traitement tient à ce qu'elles sont employées plus souvent dans des structures familiales, beaucoup moins pour l'apprentissage ou le travail à la tâche. Être recommandée est pratiquement indispensable pour les emplois comme domestique, par exemple.

Le moment dans le cycle de la vie active change-t-il la nature et l'intensité de l'aide ? La réponse ne peut être qu'indicative car l'âge au moment de l'enquête n'est pas celui à l'obtention du dernier emploi, le décalage pouvant être long. L'aide est plus intense en début de vie active, du fait de la place des recommandations (notamment pour les jeunes femmes) et exprime aussi les difficultés des jeunes à s'intégrer au marché du travail ; d'ailleurs les embauches offertes par l'entourage seraient plus rares.

Le lieu de naissance est un indice du statut migratoire, et donc de la possible difficulté de rejoindre le marché de l'emploi dans un contexte peu familier, obligeant à se faire aider. Se dégage une constance de l'aide à l'emploi pour les nationaux, nettement en retrait par rapport aux Burkinabé de Côte d'Ivoire[33]. Surtout, il s'agit d'un soutien efficace car c'est l'embauche qui fait la différence. L'explication d'une solidarité stimulée par des origines communes est-elle plausible ? D'abord, la robustesse statistique n'est pas acquise avec cet échantillon. Il est néanmoins vraisemblable que la difficulté pour les migrants récents de trouver à s'employer contre rémunération les pousse à faire appel à leurs connaissances, parents ou amis. Il conviendrait peut-être mieux de parler d'aide nécessaire plutôt que solidaire, voire envisager un certain contrôle de l'emploi par les aînés sociaux.

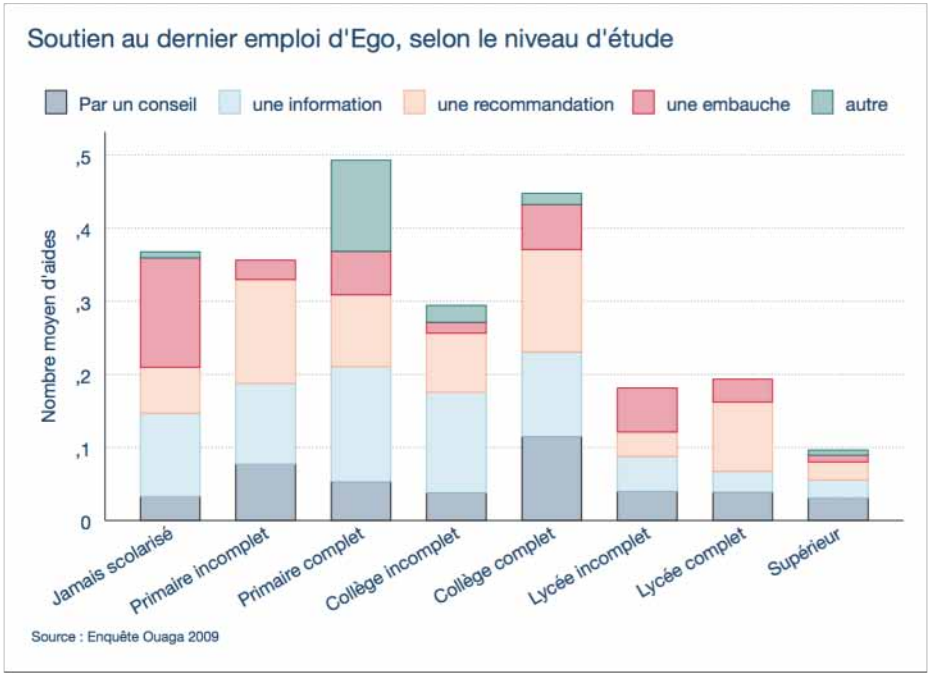


Quand on compare les niveaux d'instruction, s'observe une tendance nette, mais irrégulière, dans le sens d'une moindre nécessité de l'entregent avec une meilleure scolarité. Le recul est plus net pour le baccalauréat et les études supérieures, voies de l'accès à la fonction publique pour laquelle les modes de recrutement ne sont pas les mêmes. Et finalement, c'est l'obtention du diplôme qui requiert préalablement des solidarités étendues. Au-delà de ces explications, il convient tout de même de constater la nécessité, souvent déplorée par les intéressés les moins dotés, de disposer de relations pour obtenir un emploi rémunéré, aussi modeste soit-il.

[32] Soit les personnes qui en 2009, selon ces statuts occupationnels, sont susceptibles d'avoir reçu un soutien pour trouver leur dernier emploi.

[33] Les employés, apprentis et journaliers originaires du reste de l'Afrique et du monde étaient trop peu nombreux pour détailler les quelques aides reçues.

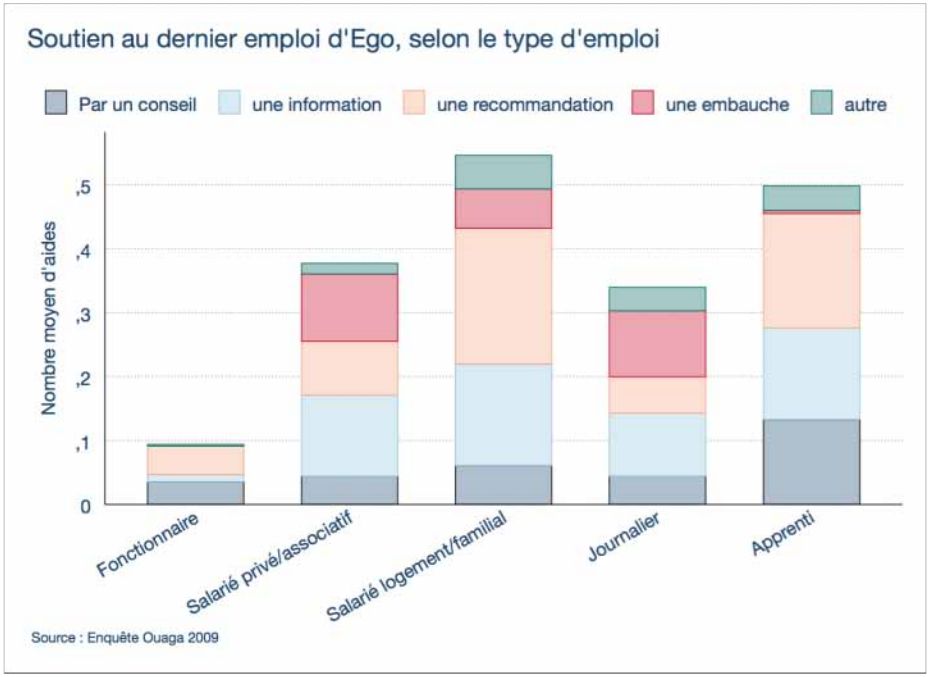


Le détail des catégories socioprofessionnelles des bénéficiaires apporte quelques informations sur la nature du soutien. Les fonctionnaires y ont 4-5 fois moins recours que les salariés, jamais pour une embauche, comme il se doit. La recommandation prévaut pour les salariés des entreprises familiales ou à domicile, mais aussi pour les apprentis. Le réseau social est mobilisé pour l'embauche des salariés du privé/associatif et aussi des journaliers, dans une proportion plus élevée. La jeunesse des apprentis pourrait expliquer le poids relatif des conseils, deux fois plus fréquents que pour les autres catégories. La précarité s'accompagnant d'une certaine dépendance aux autres, les journaliers du bâtiment font état de la nécessité d'être recommandés pour être recrutés sur des chantiers.

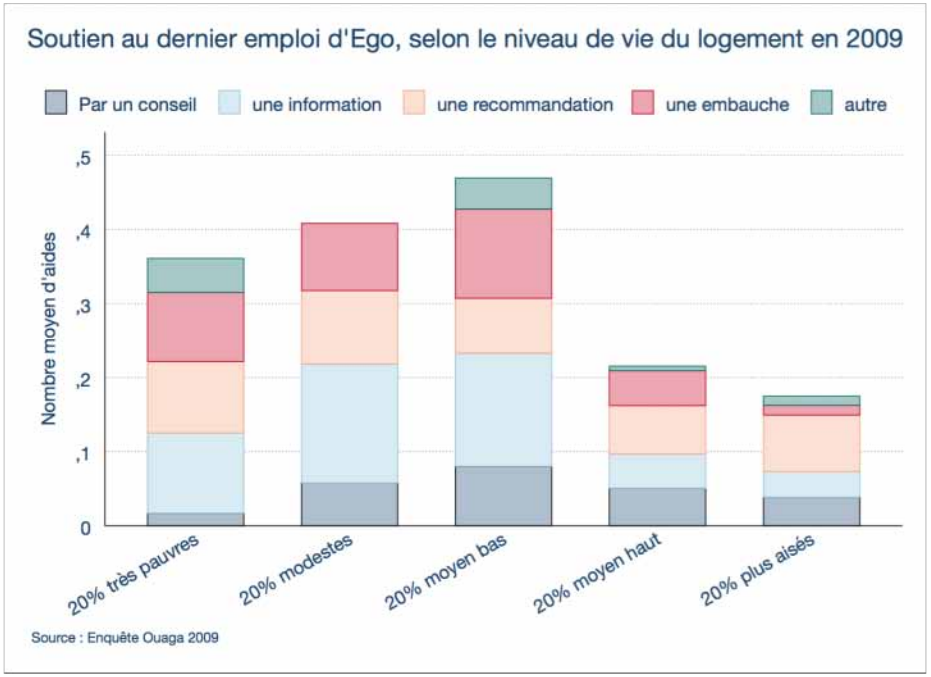


Faut-il se pencher sur la variation de l'aide à l'emploi en fonction du niveau de vie estimée du logement d'Ego, sachant qu'elle est collective, en partie décalée ? La configuration est néanmoins expressive, rappelant des mécanismes déjà mis en évidence. L'aide est associée aux statuts précaires : les fonctionnaires s'en passent alors que les apprentis, journaliers plus difficilement. Le niveau de vie du logement est corrélé aux diplômes, qui autonomisent le candidat à l'emploi. On note également la forte contribution de l'information pour les strates moyennes basses de l'activité. Elle pourrait signaler une mauvaise connaissance du marché du travail pour différentes raisons qui tiendraient au niveau d'éducation, une localisation périphérique dans la ville, loin de l'emploi salarié (*spatial mismatch*). Se note également la faible contribution du conseil parmi les plus pauvres qui signalerait un déficit d'information de la part de l'entourage.

Le profil des aidants, pour cette rubrique, se démarque de celui des bénéficiaires. Selon les statistiques, les femmes donneraient un peu plus souvent qu'elles ne reçoivent ; la différence par rapport aux hommes serait due à leur moindre capacité d'embauche. La fréquence d'un soutien augmenterait au cours de la vie du donateur, surtout durant la seconde moitié de la vie active, mais il reste élevé (quoiqu'un peu en retrait) de la part des plus de 60 ans qui viennent épauler de plus jeunes générations sur le marché du travail.

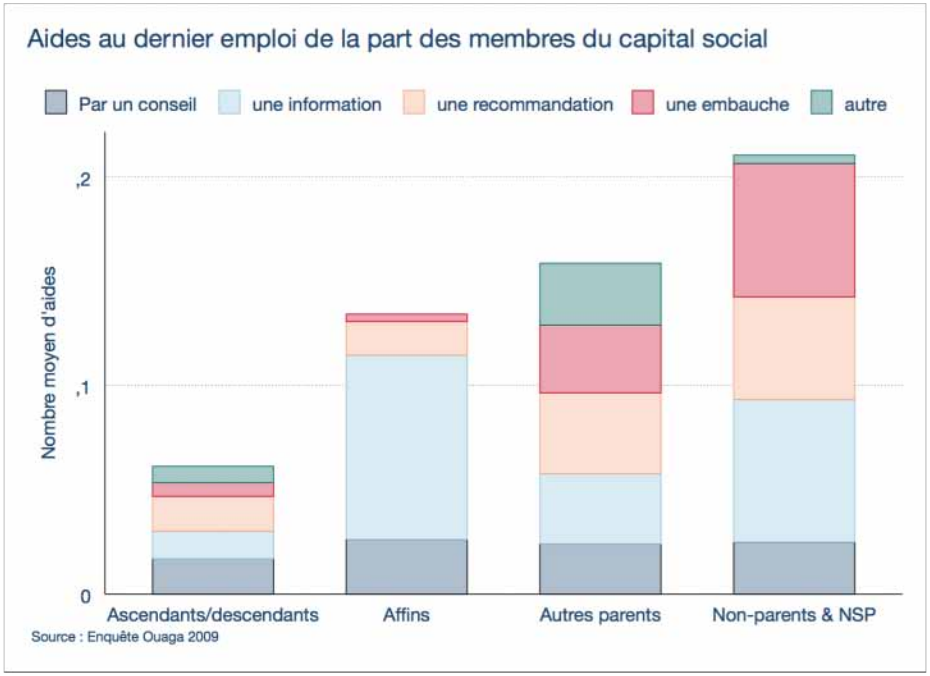


Plus intéressant et singulier est le profil parental des soutiens : les parents proches n'aident que bien peu, les affins et autres parents font deux-trois fois mieux, les non-parents presque quatre fois. Cette configuration n'est pas surprenante pour l'emploi salarié moins pratiqué dans la sphère familiale. Mais s'affirme tout de même le rôle décisif des parentés étendues et par alliance. Dans l'absolu ce soutien peut sembler faible, mais ce n'est pas le cas s'il est comparé aux autres motifs des membres du capital social et surtout pour un groupe de bénéficiaires plus restreints.

Les aidants originaires de la province contribuent un peu plus souvent, du fait de leur âge essentiellement. Les originaires de Côte d'Ivoire ou du reste de l'Afrique ne se distinguent pas ou peu (à la baisse) des Ouagalais de naissance. En revanche, le lieu de résidence actuel est fortement discriminant, l'éloignement réduisant le nombre d'aidants, en termes relatifs. Les résidents à Ouagadougou contribuent proportionnellement trois fois plus que ceux qui habitent en province, plus encore que ceux qui sont à l'étranger, ce qui est attendu. D'ailleurs, cet appui peut être fortuit et repose beaucoup sur des relations de travail, les amis et autre non-apparentés qu'Ego fréquente dans la ville. Naturellement, ce sont les employeurs et patrons qui contribuent le plus souvent à faciliter l'emploi, mais les journaliers aussi du fait du mode de recrutement et les salariés privés, dans l'ordre.

Un réseau social patiemment construit et durable semble primordial, surtout pour les emplois instables ou précaires, tel que le travail à la tâche (recherché par les migrants internes) ou comme apprenti. Ce recours presque nécessaire relativise la notion de « marché » du travail. L'entraide s'inscrit dans la proximité géographique de l'espace urbain. Sans compter que le conseil, l'aide à l'embauche, même s'ils ne sont pas monnayables, peuvent aussi relever de formes de clientélisme, induisant d'autres formes d'obligations, même symboliques.

## Le réseau en appui pour se loger

La question d'un soutien au logement change selon qu'Ego est propriétaire, locataire ou usufruitier[34], ce qui complique la définition de la population de référence. Car si l'intéressé n'est pas le référent-logement, et donc hébergé (même comme conjoint), on suppose qu'il réside sous le statut d'occupation de celui-ci. Ce qui serait abusif au sens où tous les résidents du logement n'ont pas individuellement été aidés, ou alors dans un logement ancien à leur charge. Pour tenter autant que faire se peut de dissiper ces confusions, seul le référent du logement au moment de l'enquête est retenu. La population de référence est formée des individus interrogés (Ego) chefs de famille et distingués selon le statut d'occupation du logement en 2009, soit propriétaire, locataire ou usager à titre gratuit.

Douze pour cent des propriétaires ont été épaulés pour acquérir le logement qu'ils occupent, 4% pour l'achat de la parcelle, 1% pour l'achat logement, 3% des matériaux, 6% par une information utile, 1% par une aide physique sur le chantier. Le

[34] Pour le propriétaire, l'appui peut survenir pour l'achat de la parcelle ou du logement, ou par l'acquisition des matériaux, soit par une aide directe sur le chantier. Pour le locataire, est envisagée une aide pour trouver le logement, pour l'usufruitier, le prêt à titre gracieux.

soutien est généralement unique. L'acquisition d'un logement en propriété apparaît être un acte individuel qui mobilise peu les solidarités.

Pour ces raisons, il est statistiquement difficile de dégager un profil-type du bénéficiaire ; sans doute aussi parce que ce soutien est faiblement inscrit dans les obligations sociales, résultant autant des opportunités croisées au hasard de la vie. Les femmes propriétaires auraient été un peu plus souvent soutenues que les hommes, pour tous les postes, mais principalement par une contribution physique sur le chantier. L'âge d'Ego ne dégage pas de tendance claire, d'autant que l'accès à la propriété est plutôt tardif dans le cycle de vie et/ou relève du passé au moment de l'enquête. La nature différente des aides chamboule les comparaisons. La fourniture de matériaux est plus fréquente auprès des propriétaires modestes ou pauvres ou dans les périphéries de la capitale. Alors que pour contribuer à l'achat, il faut d'abord que l'acquéreur ait les moyens de l'envisager ; cette aide est donc plus rare parmi les très démunis, augmente en milieu de distribution du niveau de vie, puis se réduit pour les propriétaires plus aisés. Un autre facteur de la difficulté à discerner les tendances démo-économiques de l'aide à l'accession est la présence de titres coutumiers ou informels. La propriété formelle est plus exigeante, le titre coutumier ou l'absence la rend plus accessible, mais localisée à la périphérie urbaine. Celle-ci se distingue par une aide plus orientée sur l'achat de matériaux, l'aide physique.

Le rôle de l'entourage pour l'acquisition d'un logement en location est plus simple : il suffit d'aider à le trouver. La faiblesse d'un marché formel et structuré du locatif requiert de l'entregent d'autant que la situation dans la ville importe (près de ses études par exemple) ; le système de « passation des clés[35] » d'un locataire à un autre, qui se fonde sur l'interconnaissance, est répandu. Cette assistance peu contraignante pour l'aidant doit probablement plus au hasard qu'aux obligations sociales. Ce qui explique en partie que les variations démo-économiques de son intensité ne se dégagent pas clairement, avec les garanties statistiques requises. Environ, 10% des référents locataires déclarent en avoir bénéficié. Les jeunes en profiteraient plus souvent, surtout parce qu'ils pratiquent la location de manière plus flexible et temporaire. Les diplômés également car il est privilégié par les étudiants. Les aides familiaux surtout, les apprentis aussi se distinguent car la location accompagne plus souvent leur statut occupationnel, l'aide pouvant alors venir des employeurs. Les rapatriés de Côte d'Ivoire s'appuient plus que les autres sur le réseau social, également pour trouver une location rendue nécessaire pour les études.

[35] Ce système repose sur le fait que le locataire partant trouve lui-même un locataire entrant, évitant ainsi à l'entrant une augmentation du loyer par le propriétaire lors de la passation. Le « bouche-à-oreille » assure le bon fonctionnement de ce système.

L'inventaire du réseau social contient une question sur le prêt d'un logement à titre gratuit pour retrouver cette personne-ressource primordiale. Étonnamment, seuls 32% des occupants à ce titre reconnaissent l'existence de cette personne. Les jeunes en auraient plus besoin, surtout parce qu'il est réservé à des travailleurs précarisés (apprentis, aides familiaux, journaliers), généralement plus jeunes. Sans doute pour la même raison, elle est plus fréquente chez les personnes peu ou pas scolarisées. Cette reconnaissance est répandue en périphérie non lotie car le prêt est une manière pour le candidat à l'accession de faire occuper une parcelle en attendant son enregistrement conditionnel.

Pour contourner le manque de robustesse statistique, considérons toutes les aides réunies dont ont bénéficié les référents, sans distinction des statuts d'occupation du logement. Se confirme alors que les femmes sont un peu plus souvent soutenues, ce qui peut être le signe d'une moindre capacité pour accéder à cette forme d'autonomie résidentielle. Cela s'observe pour les moins de 30 ans également, avec les mêmes fragilités économiques. Le niveau d'étude n'infléchit pas régulièrement cette forme d'aide, sauf pour le niveau supérieur en retrait, qui procure de meilleures ressources. Le dernier quantile du niveau de vie confirme cette explication. Du fait de la diversité des modes d'accès, ne se retrouve pas de tendance nette en fonction des dates de lotissement et de position dans la ville. En revanche, le réseau social est plus souvent sollicité par Ego s'il est né hors de Ouagadougou, en province et en Côte d'Ivoire. Ce recours croît naturellement avec la mobilité résidentielle qui accélère la recherche de logement, sans pouvoir faire la part de difficultés propres à se loger quand on est migrant. Dans cette disposition, les Ouagalais nés en Côte d'Ivoire en bénéficient plus particulièrement ; leur retour massif sur une courte période a probablement exacerbé cette difficulté ou montre une nouvelle fois la capacité de ces jeunes migrants à mobiliser leur réseau social. Enfin le statut professionnel d'Ego confirme la nécessité de ce recours liée à la précarité professionnelle durant le début de la vie active (journaliers et apprentis) et surtout les arrangements résidentiels passés avec les salariées et aides domestiques.

⌘

Plaçons-nous du point de vue des aidants, et non plus d'Ego le bénéficiaire. De tous les membres du capital social actifs, 7% ont aidé pour l'accession à la propriété, 2% pour la location et 4% pour l'usage à titre gracieux. Soit une contribution relativement modeste. Les hommes aident un peu plus souvent que les femmes (0,16 fois contre 0,1 fois), en revanche une solidarité plus féminine prévaudrait pour la location, sans garantie statistique.

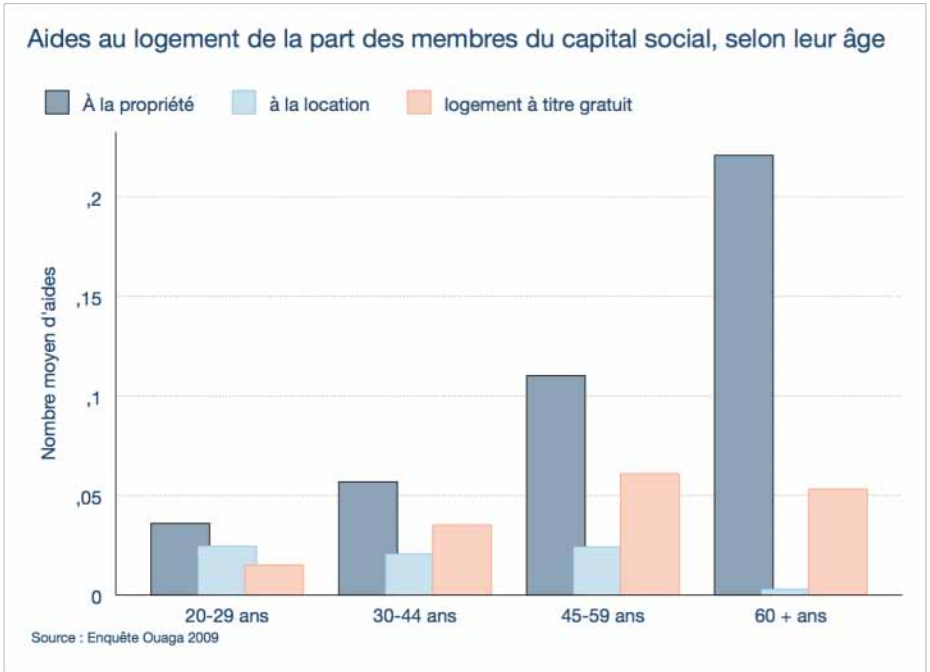


Le donateur est plus souvent sollicité ou se montre plus généreux avec l'âge, surtout pour l'accès à la propriété, dans une moindre mesure pour l'hébergement. Cette aide augmente pour le montant des sommes et pour toutes les composantes de l'accès à la propriété[36], plus ou moins intensément (l'aide physique augmentant peu). Se devinent les mécanismes de cette contribution, mais sans pouvoir les documenter par ces chiffres. Les générations anciennes habitant les premiers quartiers de la ville peuvent céder une partie de la parcelle ou du logement, vendre pour fournir les ressources d'une installation plus excentrée, mobiliser un patrimoine qui a pris de la valeur. Ce que montre surtout ce graphique c'est le transfert générationnel des anciens vers les plus jeunes, même si cette aide est somme toute marginale au regard du faible nombre de contributeurs (aux âge élevés) et de bénéficiaires. Cette réserve est à rapprocher du constat que la proximité parentale ne semble pas jouer ni dans un sens ni dans l'autre, à l'exception de quelques cas particuliers, les non-parents pour la location par exemple, ou le prêt gratuit entre affins (qui ne semble pas pratiqué entre ascendants/descendants). Pour l'accès à la propriété néanmoins, les parents proches (ascendants) contribuent plus fréquemment pour tout ce qui relève de l'achat : parcelle, maison et matériaux.

Les aides sont plus fréquentes quand la personne-ressource est née hors de Ouagadougou, surtout en province, notamment pour le prêt gratuit d'un logement. Dans ce cas, un effet d'âge y contribue (proportion presque exclusive de migrants parmi les plus âgés). Ce même effet structurel doit jouer pour le niveau d'éducation qui viendrait tempérer cette contribution, puisque les générations anciennes le sont bien moins. Le lieu de résidence actuel des donateurs ne change apparemment pas leur implication.

## Les aides récentes exceptionnelles

Cette contribution donne une image plus actuelle du réseau mobilisé car la référence temporelle est annuelle. Sont relevées les dépenses exceptionnelles[37], qui repèrent mieux les précarités affrontées par Ego. Tout le monde est concerné, la population de référence est donc l'ensemble des individus (Ego) qui ont renseigné leur capital social.

Ces soutiens ont bénéficié à environ un peu moins d'un individu (Ego) sur cinq (18%), dont 6% seulement une seule fois, c'est dire qu'ils sont plus susceptibles de se répéter (5% l'ont reçu 2 fois). D'ailleurs, les soutiens ponctuels et exceptionnels sont en réalité les plus fréquents, soit 0,47 fois par personne, surtout si l'on considère qu'ils portent sur 12 mois. Douze individus sur cent mobilisent le réseau social pour une dépense de santé (0,19 aides en moyenne), 8% pour faire face aux frais de cérémonie (0,11 aides), 11% pour une dépense courante (0,17 aides). Dans six cas sur dix, la contribution bénéficie à plusieurs personnes.

[36] Les effectifs allant en diminuant, les intervalles de confiance sont larges et se chevauchent pour chaque groupe, mais la tendance est régulière et franche.

[37] Pour couvrir un éventail représentatif de ces besoins, les dépenses envisagées portent sur l'organisation d'une cérémonie, d'une fête religieuse, pour faire face à un problème de santé et pour surmonter des difficultés à régler des dépenses courantes. Du fait du caractère inhabituel de la contribution et de sa faible occurrence, il est statistiquement illusoire de les distinguer.

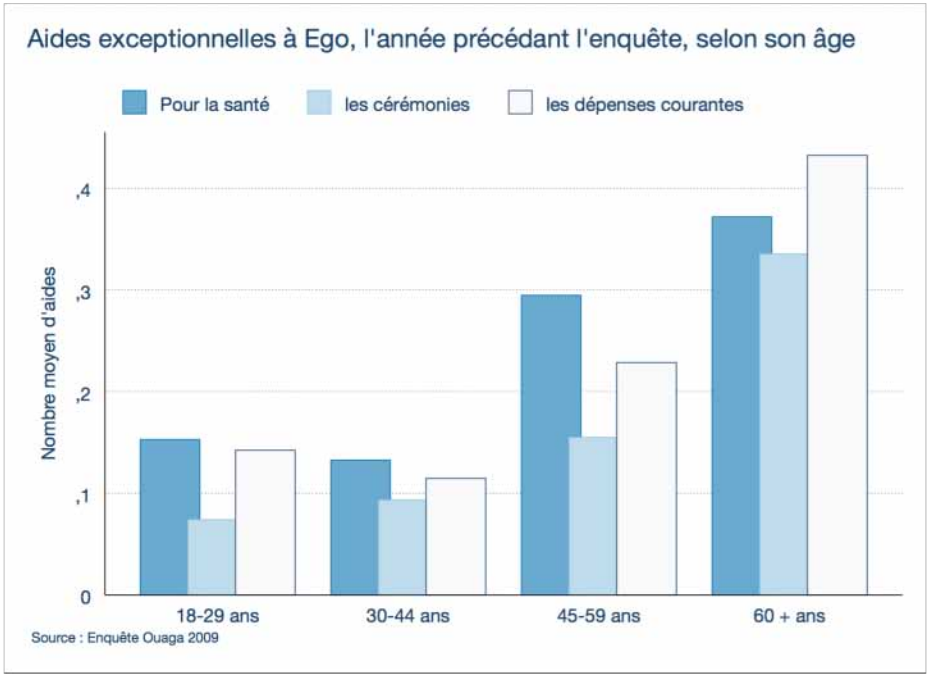


La fréquence de l'aide progresse avec l'âge d'Ego, surtout en fin de vie active et après 60 ans. Les générations anciennes reçoivent plus souvent pour tous les événements qui les justifient, même ceux de nature cérémonielle et religieuse, qui obéissent à un impératif social. Les dépenses courantes sont difficilement assumées par les personnes âgées seules, qui reçoivent des jeunes générations redevables. Cependant, le nombre moyen cache que la majorité ne reçoit rien : 72% des personnes de plus de 60 ans n'ont bénéficié d'aucune aide exceptionnelle durant l'année ; seulement 10% ont été assistées à deux occasions.

Les femmes profitent de ces aides près de deux fois plus souvent que les hommes ; souvent plus jeunes que leurs époux, elles sont plus exposées avec l'âge aux veuvage et à la précarité. Et finalement, ces deux variables démographiques, fortement structurantes des rapports sociaux inégaux, l'emportent sur les autres formes de différenciation. Le niveau d'étude du récipiendaire affecte peu ces dons ou dans un sens peu lisible. Le statut migratoire, défini par le lieu de naissance, montre que les natifs de Ouagadougou conservent un meilleur accès à cette ressource. L'effet de proximité joue probablement un rôle pour des aides qui, en dépit de leur caractère exceptionnel, sont tout de même inscrites dans la vie quotidienne. S'il existe une graduation selon le quartier de résidence dans la ville, elle ne vaut que pour les frais de cérémonie. L'explication en est démographique, due à la présence plus centrale de personnes âgées qui se distinguent pour ce poste. La même explication vaut apparemment pour la graduation selon le niveau de vie du logement d'Ego. Elle est favorable pour les dépenses cérémonielles des personnes les plus aisées, ce qui exprime probablement plus un système d'obligations sociales selon les moyens de l'entourage. Sans garantie statistique, se note une distribution en forme de « U » pour les contributions aux dépenses de santé, un peu plus généreuses pour les ménages aisés (qui se soignent mieux ?) et les très pauvres (qui manquent de ressources pour cela). Les statuts occupationnels d'Ego sont plus discriminants, dans le sens attendu d'une aide deux fois plus fréquente en faveur des personnes inactives et même en semi-activité (travail non rémunéré). L'âge contribue à ce partage, les générations anciennes reçoivent des actifs, en particulier pour les dépenses courantes des travailleurs sans ressource monétaire. Dans le détail des statuts, se distinguent les agriculteurs et les travailleurs indépendants (informels) ; les jeunes précaires sont nettement en retrait (apprentis, journaliers).

Le montant des sommes reçues est faible : Ego touche 3500 Fr en moyenne. Cette somme double pour les femmes, augmente assez substantiellement dans les ménages aisés, serait plus importante au bénéfice des rapatriés de Côte d'Ivoire, tend à baisser pour les personnes âgées qui reçoivent plus souvent. Des indications à prendre avec réserve, même si les déclarations portant sur une période récente sont plus fiables.

⌘

Les donateurs de ces soutiens récents se distinguent-ils des autres ? D'abord, ils sont relativement plus nombreux, soit un quart d'entre eux. À cela contribue la proximité dans le temps et d'un éventail assez large de motifs couvrant la vie courante, pour des sommes plus faibles. Les femmes participent aux dons autant que les hommes, alors qu'elles reçoivent plus, en termes relatifs. En revanche, et assez logiquement, ce sont les individus en période active (surtout entre 30 et 60 ans) qui apportent le plus fréquemment leur soutien, c'est-à-dire à un âge d'une meilleure situation économique et redevables qu'ils sont envers les générations plus anciennes. Cependant, si les seniors sont en retrait, l'écart est contenu ; ils participent à raison de 0,37 aides par personnes, contre 0,57 à 30-34 ans et 0,5 à 45-59 ans. Cela vaut pour toutes les rubriques, à l'exception des dépenses cérémonielles plus constantes au cours du cycle de vie.

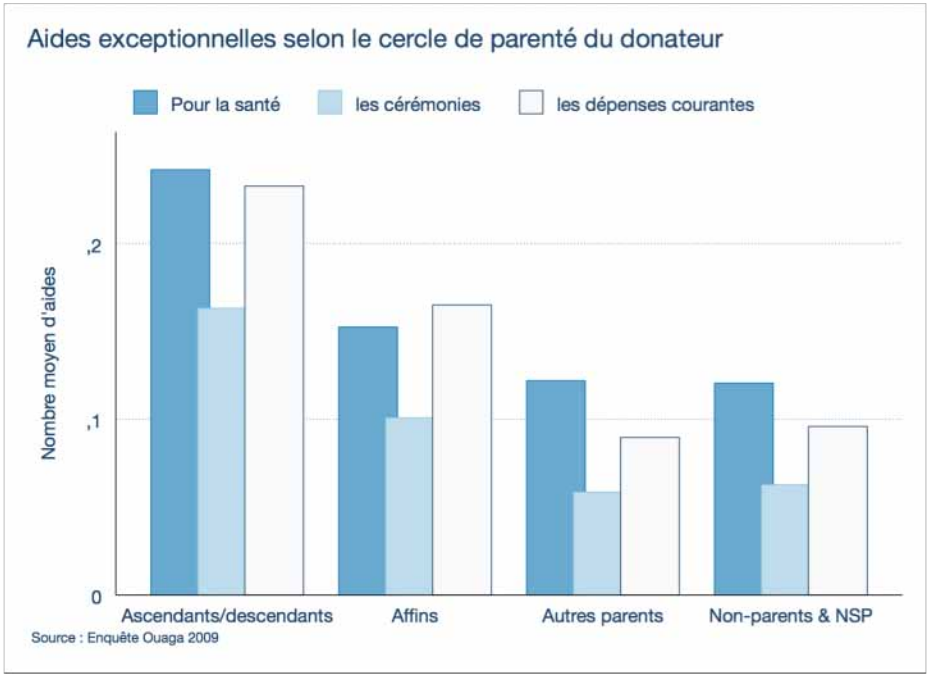


La proximité oblige ou renforce la solidarité. La règle vaut pour le lien de parenté du donateur avec Ego, pour toutes les rubriques selon des graduations assez similaires. Ce qui est plus remarquable peut-être est la contribution des parents éloignés et des amis, collègues sans lien parental. Les affins sont notablement mis à contribution. Sans surprise, l'analyse factorielle montre que la contribution du cercle le plus proche caractérise les bénéficiaires plus âgés, alors que les non-parents surtout, les affins et autres parents caractérisent plus nettement les 30-44 ans.

Le niveau d'éducation en s'élevant stimule les dons, en conformité avec les moyens de ceux qui contribuent. Les contributions sont plus fréquentes de la part des personnes nées à Ouagadougou, de même de la part de celles qui y résident ; les résidents en Côte d'Ivoire sont en retrait. Ces échanges se font donc à la faveur de proximités parentale et géographique. L'engagement remarqué des actifs désigne les statuts professionnels correspondants, fonctionnaires, salariés, indépendants sans différence marquée ; les agriculteurs et les journaliers apportent moins, souvent d'origine ou de localisation rurale, ils y seraient moins astreints envers les citadins. Cependant, les inactifs ou les personnes dédiées aux activités domestiques, ne sont pas écartées du réseau social des entraides.

## L'aide de la part des Ouagalais

Jusqu'ici, n'ont été observées que les aides dont les habitants de la capitale ont bénéficié. Afin de compléter l'inventaire du capital social, la réciproque doit être envisagée, à savoir sa propre générosité ; d'autant qu'elle correspond aux solidarités attendues des citadins au bénéfice des parents restés « au village ». Pour ne pas surcharger l'entretien, les dons effectués par Ego se limitent à l'année. Le calibrage sur une même durée courte, mieux mémorisée, sert aussi à tester les pratiques de réciprocité, des obligations croisées qui accompagnent le lien social. Les motifs similaires au aides reçues facilite la comparaison à venir : scolarité, recherche d'emploi, logement, difficulté à régler les dépenses courantes ou exceptionnelles.

La générosité d'Ego est assez soutenue : soit 16% des individus qu'il représente dans la population urbaine de 18 ans et plus. Pour 8 %, le don se répète deux fois ou plus. La distribution des motifs donne l'ordre des priorités sociales des Ouagalais. Est particulièrement remarquable la contribution pour la scolarité, de la part d'adultes qui ne sont pas les parents directs, révélant l'implication de l'entourage pour l'investissement en capital humain. Cette préoccupation pour l'avenir se retrouve pour les dépenses d'investissement ou de recherche d'emploi, qui regroupées se placent à la hauteur des dépenses exceptionnelles, dont on pouvait penser qu'elles motiveraient plus l'entraide. Ego intervient peu pour les dépenses courantes, cette faiblesse pouvant aussi être imputée à l'oubli de dons de faible importance monétaire et répétés. Globalement, on demande le soutien d'Ego plus pour les projets à terme que pour surmonter des difficultés immédiates, avec des bénéficies plus incertains, ce qui suppose une confiance solide entre le donateur et le bénéficiaire.

Si Ego est un homme, il donne plus souvent, globalement (0,35 fois contre 0,26) et pour chaque rubrique, à la mesure probablement de l'engagement professionnel, et partant de l'autonomie financière masculine.

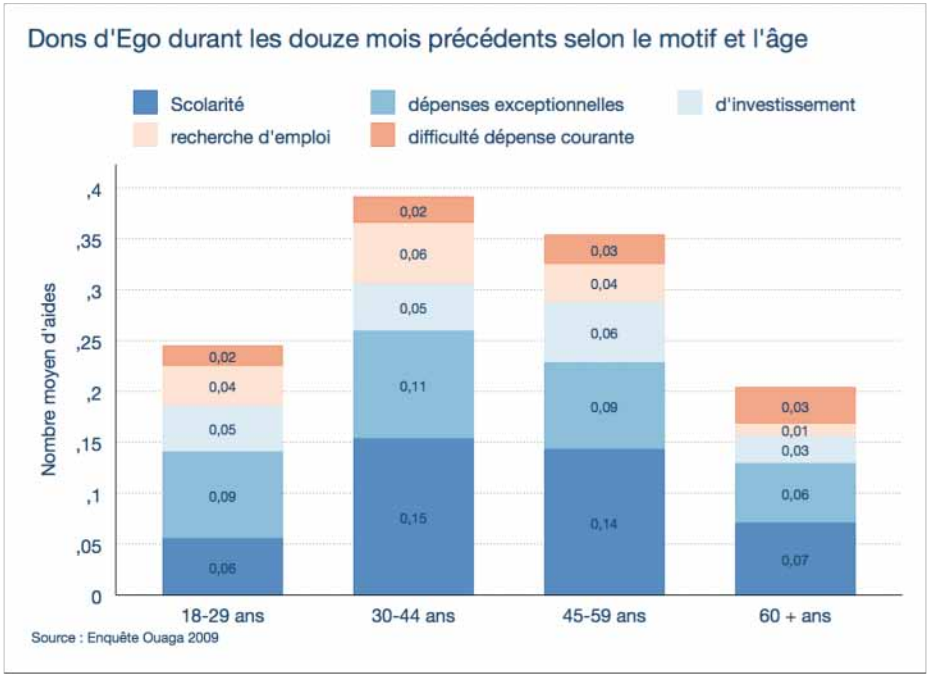


La distribution par âge met en avant la générosité ou les obligations des adultes dans leur maturité productive : les 30-44 ans par exemple aident deux fois plus souvent que les plus de 60 ans. Dans le détail des motifs, se remarquent des temporalités un peu différentes. Ainsi les difficultés quotidiennes reçoivent plus souvent l'appui des personnes âgées, pour de petites sommes sans doute mais qui exprimeraient leur contribution de proximité. Les aides à l'investissement surviennent un peu plus tard dans le cycle d'activité. La prise en charge de l'éducation suit la distribution générale, sauf pour les moins de 30 ans qui se placent du côté des bénéficiaires. La structure par âge dont le « ventre » significatif du bonus démographique, renforcé par la migration[38] donne une importance numérique à ces entraides citadines.

Si les natifs de Ouagadougou et les provinciaux ne se distinguent pas par leurs contributions, celles-ci sont plus fréquentes de la part des migrants : Burkinabè nés en Côte-d'Ivoire ou à l'étranger. Le soutien apporté par les premiers pour les frais scolaires rappelle que partie de cette immigration est motivée par l'accès à l'université. La relative importance des occasions exceptionnelles peut suggérer une entraide immédiate propre à la situation d'étranger dans la ville. Se remarque, mais sans certitude statistique, la forte présence des originaires du reste de l'Afrique pour l'investissement, signe probable de leur spécialisation professionnelle dans l'artisanat et l'industrie.

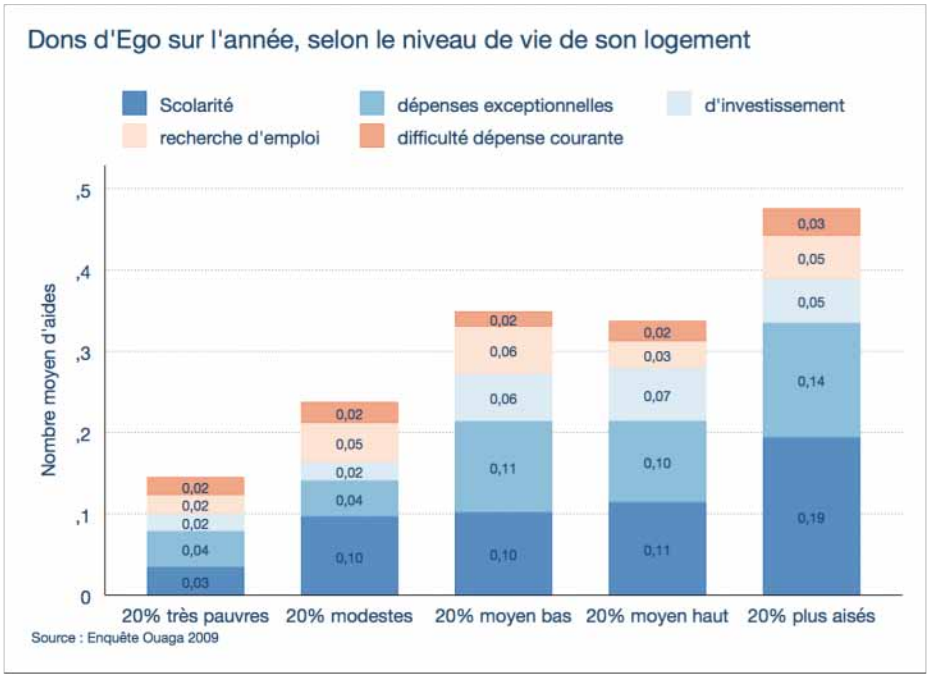


Tant le niveau de vie du logement que le niveau d'étude et les statuts occupationnels indiquent que le soutien de la part d'Ego est largement conditionné à sa situation économique. Les 20% plus pauvres contribuent trois fois moins souvent que ceux en haut de la distribution, ceux sans formation scolaire deux fois moins que les personnes qui ont suivi une formation supérieure. La hiérarchie des catégories socioprofessionnelles place les salariés et patrons en tête des contributeurs ; on rejoint ainsi en grande partie les constats observés pour les aidants d'Ego dans les sections précédentes.

[38] La mobilité des jeunes adultes étant plus élevée, elle déforme la pyramide des âges dans le sens d'un afflux d'actifs déjà formés, réduisant les charges relatives des personnes dépendantes.

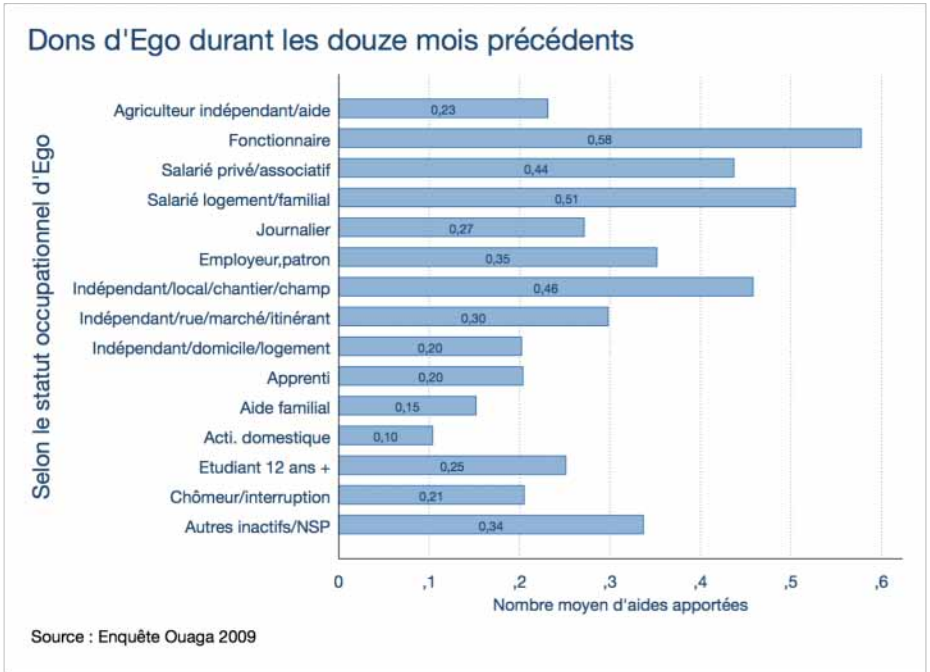


L'examen des montants versés, qui doit rester très prudent, confirme ces tendances en les amplifiant ; ainsi la contribution plus élevée des hommes, des 30-44 ans. Né dans le reste du monde, Ego donnerait bien plus, tout comme s'il habite dans un logement avec un niveau de vie élevé (dans des proportions de 1 à 6 entre les extrêmes). D'autres tendances se dégagent avec les montants, qui ne se manifestaient pas avec la seule fréquence des aides ; c'est le cas des habitants du centre ville (loti avant 1980) qui apparaissent comme des contributeurs plus importants. D'ailleurs la graduation vers la périphérie est bien confirmée, conformément à l'âge et au niveau de vie des résidents.

## La générosité convenue des migrants

Précédemment, est décrit le groupe des migrants connus d'Ego, sa composition et les chances que ce lien régulier devienne un appui concret. La présente section complète cette première description en examinant la vocation des aides reçues [39]. Conformément au déroulé maintenant familier de l'analyse, est examiné le profil des bénéficiaires, puis celui des donateurs. Sauf que dans le cas présent, du fait du mode de reconstitution de ce groupe, deux populations de références sont possibles. Soit juger de la générosité du migrant par rapport aux autres (ce qui a été ébauché dans le deuxième chapitre) soit prendre pour population de référence l'ensemble du capital social, comme pour les autres transferts.

Trois adultes interrogés sur dix (Ego) déclarent être en lien ou contact régulier avec un migrant, interne ou international. Considérant que certains en connaissent plusieurs, la migration « pèse » environ une demi-personne par citadin de plus de 18 ans. A contrario, sept citadins sur dix ne peuvent envisager recourir à cette ressource en cas de besoin. C'est rappeler la première inégalité constatée, celle de l'étendu de ce réseau particulier. Pour donner un ordre de grandeur, les personnes de ce groupe ayant aidé Ego représentent 15 % de son capital social total.

La réalité des aides est autre : seulement 10% des citadins de plus de 18 ans déclarent avoir reçu un don ou une aide des migrants connus, tous motifs confondus. Ce qui suggère que globalement la migration des proches n'est pas une ressource notablement plus mobilisée que les autres. La localisation actuelle de ces migrants (qu'ils soutiennent ou pas) rappelle qu'ils ne se trouvent pas tous dans une position économique plus enviable que les Ouagalais. Une partie seulement se trouve à l'étranger : 18% dans le reste du monde, 10% en Afrique (hors Côte d'Ivoire), 30% en Côte d'Ivoire. Historiquement originaires de l'espace rural, ils privilégient probablement leurs parents restés « au village ». Les années de conflit en République de Côte d'Ivoire, tout comme l'ancienneté de cette migration, ont probablement contribué à raréfier les envois. Enfin une proportion des migrants connus se trouvent dans le reste du pays (28%), un dixième dans la capitale, 5% ne sont pas localisés ; le jeu des obligations varie probablement avec la distance.

[39] Pour mémoire, les motifs des aides proposées sont les suivants : 1) scolarité d'un membre de la famille, 2) acquisition d'un logement ou paiement d'un loyer, 3) dépenses courantes (eau, électricité, déplacement, nourriture), 4) dépenses exceptionnelles (cérémonies, fêtes religieuses, dépenses de santé), 5) investissement (moyen de transport, biens fonciers, marchandises, matériel et équipement), 6) les autres.

Ego a reçu en moyenne 0,2 aides des migrants avec qui il est en contact. La hiérarchie des motifs est présentée dans le graphique, le nombre moyen d'aide étant rapporté à toute la population enquêtée, pas seulement à ceux qui sont au contact d'un migrant. Pour comparaison, en rapportant ces aides aux citadins qui ont des migrants dans leurs relations, la moyenne augmente à 0,7 pour tous les motifs. Mais seulement un tiers d'entre eux obtiennent ce transfert migratoire, parfois répété, ce qui relativise l'ampleur de cette ressource. Les dépenses courantes et l'accès au logement sont les deux justifications qui se détachent. En revanche, le soutien du migrant pour un investissement au bénéficie d'Ego est rare ; les transferts n'irriguent que peu la sphère productive. Notons une fois encore la place privilégiée du motif scolaire.

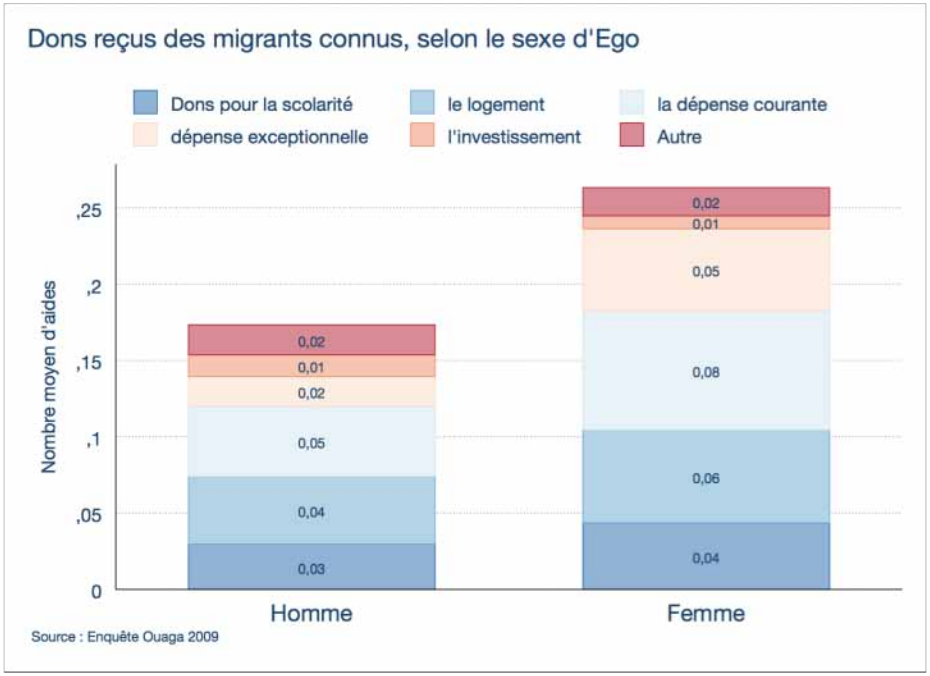


Les femmes obtiennent cette aide selon une fréquence 50% plus élevée que les hommes (0,26 aides pour 0,17). Cela vaut pour toutes les rubriques, l'écart est plus grand pour les dépenses exceptionnelles, même pour l'emploi, mais pas pour l'investissement. On doit y voir une conséquence et une contrepartie à l'engagement plus masculin dans les migrations de travail ; aussi le fait que le soutien est dû aux épouses/femmes restées au pays : d'ailleurs les femmes seraient relativement plus nombreuses à être en contact avec les migrants (40% pour 33% pour les hommes).

L'effet de l'âge et des générations n'est pas clairement discernable car l'observation est transversale et certaines aides s'étalent et se cumulent dans le temps. Globalement, la variation n'est pas significative, accidentée, sauf pour certains motifs. Les aides pour dépenses exceptionnelles se multiplient nettement avec l'âge, avec le statut social des anciens et les obligations afférentes (cérémonies et fêtes religieuses) mais surtout les dépenses de santé. Le logement est une raison faiblement discriminante entre les générations, néanmoins plus intense dans la cinquantaine, avec l'accession tardive à la propriété. Après 60 ans, ce poste est faiblement aidé comme l'investissement ; à cet âge avancé le logement est acquis et l'activité réduite. L'aide à la scolarisation est plus marquée chez les jeunes, par rapport aux aînés, à l'instar de l'offre et de la pratique scolaires. Notons cependant que le rôle des transferts migratoires a contribué à la fréquentation scolaire des générations anciennes, ce qui a pu être un facteur décisif de leur promotion sociale.

La ressource migratoire est sensiblement mieux mobilisée par les bénéficiaires nés en Côte d'Ivoire et dans le reste de l'Afrique. S'ils vivent désormais à Ouagadougou, ils ont conservé des liens avec les migrants internationaux, certains membres de leur famille proche ; ils disposeraient ainsi d'un réseau social plus extraverti que leurs homologues nés à Ouagadougou ou dans le reste du pays. Pour donner la mesure de cette ouverture, 25 % de ces derniers ont un migrant dans leurs relations, pour 40 % pour les Burkinabè nés en Côte d'Ivoire, 55% pour les citadins nés en Afrique, 67% pour ceux qui sont nés dans le reste du monde. En réalité, c'est bien l'extension du réseau social lié à la diaspora qui explique une aide plus fréquente des propres migrants dans la ville. Quand on rapporte le nombre d'aides aux seuls migrants connus, le taux apparaît stable d'un groupe à l'autre. Autrement dit, la capacité à obtenir l'aide des migrants est constante. Avec quelques variations par motif : la contribution à l'éducation est un peu plus intense pour les Ouagalais de naissance et les Burkinabè nés en Côte d'Ivoire, pour les provinciaux, le soutien serait plus souvent obtenu pour les dépenses courantes.

Apparemment, l'aide retirée de la migration des autres n'est pas une ressource de survie, il irrigue toutes les strates économiques de la société, et plus souvent quand Ego réside dans un logement aisé. Mais ici encore l'explication réside dans l'étendue de la diaspora au sens du nombre de migrants fréquentés. Dans les logements les plus pauvres, 22% des enquêtés ont ce type de contact pour 42% dans la strate aisée. La rupture se situe pour les deux quantiles supérieurs, comme déjà remarqué. La scolarité et les dépenses courantes sont les motifs prioritaires pour les ménages les plus modestes. Les conclusions se ressemblent quand on considère le diplôme d'Ego : les

aides par migrant ne changent pas, c'est de pouvoir compter sur un plus grand nombre d'entre eux quand on est mieux scolarisé.

⁂

Pour mesurer l'intensité du soutien migratoire, et partant définir le profil du migrant-ressource, les statistiques suivantes rapportent le nombre d'aides au nombre total de migrants connus d'Ego, en fonction de leurs caractéristiques. En cela, la population de référence diffère des estimations pour les autres motivations qui sont rapportées à l'ensemble du capital social. Chacune de ces deux analyses revêt un sens différent. Pour celles qui se réfèrent au capital social des donateurs, il importe de prendre la mesure d'un motif particulier dans la solidarité/obligation sociale générale. Dans le cas de la composante migratoire, nous disposons de l'information supplémentaire : l'étendue de la ressource sociale liée à la migration, par le décompte des migrants connus. Elle autorise de préciser les caractéristiques des migrants qui soutiennent Ego, en fonction de leur parenté, localisation, statut professionnel... Cet aspect du rapport entre migration et développement a semblé devoir être privilégié, mais quelques allusions sont faites sur la place de l'aide migratoire dans le contexte du capital social par souci de conformité comparative avec les autres résultats. Entre les deux perspectives, s'insère la composition démo-économique des migrants solidaires, laquelle vient modifier leur contribution au capital social. Par exemple, les hommes sont majoritaires chez les migrants (deux pour une femme) mais le sont plus encore dans le capital social (3,5).

Une fois qu'elles ont migré, les femmes contribuent aussi souvent que les hommes ; ces derniers sont plus assidus pour les dépenses courantes, moins pour le logement et les dépenses exceptionnelles. Les autres motifs sont comparables. Il faut attendre que le migrant atteigne la trentaine pour que la contribution migratoire soit maximale, elle se maintient ensuite relativement stable jusqu'à 65 ans environ. Après, la fréquence du don se réduirait de moitié, mais les faibles effectifs n'apportent pas de garanties. Durant la seconde moitié de la vie active, le donateur-migrant privilégie la scolarité et un peu plus tard le logement ; alors que les jeunes interviendraient plus pour les dépenses courantes et celles d'investissement. Le détail des liens de parenté qui lient les donateurs et bénéficiaires éclaire ce calendrier dans le sens attendu des relations entre générations.

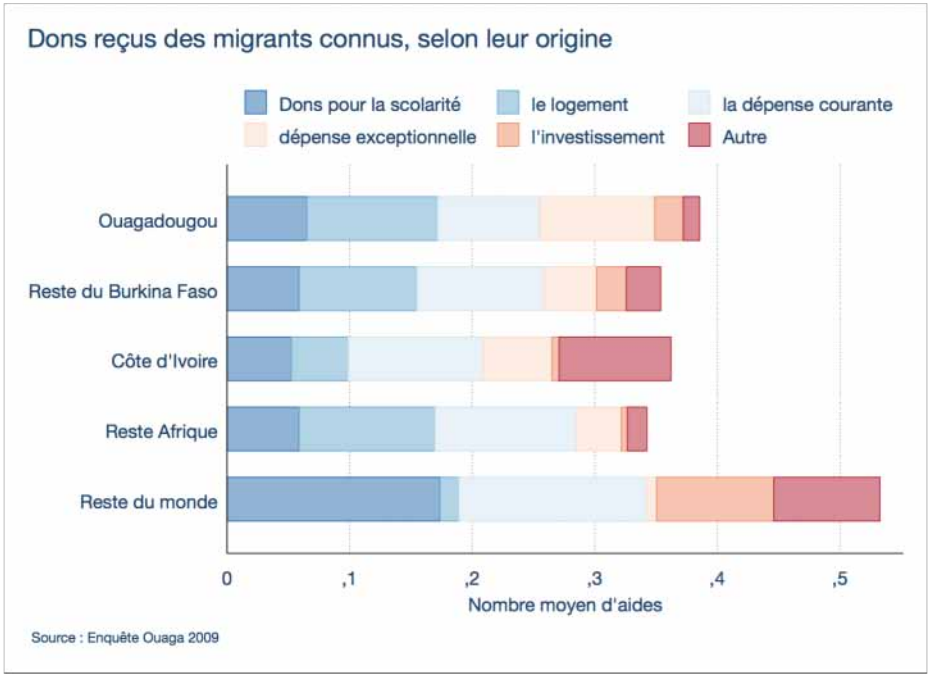


L'origine des migrants ne les différencie pas notablement, à l'exception de ceux qui sont nés dans le reste du monde et qui sont plus impliqués dans la scolarité d'Ego ; mais c'est une minorité qui n'infléchit pas la tendance générale. Notons aussi que l'éloignement tend à réduire la contribution aux dépenses exceptionnelles, les Ouagalais de naissance s'impliquant plus souvent ou étant moins en mesure de refuser le soutien.

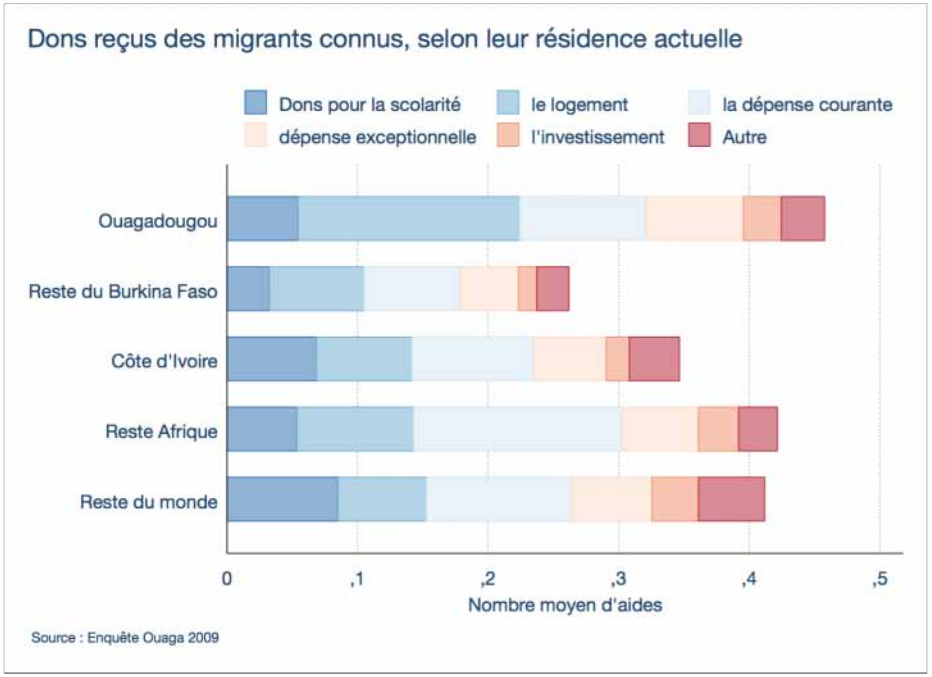


L'idée répandue d'un soutien plus fréquent des migrants internationaux n'est pas totalement vérifiée. En réalité, la proximité urbaine est plus favorable obligeant plus les migrants de retour ou de passage, probablement plus sollicités. Leur contribution au logement est plus notable, mais elle s'oriente surtout en faveur de leurs enfants, ce qui revient à valoriser le patrimoine familial. Cette particularité mise de côté, se note une sensible augmentation de l'aide avec l'éloignement actuel du migrant, mais surtout comparé à ceux qui résident dans le reste du pays. La Côte d'Ivoire ne semble pas être une destination très valorisante pour les Ouagalais. Étant largement rurale d'origine et de destination, une faible valorisation monétaire explique peut-être un profil assez proche du reste du pays pour la distribution des motifs. La crise, qui a débuté avant le conflit proprement dit, a probablement contribué à réduire les transferts. Sans compter que les affins et les parentés lointaines qui caractérisent ces résidences peuvent se sentir moins obligés. Bref, ce tableau infirme l'hypothèse d'une contribution décisive de la migration internationale à l'économie urbaine. L'éloignement détend les obligations, ce que semble expliquer la pression exercée sur ceux qui sont présents.

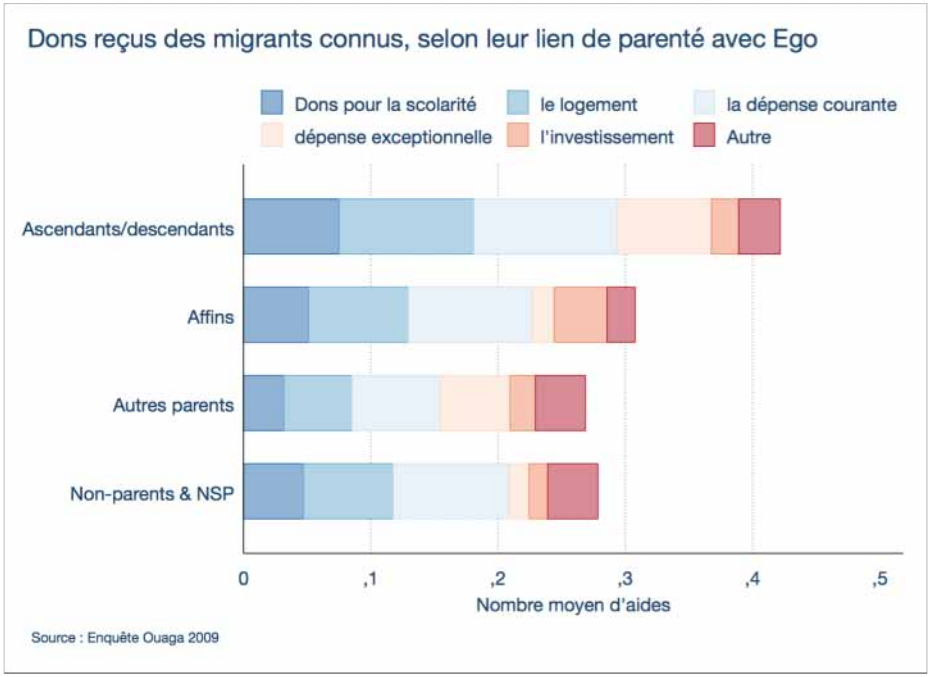


La proximité de la parenté proche compte apparemment pour mobiliser le soutien du migrant. Plus précisément, dans le détail de ce lien, ce sont les membres de la famille nucléaire qui aident le plus souvent : le conjoint (cinq fois plus que la moyenne) et les enfants (deux fois plus) pour les dépenses courantes et les frais occasionnés par l'école. Les collatéraux sont dans la moyenne, comme les pères et mères. Les migrants amis ou sans relation de parenté ne sont pas très loin. Ce resserrement des transferts sur la famille nucléaire ne signifie donc pas une obligation élargie propre à la migration mais au devoir d'entretien et d'éducation de la famille, à la suite d'un départ dont c'est aussi le motif. Les gains supposés plus élevés à l'étranger ne constituent pas un encouragement à la générosité sans le lien parental proche. Ni d'ailleurs la situation économique du migrant. Ainsi les journaliers se distingueraient (ils sont en général plus jeunes) à l'égal des employeurs (un bon nombre étrangers). Les salariés relativement plus nombreux à l'étranger se différencient par des contributions plus fréquentes que les fonctionnaires. Le niveau scolaire du migrant ne change pas vraiment l'inclination qui semble plus obéir aux règles de l'obligation entre générations avec un lien de filiation directe. L'éducation joue en faveur de la

contribution migratoire plus en sélectionnant les migrants que favorisant leur générosité.

## LA CONSTRUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Supposons que la générosité des proches obéisse à un jeu d'obligations réciproques régies par les normes sociales et parentales sur lesquelles Ego aurait peu de prise et qui échappent à la mesure. Resterait alors un paramètre qui est apparu décisif à propos des migrants : la démographie du capital social au sens de sa taille et composition. La somme des soutiens dépend aussi du nombre de personnes qu'Ego peut solliciter, leurs qualités. Des soutiens lui sont « données » par la parenté, d'autres résultent de sa capacité à construire un filet d'entraides dans son environnement amical ou professionnel. Dès lors, la taille et la composition du capital social varient selon son âge (la mortalité des membres de sa famille), les rapports de genre (activité des femmes), les capacités économiques à tisser un lacis d'obligations, son éventuelle expérience migratoire. Même si la reconstitution statistique de ce capital social est partielle, elle constitue une base pour comprendre sa formation et qui le compose, en fonction des propres caractéristiques de l'acteur principal, à savoir Ego.

À l'évidence, la transition démographique infléchit la part héritée, familiale puisque les ascendants, les oncles vivent plus longtemps, puisque les collatéraux sont déjà et seront moins nombreux qu'avant, car la migration peut les éloigner. En vieillissant, Ego voit les personnes apparentées décéder ou partir. La virilocalité met de la distance entre les hommes et les femmes d'une même fratrie. En revanche, la migration, l'activité rémunérée, la ville favorisent ou pas d'autres formes de socialisation qui se répercutent sur la formation du capital social.

Une manière complémentaire de cerner sa construction est de se demander s'il ressemble à Ego pour certains critères ; ce qui revient à poser la question de la cohérence du groupe qui définit sa sociabilité. Le capital social acquis est-il aussi homogène que par exemple sa fratrie, conformément à la manière de rassembler ses soutiens pour servir des projets économiques. Pour l'analyse, son entourage utile peut être vu comme le contexte de sa réalisation économique, au-delà de ses qualités propres.

La notification de la parenté entre Ego et ses soutiens économiques est donc cruciale pour faire la part les solidarités « institutionnelles », sachant que tous les liens ne créent pas les mêmes devoirs, qu'il convient aussi de motiver la générosité des parents, la conforter en retour. Elle contient une part de réciprocité. L'analyse qui suit tente de synthétiser cette frontière en notifiant la relation parentale qu'Ego entretient avec le membre du capital social identifié par les dons. Les cercles ont été définis pour analyser le processus de construction du réseau social : la famille nucléaire[40] élargie aux ascendants et descendants (grands-parents, petits-fils) et les frères et sœurs, les parents par alliance ou affins (dont les demi-frères et demi-sœurs), les autres parents (oncles, cousins...) et les non-parents ; un détail plus fin est parfois envisagé quand les effectifs le permettent. La graduation parentale varie ne serait-ce que pour des raisons démographiques : ne survenant pas aux mêmes moments du cycle de vie (la scolarité et l'acquisition d'un logement par exemple) les compositions parentales et amicales disponibles ne sont pas constantes ni les obligations réciproques qui lient Ego et son entourage. Dès lors la construction du réseau social est dynamique au cours de la vie, ce qui est perceptible avec l'âge d'Ego. De même les hommes plus tournés vers l'activité rémunérée et la migration de travail seraient plus en mesure que les femmes d'élargir les soutiens hors de la parenté.

S'intéresser à la taille du capital social revient à chercher les facteurs de la variation du nombre de contributeurs ou de bénéficiaires, même s'ils ne sont pas exactement comparables. Il s'agit d'un proxy, imparfait, de l'étendue du soutien, faute de connaître avec précision la valeur monétaire et a fortiori symbolique des contributions. Il a semblé intéressant de comparer le nombre des aidants et des aidés aux effectifs changeants de la fratrie et des migrants en relation avec Ego. Ces groupes ont été étudiés plus avant dans le texte, la confrontation donne plus précisément la mesure des dynamiques démographiques que l'on décèle dans la géométrie changeante de la fratrie. En les confrontant au profil d'Ego, des débuts de réponse sont apportés aux questions sur les requis économiques de la construction du capital social.

L'analyse qui suit s'attache à distinguer ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, pour les confronter. C'est une première indication de la réciprocité, non pas individuelle mais collective : entre les genres, entre les générations, les sédentaires et les migrants, les statuts socioprofessionnels. La ressemblance entre Ego et son entourage économiquement actif est testée par la relation croisée entre les caractéristiques des premiers et des seconds. L'hypothèse est qu'une certaine forme d'affinité guiderait les choix sociaux d'Ego, ne serait-ce parce qu'il puise ses ressources dans l'univers de ses fréquentations dont on se demande si elles sont en conformité sociale. L'exposé

[40] Normalement les transferts ou dons au sein de l'unité nucléaire ne sont pas enregistrés, mais les aides de grands-parents ou petits enfants non corésidents peuvent l'être. De plus, les aides exceptionnelles d'un conjoint ont pu être signalées s'il est migrant, ou bien en cas de soutien très spécifique, pour construire un logement par exemple.

suit les caractéristiques décisives d'Ego, à chaque fois déclinées selon celles des aidants.

## Des femmes dépendantes des hommes

La manière respective des hommes et des femmes d'organiser leurs appuis économiques peut révéler certains aspects des rapports de genre. Une femme construit-elle son capital social à l'égale de l'homme ? Existent bien des raisons de proposer une réponse négative au regard de la moindre implication féminine dans le travail rémunéré, à l'extérieur du foyer, pratiquant moins les migrations de travail. Mais quelle est l'ampleur de cette différence, voire sa réalité ?

Que la taille de la fratrie des deux sexes soit peu différente est conforme à la composition démographique, mais selon nos estimations le nombre moyen de personnes qui ont aidé est exactement identique (0,82). Le nombre de migrants connus est un peu plus élevée pour les femmes (0,60 migrants pour 0,55 quand Ego est un homme), une différence qui tient à la migration des maris. En revanche un homme a contribué un peu plus souvent aux dépenses récentes et exceptionnelles de ses proches, à la mesure de ses ressources (0,33 personnes soutenues pour 0,22 pour les femmes).

Tous échanges confondus, le capital social est masculin : trois-quarts d'hommes, un quart de femmes, dont leur faible présence exprime les limites de leurs ressources économiques et donc de leur capacité à rentrer dans le jeu de la réciprocité. Cette inégalité est plus forte encore quand le bénéficiaire (Ego) est un homme. Les femmes s'entourent de manière plus équilibrée mais leur entourage reste majoritairement masculin (aux deux-tiers). Pour l'aide apporté par Ego dans l'année, les femmes se montrent plus égalitaires : 54% des bénéficiaires sont des hommes, 46% sont des femmes. Ce qui n'est pas le cas des hommes dont la générosité est étonnamment (à 75%) orientée vers le même sexe, représentant la moitié des dons. Des observations plus poussées seraient nécessaires pour confirmer qu'un tel déséquilibre reproduit une inégalité économique de genre, mais comme les aides portent sur quelques fondamentaux comme l'éducation, le travail, l'accès à l'emploi, les présomptions sont fondées. Les femmes sont dépendantes des hommes pour les soutiens qu'elles reçoivent de leur entourage ; elles n'ont pas les moyens d'une solidarité de genre, encore moins de corriger les inégalités.

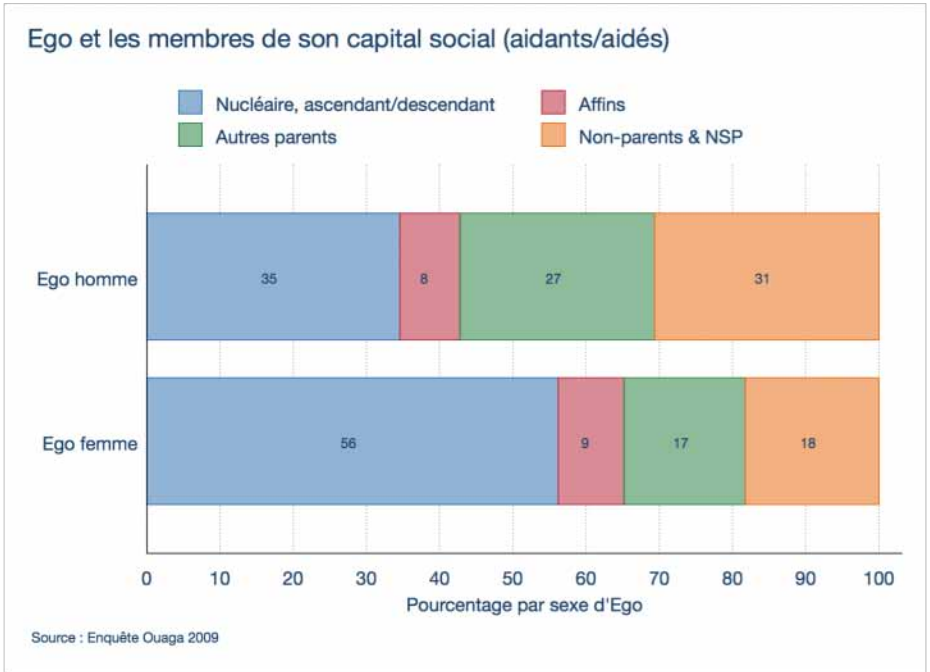


La répartition de ces quatre cercles de parenté selon le genre d'Ego renseigne sur la manière de conduire cette socialisation de l'entraide. Les femmes font plus appel à la proximité domestique, ou à la filiation directe, que les hommes, plus tournés vers les autres parents (27% de leur capital social) et surtout les non-parents (31% et 18% si Ego est une femme). La part des parents par alliance (les affins) est identique. Cette socialisation économique féminine est moins extravertie, à la mesure de leurs obligations domestiques et de leur moindre engagement dans les activités économiques salariées ou migratoires. Notons la constance de cette répartition avec le sens des aides, si Ego donne ou reçoit. Une sensible différence se remarque dans les aides apportées, les femmes étant plus assidues pour les affins que les hommes, moins pour les non-parents. Cela pouvant exprimer des différences de fréquentation au quotidien. En effet, s'observe une plus grande proportion de corésidents dans le réseau social des femmes (20% contre 9% pour Ego masculin).

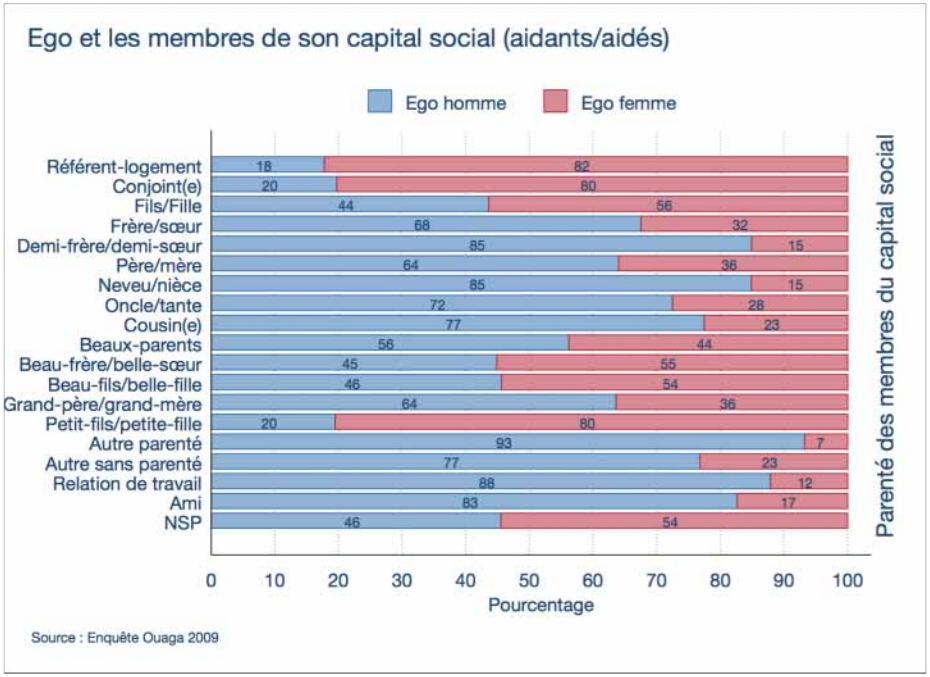


La parenté des membres du capital social est suffisamment contrastée selon le sexe d'Ego pour mériter une présentation plus détaillée[41]. Considérant que les dons reçus sont 2-3 fois mieux couverts que l'inverse[42], se confirme que les femmes sont soutenues par les proches de la famille nucléaire et les petits-enfants (au bénéfice des grands-mères donc). Plus singulière semble être la solidarité au sein de la fratrie qui serait plus masculine, ce qui pourrait exprimer le passage des sœurs sous la responsabilité de leur mari, libérant leurs frères du coup mis à distance par la virilocalité. Un déplacement qui se transmet à la génération suivante si l'on en juge par la masculinité de l'aide des oncles/tantes, neveux/nièces. S'aider entre amis, relations de travail, parents lointains est majoritairement le fait des hommes, un phénomène qui mériterait peut-être plus d'attention s'il devait exprimer un déficit de socialisation féminine.

[41] Sachant que la précision est approximative pour des catégories rares.

[42] En termes de rubriques d'aides, les dons reçu par Ego pouvant être anciens et pour un spectre plus large de motivations.

Si la structure par âge du capital social ne diffère pas du tout avec le sexe d'Ego, il en est (un peu) autrement pour les transferts vers Ego. Déjà visible dans les relations de parenté, les jeunes de moins de 30 ans sont 17% à aider une femme, 13% un homme. En revanche les femmes interrogées seraient sensiblement plus enclines à apporter leur soutien aux personnes plus âgées.

Les hommes échangent plus avec des personnes nées en province (64% du groupe, proportion qui tombe à 50% pour les femmes). En contrepartie, les solidarités féminines sont plus ouagalaises (32% contre 25% pour les hommes), avec un peu plus de natifs de Côte d'Ivoire[43] et d'Afrique. L'impact de la démographie migratoire est probablement décisif. Les hommes originaires du reste du pays ont été plus nombreux et les migrations féminines récentes sont plus matrimoniales que professionnelles.

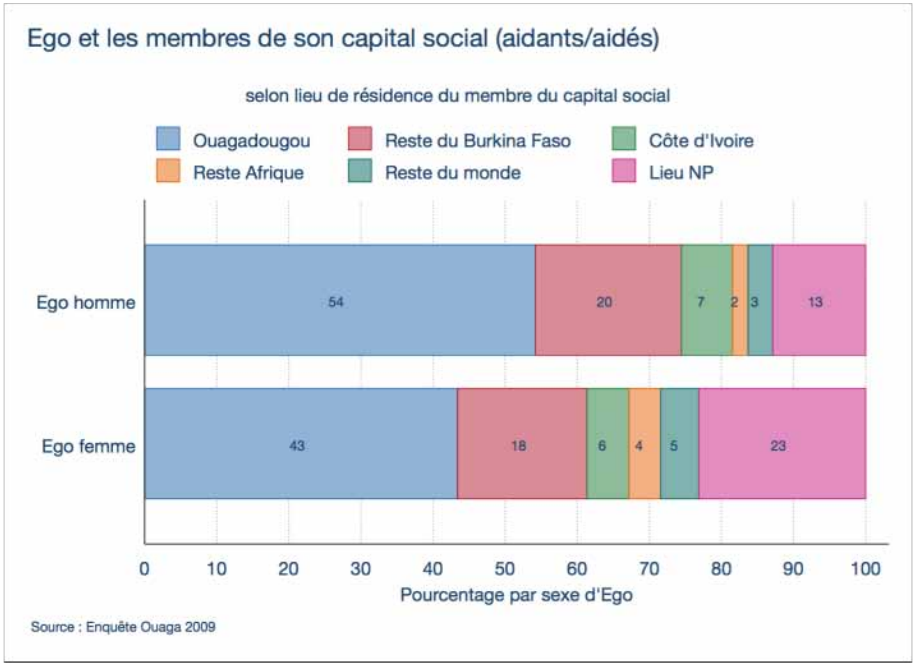


Les lieux actuellement habités par les membres du capital social donnent une image inversée de leur proximité géographique : les femmes socialisent moins avec les

[43] A la suite du conflit en Côte d'Ivoire, les hommes avaient renvoyé leur épouse au Burkina Faso avant de partir.

personnes résidant à Ouagadougou. En réalité, cela est dû à une proportion plus grande (23%, près de deux fois plus) de lieux de résidence inconnus. Ce qui peut s'admettre en se rappelant l'ancienneté de certains soutiens, Ego ayant pu perdre la localisation actuelle des bienfaiteurs. Que cet oubli soit plus important chez les femmes peut être lié au déplacement matrimonial et la perte de contact qui s'en suit. D'ailleurs l'expatriation des membres est plus marquée quand Ego est une femme, notamment en Afrique et dans le reste du monde. Cette interprétation est confirmée par une proportion plus grande de migrants en contact dans le réseau social actif des femmes (20% contre 14%).

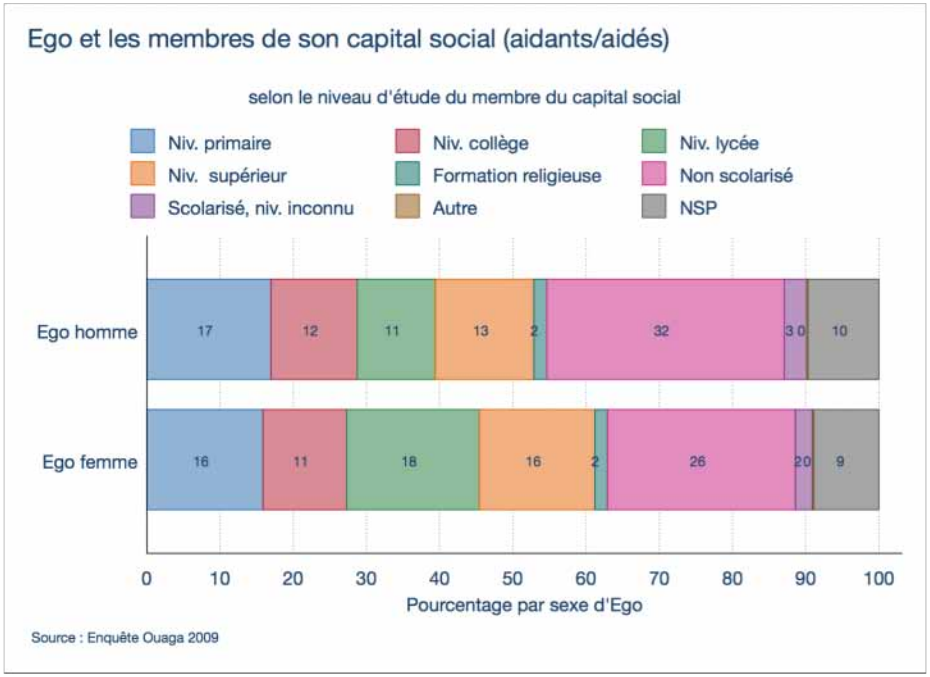


Une femme socialise avec des personnes mieux scolarisées, d'une année d'étude en moyenne. L'avantage est plus net pour les membres ayant suivi le cycle secondaire (18% contre 11%), tout à fait notable pour le niveau supérieur (voir graphique). Cela pourrait être en rapport avec la migration car l'analyse des correspondances montre une association entre la résidence étrangère des membres (Afrique et reste du monde) et les études supérieures, proche des femmes pour le second axe factoriel. Mais la migration ne pèse pas suffisamment pour changer la composition du capital social dans de telles proportions. Un fait remarquable est que le capital humain du réseau social des femmes est meilleur également pour les personnes qu'elles ont soutenues l'année précédente. Une explication démographiquement plus robuste est que l'aide aux études est une composante importante du réseau social et que les personnes éduquées donnent une importance particulière au soutien scolaire, sachant son importance pour le développement des proches. Or ce que montrent les chiffres, c'est qu'il est particulièrement appuyé pour les femmes, peut-être par conscience de sa nécessité pour leur émancipation. L'entourage supplée donc les insuffisances constatées à leur égard.

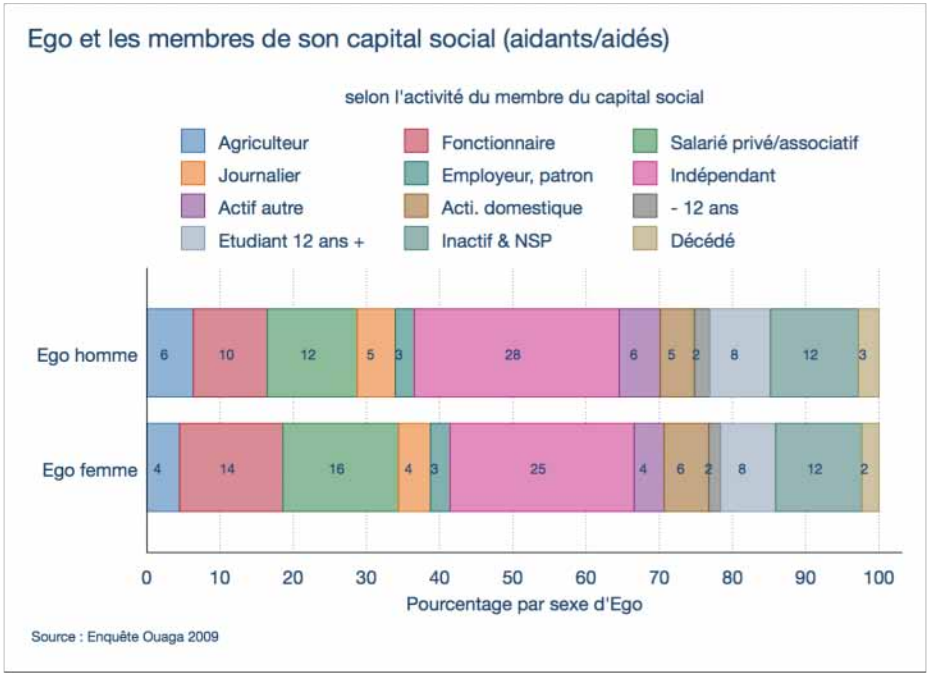


Se retrouve cette même tendance avec le statut socioprofessionnel de qui compose le capital social des femmes : relativement moins d'agriculteurs, nettement plus de fonctionnaires et salariés du privé, moins d'indépendants ou travailleurs informels, apprentis. Ce sont les personnes professionnellement les mieux dotées qui les soutiennent un peu plus. L'indice numérique construit de niveau socioprofessionnel[44]

[44] Qui consiste, rappelons-le, en une hiérarchie des CSP, selon diverses observations statistiques et la perception sociale de ces métiers.

confirme la meilleure qualification de l'entourage d'une femme pour les appuis reçus. Un point qui confirme les remarques relatives à l'éducation, l'aide de la part d'Ego-femme va plus aux étudiants de plus de 12 ans (28% du capital social pour 24% pour les hommes).

## Le cycle de vie d'Ego

L'âge d'Ego, qui exprime l'étape de son cycle de vie et un possible effet de génération[45], est une clé de compréhension de la formation du capital social. La raison en est démographique pour la dimension de la fratrie et de la parentèle en général que la mortalité tend à réduire au fur et à mesure de son vieillissement. En contrepartie, le capital acquis s'accumule et devrait augmenter, sauf si les générations anciennes ont moins reçu ou ne s'en rappellent pas. Reste à tenter de discerner le sens des aides entre les générations.

La variation de la fratrie est en quelque sorte conforme à la structure par âge de la population, avec le décalage d'une génération. Après 60 ans, Ego compte en moyenne 2 frères et sœurs, contre le double pour les jeunes adultes. Ce qui est une évolution assez radicale et l'expression de l'allongement de la vie, ainsi que des fécondités élevées passées. La baisse de la fécondité va dans l'avenir diminuer le nombre de ces parents proches[46], qui finalement comptent parmi les premiers supports : moins de frères et sœurs vivront plus longtemps. En revanche, les migrants proches d'Ego sont un peu moins nombreux après 60 ans, mais leur effectif est grosso modo constant durant la vie adulte active. Ils sont de tous âges, forment un réseau social qui apparemment se renouvelle après une formation précoce. Le groupe des personnes aidantes est également stable, avec une sensible augmentation à la quarantaine, sans doute par effet d'accumulation mais atténué par la mémoire. A moins de conclure que les nouvelles générations seraient mieux dotées, que le capital social serait acquis assez tôt, du fait par exemple de l'importance des aides à l'éducation. L'appui récemment procuré par Ego est sensiblement plus important durant la plénitude de la vie active, car plus sensible aux moyens économiques.

La différence d'âge entre les donataires et les bénéficiaires pourrait être une indication sommaire des échanges générationnels[47]. Pourtant les variations sont faibles, avec une légère tendance dans le sens du vieillissement d'Ego. Elle est plus nette pour les personnes aidées qui prennent de l'âge avec Ego, car ses dons sont récents. Pour les soutiens qui vont vers Ego, les écarts sont très atténués et irréguliers. La raison en est que quand il est jeune, ce sont les aînés qui le soutiennent ; en vieillissant, les jeunes donateurs prennent la relève, conformément au contrat intergénérationnel. L'analyse des statistiques permet de dater l'inflexion des flux intergénérationnels, en début de cinquantaine.

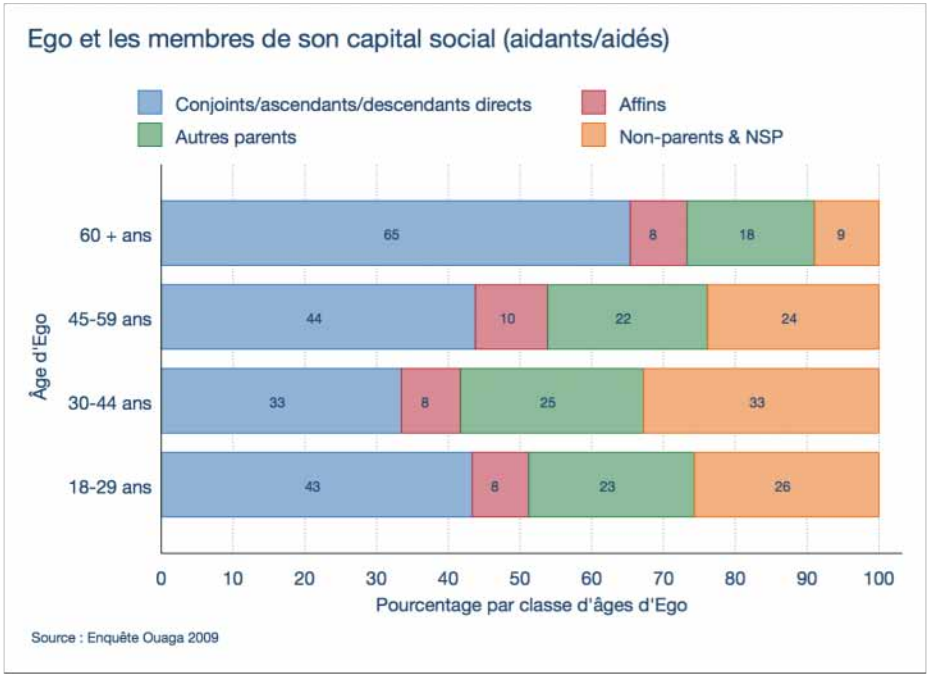


La géométrie des cercles de parenté du capital social précise cette indication, elle est assez révélatrice des canaux des rapports intergénérationnels. Elle va dans le sens assez prévisible d'une ouverture sur l'extérieur pendant la période active. Le contraste est mieux marqué entre les parents proches et les non-parents, dans les proportions

[45] Pour distinguer l'effet de génération de l'effet d'âge, il faudrait disposer d'un relevé rétrospectif des aides sur la durée de vie, qui est impossible à reconstituer.

[46] Ce qui est déjà perceptible pour une mesure plus fine des âges.

[47] Sommaire du fait des temporalités différentes des aides, d'une moins bonne représentativité de l'échantillon d'Ego de la population globale.

lisibles sur le graphique. À 30-44 ans, les non-parents comptent autant que les très proches. Le réseau construit est alors à son maximum. Après 60 ans, le soutien reçu provient essentiellement, et comme jamais, de la famille rapprochée, avec un retour donc sur le capital social non pas hérité mais construit par la reproduction (essentiellement les enfants). La descendance est clairement un soutien de la fin de la vie. Ce qui ne manque pas d'interroger le futur, quand les personnes âgées seront plus nombreuses avec le recul de la mortalité, les enfants plus rares avec la baisse de la fécondité. Les autres parents se font moins nombreux, tout comme les opportunités de se créer de nouveaux liens économiquement fructueux.

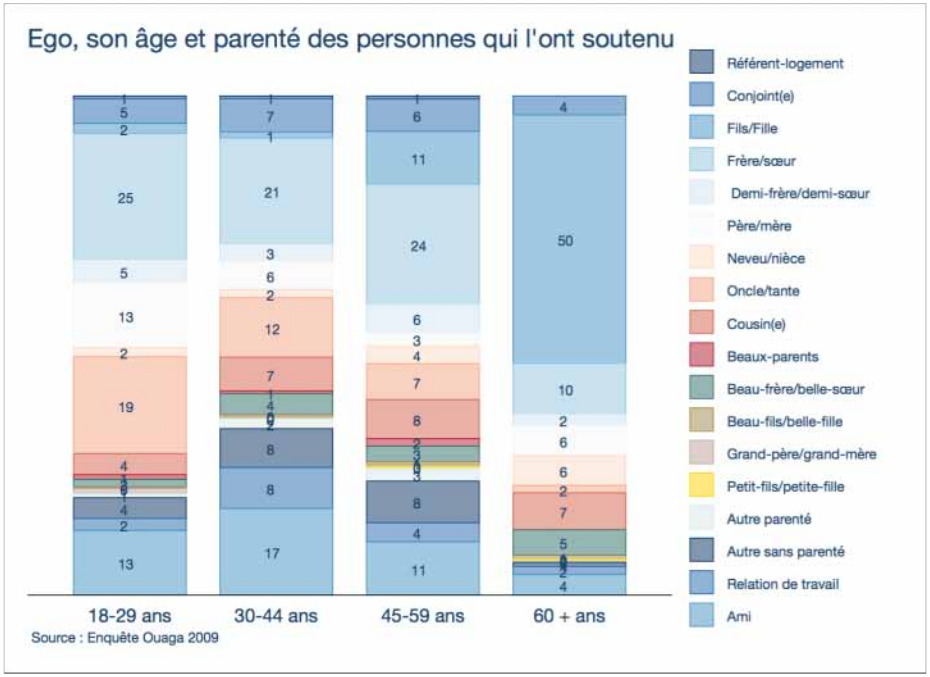


Même si la catégorisation fine de la parenté enlève de la lisibilité au graphique des répartitions par âge, elle met en évidence les contributions décisives, ainsi que leur grande variation. Les personnes qui ont aidé Ego[48] jeune adulte sont les frères et sœurs pour un quart et pour quasiment un tiers si on ajoute les demi-frères et demi-sœurs ; ils restent présents longtemps à cette hauteur des soutiens. En effet, la fratrie contribue moins après 60 ans, dans une proportion qui se réduit avec sa taille. Se détache également la place prépondérante des oncles et tantes, au-delà ce celle des parents[49], souvent reconnue dans les témoignages des intéressés, notamment les migrants hébergés ou les orphelins, mais pas seulement. Elle s'étend même, dans une moindre mesure aux cousins, actifs aussi chez les personnes âgées. Le capital social acquis se met en place très tôt, en particulier grâce aux relations amicales importantes dans la trentaine, surtout chez les hommes. Les relations de travail et celles dont on sait seulement qu'elles ne sont pas parentales pèsent presqu'autant que les frères et sœurs autour de 30-40 ans. Le repli sur la famille est confirmé pour les personnes âgées, qui comptent sur leurs enfants (la moitié des aidants). Les neveux et nièces prennent aussi la relève des oncles et tantes très actifs en début de cycle. Cette répartition confirme l'importance des relations collatérales d'Ego et de ses parents (les oncles) dans la construction du capital social avec la mémoire générationnelle. Cette disposition des parentés montre aussi une forme d'acquisition du capital social par la reproduction, la descendance, laquelle pèse dans la fécondité et les stratégies familiales. D'autres chapitres de cette étude mettent en évidence la pratique de l'hébergement de jeunes dépendants comme moyen de contourner en partie le risque de l'isolement social des aînés.

[48] Le même graphique pour les aides exceptionnelles reçues par Ego dans l'année donne la même structure, avec des différences minimes

[49] Qui contribuent plus au jour le jour, pour des soutiens qui ne sont pas comptés.

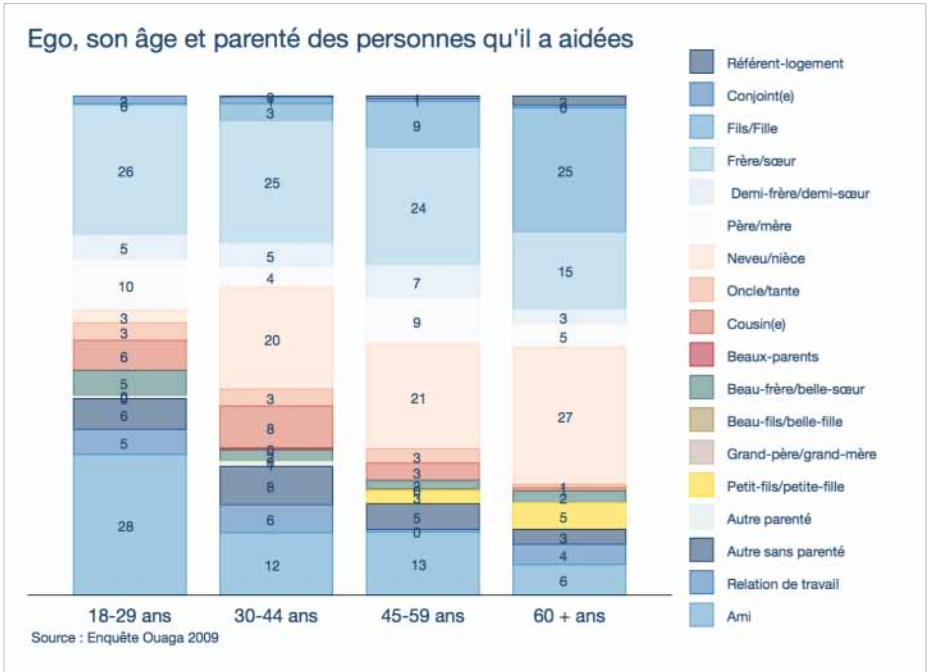


La répartition parentale des appuis apportés cette fois-ci par Ego durant l'année précédente est un peu le contrepoint du précédent, mais en instantané et pour d'autres motifs, plus exceptionnels. Dans cette configuration finalement proche dans ses grandes lignes, la fratrie compte beaucoup et de manière relativement constante (après 60 ans, les frères et sœurs on le sait se font plus rares). Se détache également le soutien apporté par Ego à ses fils et filles, quand ils ont acquis leur indépendance, mise parfois en difficulté. Les relations de solidarité opèrent dans les deux sens avec un décalage dans le temps du cycle. Se confirme surtout le rôle tutélaire d'Ego envers ses neveux et nièces qui comptent pour un cinquième ou un quart des transferts. D'une génération à l'autre, la réciprocité joue : ses oncles l'ont aidé, il vient au secours de ses neveux. Évidemment les chiffres ne permettent pas d'individualiser ces obligations mutuelles mais elles sont visiblement inscrites dans les codes sociaux.

La générosité envers les amis et relations de travail (le capital social acquis) est très présente parmi les jeunes adultes, allant en décroissant avec l'âge, sans disparaître. Cette disposition attire l'attention car elle se réfère à une pratique constatée durant l'année 2009 de l'enquête (contrairement aux soutiens anciens). Ce qui amène la question d'un effet de génération plus décisif qu'un effet d'âge, les anciens s'appuyant sur la parenté qui a probablement organisé leur vie sociale. Il jouerait a contrario pour ces jeunes adultes mieux intégrés à la capitale et ses modes de socialisation ; on songe également aux rapatriés de Côte d'Ivoire qui ont perdu une part des soutiens parentaux[50]. Les chiffres ne permettent pas de trancher, mais si l'importance des amis est un trait de la jeunesse, leur contribution étant moins institutionnalisée, sa constance ne résistera pas aussi bien au saut des générations (les oncles et les neveux par exemple). Les réciprocités en fin de vie restent dépendantes de l'héritage.

Les parents interviennent plus au moment des alliances, entre 30 et 60 ans, surtout pour l'aide reçue. Se distinguent les beaux-frères et belles-sœurs, qui prolongent l'entraide fraternelle étendue par les alliances matrimoniales, qui relèvent aussi de la construction du réseau social.

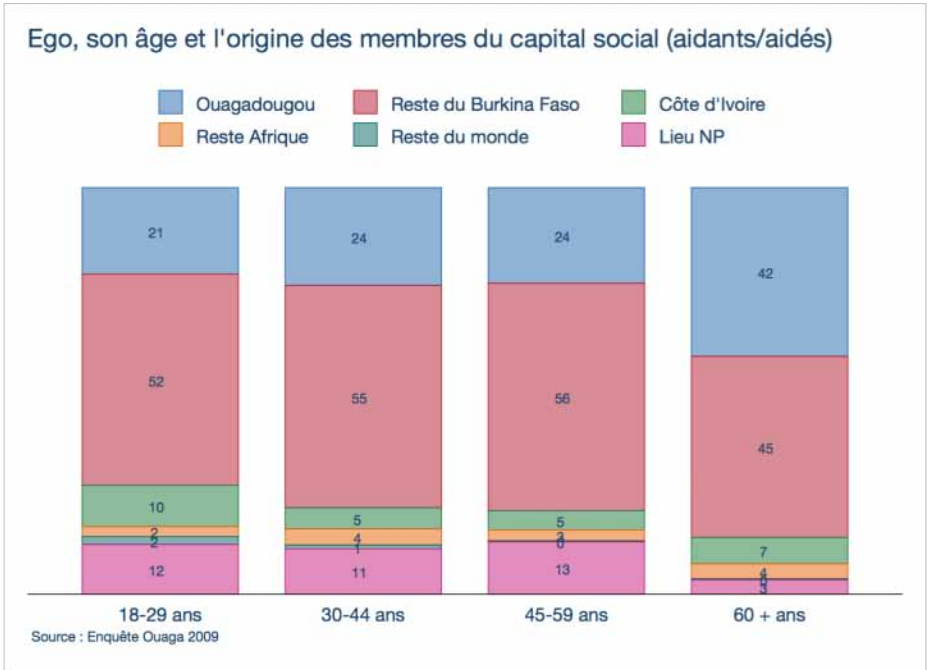


[50] Ils sont nés en Côte d'Ivoire et reviennent en ville d'où n'étaient pas issus leurs parents, pour la plupart. Leurs obligations ne sont pas celles des migrants burkinabè exilés et réciproquement pour leur famille.

L'origine géographique des membres du capital social reflète l'ordre des liens familiaux et l'histoire migratoire. L'importance du Burkina est prédominante pour tous les âges avec deux infléchissements notables. La capitale pèse plus pour les personnes âgées pourtant originaire du monde rural : leurs enfants, neveux qui les soutiennent sont souvent Ouagalais de naissance. La place de la Côte d'Ivoire est remarquable chez les jeunes adultes, reflétant l'exode vers la côte et le retour récent des Burkinabè qui y sont nés.

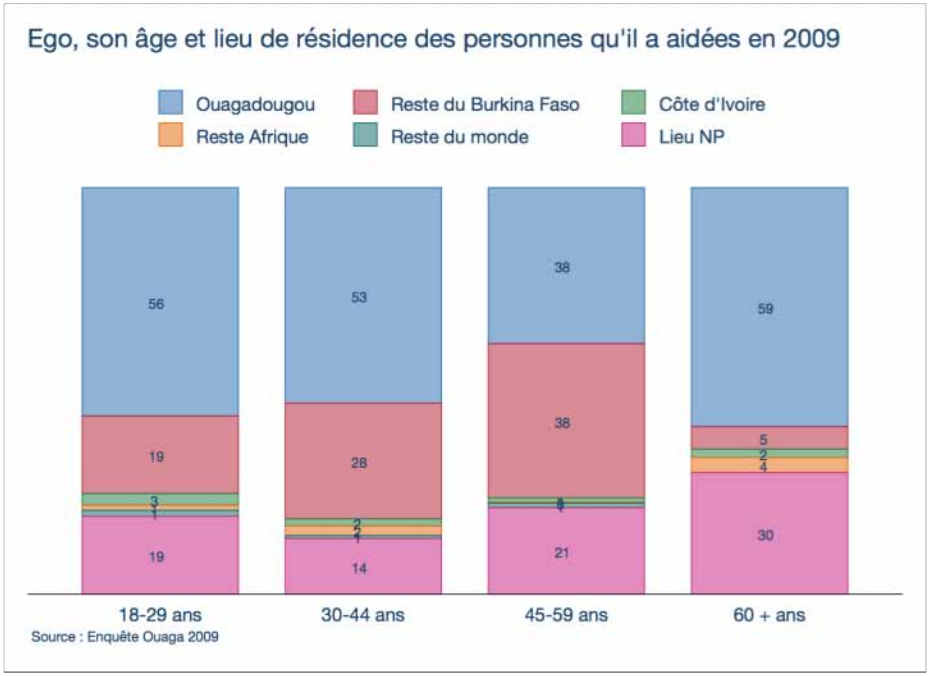


La localisation résidentielle des mêmes personnes aidantes ou aidées donne plus de place à la proximité urbaine de la capitale en accord avec les liens familiaux proches et aussi la part des amis faits à la ville. La moitié du capital social habite à Ouagadougou. Cette proportion varie peu avec le sens des transferts. Elle augmente faiblement quand Ego aide (en 2009), ce qui change surtout c'est la part du reste du pays (26% au lieu de 17% quand il reçoit). Les transferts vers les « villages » sont notables mais loin d'être à la hauteur des soutiens de voisinage. Les jeunes ne s'y sentent pas obligés, évidemment, ni les personnes âgées dont les parents ruraux sont éteints ou ont été accueillis à la ville. Pour les plus de 60 ans, la rupture est consommée. En revanche les citadins de 45-59 ans se montrent plus concernés par les parents restés au village qui forment 38% des aides en 2009. Cette répartition géographique est toutefois entachée par l'importance des localisations méconnues d'Ego, ce qui semble un peu suspect pour les aides récentes.

Le statut socioprofessionnel des personnes qui aident ne suit pas une tendance bien marquée avec l'âge d'Ego ; la seule que l'on perçoit avec une analyse factorielle (qui garde l'essentiel des correspondances) est surtout que le capital social reflète les activités majoritaires à chaque moment du cycle de vie d'Ego. Les jeunes sont plutôt aidés par des journaliers et indépendants, les 30-44 ans par les fonctionnaires ou salariés, les personnes âgées par des inactifs. Mais les variations brutes sur l'ensemble du cycle de vie sont statistiquement peu significatives.

Le niveau scolaire des aidants/aidés varie avec l'âge d'Ego, mais modérément et dans un sens qui n'est pas très révélateur des questions que l'on se pose. Au moins retrouve-t-on la composante éducative du soutien aux jeunes, l'absence de scolarisation des aînés.

## Ses études et sa réalisation économique

Justement, le niveau d'étude d'Ego a-t-il une influence sur la composition et l'étendue de son réseau d'entraide ? La scolarité cache un effet de génération, les plus anciennes n'ayant pratiquement pas fréquenté l'école. Il est difficile de la distinguer d'autres influences comme une migration sélective (de côte d'Ivoire par exemple) et surtout la réussite économique, notamment par le fonctionnariat très distinctif.

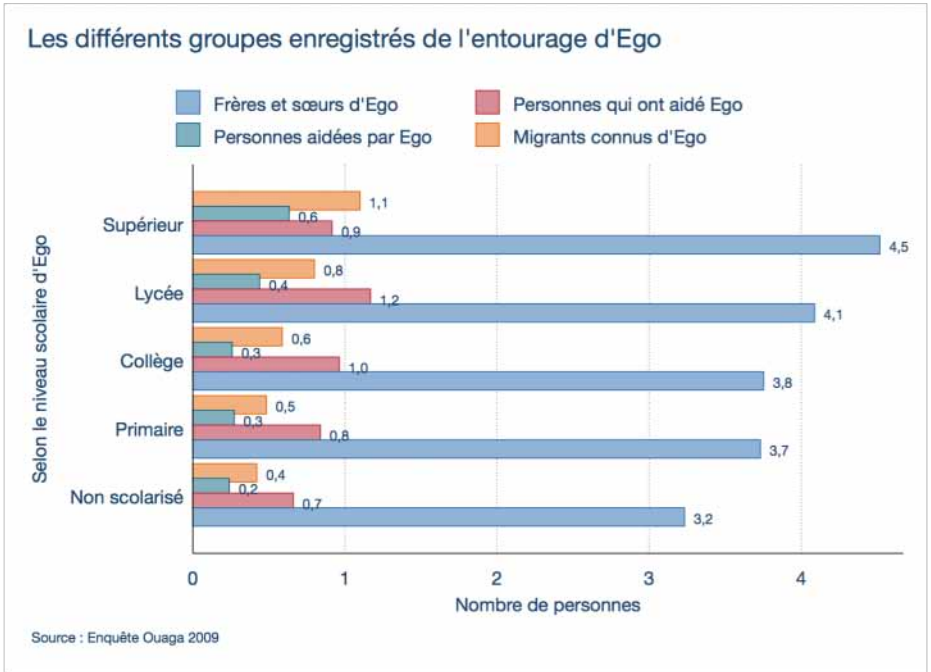


Le niveau d'étude d'Ego est associé à la taille du réseau social, de manière assez marquée, mais aussi délicate à interpréter pour les raisons susdites. La fécondité baissant avec l'éducation des femmes, on s'attendrait à une réduction du nombre de collatéraux ; c'est le contraire qui s'observe ; essentiellement par effet d'âge. Les aînés combinent le décès des frères et sœurs et leur déficit scolaire. Mais la fratrie des niveaux universitaires dépasse en taille ce que l'on observe chez les jeunes. Après avoir contrôlé dans une régression l'âge, le sexe, le niveau de vie dans le logement d'Ego, l'avantage d'une éducation supérieure (incluant le lycée) reste significativement favorable à la taille de la fratrie, tendant à confirmer l'incidence d'une moindre mortalité. La taille du réseau social, quant à lui, augmente significativement avec la scolarité. Mais avant de conclure à une meilleure capacité des personnes éduquées à solliciter le réseau social, il faut rappeler que l'aide scolaire est constitutive de ce dernier. En l'état, le nombre de personnes aidantes est nettement corrélé au nombre d'années d'étude, après avoir contrôlé pour l'effet de l'âge et du niveau de vie du logement d'Ego. La régression confirme également l'extension de la fréquentation des migrants avec l'éducation d'Ego, en partie une prérogative élitiste.

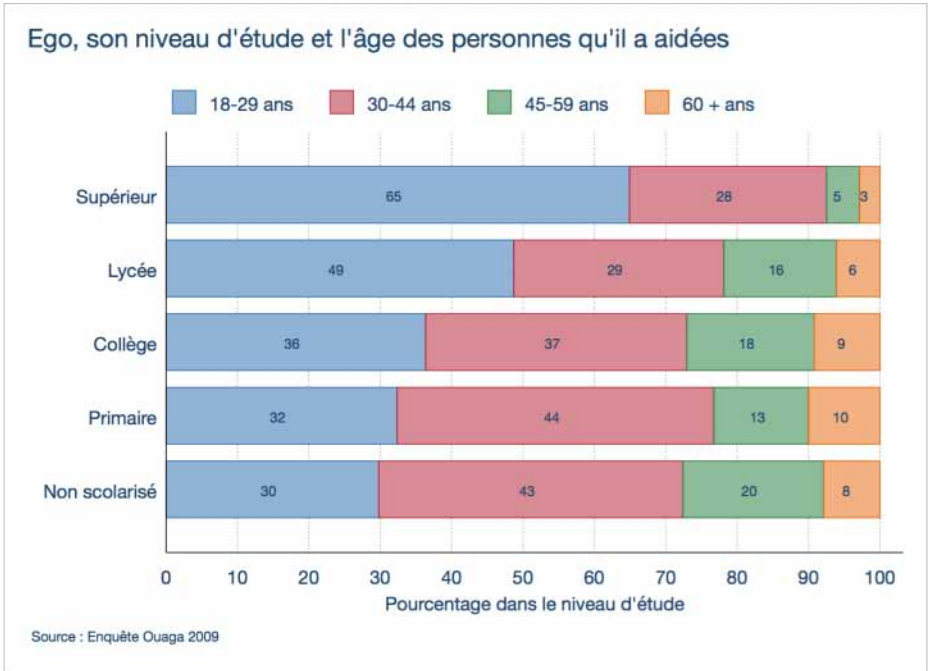


Une tendance s'affirme clairement au fur et à mesure qu'Ego acquiert des diplômes : la féminisation de son capital social. Elle n'est pas parfaitement régulière mais on passe de 24% de femmes dans l'entourage des non-diplômés, à 35% pour une qualification universitaire. Bien sûr, les femmes peuvent financer les études mais le phénomène s'observe pour tous les transferts, pour les dons de la part d'Ego comme à son bénéfice. Ce qui traduit clairement les capacités féminines à contribuer à la circulation des dons et à l'économie de la réciprocité quand, par les études et le travail rémunéré, elles bénéficient d'une ascension sociale.

L'âge moyen des membres du capital social ne varie pas de manière significative avec les diplômes d'Ego ni son niveau scolaire, pas de tendance claire ne se dégage et les différences ne sont pas statistiquement avérées. Une exception toutefois se dégage pour les dons exceptionnels faits par Ego, vers les autres donc : très nettement les personnes qui ont suivi un cycle secondaire et l'université (voir graphique) aident près de deux fois plus les jeunes adultes. Or il ne s'agit pas de dépenses scolaires proprement dites qui sont prises en charge par Ego, mais d'un large éventail de contributions exceptionnelles. Pour les Ouagalais favorisés par les études, leurs meilleures ressources économiques autorisent cette générosité, mais qu'elle soit dirigée vers les jeunes traduit leur préoccupation en faveur de la « qualité » des enfants de leur entourage, un pari sur la jeunesse, dans le processus de réduction du nombre d'enfants pour favoriser leurs capacités. Ils sont également plus jeunes et ont fait l'expérience des avantages d'une meilleure éducation, dont l'accès à la fonction publique.

Que ce soit pour les diplômes ou les cycles scolaires, se constate l'ouverture géographique du réseau avec la qualité de l'éducation. Les personnes non scolarisées trouvent plus souvent un appui auprès des résidents de la capitale (55% environ au bas de l'échelle scolaire, 40% pour le supérieur). La part d'une résidence à l'étranger augmente de 2,5% à 10%. Mais pour les autres résidences, aucune tendance régulière ne se dessine. Ce phénomène est donc relativement marginal qui tient aussi à la pratique de migration à motif scolaire, notamment à l'université. Une analyse en composantes principales apporte un peu plus de lisibilité ; elle confirme que les habitants pas ou peu scolarisés ou diplômés ne se différencient que faiblement par la localisation des membres de leur capital social, localisés soit à Ouagadougou, en Côte d'Ivoire ou dans le reste du pays. Seule la minorité des habitants de niveau scolaire supérieur, souvent plus aisés, bénéficient d'un élargissement hors des frontières. Au final, on peut penser que cette configuration traduit plus l'histoire migratoire des Ouagalais que la seule construction du réseau social.

Les études facilitent-elles l'ouverture vers les parentés lointaines ou les solidarités non parentales ? Les réponses n'apparaissent pas clairement dans les chiffres, pas plus que les hypothèses ne sont spontanément identifiables. Se penchant sur les personnes qui ont aidé Ego, exclusivement, deux traits sont plus saillants. Les solidarités par alliance seraient plus pratiquées dans les milieux moins éduqués ou plus nécessiteux. Si l'on suppose une possible pauvreté de la famille, la belle-famille devient un possible recours. A l'opposé, les études correspondent à un soutien plus large, hors de la parenté proche, nucléaire. Dans le détail des relations, on remarque la présence des oncles et tantes auprès de ceux qui réussissent leurs études. Cette solidarité semble décisive pour favoriser l'ascension sociale, palliant les carences éventuelle des parents biologiques. Sur l'axe vertical de l'analyse des correspondance (16% d'inertie) les Ouagalais non scolarisés se tournent plus vers les non-parents, comme ceux qui ont suivi un cursus universitaire, probablement pour surmonter la supposée précarité de la famille. En réalité, ils se tournent vers les relations de travail qui comptent faute de diplômes. Toujours dans le détail des parentés, ceux qui n'ont suivi que le cycle primaire ont été particulièrement soutenus par leur fratrie. Cela peut s'expliquer par la présence des frères et sœurs à la maison quand, jeunes, ils suivaient l'école primaire.

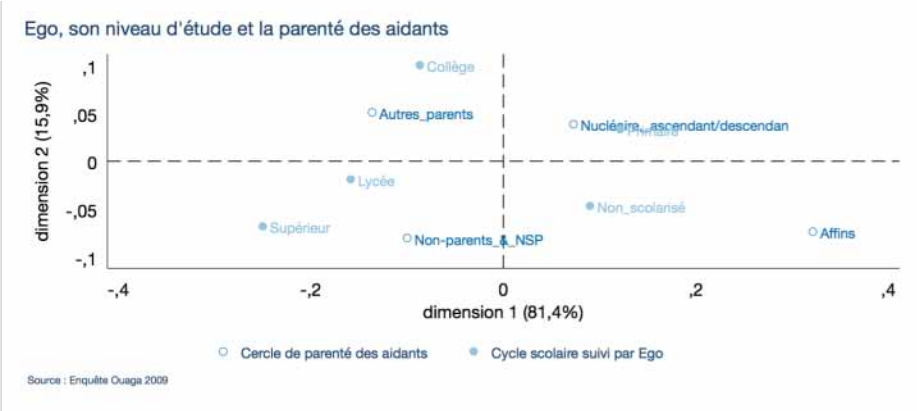


Il est intéressant de noter qu'en retour, quand Ego atteint un niveau éducatif plus élevé (lycée, université), il se distingue par des dons aux autres parents, surtout les neveux et nièces. Une fois encore et plus nettement dans les classes sociales issues d'une meilleure éducation, la réciprocité sort du cadre familial stricte pour s'étendre au lignage proche.

⌘

Les mesures construites du niveau de vie ne sont pas individuelles mais collectives, se référant au logement d'Ego. Elles indiquent un environnement économique présumé favorable ou pas au moment de l'enquête (pas à celui du don), mais ne correspondent pas à un lien direct entre Ego et son capital social. L'intérêt analytique s'en trouve limité et d'ailleurs, se retrouvent certaines des relations précédentes, mais atténuées. Ce qui rend plus difficile le contrôle des interférences. Le biais éducatif des générations est par exemple moins prononcé, car l'achèvement économique se construit aussi au cours du cycle de vie, surtout pour les personnes âgées non scolarisées.

L'observation d'un élargissement du capital social avec le niveau de vie est confirmé. La fratrie est plus nombreuse en haut de l'échelle sociale, mais les écarts sont minimes entre les quantiles du niveau de vie. Dans les logements aisés, la tendance est

à une aide plus étendue ; en revanche le nombre d'aidants ne varie pas de manière statistiquement significative. La générosité va avec les ressources, comme la capacité à développer une économie de la réciprocité.

L'âge des aidants varie de manière inconstante avec le niveau de vie d'Ego, ce qui n'était pas le cas dans le sens des dons d'Ego bénéficiant à la jeunesse.

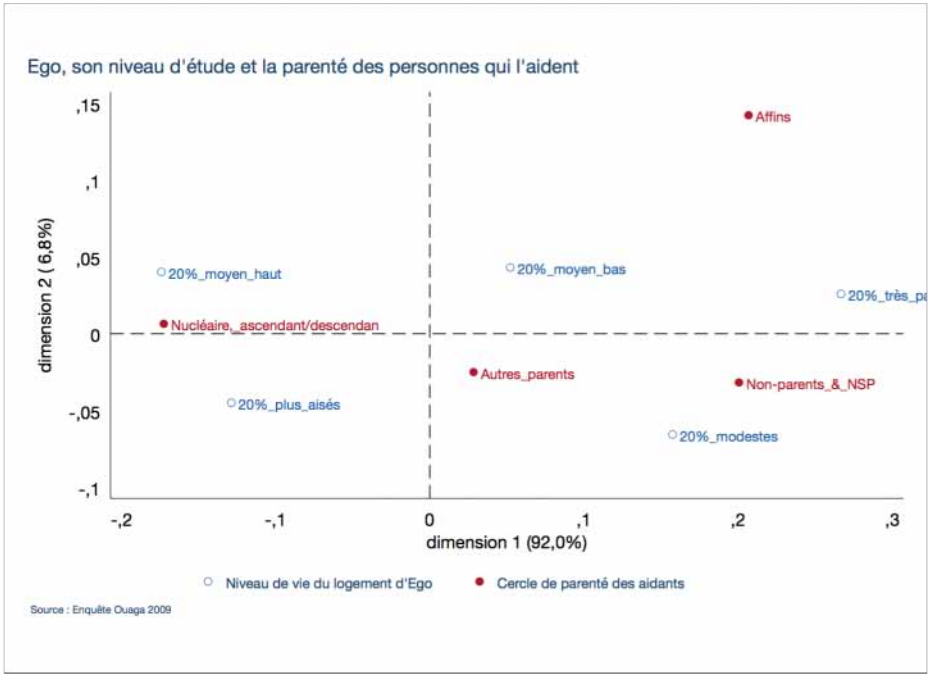


Les pratiques sociales changent notablement selon qu'Ego reçoit ou donne. Dans le premier cas, l'aide vient plus volontiers de la famille proche, nucléaire ou de filiation directe comme le montrent les correspondances factorielles du graphique. Ce qui est logique car le logement économiquement mieux doté a les moyens d'un support économique qui profite à son entourage. Dans un contexte économique plus pauvre, le soutien est extérieur (non-parents et affins). Se retrouve donc une configuration déjà remarquée pour le niveau d'étude. En revanche les aides exceptionnelles consenties par Ego ne sont pas aussi clairement configurées, avec un phénomène aussi déjà remarqué d'une ouverture vers les autres parents. La réalité statistique de ces aides exceptionnelle est que rares et opportunes, elles suivent plus difficilement une tendance socio-économique claire, quand il s'agit d'une mesure collective.

Les personnes vivant dans les logements aisés sont en relation avec les personnes nées à l'étranger et accessoirement à Ouagadougou ; les plus pauvres sont en contact avec des individus dont le lieu de naissance est méconnu, moins nettement d'origine rurale. Cette tendance se confirme pour la résidence actuelle des membres du capital social, surtout pour les deux quantiles supérieurs. Ce qui est à rapprocher des résultats précédents : une bonne scolarité et la connaissance des migrants se combinent avec le niveau de vie.

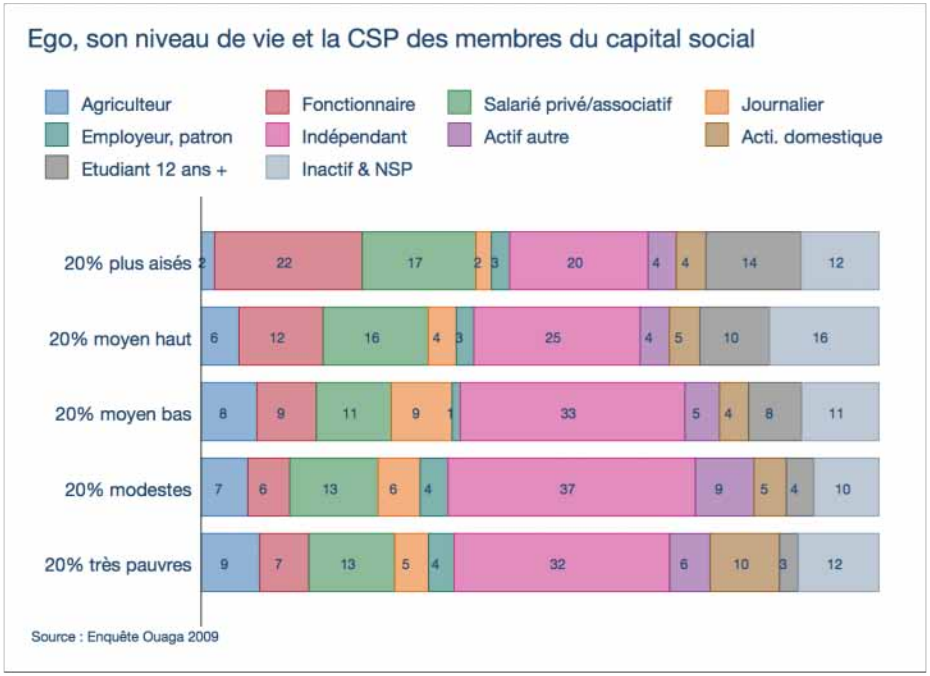


La composition socioprofessionnelle du capital social d'Ego varie sans ambiguïté avec le niveau de vie du logement, deux composantes de son environnement. La place des fonctionnaires est décisive, comme celle des étudiants, plus peut-être que celle des salariés également en augmentation avec l'aisance économique d'Ego. La part du travail informel ou indépendant se rétracte, comme l'activité domestique. Cela vient confirmer l'argument que la composante économique du réseau social contribue à la reproduction des inégalités. D'ailleurs, la correspondance est encore plus affirmée pour les contributions d'Ego appartenant au quantile supérieur, qui va en priorité aux étudiants (36% des aidés pour 14% chez les pauvres), fonctionnaires, et aux personnes inactives (souvent âgées).

Les catégories occupationnelles d'Ego appartiennent aux descripteurs disponibles de son achèvement économique, avec l'éducation et le niveau de vie. Par rapport à cette dernière mesure, la CSP qualifie l'individu, pas le logement ; contrairement à l'éducation elle prend en compte la réalisation au-delà de la formation scolaire acquise très tôt, celle qui compte pour les Ouagalais plus âgés.

Les fonctionnaires, les étudiants et les patrons connaissent plus de migrants que les personnes exposées à la précarité économique et sociale, à savoir les travailleurs de rue, journaliers, apprentis et aides familiaux. Déjà remarquées, les conditions d'élargissement de ce réseau tiennent aussi à la propre capacité d'Ego à migrer. Les employeurs sont plus représentés parmi les étrangers travaillant dans la capitale par exemple.

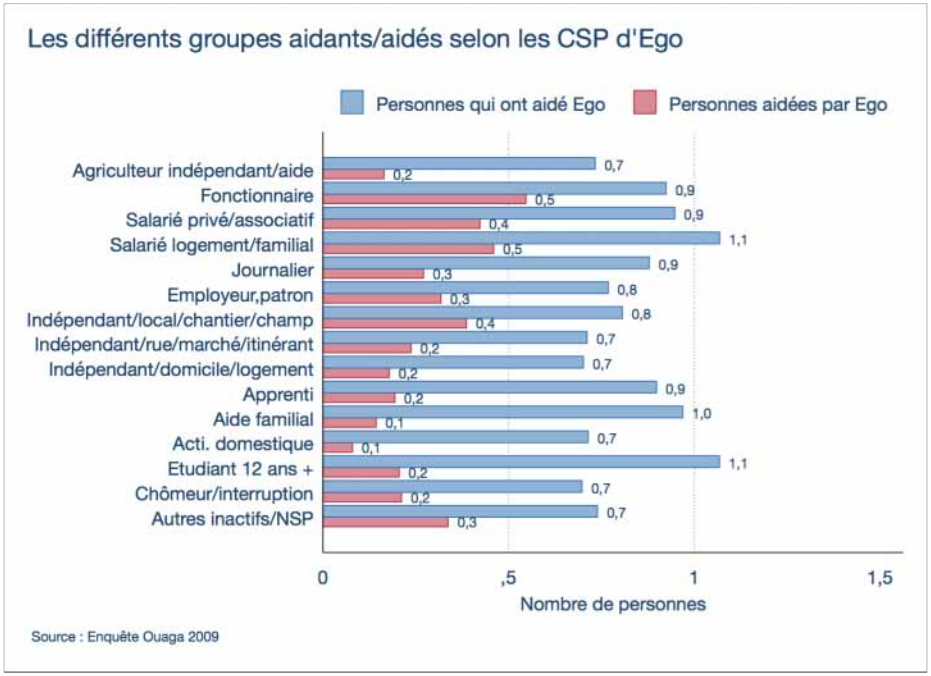


Les étudiants sont particulièrement soutenus mais aussi les aides familiaux ou les salariés domestiques qui reçoivent un soutien de leurs patrons, surtout des parents qui les hébergent. Les chômeurs ont un déficit de capital social, tout comme les femmes exclusivement occupées aux tâches domestiques, les agriculteurs également. Les personnes aidées sont sensiblement plus nombreuses quand Ego est salarié.

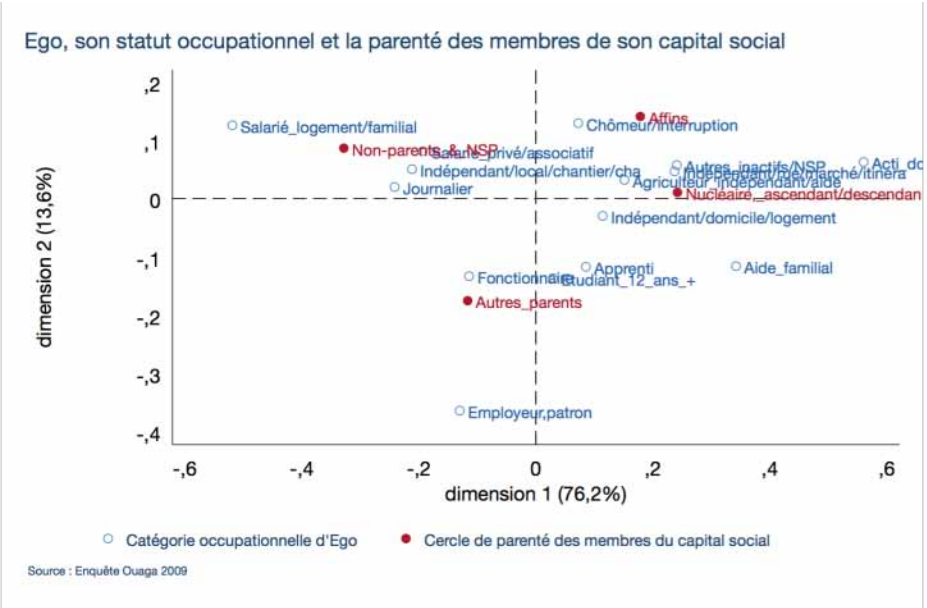


La correspondance entre les CSP d'Ego et les relations de parenté avec tous les membres de son entourage actif est clairement distinguée, comme en témoigne le plan factoriel. Les affins coïncident aves les chômeurs et personnes empêchées de travailler ; les journaliers, les salariés familiaux jeunes trouvent un appui auprès des personnes non apparentées ; les autres parents (dont les oncles et nièces) importent aux fonctionnaires et apprentis, etc. Cette disposition dans le plan factoriel schématise certaines spécialisations sociales des activités, ou les replis sur la famille restreinte pour les travailleurs plus isolés (les agriculteurs, inactifs, travailleurs informels à domicile...). Le statut économique a une traduction sociale assez nette, auprès des aidants, des migrants. Les femmes au foyer apparaissent particulièrement démunies en matière d'ouverture sociale sur l'extérieur, même auprès des autres parents. Les travailleurs indépendants économiquement précaires le sont également socialement.

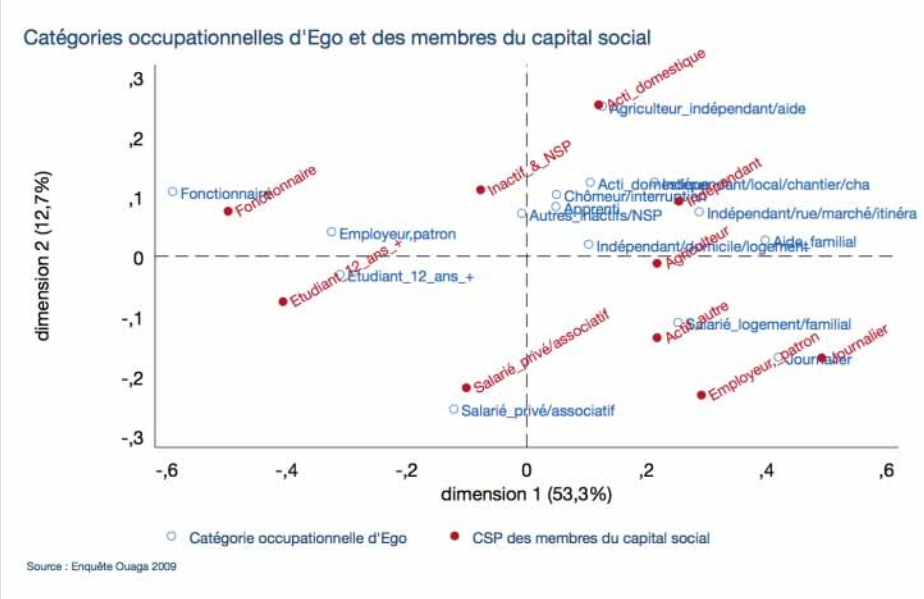


Comparer les catégories occupationnelles d'Ego et des membres de son capital social peut révéler les similitudes statutaires et professionnelles des personnes qui s'entraident. Les dons sont une manière de révéler les affinités mises en œuvre dans la socialisation. Le plan factoriel entre les statuts occupationnels montre ces appariements avec force. Quand un lien économique existe, il révèle que les mêmes catégories se rapprochent ou qu'elles se retrouvent dans les parents proches. Cela est particulièrement vrai pour les fonctionnaires, les salariés du privé, les journaliers, les étudiants. Se remarquent aussi des associations intéressantes entre les employés domestiques et leurs employeurs, les agriculteurs et les travailleurs indépendants à domicile ou les activités domestiques complémentaires, les chômeurs et autres inactifs. Cette cartographie sociale n'est pas surprenante, mais elle montre la force des déterminismes sociaux de l'activité ainsi que la cohérence socioprofessionnelle des réseaux.

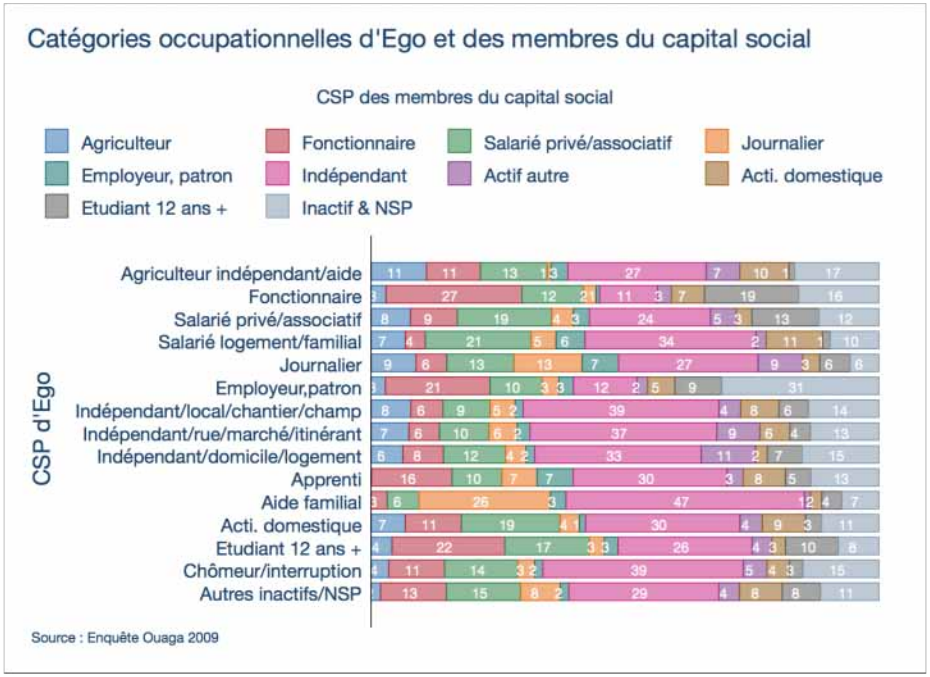


Bien sûr, l'analyse factorielle ne retient que les facteurs les plus déterminants, soit les 2/3 de l'inertie totale. Pour donner une mesure plus tangible des répartitions, ce graphique répète le croisement des deux statuts, avec les proportions effectives donc, pour donner la mesure réelle de la mixité professionnelle. Est ainsi plus claire la correspondance sociale des élites (les fonctionnaires, les employeurs, les étudiants) et de leur côté les travailleurs précaires et jeunes (les aides familiaux, les journaliers, certains travailleurs informels[51]).

[51] Il n'a pas été possible d'étendre la distinction des travailleurs indépendants retenue pour Ego aux membres du capital social dont la situation socioprofessionnelle est mal connue.

## Son statut migratoire selon la naissance

Le statut migratoire d'Ego, défini par son lieu de naissance, doit avoir un impact sur la taille de son réseau social, ne serait-ce par le biais du nombre de migrants qu'il connaît. C'est effectivement le cas, mais seulement pour les Ouagalais nés hors du pays ; s'ils sont nés à Ouagadougou ou en province, aucune différence significative ne se dégage. Chacun connaît 0,5 migrants en moyenne, 1,0 s'il est né en Côte d'Ivoire, 1,5 s'il est originaire du continent ou du reste du monde. Être soi-même migrant ouvre cette ressource dont on a vu combien elle est sollicitée. Cela explique peut-être que l'aide globale reçue s'étend un peu pour les immigrés de Côte d'Ivoire et du reste du monde. Le soutien apporté par Ego en revanche augmente plus nettement avec l'éloignement du lieu de naissance, une solidarité qui s'adresse aussi aux personnes restées au pays.

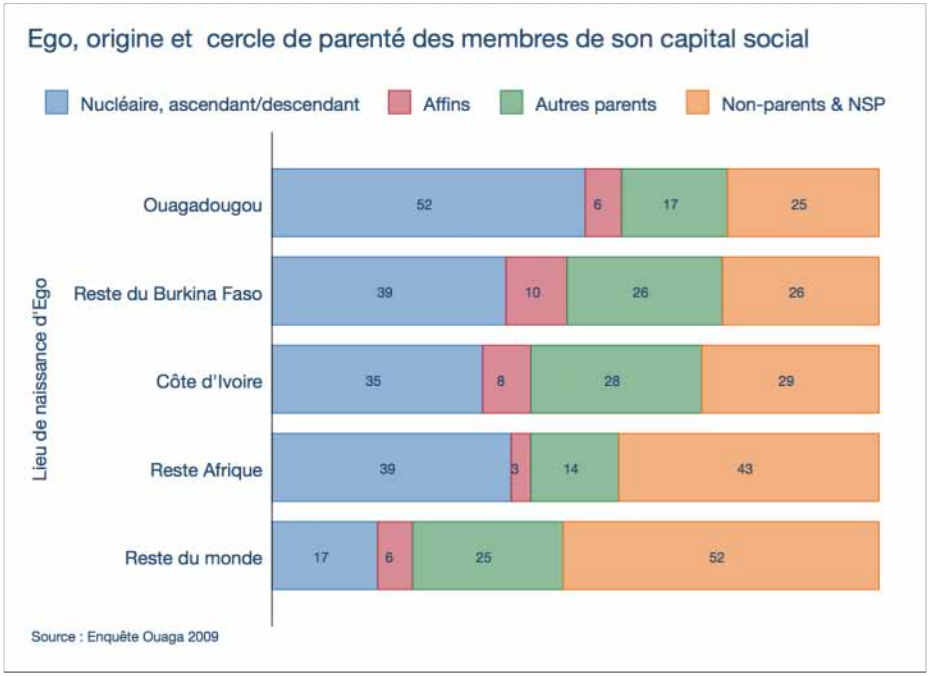


Autre fait notoire, la part acquise du capital social augmente avec la distance du pays d'origine, spécialement au-delà de la Côte d'Ivoire. Un quart des membres ne sont pas apparentés à Ego s'il est né au Burkina, 29% s'il vient de Côte d'Ivoire, 43% du reste de l'Afrique. La part des affins, les parents par alliance, gagne aussi en importante pour les migrants originaires du reste du pays et de la Côte d'Ivoire, l'influence peut-être d'une société rurale aux obligations parentales plus étendues, comme le confirme la portion plus considérable des autres parents (dont les oncles/neveux). La proximité économique des affins a probablement à voir avec les circulations matrimoniales. Les natifs de Ouagadougou au contraire vivent un repli social plus patent sur la famille nucléaire et d'ascendance/descendance directe, le cercle formé par la reproduction. La migration crée de l'éloignement entre les parents, comme l'écart entre les natifs de Ouagadougou et les provinciaux le suggère. Elle ne crée pas une rupture radicale car la famille proche reste active, mais vient relativiser les transferts obtenus des migrants. L'autre tendance nettement mise en évidence est l'augmentation du capital social des Ouagalais nés hors du pays, notamment en Côte d'Ivoire[52], due essentiellement à la part acquise, sous la pression peut-être d'une intégration plus exigeante.

[52] Ceux nés dans le reste du monde sont trop peu nombreux pour consolider le résultat statistique.

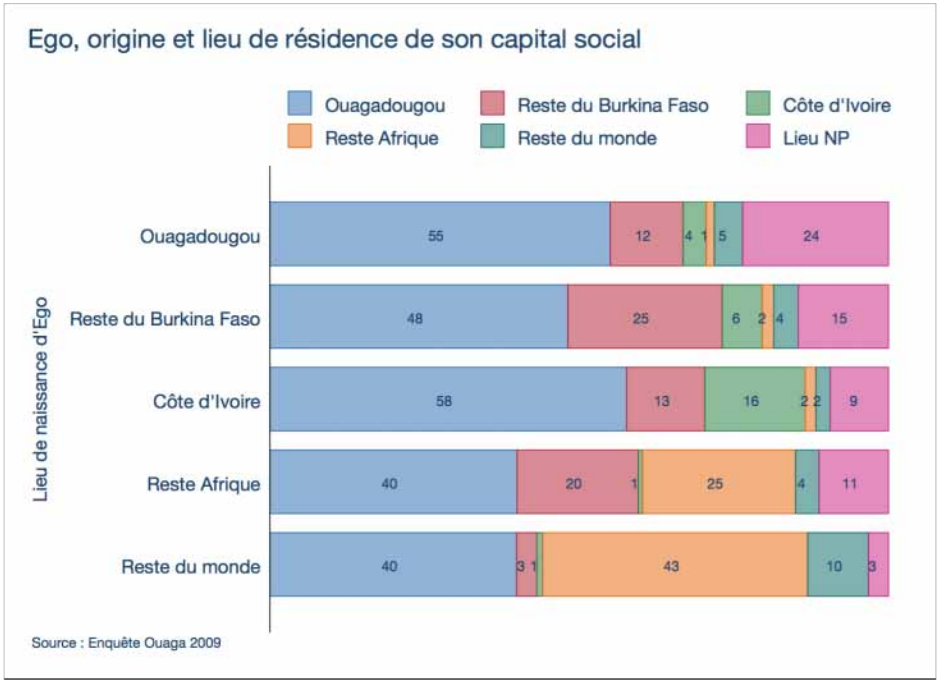


Il existe une bonne correspondance entre le lieu de naissance d'Ego et le lieu de résidence des membres de son capital social, en particulier quand Ego est né dans le reste du monde et ses soutiens en Afrique. Cela exprime une forme d'inertie sociale des migrants étrangers qui doivent construire un réseau dans la ville d'accueil ; sans compter que des aides anciennes ont pu se développer dans la société d'origine. Ce qui en ferait un groupe plus diasporique. Ce volet de la migration internationale se détache sur le premier axe factoriel qui forme 65% de l'inertie ; il s'oppose à la majorité des individus qui se partagent entre la capitale, le Burkina et la Côte d'Ivoire. Pour les natifs du reste du pays, la migration est ancienne et la sociabilité citadine mieux consolidée (48% du capital social). La situation de ceux qui sont nés en Côte d'Ivoire est assez singulière par l'importance de leurs liens dans la capitale (58%), alors que le contact est perdu avec la partie rurale du pays (13% des liens), encore vivace avec la Côte d'Ivoire où ils sont nés (16%). Plus jeunes et éduqués, ils semblent avoir plus facilement reconstruit leur socialisation dans la capitale. Une caractéristique assez intrigante du capital social des natifs de Ouagadougou est la part presque excessive de proches dont Ego ignore où ils se trouvent (un quart du capital social). Ces natifs sont de jeunes adultes, ce qui explique peut-être un certain détachement ; d'autres indications suggèrent que les personnes qui ne sont pas localisées sont également de jeunes migrants, dont la situation économique peut justifier qu'ils ne donnent pas de nouvelles. Les natifs de la capitale semblent bien avoir perdu le contact avec le monde rural d'origine de leurs parents (12% de leur capital social).

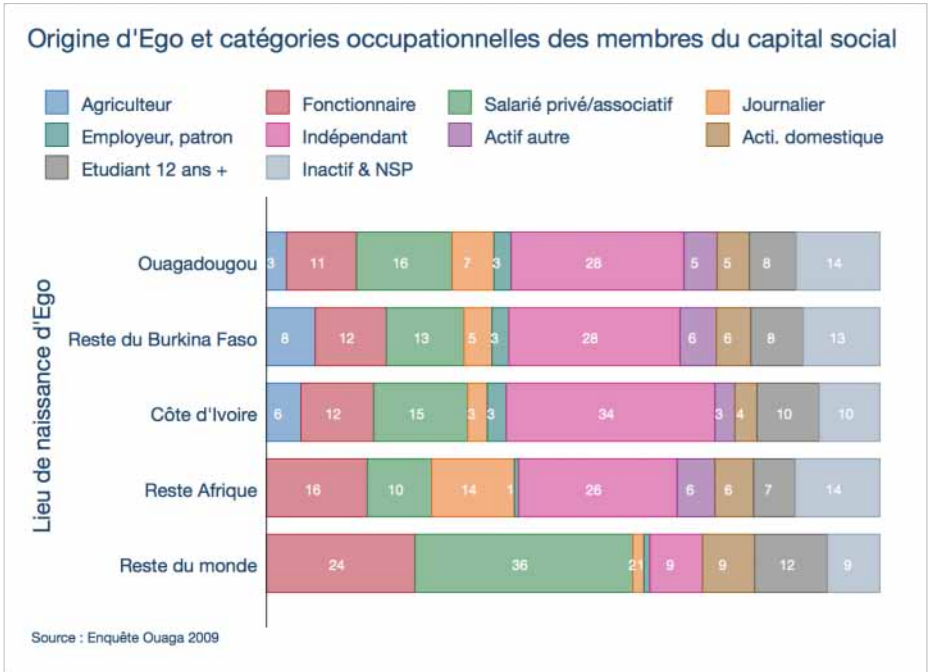


Le profil socio-économique de l'entourage devrait changer en fonction du statut migratoire d'Ego, qui peut signifier des parcours professionnels ou sociaux différents. Ainsi les agriculteurs ne sont présents dans le capital social que pour les Ouagalais nés en province, en Côte d'Ivoire (le travail dans les plantations des expatriés) mais aussi à Ouagadougou, dans une moindre mesure cependant, du fait d'une famille d'origine rurale et de quelques activités agricoles aux marges de la ville. Les « vrais » étrangers (si on exclut les Burkinabè nés en Côte d'Ivoire) se rapprochent des fonctionnaires et des salariés (pour le reste du monde), qui ne sont pas néanmoins majoritaires. Mais les journaliers sont relativement plus importants pour les natifs de Ouagadougou et du reste du continent ; en partie du fait de leur jeunesse et d'une insertion économique difficile pour certains. Dans l'ensemble, les fonctionnaires sont surreprésentés, car leurs ressources les prédisposent à aider.

Le niveau de scolarité de l'entourage économique reflète cette distribution socioprofessionnelle : il augmente pour celui des natifs de Côte d'Ivoire (d'une demi année d'étude, par rapport aux nationaux), puis d'une année pour les citadins immigrants nés sur le continent, de quatre ans pour les natifs du reste du monde, dont près de la moitié du réseau social présente un niveau supérieur. Si l'on en juge par ce capital humain des aidants, les immigrants étrangers bénéficient d'un entourage plus qualifié, mais ils sont peu nombreux.

## La localisation dans la ville

Le lieu habité dans la ville suggère tout d'abord d'envisager un effet de quartier. Or les politiques de lotissement successives et l'étalement urbain plus rapide que l'aménagement des infrastructures posent la question plutôt en termes de déficit. Cependant, la différenciation sociale des quartiers tient avant tout à un peuplement particularisé selon son ancienneté, sa composition démo-économique. Bref, les inégalités envisageables du capital social relèvent d'abord des caractéristiques des habitants, leur âge moyen qui diminue vers les marges, leur origine migratoire (les migrants poussés vers la périphérie), de niveau de vie ou d'équipement également déprécié dans les quartiers non lotis. Mais ce n'est pas pour ces causes que la question mérite d'être posée. La simple description des inégalités du capital social dans l'espace intra-urbain est surtout nécessaire pour ses conséquences et celles plus générales de l'extension future de la ville. Le déficit du capital social en périphérie ajoute un handicap à une longue liste de préjudices mis en évidence par cette enquête, pour l'équipement, la capacité à se déplacer, le marché de l'emploi, etc.

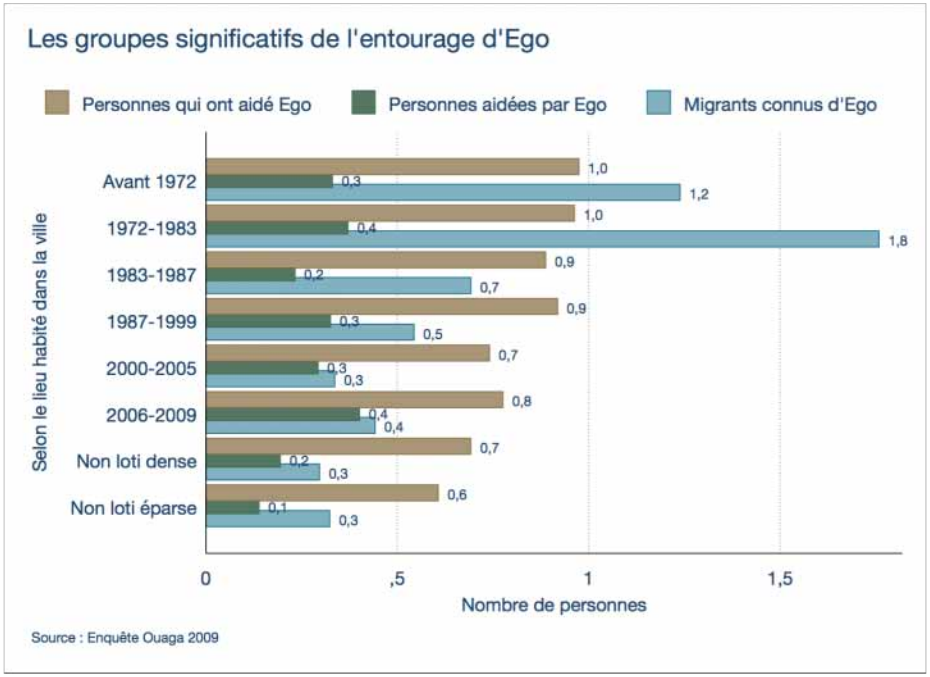


La taille de la fratrie n'évolue pas de manière régulière du centre vers la périphérie, ne constituant pas un élément décisif de la variation des entraides. Elle est un peu en retrait dans le centre (3,3 frères et sœurs) à cause de l'âge des habitants, reprend de l'ampleur dans les parties loties avant les années 2000 (3,7), mais aussi dans le non-loti éparse, un peu plus élevé que dans le non-loti dense (3,5). Cette information n'est pas reproduite dans le graphique.

Une fois encore le nombre de migrants connus et fréquentés est très contrasté, à l'avantage des habitants du centre loti avant 1980 et plus nettement encore entre 1972 et 1983, des dates qui désignent les quartiers aisés de la ville (Zone du Bois, Zogona voir en annexe la carte des quartiers). L'explication est contenue dans les facteurs mis en évidence : être expatrié, fonctionnaire et hautement scolarisé, bénéficiant d'un niveau de vie confortable. La présence de quartiers aisés, de l'université et de l'activité administrative contribue à ce que les habitants du centre connaissent 1,4 migrant en moyenne (1,8 dans les quartiers de 1972-1983) quand ceux des quartiers suivants n'en connaissent que 0,7, ceux du non-loti 0,3. La possibilité de ce soutien solide s'en trouve réduite d'autant. L'aide à attendre de la migration est pratiquement nulle pour la majorité de ces populations des quartiers lotis depuis 2000.

Et effectivement, l'aide apportée à Ego se rétracte régulièrement du centre vers la périphérie, de 1 personne à 0,6 ; dans des proportions moindres cependant. La migration des proches n'étant pas le seul espoir d'entraide. En introduisant les causes identifiées de variabilité dans la régression, les écarts entre les quartiers se réduisent, tout comme leur significativité statistique, mais ils ne sont pas totalement résorbés. Le handicap pourrait être dans ce qui n'est pas mesuré : un isolement social plus fort dans une périphérie encore faiblement consolidée. Pour les dons de la part d'Ego, la rupture opère nettement à la frontière des quartiers lotis, la périphérie accueillant majoritairement des personnes plus modestes, jeunes qui n'ont pas les moyens de s'occuper des autres. Selon la même vérification statistique, la conclusion est la même : l'écart est réduit à niveau de vie et âge moyen identiques, de moitié environ.

La configuration parentale de l'entourage solidaire n'obéit pas à la même graduation régulière concentrique. Du moins en termes relatifs car en termes absolus, la rétraction du nombre de membres s'observe pour tous les cercles de parenté. La seule exception inexpliquée concernerait les affins un peu plus nombreux dans les quartiers lotis depuis 2000. Dans une lecture plus fine de la division spatiale, se retrouvent des déterminismes économiques comme la contribution plus importante du cercle issu de la reproduction dans les quartiers aisés, la part croissante du capital social acquis (les non-parents) dans les quartiers modestes périphériques.

Les soutiens apportés par Ego l'année précédente ne sont pas répartis de la même façon selon les quartiers. Le graphique suivant en restitue la configuration, avec des réserves en particulier pour les habitants singuliers des zones non loties éparses, peu peuplées en 2009. Cette restitution est plus motivée par son caractère inexpliqué qui réclame une recherche spécifique et sociologique. Cette disposition géographique ne correspond pas à celle, d'ailleurs peu contrastée, dictée par le niveau de vie ou même l'âge, l'éducation d'Ego. Cependant, les tendances sont assez marquées pour être vraisemblables au-delà de l'imprécision due à la spécificité des transferts. Ce contraste est d'ailleurs tel qu'il sous-tend des processus qui restent à découvrir. En simplifiant pour s'en tenir aux tendances, le centre d'avant 1983 réserve une part importante aux non-parents, près de la moitié des personnes aidées par Ego. Existerait une prédominance des amis et des relations de travail dans les quartiers 1972-1983, un partage égal entre les non-parents et les amis dans le centre d'avant 1972. Si cette différence a un sens, elle pourrait se trouver dans la sociologie distinctive de ces deux ensembles de quartier. Avant 1972, le peuplement est plus hétérogène, marqué par les activités commerciales ou une vocation résidentielle. L'ancienneté du peuplement ferait cohabiter les générations et les parentés. Ce qui n'est pas le cas autour de l'université et des administrations (en 2009) où prévalent des solidarités de proximité sociale ou de génération pour les étudiants, les locataires dans les célibatériums[53].

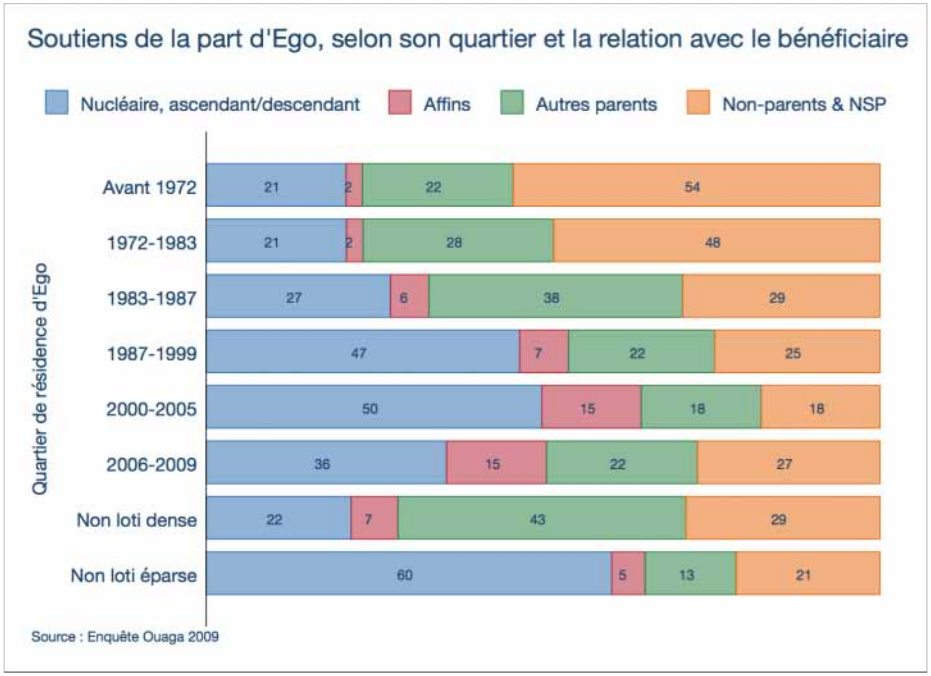


Ensuite la part de la famille rapprochée double d'importance dans les zones loties récemment, depuis 1987 jusqu'à 2005. Ce n'est pas tant la fonction reproductive qui prévaut que la fratrie. Les frères et sœurs bénéficiaires triplent pratiquement en importance relative par rapport aux citadins du centre. Les relations collatérales étendues aux demi-frères et demi-sœurs, aux pères et mères, gagent en importance ; les non-parents sont en retrait. Ces quartiers résidentiels péricentraux arrivent à maturité, abritant des familles au milieu de leur cycle domestiques et donc recentrées sur ses fonctions reproductives. La cohabitation des générations privilégie les solidarités verticales. La socialisation domestique peut prévaloir pour cette raison.

[53] Logements de cour le plus souvent rassemblant des studios habités par des célibataires ou de jeunes couples.

S'observe ensuite une décroissance de cette part des aides d'Ego tournées vers la famille proche et les affins, au bénéfice de parentés plus lointaines (dont les neveux et nièces), peut-être des non-parents. Les hypothèses ou explications ne se présentent pas avec les statistiques à notre disposition ni par l'analyse factorielle. Se remarque que les quartiers lotis juste avant l'enquête se rapprochent de la moyenne de la ville, avec des pratiques sociales moins spécialisées. Les quartiers non lotis denses semblent inciter Ego à une générosité moins orienté sur la cellule familiale, plus ouverte à des parents, certains d'origine rurale accueillis là où c'est possible, dans de probables relations de voisinage. Ces tentatives d'explication ne sont pas vérifiables.

Les membres qui ont soutenu Ego vivent un déséquilibre croissant des sexes quand on passe du centre vers la périphérie, où les femmes sont nettement sous-représentées (une pour quatre hommes). Dans le centre, une femme aide pour deux hommes. Ce qui favorise cette meilleure contribution féminine a été évoqué (éducation, niveau de vie, salariat, etc.), dont l'absence confirme la relative exclusion des femmes des réseaux sociaux, plus marquées aux marges de la ville. Les femmes âgées (que l'on trouve dans le centre) acquièrent une relative autonomie avec le veuvage et la bonne localisation urbaine qui leur permet d'accueillir des hébergés ; leur rôle économique est valorisé.

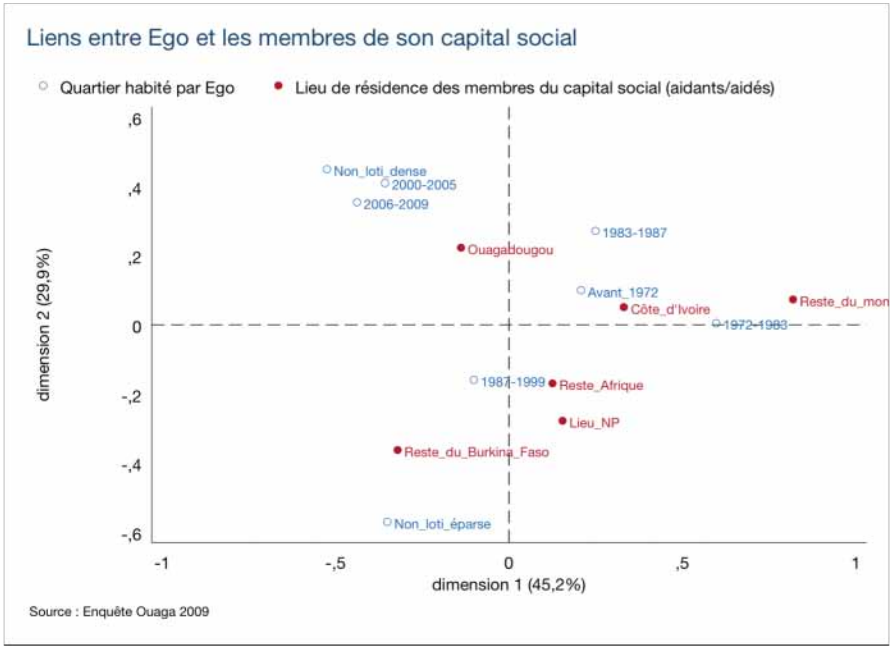


La géographie de la résidence du réseau social exprime celle de l'origine des habitants, mais surtout la correspondance entre la situation dans la ville et l'étendue des liens du capital social. C'est parfois anecdotique, mais aussi un élément d'explication des configurations précédentes. Les habitants du centre d'avant les années 80 se distinguent par un entourage plus étranger et ivoirien, une convergence distinctive des étudiants et des expatriés. La périphérie éparse se signale par des liens plus nombreux avec le reste du pays car les migrants récents y trouvent à se loger. Enfin, les solidarités ouagalaises sont plus marquées pour les habitants des quartiers lotis depuis 2000 et le non-loti dense ; quartiers qui correspondent à l'extension résidentielle des citadins de naissance. Cette observation pourrait expliquer une partie de la singularité de la géographie des aides de la part d'Ego durant l'année. Notamment la proximité sociale des personnes résidant dans le péricentre dense avec les Ouagalais ; ou la place de la famille pour les habitants des quartiers de 1987-99 encore liés à qui est resté dans le village ou le reste du pays.

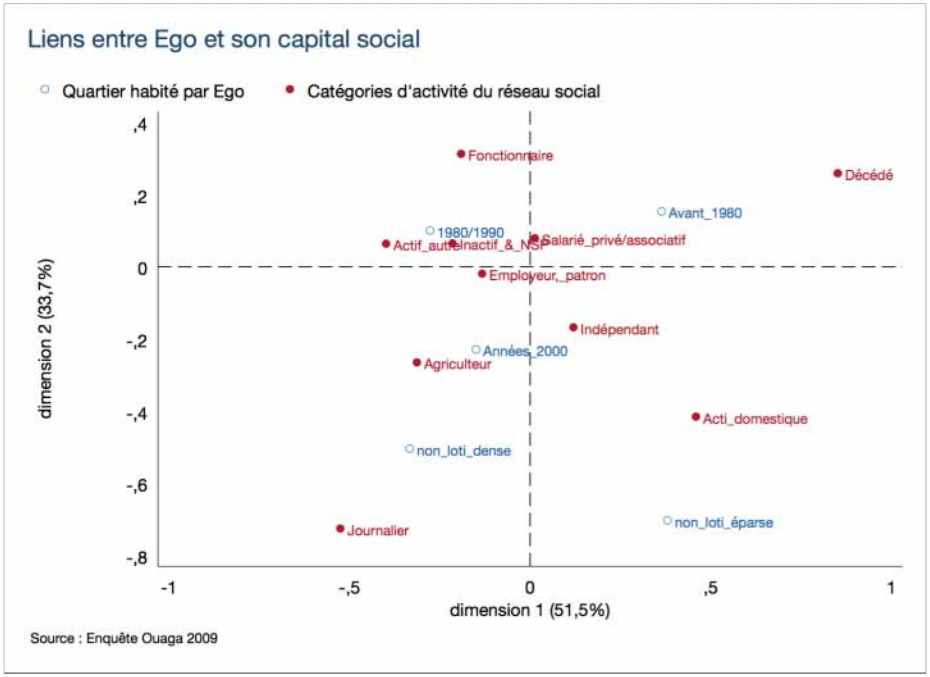


Toutes ces raisons font que la contribution économique du réseau social reflète la sociologie du peuplement, parfois même en la renforçant. Selon le plan factoriel, le centre d'avant 1980 est relativement neutre (sauf pour les aidants décédés du fait de

l'âge des habitants), sans doute grâce à un peuplement plus homogène (par l'ancienneté) que les périphéries récentes. Le capital social formé de fonctionnaires, employeurs et patrons, salariés du privé caractérise les quartiers lotis dans les années 80 et 90 (avec les inactifs du fait de l'âge des habitants). Les travailleurs indépendants et informels se retrouvent plus nombreux autour des résidents des lotissements 2000, légalisant les zones d'occupation spontanée ancienne, de personnes qui n'avaient pas les moyens de s'installer dans le centre. Enfin, est confirmée la précarité de l'entourage des habitants périphériques : journalier et aide familial dans le non-loti dense. Leur soutien économique potentiel est non seulement moins étendu mais aussi économiquement moins doté.

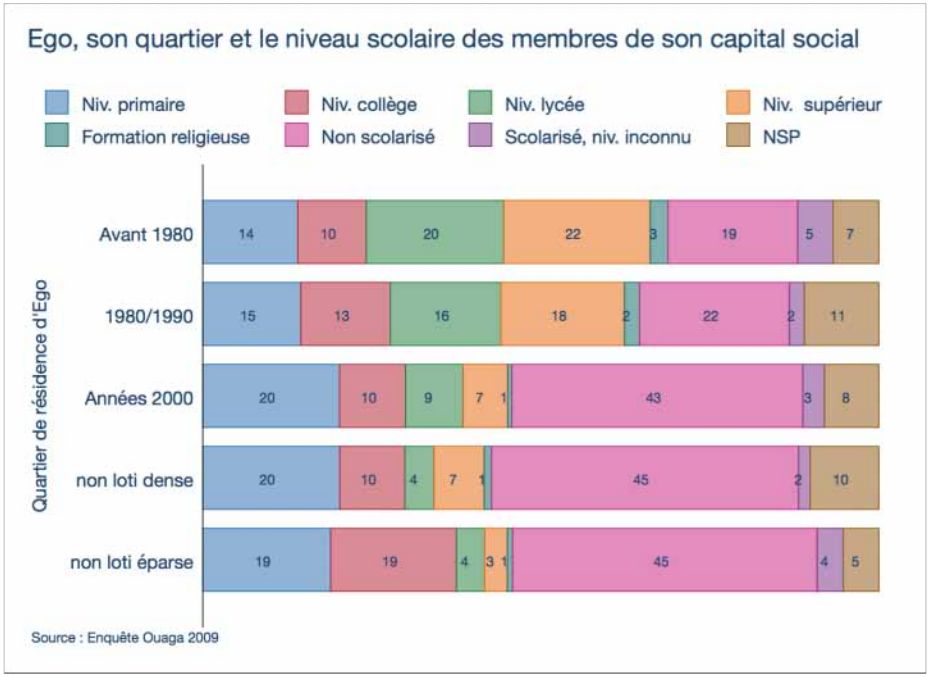


La mesure de ces différences est confirmée par le niveau d'étude des membres du capital social d'Ego. Ce graphique n'apporte pas vraiment d'information supplémentaire mais confirme amplement les inégalités de la socialisation des habitants selon là où ils résident. La rupture est brutale dans les quartiers lotis depuis les années 2000 qui témoignent de la sous-scolarisation massive des proches d'Ego. Cette frontière est souvent observée dans les configurations du logement, de la mobilité, du peuplement. Mais on pouvait s'attendre à une graduation plus progressive. Si elle est attendue, cette configuration insiste néanmoins sur l'étendue du handicap social des habitants de la périphérie, déjà tellement pénalisés.

## QUELLE PERSPECTIVE POUR LA SOCIALISATION ÉCONOMIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ?

Donner la mesure de cette entité sociale peu étudiée, du moins dans l'Afrique sahélienne, est un défi statistique et inévitablement un travail exploratoire. Son intérêt et sa caution tiennent à ce qu'ils s'adossent à une enquête démo-économique étendue, représentative du peuplement urbain de Ouagadougou. Ce n'est pas tant l'étendue des soutiens qui est instructive mais leur déclinaison entre les différents segments de la société ouagalaise. L'analyse détaille les variations du capital social selon l'âge (relations intergénérationnelles), le sexe (rapports de genre), le statut migratoire et la localisation géographique (rapport migrant/sédentaire). Le niveau d'éducation, le statut occupationnel ou le niveau de vie des acteurs de ces échanges sont autant de clés supplémentaires pour dégager leur impact sur la reproduction sociale.

L'originalité tient aussi au fait de mettre le capital social en perspective d'une transition démographique aux multiples composantes, bien au-delà de la seule réduction de la mortalité et de la fécondité. L'évolution de l'institution familiale, l'extension des mobilités et l'étalement urbain se combinent sous l'effet de la baisse de la fécondité, du rééquilibrage des générations, des actifs et de ceux qui en dépendent. Ces facettes de la transition urbaine sont aussi l'objet de l'enquête Ouaga 2009, dont les résultats au fur et à mesure des analyses démontrent comment la transition démographique est un processus économique et social lent mais de conséquences profondes et durables.

L'accent est d'abord mis sur la démographie du capital social pour distinguer la part familiale héritée, qui change avec la transition, de la composante acquise lors des migrations internes et internationales, l'exercice d'une activité, de nouvelles formes urbaines de socialisation. Cependant, tous les équilibres numériques changent, avec un impact sur les liens entre les générations, de ceux qui restent et ceux qui partent, les hommes et les femmes, lesquelles se dégagent des charges de la reproduction. La démographie donne aussi une clé pour prévoir les évolutions grâce à un solide corpus théorique et empirique sur la transition mondiale de la famille, de la ville, des flux migratoires. Le processus est universel, mais selon des calendriers contingents des contextes.

Cette composante démographique est cruciale pour deux autres raisons qui sont liées. La socialisation économique rejoint la question centrale de la valorisation du dividende démographique. L'allongement de la vie et une meilleure qualification d'une progéniture moins nombreuse peuvent être bénéfiques si les conditions de réalisation du bonus démographique sont remplies (Canning, Raja, et Yazbeck, 2016) (Guengant, Kamara, et de Metz, 2011). Or la présente étude montre la contribution collective à l'aide scolaire, quand les parents n'ont pas les moyens de l'assumer totalement, notamment de la part des grands-parents et des oncles et tantes. Cela traduit une préoccupation partagée, pour surmonter la privatisation de l'enseignement ouagalais (à tous les niveaux) et accéder à un enseignement de qualité. En négatif, les résultats montrent qu'elle reproduit des situations sociales inégales. Les solidarités sont plus amples et effectives parmi les familles aisées, scolarisées, fonctionnaires, habitant la partie centrale de la ville. Tirer bénéfice du dividende démographique ne se fera pas par l'exclusion.

⌘

L'évaluation économique du réseau social d'Ego est adossée à l'analyse biographique. D'un côté, elle témoigne de ses trajectoires occupationnelles, matrimoniales et résidentielles, de l'autre la présente étude considère les personnes qui l'ont aidé pour ce qui relève de sa réalisation économique : accès à l'école, à l'emploi, au logement (Pasquier et Pasquier-Doumer, 2009). Ce sont des contributions décisives pour l'acquisition de l'autonomie qui définit l'âge adulte, un moment-clé pour le développement saisi à l'échelle individuelle. Or ce soutien envers les jeunes est rare, si ce n'est pour l'école de la part de personnes déjà scolarisées ou dans une position économique que les études favorisent. Les autres contributions tournent autour de l'hébergement ou de l'emploi de travailleurs précaires en situation d'apprentissage ou d'employés domestiques. Ce capital social semble mieux consolidé par certains jeunes migrants, tels les Burkinabè nés en Côte d'Ivoire, ce qu'ils doivent plus à eux-mêmes qu'à leurs aînés. Pour les jeunes originaires du reste du pays et de la zone rurale, le départ provoque la rupture d'éventuelles solidarités héritées de ceux et avec ceux qui restent, sans disposer de l'aptitude sociale à en créer de nouvelles dans la capitale. Ce n'est pas la relative dépendance économique que la ville réserve à nombre d'entre eux qui est susceptible de remédier à cette fragilité ; d'autant que l'on montre que pour eux, l'entregent social est requis pour trouver des emplois sur les chantiers ou être placé dans une famille urbaine. D'autres migrants sont en revanche mieux dotés grâce à une diaspora fréquentée durant leur pérégrination.

⌘

Le capital social reste majoritairement masculin. On peut y voir une compensation à la relation économique inégale entre les sexes, les femmes étant moins impliquées dans le travail rémunéré, enfermée dans les tâches domestiques moins propices au développement d'un réseau et du capital social. Les résultats ne vont pas vraiment dans ce sens d'une redistribution. D'une part les hommes aident surtout les hommes,

dans des proportions qui vont bien au-delà des solidarités de femme à femme. Une seconde information est contenue dans la variation de la masculinité du capital social. Elle diminue, en faveur des femmes et donc en termes d'implication dans les solidarités, quand on se déplace vers les strates éduquées et plus aisées de la population. Se confirme donc une facette de l'émancipation féminine par l'étude, le travail en favorisant la socialisation économique. Les situations contraires, pénalisantes en terme d'obstacles à l'extension du réseau économique, s'observent dans les classes modestes, quand on s'éloigne du centre vers les périphéries. Les handicaps du genre s'additionnent aux autres.

La baisse de la fécondité et l'allégement des obligations économiques de la reproduction ouvrent l'horizon social des femmes avec une meilleure scolarité et des activités rémunérées plus fréquentes. Ce que l'on observe va dans le sens d'une amélioration, si elle n'est pas annulée par l'étalement urbain qui tend à isoler celles qui sont moins équipées en moyens de transport, repliées sur le travail informel proche de la maison.

⌘

Un autre aspect des configurations du capital social est le soutien aux personnes âgées. Il respecte le contrat intergénérationnel mais pour une contribution relativement faible au regard de la pyramide des âges (les plus de 60 ans représentent 3% de la population ouagalaise). Avec l'allongement de la vie et la baisse de la fécondité, ces personnes dépendantes vont devenir plus nombreuses quand leurs enfants et petits-enfants le seront relativement moins. La situation est particulièrement préoccupante pour les femmes âgées frappées massivement par le veuvage passé la cinquantaine, à cause de la différence d'âge entre époux. L'appréciation numérique des actifs est liée au bonus démographique, sera-t-elle suffisante pour prendre en charge les personnes (les femmes) âgées qui ne comptent que sur le contrat intergénérationnel ? Ce sera le cas un temps avec la baisse de la charge des enfants, mais dans peu de décennies, les jeunes adultes atteindront l'âge de la dépendance.

Une fois reconnue la rareté des soutiens, se pose la question d'une solidarité « africaine » garante de la cohésion sociale. C'est évidemment une appréciation relative, mais force est d'admettre qu'elle n'est pas généralisée, ne concernant qu'une minorité de personnes, pourtant pour des enjeux économique de premier plan. C'est le cas de l'aide au logement, à l'emploi par exemple, même en comptabilisant les soutiens qui ne coûtent pas grand-chose (un conseil, une recommandation). Certes, le bénéficiaire oublie certaines contributions, bien sûr le relevé ne couvre pas tous les dons, notamment ceux qui sont minimes ou répétés, certains motifs n'ont pas été évoqués. Mais sur la durée, les solidarités envers les citadins sont minimes.

Dans les entretiens, nombreux sont les rapatriés de Côte d'Ivoire à n'avoir bénéficié d'aucune aide de leurs proches lors de leur arrivée ; soit parce que ces derniers reprochaient à leurs parents de n'avoir pas joué le jeu des transferts ; soit parce que l'absence, la distance, le temps passé à l'extérieur a tellement distendu les liens que la parenté ne suffit pas pour les reconstruire. Finalement, la cartographie sociale des transferts semble plus obéir à des logiques de redevabilité, d'obligations intergénérationnelles, de reproduction sociale, que de solidarité désintéressée.

Cette perception est corroborée par ce qui se dégage de l'étude, à savoir une variation de l'ampleur du capital social et des capacités nécessaires pour le construire. Cela est particulièrement vrai pour le « stock » de migrants connus, déjà souligné. Le recensement des frères et sœurs donne aussi une estimation de la rareté du soutien (un sur vingt) de la part de personnes proches et qui au final sont des contributeurs assez présents pour plusieurs rubriques, constants dans le temps. Les aides qui comptent, pour la scolarité par exemple, sont avant tout limitées aux proches, privilégiant une reproduction sociale du groupe familial restreint, notamment de la part de l'élite des fonctionnaires. Pour d'autres cas, l'élargissement des parentés correspond à des obligations réciproques ancrées dans le temps des générations successives. Il est fréquent que l'oncle/tante d'Ego pallie aux parents biologiques qui manquent de ressources ; le constat est que plus tard probablement, l'aide d'Ego à ses neveux et nièces viendra rétablir cette dette. Même si on ne peut pas faire la preuve d'une compensation individuelle, les statistiques montrent qu'elle suit des normes sociales ancrées dans les pratiques (rares néanmoins). Or elles s'inscrivent dans des logiques hiérarchiques de la parenté et de l'aînesse. L'entraide exprime aussi un contrôle exercé par les plus âgés sur l'emploi, sur les valorisations foncières et les rentes géographiques de localisation centrale dans la ville.

⌘

La ville crée effectivement de nouvelles opportunités d'entraide avec les amis, les relations de travail. Mais elles sont plus opportunes et éphémères en cela qu'elles ne sont pas codifiées par les relations parentales qui lient les générations. On imagine mal le fils d'un ami aidé compenser par ses dons une dette se transmettant entre les classes d'âges. Or c'est ce qui s'observe (modérément) dans les échanges entre l'oncle d'Ego et par la suite ses neveux. D'ailleurs, ces soutiens acquis dans le travail, auprès des amis perdent de leur intensité pour les personnes qui en auraient besoin, les personnes âgées, les veuves. Et on peut se demander si ce capital acquis provisoirement compense les solidarités normalisées dont Ego aurait pu bénéficier dans le lieu d'origine, au contact de sa parentèle avec laquelle il prend de la distance.

Car une évidence ressort de ces mesures : l'importance de la proximité sociale, parentale, spatiale pour maintenir un capital social actif. Est frappante la nécessité

pour les rapatriés de Côte d'Ivoire, par exemple, de se rapprocher des Ouagalais, signe de leur rupture d'avec le milieu d'origine de leurs parents burkinabè, d'avec celui où ils sont nés, qu'ils ont quitté. En ville, les solidarités héritées de la parenté doivent être réactualisées, en permanence probablement. Ce qui dès lors importe ce sont les acquis économiques qui le permettent, l'éducation, le niveau de vie le statut de certaines professions, la capacité à héberger des dépendants... Pour de nombreux citadins, la ville ne semble pas apporter en soi une amélioration notable de leurs capacités sociales s'ils se maintiennent en situation précaire, sont relégués sur les marges non loties, sont pris dans les activités domestiques non rémunérées. C'est moins l'urbanité qui importe que l'ascension sociale, elle même soutenue par le réseau d'entraide mais avec un décalage dans le temps et beaucoup d'incertitude. Ce mécanisme pourrait expliquer une relative déconnexion entre la ville et le monde rural.

Les descriptions désignent les groupes qui ne bénéficient pas de cette solidarité, qui sont aussi les plus démunis, les plus jeunes ou économiquement fragiles. Parmi les dépendants, apprentis ou aides domestiques des soutiens ponctuels proviennent des patrons, employeurs ou hébergeurs qui se montrent moins solidaires que tenus de compenser les avantages qu'ils retirent d'un travail peu rémunéré. D'ailleurs, la place de l'hébergement dans les stratégies résidentielles de la famille oblige les dépendants qui ne sont pas à l'abri de discriminations, pour la scolarisation par exemple.

L'éloignement au centre produit aussi un préjudice mis en évidence par les inégalités du réseau économiquement utile selon les strates urbaines de l'étalement. C'est bien une forme d'injustice spatiale que produit l'extension de la ville. La privation de socialisation des femmes en périphérie est d'autant plus grave qu'il existe une tendance à la relégation de la reproduction démographique aux marges de la ville (les jeunes couples y cherchent à se loger), comme le met en évidence l'enquête Ouaga 2009. Le recul de l'aide collective pour l'éducation par exemple s'ajoute au déficit en infrastructure scolaire ou sanitaire, il contribue à contrecarrer la valorisation du dividende démographique : les nouvelles générations y vivent une double peine.

⁂

Retrouver la fratrie et ses dispersions géographique et sociale avait aussi pour but de compléter la connaissance de l'histoire migratoire des Ouagalais d'aujourd'hui. Retrouver les départs anciens par les liens de parenté redonne une profondeur générationnelle aux flux migratoires et met en perspective les transferts obtenus par Ego. Cette composante migratoire est également documentée par la description détaillée des migrants connus d'Ego, leur contribution en fonction de là où ils résident, d'où ils viennent, qui ils sont.

Cette double perspective de la migration et du travail donne des éléments pour traiter du lien qu'ils entretiennent avec le développement. Si l'on s'appuie sur les seuls statuts, la migration opère des changements notables en faveurs du travail rémunéré, qui permet aussi un recul des tâches domestiques gracieuses mais au prix d'une certaine précarité, des migrants journaliers par exemple ou employés domestiques. Si les étrangers réussissent à devenir patrons à Ouagadougou, la réciproque n'est pas toujours vraie, notamment en Côte d'Ivoire où le poids du secteur agricole prédomine encore. Faute de disposer du revenu, certains statuts occupationnels sont trop imprécis pour distinguer la mobilité sociale, d'agriculteur rural à travailleur informel urbain, par exemple. Le salariat est favorisé dans le reste du monde, mais concerne peu de monde au final. Certaines destinations sont professionnellement restrictives, la Côte d'Ivoire interdit la fonction publique aux Burkinabé qui se voient plus impliqués dans le travail indépendant, des agriculteurs notamment et les tâches domestiques. Il ressort de ces comparaisons chiffrées que les gains de la migration sont modestes, si l'on en juge par le jeu de la dispersion sociale et territoriale des membres de la fratrie qui partage le même héritage social de leurs parents.

Dans le débat sur les liens entre migration et développement qui attribue des vertus aux transferts d'argent de la part des migrants, les conclusions sont nuancées pour autant que ces apports sont comparés aux autres contributions du réseau social. La migration internationale du Burkina Faso n'est pas principalement orientée vers le reste du monde. Celle-ci est aussi en rapport avec les études et ne dure qu'un temps, elle est à double sens. La migration vers le reste du continent n'est pas aussi lucrative pourrait-on dire pour ceux qui restent, sans parler de celle particulière vers la Côte d'Ivoire, majoritaire, confrontée à la crise ivoirienne et une économie rurale de plantation où les migrants ne sont pas toujours dans une situation économique pour aider des Ouagalais qui ne sont pas désavantagés.

Par ailleurs, on peut s'étonner de la proportion importante des migrants connus qui n'informent pas Ego de leur localisation, en particulier ceux qui sont partis de Ouagadougou. La rupture est peut-être momentanée, mais elle révèle cette part fragilisée de la migration internationale de jeunes citadins partis tenter leur chance ailleurs faute d'avoir trouvé à s'établir durablement en ville. Cela pourrait correspondre au déficit de capital social à ce moment du cycle de vie de la forte mobilité de la jeunesse.

Surtout, les solidarités issues de la diaspora sont canalisées, pour l'essentiel, par des obligations parentales proches. Les migrants aident en priorité les membres de leur famille nucléaire ou les ascendants. Ce sont donc des transferts qui compensent leur absence et remplacent des contributions dues pour l'éducation de leurs enfants, leurs

dépenses courantes. Il s'agit d'un substitut à l'effort économique qu'ils auraient fournis en étant présents, peut-être même alors de manière plus assidue.

Rapportée à l'ensemble de la population ouagalaise, l'aide obtenue des migrants est relativement faible, en retrait par rapport à ce que l'entourage proche dans l'espace fournit. La distance atténue l'obligation, notamment envers les parentés plus lointaines qui seraient localement plus sollicitées.

Cette composante présente un autre inconvénient majeur, celui d'être inégalement dispensée. Ce que montre l'analyse fine de la contribution migratoire, c'est la difficulté à réunir un « capital » de ces personnes-ressources. Une fois ce lien noué, le migrant est assez généreux (un sur quatre a aidé), mais ce qui distingue les bénéficiaires c'est justement une capacité très inégale à se constituer cet entregent-là. Et pour cela, les individus avec une scolarité supérieure, les fonctionnaires ou patrons, les habitants du centre-ville, les jeunes sont mieux armés, reproduisant bien des inégalités.

## CITATIONS


AMMASSARI S. *Gestion des migrations et politiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest*. BIT. Genève : [s.n.], 2004. 92 p.

ANCEY G. *La monnaie Mossi : un pouvoir non libératoire de règlement*. Ouagadougou : ORSTOM, 1974. 176 p.

BARTHÉLEMY P. « Le secteur urbain informel dans les pays en développement : une revue de la littérature ». *Revue région et développement*. 1998.

BAUDASSÉ T., MONTALIEU T. *Le capital social : un concept utile pour la finance et le développement durable*. Entrepreneuriat, 2005.

BOURDIEU P. « Le capital social ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1980. Vol. 31, n°1, p. 2–3.

BREDELOUP S. « Réinstallation à Ouagadougou des «rapatriés» burkinabè de Côte d'Ivoire ». *Afrique contemporaine*. 2006. Vol. 217, n°2006/1, p. 185–201.

BURT R. S. *Brokerage and Closure: An Introduction to Social Capital*. Oxford : Oxford University Press, 2005. 296 p

CANNING D., RAJA S., YAZBECK A. S. *La transition démographique de l'Afrique: dividende ou catastrophe?*, 2016.

COPANS J. « Des modes domestiques aux modes salariés : cycles de prolétarisation et proto-prolétarisation féminine ». *Cahiers de sciences humaines, 23(1)* 1987, p.76-87.

COPANS J. « Pourquoi travail et travailleurs africains ne sont plus à la mode en 2014 dans les sciences sociales ». *Politique africaine* [En ligne]. 2014. Vol. 133, n°1, p. 25–20. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3917/polaf.133.0025 >

DESROSIÈRES A., THÉVENOT L. « Les mots et les chiffres : les nomenclatures socio-professionnelles ». 1979. Vol. 110, n°1, p. 49–65. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3406/estat.1979.4260 >

GUENGANT J., KAMARA Y., DE METZ N. *Comment bénéficier du dividende démographique? Analyse pays Burkina Faso*. Initiatives Conseil International, 2011.

LACHAUD J. P. « Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso ». *Revue Tiers Monde* [En ligne]. 1999. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.2307/23592901 >

LALOU R., NDIONE B. « Stratégies migratoires et recomposition des solidarités dans un contexte de crise : l'exemple du Sénégal urbain ». *Familles au Nord*. 2005.

MEAGHER K. « Social capital or analytical liability? Social networks and African informal economies ». *Global Networks* [En ligne]. 1 juillet 2005. Vol. 5, n°3, p. 217–238. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.1111/j.1471-0374.2005.00116.x >

MILLÁN R., GORDON S. « Capital social: una lectura de tres perspectivas clásicas ». *Revista mexicana de sociología*. 1 décembre 2004. Vol. 66, p. 1–38.

MONSUTTI A. « Migration et développement : une histoire de brouilles et de retrouvailles ». *http://aspd.revues.org*. 1 décembre 2008. Vol. 27, n°2, p. 23–42.

MORRISSON C. « Structures familiales, transferts et épargne : Examen ». 2006. Vol. 255. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.1787/347536521343 >

PASQUIER L., PASQUIER-DOUMER L. « Le rôle du réseau social dans les parcours de vie ». 2009. p. 230–240.

PASQUIER-DOUMER L. *Le rôle du capital social dans la transmission des inégalités scolaires en Afrique*. 2009. 8 p.

PONTHIEUX S. *Le capital social*. Paris : 2006.

PUTNAM R. D. « Mesure et conséquences du capital social ». *ISUMA*. 2001. Vol. 2, n°1, p. 1–19.

RAZY E., BABY-COLLIN V. « La famille transnationale dans tous ses états ». *Autrepart* [En ligne]. 2011. Vol. 57-58, n°1, p. 7–17. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3917/autr.057.0007 >

ROSE R. *Measures of social capital in African surveys*. *Report of the World Bank Social Capital Initiative*. 1997.

THIÉBAULT J.-L. « Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée ». *Revue internationale de politique comparée* [En ligne]. 2003. Vol. 10, n°3, p. 341–17. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3917/ripc.103.0341 >

VIDAL C. « La “solidarité africaine” : un mythe à revisiter  ». *Cahiers d'Etudes Africaines*. 1 janvier 1994. Vol. 34, n°136, p. 687–691.

WALDINGER R., PINEL J.-L., WALDINGER R. « “Transnationalisme ”des immigrants et présence du passé ». *Revue européenne des migrations internationales*. 2006. Vol. vol. 22, n°2, p. 23–41.

WIDNER J., MUNDT A. « Researching Social Capital in Africa ». *Africa: Journal of the International African Institute* [En ligne]. 1 janvier 1998. Vol. 68, n°1, p. 1–24. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.2307/1161145?ref=search-gateway:3e1e39944c666408981b185912267cc8 >

## ANNEXES

Les documents présentés en annexe décrivent le protocole de l'enquête Ouaga 2009 et détaillent les aspects méthodologiques des traitements statistiques utilisés dans le présent chapitre sur la famille. Certaines définitions indispensables à la compréhension de l'exposé sont précisées, telles les situations de résidence ; cela inclut certains indices (du niveau de vie du logement par exemple) ou les catégories occupationnelles reconstruites. Les cartes présentées restituent la méthode du sondage aréolaire et les choix faits pour produire la cartographie présentée. Une attention particulière est portée à la description du travail et des catégories statutaires reconstruites pour estimer l'effet de l'activité économique. Est expliquée avec plus de soin la méthode d'évaluation de la « qualité » de la situation socioprofessionnelle pour apprécier l'ascension sociale.

Chaque rubrique de soutien entre Ego et son entourage est présentée. Les groupes reconstruits pour estimer la probabilité d'une aide (la fratrie et les migrants connus) sont rapidement décrits avec l'analyse à en attendre.

En préalable, la pyramide des âges selon les lieux de naissance résume clairement la contribution migratoire au peuplement de la ville ainsi que ses conséquences sur les rapports de dépendance et le dividende démographique. Un bref rappel de l'histoire de la ville est également proposé.

*Structure par âge, sexe et lieu de naissance*

La structure démographique de la ville n'est pas ici étudiée, mais apparaît en filigrane des commentaires sur la relation entre la migration et le peuplement urbain, les modifications structurelles qu'elle implique pour la famille, les opportunités démographiques. L'argument d'un bonus démographique migratoire trouve son sens dans la présence en surnombre de jeunes adultes originaires du reste du pays, mais aussi de Côte d'Ivoire, de l'étranger. Connaître cette structure est utile à la compréhension de certains traits démographiques de la famille, comme par exemple l'apport de jeunes filles en âge de s'unir. Cette pyramide inclut la population recensée, pour toutes les situations de résidence.

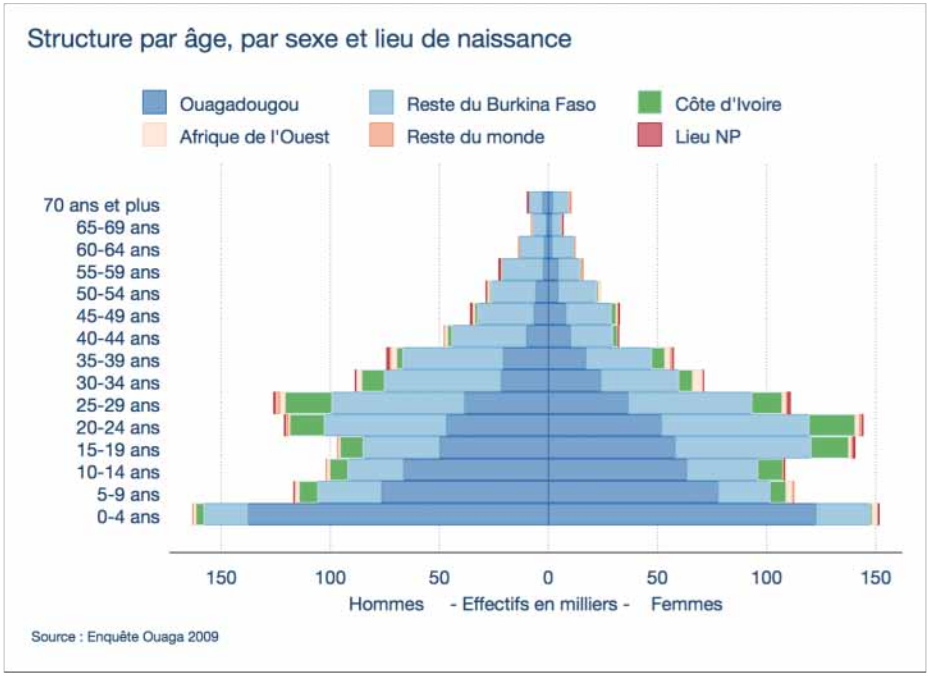


La déformation aux âges des plus fortes mobilités (15-29 ans) signale l'ampleur et l'actualité des migrations récentes, exode principalement rural qui est majoritaire chez les hommes de plus de 20 ans, 15 ans chez les femmes. Surtout, la présence des Burkinabè natifs de Côte d'Ivoire est décisive dans la recomposition urbaine, notamment chez les jeunes femmes et les hommes de 25-29 ans et aussi les adolescents. Par ce reflux, Ouagadougou a récupéré une partie de la descendance de la

population rurale qui avait été détournée vers la Côte d'Ivoire dans les années 1960 à 1980.

Un autre trait saillant est la montée en puissance de la migration féminine chez les jeunes générations, plutôt précoce tant elle est importante chez les 15-19 ans. A cet âge le sureffectif féminin serait de 40 000 personnes. Pour les anciennes générations, les femmes sont en revanche sous-représentées, la migration était auparavant plus masculine et donc moins décisive sur la croissance naturelle de la capitale.

Or ces jeunes adultes, les femmes en particulier, sont en âge de procréer. Leur surnombre (par rapport à une structure sans migration) stimule la natalité par ce seul effet structurel, même si la fécondité baisse. Le nombre important d'enfants de moins de cinq ans en témoigne. Même s'ils naissent dans la capitale, et annoncent la montée de la reproduction endogène, on note bien que l'afflux de jeunes mères migrantes contribue par un facteur 3 (leur nombre moyen d'enfants) au peuplement. On peut parler d'un effet multiplicateur de la migration de femmes en âge de reproduction.

L'arrivée d'adultes matures, au moment de construction de leur autonomie, exerce une forte pression sur la demande de logement, surtout les formes plus rares de la location ou de l'usage à titre gratuit qui sont les leurs. Leurs enfants seront rapidement scolarisés. Avec des taux de croissance urbaine d'environ 7% par an, le parc déjà déficitaire ne suffit pas et pousse les jeunes couples vers une périphérie sous-équipée.

A partir de 60 ans, les natifs de la ville sont pratiquement absents, plutôt rares en fin de vie active. La capitale est jeune, avec une présence juvénile native qui va en vieillissant modifier la composante migratoire du peuplement, alors que l'espérance de vie s'allonge.

*Brefs repères historiques*

Contrairement à d'autres capitales ouest-africaines, Ouagadougou n'est pas une création coloniale ; à la fin du XIXème siècle, ce village et ses quartiers abritaient le palais du Mogho Naaba, ses serviteurs ainsi que son armée et des commerçants. L'armée coloniale, puis le clergé s'y installent lors de la conquête, Ouagadougou devenant capitale de la Haute-Volta à partir de 1919. La ville s'organise alors selon le modèle ségrégé colonial, un quartier réservé au colonisateur, un autre au pouvoir religieux et enfin le quartier indigène où se trouve la chefferie traditionnelle et ses dépendants ; l'organisation urbaine obéit alors au modèle centre / périphérie. Les aménagements sont peu nombreux, obéissant essentiellement à une logique hygiéniste (assainissement, aménagement de quelques quartiers). En 1932, la colonie de Haute Volta est démantelée, rattachée à la colonie de Côte d'Ivoire, et Ouagadougou perd son statut de capitale, ce qui va ralentir le développement de son infrastructure. La ville gagne alors le surnom de Banco Ville, en raison de l'importance de l'habitat traditionnel, du non-aménagement des quartiers, et ce dans un contexte de croissance urbaine, certes encore modeste.

Il faudra attendre 1947 et la reformation de la colonie de Haute-Volta pour que Ouagadougou retrouve son statut de capitale et soit aménagée. Dans les années 1950, les marigots du nord de la ville sont retenus par des barrages ; un collège, un hôpital, le marché sont construits, de même que la Zone industrielle de Gounghin, même si celle-ci ne sera effectivement réalisée qu'à partir des années 1960 ; les premiers goudrons font aussi leur apparition. Quartiers indigènes et quartiers européens font l'objet d'opérations de lotissement ; cependant, si tous sont construits selon une logique en damier, la taille de la voirie ou celle des parcelles n'est pas la même, conduisant à une forme d'adéquation entre le tissu urbain et le tissu social, poursuivant ainsi la logique ségrégative originelle.

A partir de l'indépendance de la colonie de Haute-Volta, et à la suite des premières grandes vagues de lotissement, les habitants de Ouagadougou se soucient d'un accès au foncier urbain dont la propriété serait officiellement reconnue. L'une des conséquences est le développement rapide des quartiers non lotis, réduisant la partie aménagée et lotie à la portion congrue. Ce clivage, caractéristique de Ouagadougou, renvoie à des espaces que l'on qualifie communément de spontanés ou d'illégaux : les habitants s'installent sur des parcelles sans autorisation institutionnelle. Ces quartiers ne bénéficient pas des équipements élémentaires d'une urbanisation, sans voierie ni réseau d'eau ou d'évacuation des eaux usées ni infrastructure éducative. Avant la révolution sankariste en 1983, la ville de Ouagadougou ne bénéficie que très peu d'aménagement ; les quartiers non-lotis se développent dans un contexte de très forte croissance urbaine (les taux de croissance annuelle varient entre 8 et 9% dans les années 1970). Ainsi à la vieille de la Révolution, on estime que 60% des Ouagalais vivent dans un quartier non loti.

L'arrivée de Thomas Sankara au pouvoir marque un tournant décisif. La Réforme Agraire et Foncière de 1984 nationalise le foncier, ce qui signifie que l'ensemble de l'espace ouagalais, loti ou non, appartient désormais à l'État. Dès lors, émerge l'idée d'un lotissement systématique des quartiers, parallèlement à la construction de cités destinées aux classes moyennes, qui vont conduire au déguerpissement et au relogement d'habitants du centre (Bilibambili, Kalgondin...) ; dans ce cadre près de 65 000 parcelles sont aménagées dans les périphéries. Cette période voit donc l'émergence d'une idée aujourd'hui largement partagée par l'ensemble des Ouagalais : acquérir une parcelle dans un quartier non-loti reste le moyen le plus simple et le moins coûteux d'accéder à la propriété reconnue et de s'insérer dans

l'espace urbain. En effet, même si ces procédures de lotissement ont connu quelques changements depuis la période révolutionnaire, le principe se maintient : les habitants des quartiers non-lotis sont recensés et se voient attribuer une parcelle sous condition de son occupation effective.

Un autre élément initié pendant la période révolutionnaire est la mise en place d'un plan d'aménagement de la ville de Ouagadougou et progressivement de l'ensemble de ce qui est en passe de devenir l'agglomération ouagalaise. En 1984, le premier Schéma Directeur d'Aménagement Urbain est adopté, suivi du Schéma d'Aménagement des Banlieues de Ouagadougou et en 1990 du Plan d'Aménagement du Grand Ouagadougou. Actuellement, les autorités municipales travaillent à l'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols. Ces différents plans se sont mis en place dans un contexte de décentralisation, impulsée avec la création des secteurs pendant la révolution sankariste, puis celle des communes d'arrondissement à partir de 1987.

Les opérations de lotissement se sont ensuite poursuivies, même si elles ne sont pas parvenues à mettre fin à l'émergence de quartiers non lotis en raison de la forte croissance urbaine et de la volonté des habitants d'accéder à la propriété. Ces dernières années ont été aussi marquées par de nouveaux chantiers (construction de trois échangeurs routiers et mise en place de la deuxième tranche de Ouaga 2000). Cependant, si l'étalement urbain constitue l'une des préoccupations principales des autorités municipales depuis de très nombreuses années, aucun schéma d'aménagement n'a pu y mettre fin et les opérations de densification restent toujours insuffisantes.

Consulter : FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard (dir), 2008 - Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée. IRD-Editions, Marseille, 143 p.

HIEN Pierre Claver, COMPAORE Maxime (dir), 2006 – Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours. DIST (CNRST), Ouagadougou, 377 p.

*Le protocole d'enquête : principes et méthodes*

L'enquête Ouaga 2009 a été conçue pour étudier les relations entre les mobilités et le peuplement urbain. Toutes les formes opérantes de mobilité sont abordées et le peuplement est décrit en privilégiant sa composante démo-économique et sa configuration spatiale. Pour atteindre ces objectifs, le protocole a fait des choix méthodologiques originaux, tel le sondage aréolaire, ou l'emploi du logement comme unité statistique. Ces solutions méritent quelques explications, voire justifications au regard du questionnement général de l'enquête.

La conception du protocole a été guidée par des préoccupations à la fois pragmatiques et académiques, nées de trois constats. Tout d'abord celui du déficit statistique sur les mobilités et migrations dans des espaces urbains sahéliens en pleine mutation du fait justement de la transition démographique et des flux migratoires afférents. Un autre objectif pourrait être qualifié de « démographie intra-urbaine » en cela qu'il vise à qualifier le peuplement en détaillant au mieux les variations des caractéristiques des citadins dans l'espace qu'ils habitent et fabriquent. Le territoire intra-urbain reste une *terra incognita* pour beaucoup d'aspects. Enfin, le protocole est au service de questions qui relèvent d'un champ plus académique sur la nature et les dynamiques des systèmes résidentiels, soit l'articulation qui unit chaque forme de mobilité à des pratiques à la fois économiques (le travail, l'activité) et sociales (les réseaux sociaux, les modes de vie). Mobilités et peuplement sont replacés dans le contexte structurant de la transition démographique.

L'enquête répond aussi immédiatement à la préoccupation pragmatique de fournir l'image statistique la plus complète possible des composantes du développement urbain. La connaissance chiffrée du logement, des déplacements de tous les jours, des pratiques résidentielles, du travail, de l'éducation, du capital social... se doit d'être utile aux acteurs des politiques urbaines.

Le protocole est construit pour saisir un large éventail de mobilités : les déplacements quotidiens, les mobilités résidentielles dans le même bassin d'emploi, mais aussi des pratiques de multirésidence, d'hébergement, les mobilités saisonnières. Les migrations internes et internationales sont certes primordiales, et au centre de l'étude, mais elles sont resituées dans des pratiques spatiales plus larges. Un tel objectif n'est pas purement statistique, il se place dans une perspective analytique. Personne n'est totalement sédentaire : plusieurs formes de mobilités sont associées au cours d'une vie, dans un groupe familial, mais aussi dans un lieu. Une ville, un quartier se forment par les migrations internes, internationales, tout autant que par les pratiques résidentielles ou les mobilités quotidiennes qui sont courtes mais répétées et donc très

structurantes. Surtout, aucune forme particulière de déplacement ne peut se comprendre si elle est prise isolément des autres. Il importe également d'évaluer les différences de genre, d'âge ou socio-économiques pour toutes ces formes de pratiques.

L'autre orientation décisive du protocole d'enquête est d'inscrire ces mobilités dans l'espace et le territoire. Les raisons en sont évidentes bien que parfois oubliées : un migrant quitte un lieu pour un autre, les inégalités de l'espace stimulent et motivent les déplacements, les mobilités à leur tour changent la composition de l'espace, même au jour le jour par les pratiques urbaines. Cette dimension spatiale, parfois délaissée par la théorie des migrations, est également lacunaire dans la production de statistiques sur la mobilité. Dans le protocole, l'analyse du peuplement, du territoire et des mobilités a été introduite au travers de deux conceptions de l'espace, une aréolaire et une autre réticulaire. La première désigne un lieu d'ancrage où s'organisent les sédentarités et la seconde un lieu de circulation. La première correspond à un espace délimité défini par le logement, le quartier, dont la cartographie rendra compte. L'espace réticulaire est lui structuré par les flux, les déplacements quotidiens, les échanges sociaux, une organisation qui opère à distance sans prise sur les lieux traversés.

En complément de ces descriptions centrales, l'enquête Ouaga 2009 prend la mesure du travail, de l'éducation, du réseau social et de la dispersion de la fratrie, des pratiques alimentaires, ainsi que la perception des vulnérabilités s'y rapportant. Ces informations sont en elles-mêmes utiles à la connaissance de la ville, notamment dans sa dimension territoriale. Que sait-on des configurations spatiales de la famille, de l'activité informelle, des pratiques alimentaires ou de la socialisation ? Les réseaux sociaux ont une géographie tout comme des dynamiques démographiques.

Le protocole se compose de différents modules (dix au total) à la fois compatibles et autonomes. Ils sont résumés dans le tableau ci-dessous. A chacun correspond soit un niveau d'observation (parcelle, logement, individu), soit un type de mobilité (mobilités quotidiennes, annuelles, trajectoire résidentielle), soit un thème spécifique (pratique et vulnérabilité alimentaires, éducation, capital social). La disposition matricielle de l'enregistrement des trajectoires biographiques a été privilégiée, pour faciliter la saisie et en vérifier la cohérence.

| | | |
|---|---|---|
| Module 1 | Parcelle<br>Logement | Caractéristiques physiques, d'équipement du logement.<br>Statut d'occupation |
| Module 2 | Ego (tous) | Détermination de la catégorie résidentielle : résident présent/absent et résident habituel/temporaire |
| Module 3 | Ego (tous) | Calendrier des mobilités résidentielles et de l'activité au cours de l'année écoulée |
| Module 4 | Ego (tous) | Caractéristiques démographiques (sexe, âge, lieu de naissance), économiques (travail, statut d'occupation, lieu d'exercice) et culturelles (langue, religion) de l'individu |
| Module 5 | Ego : individu tiré au sort (1 sur 2) de 18 ans et plus | Trajectoires migratoire et professionnelle, trajectoires familiale et matrimoniale (cohabitation avec les parents) |
| Module 6 | Ego : individu tiré au sort (1 sur 2) de 18 ans et plus<br>Frères et sœurs d'Ego vivants et de mêmes parents | Recensement des membres de la fratrie d'Ego.<br>Localisation et activité |
| Module 7 | Ego : individu tiré au sort (1 sur 2) de 18 ans et plus<br>Dons et soutiens obtenus avec Ego, pour six rubriques.<br>Migrants connus d'Ego | Génération des noms des aidants/aidés pour construire le capital social. Fréquence et nature des aides.<br>Caractéristiques des membres du capital social (lieu, travail, éducation, contacts). |
| Module 8 | Ego (5 ans et plus)<br>Déplacements quotidiens et hebdomadaires | Mode de transport, motif du déplacement, fréquence, durée, destination |
| Module 9 | Ego (5 ans et plus) | Statut scolaire, niveau suivi, décision parentale sur l'éducation des enfants, partage père/mère des décisions, cohabitation avec les parents |
| Module10 | Ego (12 ans et plus) | Pratiques alimentaires (lieu, nature et socialisation des repas), perception de la dégradation en 2008, stratégies pour surmonter les difficultés passées et à venir |

Les échelles spatiales et temporelles retenues par le protocole sont multiples, pour saisir des mobilités qui s'inscrivent dans plusieurs temporalités et limites territoriales. L'objectif est de restituer le continuum temporel des divers déplacements, que l'on définit en référence à la résidence principale selon qu'elle change ou pas. Les mobilités quotidiennes et hebdomadaires se déploient à partir du logement qui est fixe, point de départ et d'arrivée des déplacements. Le découpage spatial est alors intra-urbain, selon les quartiers et des motifs qui reflètent les rapports avec la ville. Les mobilités qualifiées d'intermédiaires sont définies par une résidence principale stable mais qui est mise en relation avec d'autres logements occupés de manière provisoire ou intermittente, selon un rythme saisonnier ou des systèmes résidentiels composites (multirésidence, hébergement...). La durée d'observation est annuelle, rétrospective pour un pas de temps mensuel. Les lieux habités peuvent être intra-

urbains ou extérieurs, avec des regroupements rendus nécessaires par la précision statistique. Enfin, les changements de résidence principale ne sont saisis que dans la perspective biographique pour une unité de temps annuelle. Ce calendrier biographique vaut pour les trajectoires éducatives, professionnelles, résidentielles et de cohabitation[54]. Les provinces burkinabè et les pays sont notifiés mais des agrégations sont ici aussi nécessaires pour valider les estimations.

La combinaison des échelles diffère selon les phénomènes étudiés, mais un soin particulier a été pris pour disposer de références temporelles communes. Pour être plus concret, prenons l'exemple du travail. Il est reconstitué par une batterie de plusieurs questions relevant l'occupation, le statut du travail, le secteur d'activité, le type d'entreprise et le lieu d'exercice de l'activité. Ces informations sont combinées selon trois échelles de temps. En observation transversale, elles sont recueillies pour le mois précédent l'enquête afin de se caler sur la définition des résidences. Afin de retrouver les cycles saisonniers, est reconstituée l'observation rétrospective sur l'année passée, selon un pas mensuel, en synchronie avec le calendrier résidentiel relevé pour la même année. Rappelons que les migrations circulaires, saisonnières et les séjours temporaires sont mis en correspondance avec des cycles annuels d'activité ou des activités multiples mais successives. Enfin, à l'échelle biographique, depuis la naissance, le calendrier annuel des séjours résidentiels est établi conjointement avec les étapes éducatives et professionnelles. Les séjours sont décrits par un jeu réduit de descripteurs, pour tenir compte de la mémoire des informateurs qui s'étiole avec le temps.

Le choix du logement plutôt que le ménage comme unité d'observation distingue la présente enquête. Par logement, nous entendons une unité physique de résidence, délimitée selon des règles précises et concrètement identifiables dans l'espace. Sa fixité sur le territoire autorise les passages répétés sans les problèmes d'attrition que l'on rencontre avec le ménage qui bouge, se recompose, une difficulté rédhibitoire pour les statistiques de mobilité à passage répété. Le logement présente une autre qualité analytique, cette fois-ci, celle de donner à voir l'occupation de l'espace, le peuplement de la ville, à son échelle élémentaire. Atome du territoire, il est le point de départ de la plupart des pratiques résidentielles ou mobilités quotidiennes. Le logement donne à observer des formes de socialisation nées de la cohabitation au-delà de la famille nucléaire, des pratiques professionnelles ou migratoires, des arrangements résidentiels en somme, qui complexifient la seule cohabitation exigée par la reproduction démographique.

Afin d'assurer la représentativité de l'ensemble du territoire de la ville, et parce que l'on ne disposait pas d'un inventaire à jour des logements ou parcelles, l'enquête repose sur un sondage aréolaire. Cette technique garantit la représentativité cartographique des phénomènes mesurés[55]. La première étape a consisté à délimiter la zone d'étude au moment de l'enquête en fonction du peuplement, afin d'établir l'empreinte urbaine en 2009. Le relevé, effectué sur le terrain, se base sur la continuité et le type du bâti. La zone couverte est intégrée dans un système d'information géographique par géoréférencement de ces limites. Les grandes zones non habitées (barrages, aéroport, espaces verts, camp militaire) ont été repérées et enlevées de l'univers du tirage selon la disposition de la carte suivante.

A l'aide du logiciel ArcGis[56], des points dans l'espace habité ont été tirés au hasard constituant le premier niveau de sondage. Chaque « point-cible » permet de repérer la parcelle foncière, selon des règles précises de délimitation. Dans cette parcelle, l'enquêteur réalise l'inventaire des logements. Un seul est enquêté, choisi par un tirage aléatoire simple afin d'éviter les effets de grappe induits par des logements aux caractéristiques proches, dans un immeuble par exemple. Tous les individus du logement sont interrogés. Le questionnaire biographique porte sur les résidents habituels de 18 ans et plus, à raison d'un individu sur deux, déterminé par un tirage aléatoire simple sans remise. Chaque unité statistique — la parcelle, le logement et ses occupants, l'individu dont on relève la biographie — reçoit une pondération différente. Tous les calculs de fréquences, modèles statistiques, cartographies, intervalles de confiance ont été réalisés avec des procédures statistiques prenant en compte le plan de sondage complexe. Il s'agit des commandes *survey* de Stata[57]. Des modèles mixtes multiniveaux sont employés pour combiner les observations à différents niveaux (individus dans les logements par exemple).

[54] Le relevé de la cohabitation effective avec les ascendants directs, le ou les conjoints et les enfants a été préféré au seul enregistrement de l'état matrimonial, comme il est d'usage. Une union n'implique pas cohabitation effective, les enfants peuvent être placés.

[55] Notamment en garantissant un nombre minimal de logements par polygone élémentaire de la cartographie, cela par des procédures de double, voire triple passage.

[56] L'utilitaire utilisé est « Random Point Generator » (2002) conçu par Dr. M. Sawada pour fonctionner sous ArcGis (ESRI®ArcMap™ 9.0)

[57] StataCorp. 2014. Stata Statistical Software: Release 13. College Station, TX: StataCorp LP.

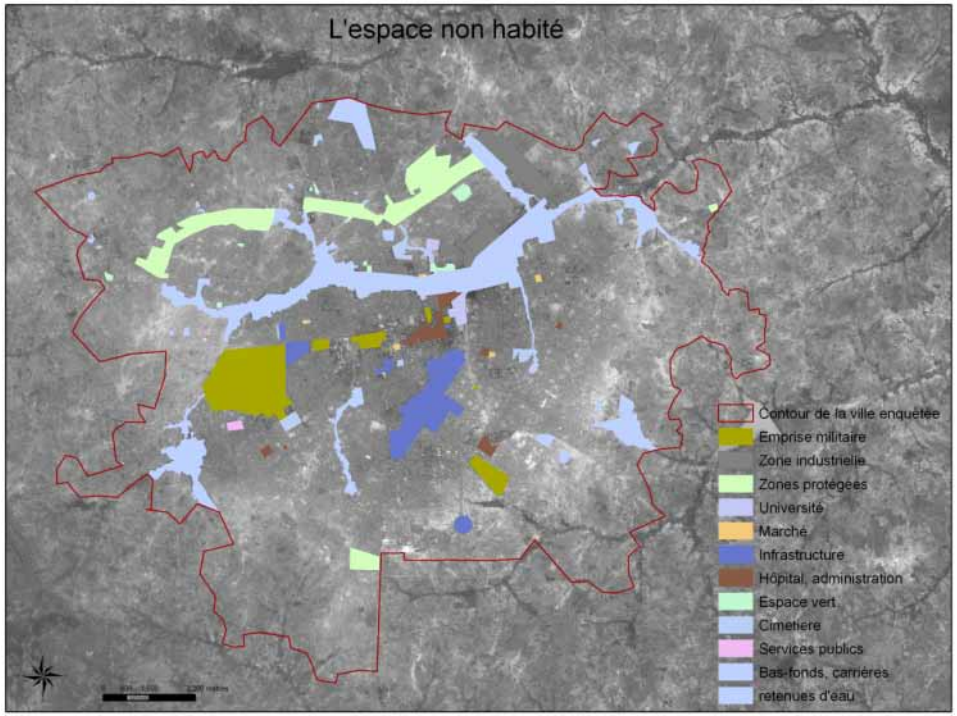


La méthode aréolaire possède des avantages appréciables, en particulier dans le cas de Ouagadougou. Tout d'abord, elle ne requiert aucun inventaire préalable des ménages, assurant une utile indépendance par rapport aux recensements (ou autres données secondaires), difficiles à obtenir et non actualisés. Ensuite, l'espace urbain en 2009 est précisément défini, indépendamment des limites administratives plus restrictives ou arbitraires, incluant les zones périphériques, incontournables pour comprendre la dynamique de la ville et les pratiques résidentielles. Autre avantage, la méthode visuelle (à partir de Google Earth©) de reconnaissance de l'espace habité a permis de dessiner des unités cartographiques conformes aux caractéristiques du bâti (et donc homogènes du point de vue de la morphologie urbaine) pour décrire la géographie interne de la ville. Ce fonds a été intégré dans un système d'information géographique, calé sur une image satellitaire SPOT (datant de 2002). Au total ce sont 65 polygones qui ont été délimités. L'échantillon inclut 3758 parcelles, qui ont amené à enquêter 1965 logements, 10 485 individus et 3 230 biographies.

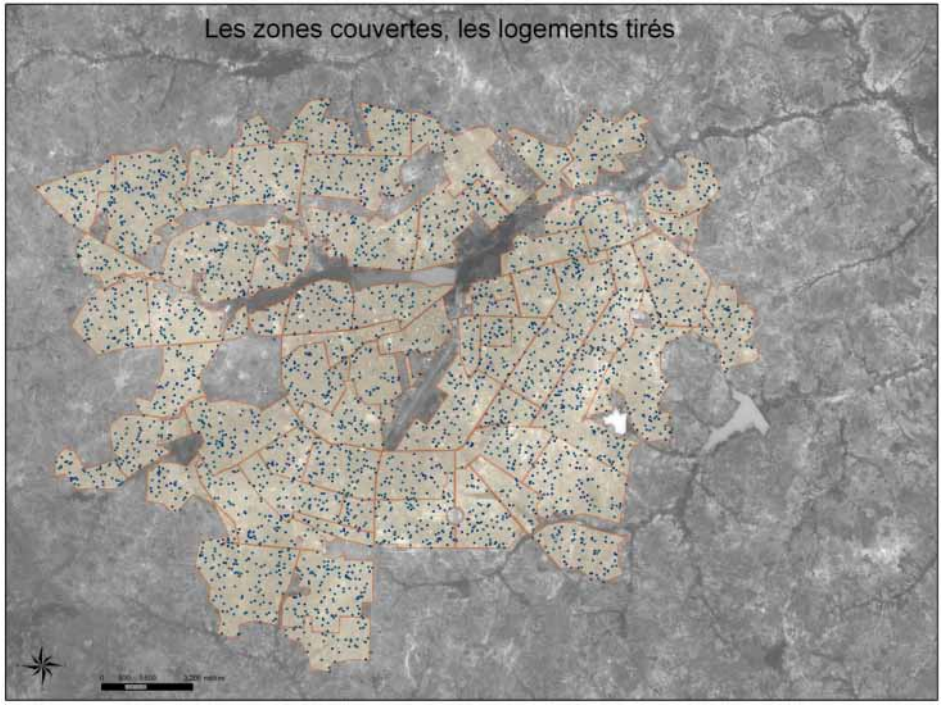


La méthode aboutit à une estimation de la population mi-2009 qui se situerait entre 1 900 000 et deux millions de personnes. Un chiffre très vraisemblable si on considère les différences suivantes avec le recensement de 2006 qui indiquerait une population de 1 800 000 personnes courant 2009 (considérant une augmentation annuelle de cent mille personnes par an). L'enquête Ouaga 2009 retient une délimitation plus vaste de la ville, actuelle, dégagée des limites communales appliquées par le recensement. Et surtout, dans notre décompte, sont enregistrées les personnes résidentes habituelles présentes et absentes, ainsi que les résidents temporaires qui *stricto sensu* n'appartiennent pas à la population de droit, bien qu'ils habitent la ville. Ces citadins temporaires composent un volant d'une population pas forcément établie mais qui se renouvelle. Elle représente un peu moins de 5% de l'ensemble soit environ 100 000 personnes. Des éléments laissent penser que cette estimation est plutôt une estimation basse de la population de Ouagadougou[58].

[58] Il n'a pas été possible de rentrer dans les camps militaires.

Si le protocole d'enquête, ainsi décrit, constitue le point central de notre approche du peuplement de la ville de Ouagadougou, des enquêtes complémentaires qualitatives ont été entreprises pour certains modules. Ces entretiens en profondeur sont utiles pour l'interprétation des données quantitatives. Afin de faire le lien entre les deux approches, statistique (quantitative) et celle donnant la parole aux acteurs, une méthode *ad hoc* a été mise au point visant à permettre une meilleure généralisation de ces résultats « qualitatifs »[59]. Dans un premier temps, des indices résumant le logement, ses occupants ont été construits, relatifs à la composition démographique, le travail, l'éducation, l'équipement du logement, le capital social. Ensuite une analyse factorielle a documenté une classification automatique hiérarchique afin de dégager des groupes de logements homogènes du point de vue des thématiques choisies. Les unités retenues pour les entretiens qualitatifs ont été choisies de manière équitable dans ces classes, mais selon un quota imposé. L'idée derrière la classification était de faire en sorte que chaque élément d'une classe soit substituable, facilitant la sélection par les informateurs. Ainsi, le choix raisonné des logements respectait l'hétérogénéité et la diversité du peuplement mises en évidence par l'enquête.

### *Les formulaires du module consacré au capital social*

Pour mieux comprendre les développements de la présente étude sur le capital social, voici les formulaires du module qui s'y rapportent. Les trois premières fiches recensent les aides reçues ou données, une à une. C'est sur cette base des échanges qu'est reconstruit le capital social actif et, en tout début, la fratrie vivante d'Ego. La dernière fiche décrit les membres du réseau, incluant les frères et sœurs, ainsi que les migrants connus.

[59] Mais appliquée seulement à Niamey et Nouna (Burkina Faso) les autres sites de l'enquête.

N° du logement : |_|_|_|_| N° de l'individu |_|_| **MODULE 6-7: FRATRIE, CAPITAL SOCIAL**

*Les questions suivantes ont pour objectif de générer des noms. Chacune des personnes citées doit être renseignée dans le tableau "Caractéristiques de la fratrie et du capital social". Si Ego ne cite aucun nom, faite un trait sur la question correspondante. Si Ego cite plus de noms qu'il n'y a de lignes, limitez-vous au nombre de ligne en notant les personnes les plus importantes.*

**M6-A. Est-ce que vous pouvez citer l'ensemble de vos frères et soeurs de même père, même mère ? (N'indiquer que les frères et soeurs vivants)**

1. _____ 6. _____
2. _____ 7. _____
3. _____ 8. _____
4. _____ 9. _____
5. _____ 10. _____

**M7-A. *Pour les personnes qui sont ou ont été scolarisées* : En déhors de votre père et de votre mère, quelles sont les personnes qui vous ont aidé au cours de votre scolarité, soit en finançant une partie de la scolarité, soit en vous hébergeant ?**

| Nom des personnes | M7-A-1. Type d'aide (Cf. Fiche Codes P) : 3 réponses maximum |
|---|---|
| 11. _____ | |
| 12. _____ | |
| 13. _____ | |
| 14. _____ | |
| 15. _____ | |
| 16. _____ | |

**M7-B-1. Au cours des 12 derniers mois, est-ce que les situations suivantes se sont produites ?**

| | Oui | Non | *Si que des Non, passer à M7-C* |
|---|---|---|---|
| 1. Avez-vous organisé une cérémonie ? | | | |
| 2. Avez-vous organisé une fête religieuse ? | | | |
| 3. Vous ou un des membres de votre famille proche a-t-il eu un problème de santé ? | | | |
| 4. Avez-vous eu des difficultés à régler les dépenses courantes ? | | | |

**M7-B-2. Quelles sont les personnes qui vous ont aidé dans ces différentes situations ?**

| Nom des personnes | M7-B-1. Type d'aide (Cf. Fiche Codes Q) | M7-B-2. Montant de l'aide perçue | Cocher si ne connaît pas le montant | M7-B-3. Usage de l'aide 1-Individuel 2-Collectif |
|---|---|---|---|---|
| 17. _____ | | | | |
| 18. _____ | | | | |
| 19. _____ | | | | |
| 20. _____ | | | | |
| 21. _____ | | | | |
| 22. _____ | | | | |

N° du logement : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ N° de l'individu ⌊_⌊_⌋ **MODULE 6-7: FRATRIE, CAPITAL SOCIAL**

**M7-C.** ***Si Ego est indépendant ou employeur*** **: Quelles sont les personnes qui vous ont aidé à créer ou améliorer votre activité actuelle, en vous aidant à réaliser un investissement (moyen de transport, bien foncier, équipement, stock de marchandises) ?**

| Nom des personnes | M7-C-1. Type d'aide (Cf. Fiche Codes R) | M7-C-2. Montant de l'aide perçue | Cocher si ne connaît pas le montant | M7-C-3. Usage de l'aide 1-Individuel 2-Collectif |
|---|---|---|---|---|
| 23. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 24. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 25. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 26. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 27. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 28. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |

**M7-D.** ***Si Ego est employé, journalier, apprenti*** **: Quelles sont les personnes qui vous ont aidé pour trouver votre dernier emploi en vous conseillant, en vous informant sur les opportunités, en vous recommandant ou en vous embauchant ?**

| Nom des personnes | M7-D-1. Type d'aide (Cf. Fiche Codes S) |
|---|---|
| 29. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ |
| 30. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ |
| 31. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ |
| 32. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ |
| 33. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ |
| 34. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ |

**M7-E.** ***Si Ego est propriétaire*** **: Quelles sont les personnes qui vous ont aidé lors de l'acquisition de votre logement, soit pour l'achat de la parcelle ou du logement, soit pour l'achat des matériaux de construction, soit en vous aidant sur le chantier ?**
***Si Ego est locataire*** **: Quelles sont les personnes qui vous ont aidé à trouver votre logement**
***Si Ego est usufruitier*** **: Qui vous a prêté le logement ? (Ne remplir que le tableau "Caractéristiques de la fratrie et du capital social"**

| Nom des personnes | M7-E-1. Type d'aide (Cf. Fiche Codes T) | M7-E-2. Montant de l'aide perçue | Cocher si ne connaît pas le montant |
|---|---|---|---|
| 35. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 36. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 37. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 38. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 39. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 40. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |

N° du logement : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ N° de l'individu ⌊_⌊_⌋ **MODULE 6-7: FRATRIE, CAPITAL SOCIAL**

**M7-F. Au cours des 12 derniers mois, quelles sont les personnes que vous avez aidées pour les situations suivantes : scolarité, recherche d'emploi, logement, difficulté à régler les dépenses courantes ou les dépenses exceptionnelles, investissement ?**

| Nom des personnes | M7-F-1. Type d'aide (Cf. Fiche Codes U) | M7-F-2. Montant de l'aide versée | Cocher si ne connaît pas le montant |
|---|---|---|---|
| 41. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 42. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 43. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 44. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 45. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |
| 46. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | |

**M7-G. Quelles sont les personnes avec lesquelles vous êtes en contact régulier et qui sont actuellement en migration (migration interne ou internationale / temporaire ou définitive) ?**

| Nom des personnes | M7-G-1. Aide perçue ? 1. Oui 2. Non | M7-G-2. Type d'aide (Cf. Fiche Codes V) | M7-G-3. Montant de l'aide perçue | Cocher si ne connaît pas le montant | M7-G-4. Usage de l'aide 1-Individuel 2-Collectif |
|---|---|---|---|---|---|
| 47. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌋ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 48. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌋ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 49. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌋ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 50. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌋ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 51. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌋ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |
| 52. _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | ⌊_⌋ | ⌊_⌊_⌊_⌋ | | | |

N° du logement : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Numéro de l'individu ⌊_⌊_⌋

**MODULE 6-7: FRATRIE, CAPITAL SOCIAL : CARACTÉRISTIQUES DE LA FRATRIE ET DU CAPITAL SOCIAL**

*A remplir pour toutes les personnes citées précédemment*

| M7-1. Identifiant de la personne | M7-2. Sexe 1. M 2. F | M7-3. Age de la personne | M7-4. Quel est le lieu de naissance de cette personne ? (Cf. Fiche code A) | M7-5. Si corésidente, indiquer le numéro | M7-6. Etes-vous en contact régulier avec cette personne ? 1. Oui 2. Non | M7-7. Si non corésidente, quel est son lieu de résidence (Cf. Fiche code A) | M7-8. Quelle est la relation entre vous et cette personne ? (Cf. Fiche codes D) | M7-9. Quel est le niveau d'éducation de cette personne ? (Cf. Fiche codes K) | M7-10. Quelle est l'occupation de la personne ? 1. Travail ⟶ M7-11 2. Inactifs (retraite, chômage…) 3. Tâches domestiques 4. Etude 5. Décédé | M7-11. Si la personne travaille ; indiquer le travail en clair | M7-12. Si la personne travaille, quel son statut dans son emploi ? (Cf. Fiche codes L) | M7-13. Quel est le type d'entreprise dans lequel elle travaille ? (Cf. Fiche codes N) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |
| ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ | | ⌊_⌋ | ⌊_⌋ |



La reconstruction de la fratrie et du réseau social est donc menée auprès de la personne (Ego) sélectionnée pour renseigner l'analyse biographique. Cet individu de référence est tiré au sort à raison d'un adulte sur deux âgé de 18 ans et plus. Il est d'abord questionné sur ses trajectoires résidentielles, matrimoniales, professionnelles rétrospectives, depuis sa naissance. Ensuite est reconstruite sa fratrie, soit l'inventaire de ses frères et sœurs vivants de même père et même mère. La reconstitution de la fratrie vise d'abord à retrouver les migrations passées, grâce à un lien de parenté tangible, que l'on peut supposer durable dans la mémoire des informateurs[60]. Ce qui ne serait pas possible avec les membres du logement avec qui le lien est plus inconstant. La dispersion géographique et sociale de la fratrie est abordée dans un autre chapitre de cette étude.

L'inventaire des échanges est plus délicat car il convient de fixer des limites de temps, il s'expose à des risques d'omissions, pudeurs ou refus. Il a été choisi de privilégier une approche thématique de ces aides, transferts de biens et service selon la méthode d'un générateur de noms : chaque évocation d'un soutien venant rappeler à Ego le nom d'un membre présumé du réseau social, en dehors bien sûr des propres père et mère. Cette méthode présente aussi l'avantage de catégoriser la relation par son ancrage social/parental dans une action économique particulière. Les rubriques retenues couvrent un champ assez large de dépenses essentielles, au cours des trajectoires biographiques. La liste qui suit détaille les rubriques singulières dont il faut retenir que chacune porte sur une durée et/ou un moment propre de la vie, et ne concerne pas systématiquement tous les individus.

- Les individus scolarisés nomment les personnes qui ont financé même en partie leurs études ou ont été hébergés à cette fin. Cette composante du réseau social ne concerne donc pas les personnes analphabètes, en général plus âgées. La question posée est : « En dehors de votre père et de votre mère, quelles sont les personnes qui vous ont aidé au cours de votre scolarité, soit en finançant une partie de la

[60] Cette hypothèse que le lien de fraternité est inscrit pour toujours dans la mémoire des individus s'est révélée quelque peu fragile. Les entretiens en profondeur ont révélé que l'oubli d'un frère ou d'une sœur de même père, même mère était possible, notamment pour les sœurs. Celles-ci quittent le logement des parents assez jeunes pour suivre leur mari et sur la durée d'une vie demeurent peu de temps avec ses frères et sœurs. La grande différence d'âge qui existe entre les membres des familles nombreuses sous les régimes de forte fécondité contribue aussi à cet oubli et donc l'omission.

scolarité, soit en vous hébergeant ? ». L'assistance est donc susceptible d'être ancienne.

- Est ensuite envisagée une aide ponctuelle pour l'organisation de cérémonie, fête religieuse, pour surmonter un problème de santé ou une difficulté face aux dépenses courantes. Les cérémonies ou fêtes religieuses sont regroupées, viennent ensuite des dépenses de santé et enfin des dépenses courantes mais qui ont exigé un appui inhabituel des proches. Couvrant un champ assez large de besoins fondamentaux, cette rubrique identifie mieux les carences rencontrées. Évidemment, le renseignement est limité aux douze derniers mois et chaque motif est différencié. Si connu, le montant est renseigné, tout comme la nature individuelle ou collective de l'aide. L'échelle de temps est ici la plus restreinte et seule cette rubrique et la suivante se rapportent à l'année ; elles donnent la perception la plus actuelle du réseau mobilisé.
- Sur une durée identique de 12 mois, la même question est posée pour les aides procurées par Ego à d'autres personnes. Il s'agit donc d'un transfert de sens inverse aux précédents. Le montant des sommes versées est demandé, mais effectivement documenté seulement dans un cas sur quatre. Pour aider la mémorisation, plusieurs motifs ou occasions sont énumérés[61]. Néanmoins, on ne peut s'attendre à ce que l'inventaire soit complet et que la distribution restituée soit parfaitement fidèle à la réalité. L'intérêt bien sûr, dans le cadre de ces réserves, est de saisir la solidarité qui émane des habitants de la capitale.
- Le logement étant un investissement important et nécessaire, il est envisageable que l'entourage soit intervenu. La batterie de questions pour retrouver les appuis est à la mesure de l'importance nécessaire de cet acte, soit une dizaine d'items déclinés selon le statut d'occupation du logement d'Ego[62]. Lors de l'analyse, dans le détail de chaque occasion, il a fallu parfois composer avec des effectifs faibles, obligeant à des regroupements[63]. Les temporalités d'accession au logement changent avec les statuts, les propriétaires sont plus âgés que les locataires car l'achat est en général plus tardif dans le cycle de vie. Pour plusieurs raisons[64], il est incertain de distinguer clairement le statut d'occupation d'Ego dans le logement. Dès lors deux analyses ont été menées conjointement. Toutes les formes d'assistance au logement ont été rapportées à tous les individus interrogés, sans distinguer ce que pourrait être leur statut, car tous peuvent être bénéficiaires, à des titres différents. Dans une analyse plus ciblée, les aides reçues sont distinguées selon leur destination et attribuées au seul référent logement parce que l'on connaît son statut d'occupation. Ainsi chaque grand type d'aide est estimé pour le groupe susceptible de la recevoir. Néanmoins, pour ne pas trop embrouiller la restitution des résultats, seules les principales tendances sont dégagées, à moins de divergence significative entre les deux traitements statistiques[65]. Et c'est dans l'évaluation de la portée démographique des aides que les écarts sont les plus sensibles puisque l'on ne prend pas les mêmes populations de référence.
- Deux questions tentent de retrouver les soutiens à l'emploi, ici encore en distinguant le statut occupationnel d'Ego. Il est envisagé que les travailleurs indépendants et les employeurs reçoivent un appui pour le moyen de transport, le bien foncier, l'équipement ou le stock de marchandises. Le montant est noté s'il est connu. Pour les employés, journaliers et apprentis l'aide n'est pas monétaire, elle consiste en conseil, information sur les opportunités, recommandation ou même une embauche ferme. La question est posée pour le dernier emploi. Il convient de garder à l'esprit lors de la présentation des résultats que le calcul des proportions est effectué en référence aux groupes concernés, exclusivement[66], obligeant à la prudence lors des interprétations.

[61] Soit : 1- Scolarité d'un membre de la famille ; 2- Recherche d'emploi ; 3- Recherche et acquisition d'un logement ; 4- Dépenses courantes (eau, électricité, déplacement, nourriture) ; 5- Dépenses exceptionnelles (cérémonies, fêtes religieuses, dépenses de santé) ; 6- Investissement (moyen de transport, biens fonciers, marchandises, matériel et équipement.

[62] Pour les propriétaires : 1) aide à l'achat de la parcelle. 2) Aide à l'achat du logement. 3) Information sur la disponibilité de la parcelle ou du logement. 4) Achat de matériaux pour la construction ou la rénovation. 5) Participation physique à la construction. Pour les locataires : 6) Location pour un loyer inférieur, 7) Information sur la disponibilité du logement, 8) Transfert direct de la location (« en donnant les clefs ») pour les usufruitiers : 9) usufruitier, 10) autre.

[63] Les recours au réseau social pour la location ont été regroupés, ainsi que pour la cession d'un logement à titre gratuit.

[64] Les questions sur les aides au logement sont précédées d'un filtre sur le statut d'occupation qui n'a pas été relevé précisément (« si vous être propriétaire... »). Dans l'enquête principale, ce statut d'occupation du logement est défini par le référent, ses occupants étant supposés être sous le couvert de ce statut. Mais c'est une solution imparfaite. Difficile de considérer que l'enfant du référent est propriétaire comme son père ; en même temps peut-on considérer que l'époux(se) et les enfants sont hébergés par le mari, au même titre qu'un parent de passage ? Pour lever la difficulté, les aides conditionnées à un statut sont comptées et rapportée à la seule population des référents logements dont on extrait le statut du questionnaire principal.

[65] Les déclarants ont parfois rapporté plusieurs formes d'aide pour un même donateur (pour l'achat de la parcelle, puis pour les matériaux, par exemple). Dans ce cas, chaque aide compte et les statistiques portent sur leur nombre moyen ou fréquence. En revanche, il arrive qu'une aide soit déclarée sans en préciser les modalités, faute de confirmation dans le détail elle n'est pas retenue dans les descriptions et analyses.

[66] Sachant que dans les faits, des personnes inactives ou appartenant à un autre statut occupationnel ont de rares fois répondu à une question ne se rapportant pas au groupe. Cela arrive soit par erreur de l'enquêteur ou parce qu'Ego a bénéficié d'une aide dans le passé et qu'au moment de l'enquête il ne se déclare pas dans

- Enfin, un lien éventuel avec les migrants est recherché, à travers un contact régulier. La forme de la migration (interne, internationale, temporaire, définitive) est laissée à l'appréciation d'Ego. Ainsi l'analyse s'appuie sur la perception individuelle ou sociale du statut migratoire, désignant parfois des individus déclarés résider dans la capitale, ce qui désigne probablement des migrants de retour. Néanmoins, un membre du capital social est identifié de cette manière seulement s'il a aidé Ego[67]. Pour cette rubrique migratoire, la population de référence n'est pas filtrée puisque toutes les personnes interrogées sont susceptibles d'être en contact avec un migrant. Contrairement aux précédentes rubriques, le générateur de noms du réseau social opère en deux temps : la connaissance et le lien avec le migrant et pour certains d'entre eux une contribution pour différents postes de dépense.

Ces questions couvrent donc un éventail raisonnable de liens sociaux, mais pour des périodes de temps inégales et pour des populations-cibles différenciées, justifiant des traitements adaptés. Quelque soit la rubrique, le montant des aides pécuniaires est demandé, mais pas toujours renseigné ni correctement déclaré, pour des raisons de réserve, de mémoire ; parce les dons répartis dans le temps sont faiblement mémorisés. Aussi, au vu du manque de fiabilité de cette information, elle est restituée avec parcimonie. Pour tous les individus ainsi identifiés, frère ou sœur d'Ego, personne-ressource les caractéristiques élémentaires sont relevées ; sachant que le détail et la fiabilité peuvent être diminués par l'éloignement et le manque de contact. L'intensité du lien avec les sœurs est plus fragile car elles quittent tôt le logement familial pour rejoindre la famille ou la résidence de leur mari[68].

La dispersion territoriale est reconstituée en demandant les lieux de naissance et de résidence des membres de la fratrie et personnes aidantes/aidées, une information qui documente une matrice des origines et destinations, analysée dans une autre étude. La situation socio-économique est documentée par le niveau de scolarité, l'occupation professionnelle, le statut dans le travail et le type d'entreprise. Ces trois composantes ont été rassemblées, en s'aidant de l'activité décrite en clair, pour reconstruire des catégories socioprofessionnelles étendues, incluant plusieurs formes d'inactivité. Elles sont comparables aux CSP élaborées dans l'enquête transversale, avec néanmoins moins de précision pour les raisons évoquées[69]. La reconstruction des catégories occupationnelles et une estimation de leur qualité sociale sont présentées un peu plus loin.

L'analyse associe deux niveaux d'observations — Ego et les membres de plusieurs entourages qui se recouvrent partiellement — dans une hiérarchie qui oblige à quelques précautions statistiques et analytiques. Ou bien ces unités sont traitées séparément, ou bien elles sont associées dans le même modèle, une régression par exemple, mais avec des méthodes adaptées (modèles mixtes à composantes aléatoires ou multiniveaux). Dans le cas où Ego est l'unité d'analyse, des mesures résumées de son entourage peuvent être associées à ses caractéristiques propres, très détaillées dans l'enquête transversale.

Tout au long des développements à suivre, il convient de garder à l'esprit que ces différents cercles de l'entourage font référence à des temporalités distinctes et des espaces changeants. Quand Ego est jeune, les frères et sœurs sont en général plus proches et plus souvent survivants. Avec l'âge, leur dispersion territoriale augmente, notamment pour les sœurs, les collatéraux décèdent. Le réseau social construit par les échanges et les aides se construit dans le temps puisque certaines rubriques font référence à des événements anciens : aide pour la scolarité, pour la construction du logement ou l'acquisition du dernier emploi. Des échanges exceptionnels sont consignés pour un passé récent, l'année. En même temps, on doit s'attendre à ce que l'assistance varie avec l'âge ; il reviendra à l'analyse de vérifier l'hypothèse inspirée par les entretiens qu'elle se concentre sur le début du cycle de vie, à l'acquisition du capital humain et de l'emploi.

En toute rigueur, estimer la part de la solidarité dans la société urbaine supposerait de recenser la totalité de l'entourage d'Ego, tous les parents, collègues ou amis, et de pointer ceux qui l'ont soutenu par un don ou un service. Cette entreprise peu sûre était inenvisageable. Néanmoins, cet inventaire systématique préalable des aidants potentiels a été réalisé sur deux groupes de proches facilement identifiables : les frères et sœurs stricts (même père, même mère) en vie et les migrants avec qui Ego a un contact régulier.

---

les catégories socioprofessionnelles théoriquement concernées. Peu d'individus (Ego) rentrent dans cette catégorie, une centaine et demi, ce qui fragilise les résultats et justifie que l'analyse écarte les détails peu significatifs.

[67] Les raisons de ce don restent identiques : 1- Scolarité d'un membre de la famille ; 2- Acquisition d'un logement ou paiement d'un loyer ; 3- Dépenses courantes (eau, électricité, déplacement, nourriture) ; 4- Dépenses exceptionnelles (cérémonies, fêtes religieuses, dépenses de santé) ; 5- Investissement (moyen de transport, biens fonciers, marchandises, matériel et équipement) ; 6- Autre.

[68] Ce biais n'est néanmoins pas rédhibitoire : les effectifs sont équilibrés, le lieu de naissance des femmes est un peu moins bien renseigné ; le lieu de résidence des hommes est au contraire un peu moins précisément notifié (au regard des valeurs manquantes), probablement du fait des migrations.

[69] N'est par exemple pas distinguée la possession d'un local en propre pour exercer ce travail, ce qui a permis de préciser le statut du travail informel dans l'enquête générale.

La fratrie ne représente pas toutes les possibilités de soutien, beaucoup s'en faut, mais déjà une première approximation pour dresser le profil des aidants par rapport aux indifférents et donc d'identifier le processus de construction du capital social d'Ego. Ces deux groupes différents canalisent des modalités distinctes ; notamment quant à la composante héritée de l'aide, essentiellement de la parenté, au regard de la partie construite au cours des trajectoires professionnelle et migratoire. L'avantage de partir de ce groupe de référence le plus proche est que la part héritée des parents et du contexte domestique est plus facilement identifiable. Les frères et sœurs ont de meilleures chances de se ressembler ce qui renforce l'appréciation de leurs divergences sociales ultérieures, au cours de la vie qu'ils se construisent de manière indépendante et au regard de leur dispersion dans l'espace. Ces deux réalisations que l'on peut comparer, la réussite avec ou sans la migration, pouvant l'une et l'autre de manière indépendante moduler leur générosité.

Le second groupe de référence est celui des migrants connus d'Ego, avec qui il entretient des relations, pas nécessairement concrétisées par un soutien ou un don d'argent. Ils ne sont pas tous « en migration » mais en ont eu l'expérience ; quelques-uns sont revenus, dans la capitale notamment. Identifier ceux l'ont aidé apporte des réponses à l'éventuelle hiérarchie et aux ressorts de la générosité des migrants en fonction de leur pays d'origine, de l'endroit où ils se trouvent au moment de l'inventaire des dons. Est-ce par une obligation morale qui pèse sur le migrant ? Est-ce parce qu'ils sont associés à une certaine réussite ? Certains sont dans des situations moins incitatives. On songe aux journaliers dans les plantations d'une Côte d'Ivoire en crise par exemple, ou de simples agriculteurs. Comme pour les frères et sœurs, il est intéressant de faire la part de la migration et de la réussite, mais aussi des liens qui lient le migrant à Ego. Ce groupe est intéressant à un autre titre : il forme une amorce solide de socialisation économique qui est liée à l'histoire migratoire des citadins et de leurs proches. Sa composition singulière par âge, sexe, activité renseigne sur cette migration.

La canalisation de l'aide par la parenté est examinée en distinguant quatre groupes concentriques qui marquent une graduation de la construction du réseau social. Le premier réunit les membres de l'unité domestique incluant les ascendants et descendants directs (parents, enfants, frères et sœurs, grands-parents, petits-enfants) qui souvent vivent dans le logement. Ensuite, viennent les affins ou plus généralement les relations d'Ego qui relèvent des alliances matrimoniales (beaux-parents, beaux-frères, belles–sœurs) ainsi que les demi-frères et sœurs. Le troisième ensemble est formé de la parenté élargie, qui généralement ne coréside pas : oncles, tantes, cousins, neveux. Enfin, l'analyse retient un dernier groupe des personnes non apparentées : amis, relations de travail, etc.

*La définition des situations de résidence et des mobilités*

L'enquête-pilote a mis en évidence la présence d'une population de passage ou temporairement absente dont l'importance justifiait de la décompter, notamment dans le cadre d'une problématique du peuplement de la ville par les mobilités. Les résidents de droit retenus par les recensements ne composent pas la totalité des citadins qui peuplent la capitale. Pour affiner les pratiques résidentielles, six catégories sont définies et distinguées pour l'analyse.

A. *Résident habituel présent* : individu qui a passé la nuit précédant l'enquête dans le logement et qui le considère comme son domicile principal. En cas de doute, il doit y demeurer plus de six mois dans l'année.
B. *Résident habituel absent depuis moins de trente jours non consécutifs* (calculés sur l'année précédant l'enquête) habite principalement le logement enquêté mais n'y a pas passé la nuit précédant l'enquête. Le nombre cumulé de jours d'absence sur l'année n'excède pas trente jours (calculé à partir du calendrier annuel).
C. *Résident habituel absent depuis plus de trente jours non consécutifs* : individu qui habite le logement à titre principal (même critère que précédemment) mais qui n'y a pas passé la nuit précédant l'enquête. Le nombre cumulé de jours d'absence sur l'année est supérieur ou égal à trente jours non consécutifs et inférieurs à six mois (pour se prévaloir de la résidence habituelle).
D. *Résident temporaire présent depuis au moins trente jours non consécutifs* (sur l'année précédant l'enquête) ou qui a l'intention de rester pendant ce temps durant l'année à venir. C'est une personne qui a passé la nuit dans le logement enquêté, mais qui ne le considère pas comme son domicile. Le critère des trente jours est appliqué pour les distinguer de la catégorie suivante, conformément au délai retenu pour les résidents habituels absents.
E. *Résident temporaire présent depuis moins de trente jours non consécutifs* (calculé sur l'année précédant l'enquête) et qui n'a pas l'intention de rester pendant au moins trente jours non consécutifs. La durée cumulée inférieure à un mois distingue cette catégorie de la précédente.
F. *Résident temporaire absent* : Individu qui n'a pas passé la nuit précédant enquête dans le logement, n'est pas considéré par les cohabitants comme résident habituel mais y a passé trente jours non consécutifs, pour le moins, durant l'année écoulée.

Rappelons que ces définitions, appliquées au relevé transversal, s'accordent à et complète le calendrier rétrospectif des mobilités annuelles. Certains déplacements se

font de et vers le logement de référence selon un rythme quotidien ou hebdomadaire. Les mobilités qualifiées d'intermédiaires n'impliquent pas un changement de la résidence principale mais s'effectuent vers une ou des résidences temporaires/secondaires. Les migrations supposent un changement de la résidence principale.

### *Carte des quartiers et des dates de lotissement*

A la fin de l'année 2008, la ville de Ouagadougou occupait une surface totale de 268,3 km², soit environ 20 km du nord au sud et 25 km d'est en ouest. Les deux cartes fournies mettent des noms sur les quartiers où se situent les polygones définis pour la cartographie. Ils encadrent le sondage aréolaire et sont dessinés sur la base d'une lecture des photos aériennes de Google Map ™ et un relevé sur le terrain. Chaque polygone découpe l'espace de manière régulière (ils sont de taille comparable), il est défini par une morphologie homogène du bâti, délimitée par les rues ou « six mètres », voies ainsi nommées par leur largeur. Chaque polygone rassemble au moins une trentaine de logements pour documenter ses caractéristiques (voir annexe méthodologique). Les dates approximatives du lotissement ont servi à définir le découpage présenté dans les graphiques pour montrer la variation des phénomènes dans l'espace.

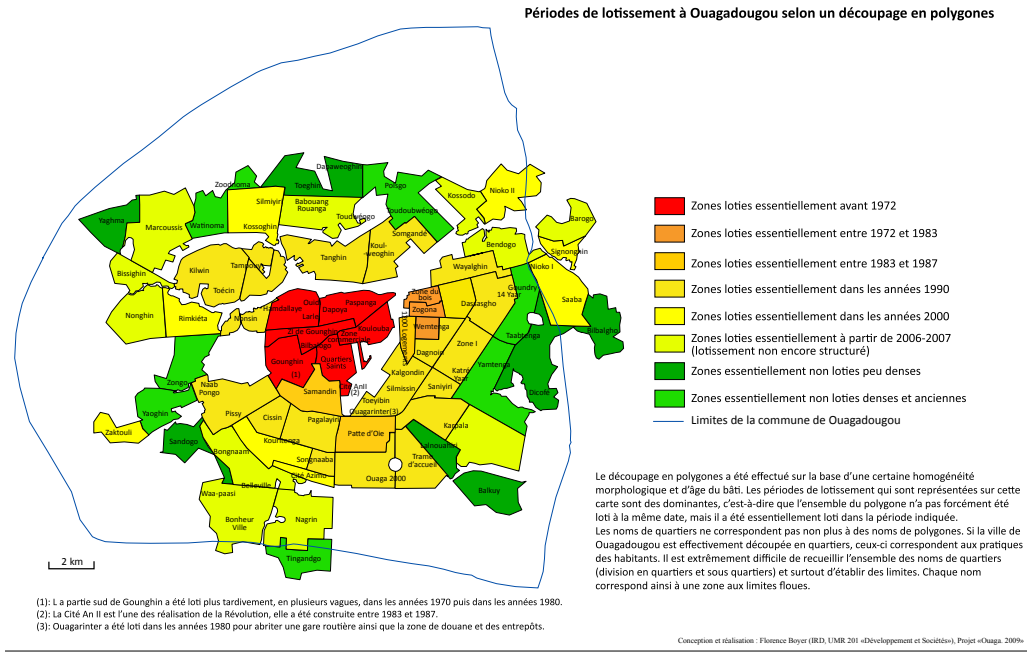

### *Le relevé des activités et la définition du travail*

Le questionnaire relatant l'occupation individuelle est passé auprès des individus de 12 ans et plus ; un âge précoce qui correspond grosso modo à la fin du cycle scolaire primaire. Ce choix autorise de déceler les inactivités précoces, en particulier féminines et rurales après les études et avant l'union. La pluriactivité est fréquente en milieu rural, mais le choix a été fait de tenter de l'identifier dans les contextes urbains également ; d'autant que l'activité principale n'est pas toujours rémunérée. Le questionnaire distingue donc l'activité principale de l'activité secondaire, selon les mêmes critères pour les définir. Pour toutes les questions, une formulation en clair est demandée quand la personne ne se reconnaît pas dans les catégories proposées ; cela autorise une correction plus fine des déclarations et réduire les cas imprécis.

L'activité est définie par les cinq composantes présentées dans le formulaire qui suit. Ce sont des modalités perceptibles par tous, ensuite analysées pour reconstruire une catégorisation synthétique englobant les inactifs ; tout le monde doit rentrer dans une modalité des statuts socioprofessionnels. Les modalités d'inactivité sont assez précises pour distinguer les étudiants des personnes âgées, le travail non rémunéré comme les tâches domestiques. Le statut des travailleurs et le secteur d'activité sont renseignés. Le lieu d'exercice à différencier des modalités numériquement importantes et hétérogènes comme le travail indépendant ou informel, selon qu'il est exercé dans un local dédié ou dans la rue, au domicile. Le lieu autorise de prendre en compte la contrainte forte de la capacité à se déplacer dans la ville pour travailler. Le type d'entreprise (publique, privée, familiale) aide à distinguer le corps des fonctionnaires à la rémunération stable, le salariat domestique des employés, parmi d'autres distinctions utiles à l'analyse.

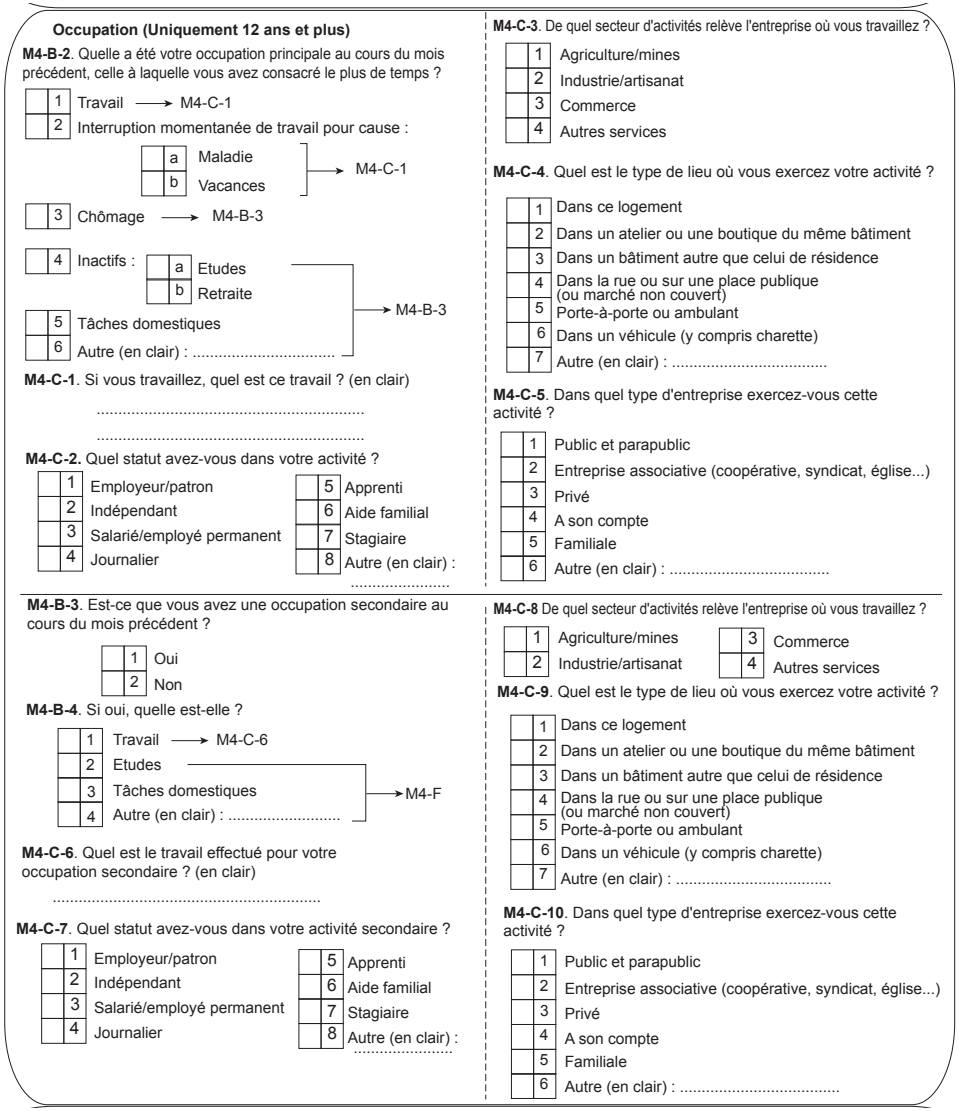

Ces composantes déduites du formulaire sont résumées dans le diagramme suivant, ils s'appliquent à l'activité principale et secondaire si pratiquée.

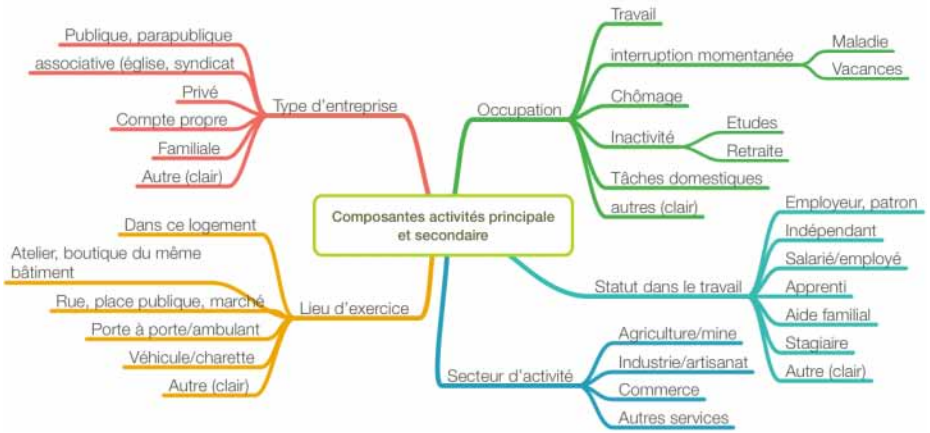


Par leur nombre et le détail retenu, si elles étaient utilisées telles quelles, les composantes de l'activité complexifieraient l'analyse car il conviendrait de les introduire de façon répétitive pour chaque description individuelle. Il est donc impératif de reconstruire une nomenclature simplifiée et synthétique qui résume cette description élémentaire conçue pour le relevé, soit un équivalent des catégories socioprofessionnelles (CSP) (Desrosières et Thévenot, 1979). Créer une nomenclature *ad hoc* est un palliatif à l'absence d'estimation du revenu, concrètement impossible à moins d'envisager un décompte régulier. Et encore, dans des situations de travail informel ou agricole tout particulièrement, les gains quotidiens variables ne sont pas comptabilisés par les intéressés. Mais surtout, l'absence d'une rémunération ne signifie pas l'inactivité. Or le groupe des personnes qui ne tirent pas un revenu de leur travail est hétérogène. Un retraité ne se compare pas à un apprenti, une femme au foyer à des étudiants, le chômeur à un handicapé. Sans compter les individus qui omettent tout simplement de déclarer leur inactivité, pour la cacher parfois. Il est pourtant impératif de couvrir toute la population, incluant les inactifs, en tenant compte de ces différences de statut ; le travail se définit aussi par le non-travail, qui peut être majoritaire dans certaines configurations démographiques.

Dans les économies en transition, il est particulièrement ardu de définir le travail hors marché, qualifié souvent d'informel ou précapitaliste (Barthélemy, 1998). La multiplication des définitions de l'informalité exprime aussi cette impuissance face à la diversité des formes sociales des rapports de production, exprimant par exemple les relations intergénérationnelles ou de genre autant que des formes issues des économies domestiques (Copans, 1987). Ces formes transitoires se superposent aussi à des précarités économiques qui touchent certains, du fait des rapports de dépendance ou des difficultés d'accès au travail rémunéré (Copans, 2014).

L'élaboration de catégories synthétiques a été conduite conjointement à l'analyse qui met le doigt sur les qualités à attendre de cette redéfinition du travail. Même si elles sont techniques, certaines exigences sont prioritaires pour l'analyse statistique. Comme toute classification, les nouvelles catégories doivent former les groupes les plus homogènes possible – d'individus qui se ressemblent par l'activité – tout en étant bien différenciées entre elles. Cet objectif est généralement atteint par des classifications automatiques, mais qui présentent deux difficultés. En l'absence de revenu, cela suppose d'utiliser les cinq descripteurs relevés par l'enquête. Et les essais en ce sens montrent que ces briques élémentaires différencient mal l'activité et surtout que les configurations des plans factoriels (ou inertie) changent d'un contexte à l'autre. Par exemple, en milieu rural il est difficile de distinguer les agriculteurs qui forment l'essentiel de la population, même en introduisant l'équipement du logement finalement peu discriminant. À leur côté, se détache une petite minorité de fonctionnaires ou salariés difficile à distinguer alors que le contexte urbain l'exige. Les classifications n'opèrent pas pareillement à chaque niveau de l'échelle sociale. Une autre difficulté est que les classes occupationnelles ainsi crées ne sont pas définissables de manière simple et perçue par tous. De surcroît, en travaillant avec des échantillons modestes, certaines catégories peuvent devenir peu documentées, gênant voire faussant les inférences statistiques. Un bon équilibre des effectifs est préférable.

Or ce n'est pas le cas des classifications automatiques : les catégories crées doivent être perceptibles par le lecteur et être socialement reconnues. Un fonctionnaire est facile à identifier, surtout dans un milieu urbain où il forme une relative élite à qui tout habitant est confronté. Dans l'Afrique sahélienne, un grand commerçant est une figure sociétale, un cadet social se distingue par différents marqueurs (célibat, travail à la tâche, apprentissage...). Sous-entendue par cette reconnaissance, c'est bien de la prise en compte des rapports sociaux de production dans les catégories statistiques dont il s'agit ; être attentif aux formulations sociales par les acteurs est une manière de les intégrer. Ainsi, les agriculteurs se déclarent eux-mêmes indépendants ou aides familiaux selon la position dans le groupe domestique, une distinction plus opérante que l'informalité ou le salariat. Cette perception collective peut être un moyen de hiérarchiser les statuts socioprofessionnels, ce qui sera proposé.

Les différentes temporalités utilisées par le protocole d'enquête ajoutent de nouveaux prérequis. Le détail fin des classifications de l'activité n'est concevable que lors d'une observation transversale, quand la description ne fait pas appel à des événements anciens, biographiques. Il est par exemple possible de décrire l'activité secondaire, se

renseigner sur des périodes courtes de cessation d'activité. Déjà le retour sur le travail en cours d'année oblige à simplifier, plus encore quand on remonte dans le temps. L'analyse biographique privilégiée en démographie repose sur l'identification de transitions entre différents statuts ou états : acquisition de l'autonomie, accès au travail salarié, perte d'un emploi... la multiplication des catégories crée une profusion de transitions possibles qu'il est préférable de concevoir en amont. A ce propos les trajectoires féminines présentent une complexité qu'il ne faudrait pas manquer. En milieu rural notamment, la période entre la fin de l'école et le mariage de distingue par un sous-emploi caché qui parfois se transforme en salariat urbain temporaire par la migration. Le mariage et la maternité marque un retour au travail domestique non rémunéré. Il n'est néanmoins pas définitif car les pratiques matrimoniales prédominantes en fin de cycle (veuvage, polygamie) les amènent à reprendre une activité rémunérée, souvent informelle. Les catégories retenues ne doivent pas occulter ces changements de statuts qui ne sont pas linéaires. Une autre dimension à considérer est la relation avec les autres trajectoires. Le parcours matrimonial vient d'être évoqué, mais les parcours résidentiels sont également à prendre en compte, en particulier les passages entre des lieux et des économies différentes.

Cette remarque rappelle une dernière exigence de comparabilité. Le protocole a été appliqué dans les deux contextes urbains et ruraux que l'on peut être amené à mettre en vis à vis, donc avec des catégories identiques. Cela est également requis pour l'analyse biographique puisque les individus parcourent des économies et des espaces différents. Un exemple-type de cet impératif est la catégorie des agriculteurs/éleveurs qui dans un premier temps avait été exclue de l'analyse du travail dans la ville de Ouagadougou. Évidemment, en milieu rural (à Nouna par exemple[70]) elle constitue la grande majorité des actifs. Mais le passage par ce statut est notable dans les histoires professionnelles des Ouagalais originaires de ce milieu. La réintroduire pour les des citadins a révélé le poids de l'agriculture urbaine, maraîchère mais aussi du fait de l'extension de la ville qui absorbe les villages périphériques.

Les nomenclatures reconstruites sont résumées dans le diagramme suivant qui met en évidence leur organisation hiérarchique. Cet emboîtement est communément adopté pour permettre des agrégations *ad hoc*. Les salariés par exemple sont peu nombreux en zone rurale, où ils sont regroupés sans distinction. En revanche, en milieu urbain il convient de distinguer les fonctionnaires, nombreux et identifiables, des salariés du privé et de l'économie associative. L'autre binôme oppose les journaliers, qui sont de jeunes travailleurs masculins, souvent d'origine rurale ou en situation précaire et les salariées dans les « entreprises » familiales, jeunes filles employées domestiques rémunérées. Ces sous-groupes sont numériquement importants et correspondent à des profils-types de l'économie urbaine.

La création d'une catégorie intermédiaire des « semi-actifs » est moins habituelle, qui nuance la partition binaire entre les actifs et les inactifs. Elle est apparue pertinente en cours d'analyse en constatant un ensemble important de travailleurs qui contribuent à l'économie locale mais ne sont pas ou peu rémunérées ou bien se trouvent dans une situation précaire ou transitoire. Elle prend ce caractère au cours du cycle de vie, c'est un passage vers des formes plus stable d'activité ; elle l'est aussi pour ses modalités sociales qui relèvent plus d'un mode de production domestique que du marché. Ce sont de jeunes apprentis ou aides familiaux hors agriculture qui peuvent bénéficier d'avantages en nature ou d'une gratification, mais qui le plus souvent apportent une main-d'œuvre gratuite du fait de leur situation de dépendance. Ce groupe intermédiaire rassemble surtout les femmes qui se consacrent aux tâches domestiques à titre exclusif.

Le groupe des inactifs a été simplifié en trois sous-ensembles. Le premier est le résultat du seuil de 12 ans établi pour définir l'entrée dans la vie active. Il est précoce pour le contexte urbain, moins dans les sociétés rurales agricoles qui confient aux enfants la surveillance du petit bétail ou des corvées quotidiennes. Concrètement, il concrétise la fin de la scolarité primaire obligatoire qui peut amener ceux qui ne suivent pas le cycle secondaire à une période d'inactivité. Les scolaires ou étudiants de 12 ans et plus composent le second groupe d'individus distraits des tâches productives. Le troisième groupe réunit toutes les autres formes d'inactivité, certaines étant distinguées dans les analyses transversales. L'agrégation est envisagée à la carte, finalement souvent retenue car les distinctions n'ont pas semblé fondées. Plusieurs critères n'opèrent pas dans une économie urbaine sahélienne, a fortiori rurale. Le chômage n'est perçu et déclaré principalement par les salariés, comme la retraite. L'incapacité est diversement déclarée, exprimant des situations hétérogènes allant du handicap à la vieillesse. Mais surtout l'analyse a montré qu'un nombre d'individus ne déclaraient pas une occupation ni le fait d'être inoccupés. Ce ne sont pas de simples valeurs manquantes car ils se manifestent à des âges particuliers et l'omission apparaît un tant soit peu délibérée, du moins elle semble bien révéler l'aspect escamoté (honteux) du sous-emploi : certains jeunes adultes dont on attend qu'ils travaillent par exemple.

[70] Autre lieu de passage de l'enquête en 2010.

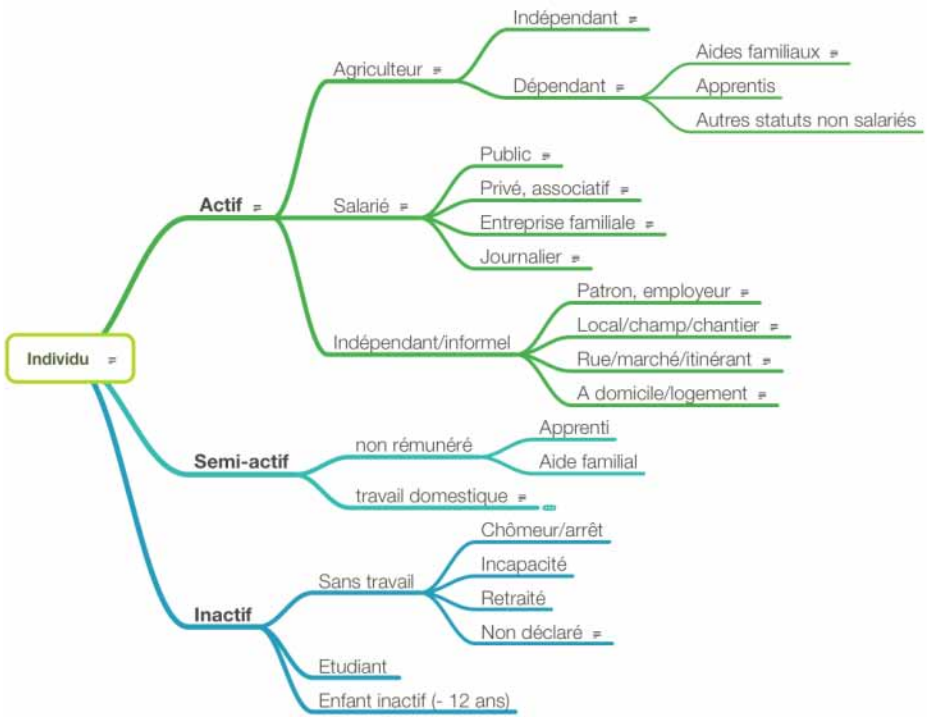


Une autre distinction appelle un commentaire qui illustre les choix à conduire au cas par cas. Si la catégorie des agriculteurs s'impose en zone rurale, elle n'avait pas été d'emblée envisagée dans les capitales. La réintroduire par souci de généralisation a permis de mettre en évidence l'agriculture urbaine et l'absorption des villages périphériques par l'étalement urbain. La catégorie prend surtout de l'importance pour la restitution de la trajectoire biographique des citadins quand elle comporte un passage dans le secteur primaire de leur province d'origine ; ce qui n'est pas rare dans une capitale peuplée par l'exode rural.

Plusieurs sélections ne sont pas immédiates, d'autant que cet aspect de la construction des nomenclatures est peu abordé dans la littérature. Survient parfois un dilemme entre l'acception de la déclaration spontanée des enquêtés et la tentation de les reformuler. Quand 8 actifs sur 10 sont agriculteurs, des distinctions doivent être introduites pour rendre compte de statuts sociaux différents : salariés/journaliers, aide familial, indépendant... En général l'autonomie est affirmée par le chef de l'unité domestique productive et les femmes et enfants se considèrent aides familiaux dans l'exploitation des terres ou la garde des troupeaux. Pourtant, il arrive que des hommes d'âge mur, mariés et exploitant des parcelles de terre en propre se considèrent dépendants pour reconnaître l'autorité de l'aîné de la concession. A contrario, une femme peut se prévaloir de cette autonomie si le mari exerce une autre activité ou si elle développe une production agricole complémentaire, de maraîchage par exemple. Tenter d'affiner ces déclarations peut passer par l'adjonction de considérations complémentaires tel que l'âge ou le statut matrimonial. Des essais ont montré que ce serait une erreur. Tout d'abord parce que l'enquêteur formé, et qui apprécie *in situ* les déclarations des acteurs, est plus à même de cocher la bonne réponse, contextualisée. Mais surtout adjoindre d'autres informations prises à des variables introduites par la suite comme explicatives revient à introduire de l'endogénéité dans les modèles de régression et les interprétations. Dans le cas des agriculteurs, la question centrale pour le suivi des trajectoires est de voir quand et comment s'acquière (ou se perd) l'autonomie au cours du cycle de vie, selon le sexe, la situation matrimoniale... des interactions qui doivent bien identifiées.

Cette règle élémentaire guide d'autres décisions au moment de la construction des nomenclatures. La question par exemple s'est posée d'introduire ou pas l'activité secondaire dans l'établissement des occupations ou statuts, comme c'est souvent le cas en analyse transversale. Cela consiste par exemple à considérer comme active une personne qui ne pratique qu'une activité secondaire, à temps partiel ou occasionnellement. Cette option a été délaissée pour deux raisons. La première est que l'activité secondaire peut être considérée comme une variable indépendante pour voir comment elle varie selon le sexe, l'éducation et l'activité principale de la personne. Dès lors, l'introduire comme composante des catégories socioprofessionnelles l'écarte *in fine* de l'analyse de celles-ci. La seconde raison est qu'elle ne peut être demandée qu'au moment de l'enquête, pas pour les périodes anciennes lors des relevés biographiques[71], les réponses incertaines compliquent inutilement les modèles de durée. L'impératif de cohérence suggère donc de n'avoir qu'une seule définition pour les différentes temporalités.

[71] Ni même d'ailleurs dans le relevé mensuel de l'année précédent l'enquête car le calendrier est difficile à établir et compliquerait le traitement.

### *La délicate appréciation de la mobilité socio-économique*[72]

Ordonner ou donner une valeur à chaque statut occupationnel comporte une part d'arbitraire et d'imprécision. Cette évaluation est nécessaire pour l'étude de la dispersion sociale de la fratrie et de l'impact de la réussite sociale dans la décision d'un soutien. L'analyse biographique est également tentée d'y avoir recours pour reconnaître les trajectoires ascendantes, ou les accidents de parcours. Il convient de reconnaître que de grandes disparités existent au sein des principales catégories, notamment des indépendants qui rassemblent tant des agriculteurs, des activités informelles rémunératrices (artisans, commerçants) et d'autres marginales ou de repli (vendeurs de rue, porteurs d'eau)[73]. Par ailleurs, peu de variables ont été relevées auprès des membres de la fratrie ou des migrants connus, pour la bonne raison qu'Ego, qui nous renseigne, n'est pas toujours au fait des activités de ses connaissances distantes. Pour renseigner le niveau socio-économique, deux traits du membre de la fratrie ou du capital social sont utilisables : le niveau d'éducation et les catégories occupationnelles reconstruites (Cf. supra). La solution pour contourner ces difficultés a été de construire plusieurs indices, les comparer et tester différents modèles d'appréciation en contrôlant les variables individuelles supposées influentes sur le gain envisageable de la migration. Les distinctions sont en elles-mêmes instructives et la convergence des résultats, si elle se confirme, apporte de la robustesse à la preuve statistique.

Le premier indice, *a minima*, attribue une simple note à chaque catégorie ou CSP. Il peut s'interpréter comme un ordre dans la hiérarchie socio-économique des personnes, tel qu'il est perçu par la société et aussi par la description du travail selon l'âge, le sexe, le niveau de vie. Les fonctionnaires sont considérés comme privilégiés en termes de revenus monétaires stables (niveau 7). Ils sont suivis par les employeurs et patrons (niveau 6), les salariés du privé (note 5) moins assurés de la stabilité de l'emploi. Viennent ensuite les indépendants, une catégorie hétérogène (niveau 4), les journaliers souvent jeunes et précarisés (3), les aides familiaux et apprentis, les étudiants, les activités mal définies dont le travail pour des associations (niveau 2). Enfin sont classées les activités domestiques exclusives essentiellement féminines (1) qui ne sont pas rémunérées, les chômeurs et inactifs par incapacité (0). D'autres ordres sont possibles et le débat reste ouvert, notamment pour des statuts temporaires comme les chômeurs ou les journaliers, les étudiants. Il traduit néanmoins le ressenti général tant des populations que des auteurs après de nombreux entretiens croisés. Un défaut de cet indice est de supposer que les écarts entre les catégories sont égaux. Rien ne permet d'établir que ce qui distingue les salariés du secteur public et les employeurs soit de même ampleur qu'entre les journaliers et les indépendants, par exemple. L'avantage néanmoins de cet indice est sa relative indépendance par rapport à d'autres composantes mesurées des inégalités sociales, telle l'éducation qu'il est légitime, dès lors, d'introduire dans la régression comme variable indépendante. Il constitue une norme de référence qui autorise des comparaisons entre villes et surtout entre les nombreuses régions et pays habités par les membres de la fratrie. Contrairement aux indices suivants, il n'est pas contextualisé.

Une autre méthode, non plus fondée sur une appréciation subjective mais sur les données collectées, consiste à synthétiser les deux variables disponibles les plus déterminantes du niveau social : les catégories socioprofessionnelles et le niveau d'étude. Cela est habituellement réalisé par une analyse en composantes principales et le calcul d'un score sur le ou les axes les plus significatifs. L'axe 2 vertical ne représentant qu'une faible part de la variance totale (l'inertie), soit 7%, il peut être écarté. La grande qualité de cet indicateur (n°2 dans la suite des traitements) est qu'il est effectué sur une donnée spécifique à chaque membre de la fratrie et non plus une note générale attribuée à son activité[74]. Pour cette raison, cet indice mérite plus d'attention analytique. L'inconvénient est qu'il repose sur le niveau d'étude façonné par les inégalités historiques entre les générations et de ce fait donne trop d'importance à un acquis précoce, dès lors figé en début de vie active. Cela explique la position basse des travailleurs indépendants, peu scolarisés donc, alors qu'ils représentent un quart des membres en âge de travailler. Ils ne sont pas tous en situation marginale ou précaire ; une minorité de commerçants par exemple peuvent se prévaloir d'une réussite certaine. Cette remarque vaut plus encore pour les patrons et employeurs dont l'indice, situé entre le cycle primaire et le collège, ne traduit pas la bonne position sociale acquise au cours de leur vie au-delà d'un déficit scolaire initial. A contrario, les étudiants bénéficient de l'indice le plus élevé alors qu'ils ne sont pas assurés de réaliser ce potentiel. Cet indice occulte donc les progrès de l'autoréalisation au cours de la vie professionnelle, par l'accumulation de biens, de compétences et de dépendants. Pour modérer cette réserve, il convient cependant de

[72] Cette section est de vocation plus méthodologique, en préalable aux traitements et résultats à suivre ; elle n'est pas nécessaire à la lecture de ces derniers.

[73] Dans l'enquête principale auprès des habitants, des repères ont été pris pour qualifier le travail informel selon la disposition d'un local dédié. Il était illusoire de prétendre obtenir ce type de précision auprès de membres de la fratrie éloignés géographiquement et socialement.

[74] La précision de la mesure est bien plus grande puisque nous disposons d'autant de notes différentes que d'individus au lieu des 7 notes utilisées dans l'indice précédent.

remarquer que le début de la vie active est le point culminant des pratiques migratoires. S'il existe un avantage économique à la migration, c'est à ce moment-là que sa survenue est la plus probable.

Pour tenter de contourner cette incapacité à saisir la réalisation socio-économique au cours du cycle de vie, une mesure du niveau de vie a été introduite dans un troisième indice. Inopportunément, cette information n'existe que pour Ego qui appartient à l'échantillon, pas pour les membres de la fratrie. De surcroît, ces estimations du niveau de vie ne sont calculables que pour les logements de la capitale. Pour cette raison, l'indice ne peut être évalué que pour les référents-logements, ou chefs de ménage. Concrètement, un score moyen est calculé[75] pour chaque CSP du chef de ménage donc, puis attribué aux membres de l'entourage. C'est en quelque sorte une version améliorée du premier indice, mais avec la généralisation des logements de la capitale à tous les individus de la fratrie, provinciaux et étrangers, ce qui est critiquable. L'intérêt de cet indice est celui recherché : donner plus d'importance à la réussite sociale acquise en cours de vie, même avec un faible capital scolaire. Et de fait, les employeurs et patrons atteignent le haut de l'échelle qui correspond plus à leur position économique, devant les fonctionnaires. Les indépendants quant à eux font preuve d'une meilleure réussite que sur le seul critère de l'éducation, mais d'ampleur modeste.

Jusqu'à présent, les indices proposés ne prennent pas en compte l'héritage commun des frères et sœurs de mêmes parents. Ici un moyen simple et proposé qui consiste à le caler sur la moyenne des frères et sœurs. Le premier envisageable est de calculer la probabilité pour un membre de faire mieux que la moyenne de la fratrie pour l'indice n°2 qui est le plus individualisé. Il a le défaut d'être biaisé par la taille de la fratrie qui est faible. Une sur dix ne comporte qu'un seul membre en âge de travailler, il ne peut faire mieux que lui-même. Deux sur dix forment un duo, ce qui rend le calcul fragile, trop marqué par Ego. Une mesure plus graduée et robuste est de calculer l'écart par rapport à la moyenne pour un indice lissé, soit la moyenne des trois précédents indices envisagés.

La comparaison des indices est en soi intéressante car elle informe sur les composantes du niveau socio-économique des catégories reconstruites à partir des activités. Le groupe des fonctionnaires se détache en tête pour tous les indices : une situation due aux études et qui se traduit en niveau de vie. Ce statut est hautement sélectif, même au sein de la fratrie car plus de 8 sur 10 font mieux que leurs frères et sœurs. Le salariat privé se place dans les valeurs hautes, selon nos critères et l'éducation, mais ne consacre pas un statut élevé pour les chefs de famille, en partie parce que le salariat prévaut parmi les nouvelles générations, incluant des individus en situation modeste, voire précaire (employés domestiques par exemple). Ce statut exprime cependant une ascension sociale par rapport aux frères et sœurs. Les employeurs et patrons bénéficient d'un niveau socio-économique va au-delà de leur éducation, une relative prospérité construite au cours de leur vie professionnelle et qui s'appuie sur leurs employés. Cela semble être la voie étroite de la réussite (ils sont peu nombreux) par rapport à leurs collatéraux. Toujours du côté des « favorisés » se placent les inactifs scolarisés, surtout pour les indices empiriques, sur lesquels pèse le niveau éducatif atteint. Le premier indice est en retrait considérant qu'il est trop tôt pour juger d'une réussite sociale car à ces âges ce sont pour la plupart des étudiants qui ne sont pas impliqués ou faiblement dans la vie active.

Les autres catégories socio-professionnelles sont en dessus de la moyenne générale. Les indépendants sont à la fois nombreux, peu ou pas alphabétisés, ayant finalement moins réussi, c'est-à-dire dans la moyenne de leur fratrie. La « note » manuelle rehausse ce faible bilan pour tenir compte de la présence des agriculteurs et commerçants. Les aides familiaux, apprentis et les personnes dédiées aux activités domestiques sont les plus mal classés, ils sont jeunes ou femmes au foyer qui n'ont pas la possibilité de développer une autre activité rémunérée. Au sein de la fratrie, leur position dégradée exprime les rapports sociaux inégaux qui prévalent entre les hommes et les femmes et entre les générations. Ceux qui se maintiennent dans ces catégories à la tête d'un logement ne parviennent pas à ériger un relatif confort comme le montre le faible niveau de l'indice qui en tient compte. Les inactifs et chômeurs présentent un profil un peu ambigu : bas dans l'absolu mais modérément en retrait par rapport au reste de la fratrie. Le chômage concerne surtout les salariés et il est temporaire, l'inactivité durable touche plus des personnes dans l'incapacité de travailler.

[75] Le calcul des indices d'équipement tient compte des aménités essentielles : eau, électricité, évacuation des eaux usées. L'indice de niveau de vie retient des éléments plus sélectifs : radio, télévision, moyen de déplacement, climatiseur... Les deux indices sont néanmoins corrélés.

*Le calcul des indices de niveau de vie et de confort du logement*

L'enquête pilote a rapidement dissuadé de demander le revenu des habitants, mal connu pour les activités informelles et qu'une certaine pudeur, notamment de la pauvreté, aurait pu fausser. Pour estimer le niveau de vie du logement, le protocole a préféré établir un inventaire complet de l'équipement dont le détail est présenté dans les fiches suivantes.

**MODULE 1-G. EQUIPEMENT DU LOGEMENT**

**M1-G-1. Votre logement est-il équipé de sanitaires en propre ?**

| | | |
|---|---|---|
| | 1 | Pas de sanitaires en propre |
| | 2 | Sanitaires extérieurs sans fosse septique |
| | 3 | Sanitaires extérieurs avec fosse septique |
| | 4 | Sanitaires avec chasse d'eau |
| | 5 | Autres (en clair) : ..... |

**M1-G-2. Dans votre logement, l'approvisionnement en eau se fait par ... ?**

| | | |
|---|---|---|
| | 1 | Robinet privatif |
| | 2 | Robinet commun |
| | 3 | Borne fontaine / forage |
| | 4 | Vendeur d'eau |
| | 5 | Autre (en clair) : ..... |

Deux niveaux d'équipement sont définis, estimés selon deux méthodes, soit quatre indices qui sont rappelons-le calculés pour le logement et non pas pour les individus ; c'est une donnée collective contextuelle[76]. Le premier niveau évalue le confort élémentaire du logement apporté par la disposition de sanitaires, le mode d'approvisionnement en eau, le branchement au réseau électrique, la disposition d'une cuisine. Ces commodités, que l'on pourrait considérer minimales, relèvent plutôt de l'aménagement collectif du quartier, même si tous les habitants de maisons desservies n'y ont pas toujours accès. Le second ensemble est composé des biens plus personnels, qui révèlent le niveau de vie du fait de leur prix, de leur rareté et d'un caractère moins indispensable. Ce sont les éléments énumérés dans la dernière question : radio, téléviseur, téléphone fixe, ordinateur, climatiseur... A été ajoutée la présence de bicyclette, moto et voiture qui ne sont pas des équipements collectifs mais dénotent l'aisance économique des occupants.

[76] A l'échelle de l'individu, c'est la catégorie occupationnelle, proche de la notion de catégorie socioprofessionnelle (CSP), qui qualifie le niveau socio-économique des Ouagalais.

**MODULE 1-G. EQUIPEMENT DU LOGEMENT (SUITE)**

**M1-G-3. Dans votre logement, quelle est la principale source d'éclairage ?**

| | | |
|---|---|---|
| | 1 | Electricité |
| | 2 | Groupe électrogène ou solaire |
| | 3 | Lampe à pétrole, bougies, lampes électriques |
| | 4 | Autres (en clair) : ..... |

**M1-G-4. Votre logement dispose-t-il d'une cuisine en propre ?**

| | | |
|---|---|---|
| | 1 | Oui |
| | 2 | Non |

**M1-G-5. Dans votre logement, avec quelle énergie faites-vous la cuisine ?**

| | | |
|---|---|---|
| | 1 | Bois de chauffe |
| | 2 | Charbon de bois |
| | 3 | Pétrole |
| | 4 | Gaz |
| | 5 | Electricité |
| | 6 | Autre (en clair) : ..... |

**M1-G-6. Votre logement est-il équipé de ..... ?**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Radio | 1- Oui | | 2- Non | |
| Téléviseur | 1- Oui | | 2- Non | |
| Poste radio-cassette (ou CD) | 1- Oui | | 2- Non | |
| Téléphone fixe | 1- Oui | | 2- Non | |
| Cuisinière | 1- Oui | | 2- Non | |
| Réfrégirateur | 1- Oui | | 2- Non | |
| Ventilateur | 1- Oui | | 2- Non | |
| Ordinateur | 1- Oui | | 2- Non | |
| Climatiseur | 1- Oui | | 2- Non | |

Il a été envisagé de procéder de deux manières pour calculer chaque indice. La première consiste à pondérer chaque équipement selon qu'il importe pour définir l'équipement élémentaire et le niveau de vie. Certains bien sont en effet accessibles et possédés par un grand nombre (le téléphone, une radio par exemple), d'autres révèlent un niveau de vie élevé (une voiture, un climatiseur notamment) ; ils « pèsent » donc plus. L'exercice est en partie arbitraire, même s'il est raisonné et s'appuie sur la connaissance de la société et la distribution statistique des biens et des indices. Un dosage est requis pour discriminer plus finement certains segments de la société. L'avantage est de disposer d'un critère qui ne dépend pas du contexte (contrairement à la suivante) et autorise la comparaison entre les capitales de l'enquête ou avec le contexte rural (à condition de conserver la même pondération).

La seconde méthode, préférée lors des analyses, consiste à introduire une sélection de biens d'équipement dans une analyse factorielle pour en déduire un score, soit les coordonnées de la projection des logements sur l'axe principal, éventuellement

secondaire. L'avantage est de disposer de scores calibrés pour un objet précis (équipement de base, de niveau de vie) et normalisés[77]. Disposant de mesures continues, les comparaisons entre les logements, selon d'autres caractéristiques, s'en trouvent facilitées car les indices ainsi calculés facilitent l'analyse économétrique par régression. Ils seront utilisés pour, en l'absence de statistiques sur revenu, disposer de repères socio-économiques.

Pour le score dit d'équipement, sous-entendu élémentaire, l'analyse factorielle intègre la présence ou pas de sanitaires, d'un robinet privatif, de l'accès privatif à l'électricité et la disposition d'une cuisine en propre. Ces trois équipements sont proches, donc associés, sur le plan factoriel, en fait sur l'axe 1 qui contient 99% de l'inertie. Le score de niveau de vie se focalise sur les biens énumérés précédemment (présence ou absence). Les moyens de transport sont inscrits en fonction de leur nombre par logement, la dernière classe rassemblant trois moyens ou plus.

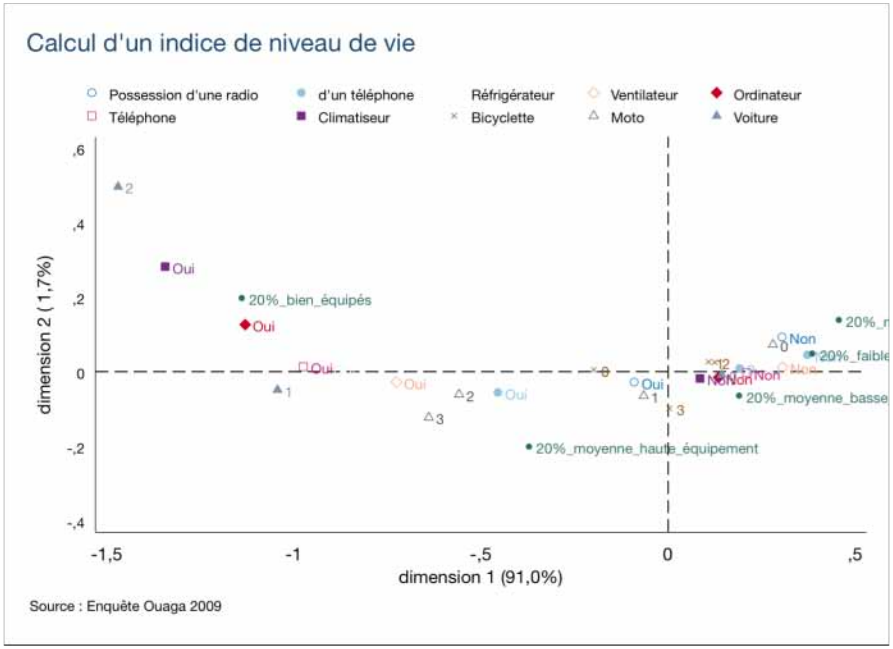


L'intérêt analytique de cette cartographie des variables est de positionner la possession de chaque item par rapport aux autres. Ainsi les logements équipés d'une radio disposent souvent d'une moto. La non-possession d'une bicyclette se situe plus du côté des logements bien équipés, en disposer signale les ménages modestes. Réfrigérateur et téléphone se trouvent souvent associés. Dans ce plan, le score calculé sur l'équipement de base, est placé comme variable illustrative. Le fait que les modalités basses soient regroupées du côté des logements modestes indique qu'il est plus discriminant des habitations au bas de l'échelle. Le score de niveau de vie, que l'on lit sur l'axe 1 horizontal distingue mieux les ménages qui possèdent déjà un niveau élevé de commodités élémentaires. A l'extrême de l'axe, se trouvent les ménages avec deux voitures et un climatiseur.

[77] Centrées sur la moyenne et réduites à l'écart-type et de distribution normale, une propriété absente du premier indice.